

www.stat.gouv.qc.ca

I n s t i t u t d e l a s t a t i s t i q u e d u Q u é b e c

TRAVAIL ET
RÉMUNÉRATION

Annuaire québécois des statistiques du travail

Portrait des principaux indicateurs
des conditions et de la dynamique
du travail

Volume 2, numéro 2

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2006
ISSN 1712-3267 (version imprimée)
ISSN 1715-6343 (PDF)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2005

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse de
l'Institut de la statistique du Québec.

Décembre 2006

L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* est un complément important aux travaux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) propres au domaine de la statistique du travail. En effet, plusieurs publications de l'ISQ ont traité de différents aspects du travail mais aucune ne s'est consacrée à l'analyse et au suivi systématiques annuels des principaux indicateurs reliés tant au marché du travail qu'aux conditions et à la dynamique du travail.

La présente publication répond à l'article 2 de la loi constitutive de l'ISQ qui stipule que « l'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes ». Le domaine du travail est, il va sans dire, un aspect fort important de toute société. L'*Annuaire* répond donc aux besoins de ceux qui veulent disposer d'une lecture à jour de l'état et de l'évolution du marché du travail québécois et des conditions et de la dynamique du travail.

L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* s'adresse à l'ensemble des acteurs du marché du travail. Les travailleurs et les travailleuses, les entreprises, les organisations syndicales, les associations professionnelles, les milieux gouvernementaux et ceux de la recherche y trouveront, deux fois l'an, de l'information détaillée et pertinente sur la statistique du travail au Québec.

L'Institut de la statistique du Québec tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué aux diverses étapes de cette publication, notamment Statistique Canada, la Commission de la santé et de la sécurité du travail et le ministère du Travail. L'Institut tient aussi à souligner la collaboration des membres de son personnel impliqués dans ce projet.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yvon Fortin'.

Yvon Fortin

Produire une information statistique pertinente, fiable et objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est là, l'engagement « qualité » de l'Institut de la statistique du Québec.

Ce rapport a été réalisé par :	Marie-France Martin
La coordination a été assurée par :	Anne-Marie Fadel
Sous la direction de :	Christiane Lamarre, directrice
Ont apporté leur précieuse collaboration :	Luc Cloutier et Corinne Desfossés pour la rédaction de certains chapitres Pierre-Olivier Ménard pour la validation des données Maxime Boucher, Luc Côté et Pascal Michel pour le développement méthodologique et les traitements statistiques des données Carole Gasse, Denis Rodrigue et Jacques Abrassart, pour le montage de la base de données et le soutien technique Josée Gaudreault et Marie-Eve Cantin pour le travail de mise en page du texte, des figures et des tableaux Nicole Descroisselles pour la révision linguistique

L'Institut remercie Statistique Canada pour la qualité et la disponibilité du fichier de microdonnées de l'EPA qui a rendu possible cette publication. Il remercie également le ministère du Travail pour la transmission des données relatives aux arrêts de travail ainsi que le Service de la statistique de la Commission de la santé et de la sécurité du travail pour la disponibilité des données relatives aux lésions professionnelles et les précieux commentaires aux premières versions du chapitre 6.

Pour tout renseignement concernant le contenu de ce rapport, s'adresser à :	Direction du travail et de la rémunération Institut de la statistique du Québec 1200, avenue McGill College, bureau 400 Montréal (Québec) H3B 4J8
---	--

Signes conventionnels

Ce rapport utilise les symboles suivants :

...	N'ayant pas lieu de figurer
..	Donnée non disponible
h	Nombre d'heures
*	Précision passable; utiliser avec prudence
**	Faible précision; utiliser avec circonspection
†	Différence non significative
x	Données confidentielles

Téléphone : (514) 876-4384
Télécopieur : (514) 876-1767
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Avertissements :

À moins d'une mention particulière, les mots *employé*, *chômeur*, etc., font indifféremment référence au masculin et au féminin.

À moins d'une mention particulière, les données présentées sont pour l'ensemble du Québec.

Table des matières

Liste des tableaux	9
Liste des figures	15
Introduction	23
Chapitre 1 Contenu de l'Annuaire	
1.1 Structure de l'Annuaire.....	27
1.2 Précision des données et niveau d'analyse.....	29
Chapitre 2 Rémunération	
2.1 La rémunération horaire.....	33
2.1.1 Rémunération horaire selon certaines caractéristiques	33
Rémunération horaire selon le sexe (tableau 2.1)	33
Rémunération horaire selon le groupe d'âge (tableau 2.2)	33
Rémunération horaire selon le niveau d'études (tableau 2.3)	33
Rémunération horaire selon le régime de travail (tableau 2.4)	34
Rémunération horaire selon le statut de l'emploi (tableau 2.5)	34
Rémunération horaire selon le niveau de compétence (tableau 2.6)	34
Rémunération horaire selon la durée de l'emploi (tableau 2.7)	35
Rémunération horaire selon la couverture syndicale (tableau 2.8)	35
Rémunération horaire selon la taille de l'établissement (tableau 2.9).....	35
Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance (tableau 2.10).....	36
Rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 2.11).....	36
Rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 2.12).....	36
2.1.2 Rémunération horaire selon le sexe et certaines caractéristiques (tableaux 2.13 à 2.23).....	37
2.1.3 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et certaines caractéristiques (tableaux 2.24 à 2.31).....	37
2.1.4 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et certaines caractéristiques (tableaux 2.32 à 2.38).....	38
2.1.5 Rémunération horaire selon l'industrie des biens et certaines caractéristiques (tableaux 2.39 à 2.45).....	38
2.2 La rémunération hebdomadaire	75
2.2.1 Rémunération hebdomadaire selon certaines caractéristiques	75
Rémunération hebdomadaire selon le sexe (tableau 2.46)	75
Rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge (tableau 2.47)	75
Rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études (tableau 2.48)	75
Rémunération hebdomadaire selon le régime de travail (tableau 2.49)	76
Rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi (tableau 2.50).....	76
Rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence (tableau 2.51)	77
Rémunération hebdomadaire selon la durée de l'emploi (tableau 2.52)	77
Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale (tableau 2.53)	78

Rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement (tableau 2.54).....	78
Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance (tableau 2.55).....	78
Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 2.56)	79
Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 2.57)	79
2.2.2 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et certaines caractéristiques (tableaux 2.58 à 2.68)	79
2.2.3 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et certaines caractéristiques (tableaux 2.69 à 2.76)	80
2.2.4 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et certaines caractéristiques (tableaux 2.77 à 2.83)	81
2.2.5 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et certaines caractéristiques (tableaux 2.84 à 2.90)	81
2.3 La rémunération annuelle.....	119
2.4 La rémunération au taux du salaire minimum.....	122

Chapitre 3 Durée du travail

3.1 Heures hebdomadaires habituelles	139
Heures hebdomadaires habituelles selon le sexe (tableau 3.1)	139
Heures hebdomadaires habituelles selon le groupe d'âge (tableau 3.2)	139
Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau d'études (tableau 3.3)	139
Heures hebdomadaires habituelles selon le régime de travail (tableau 3.4)	140
Heures hebdomadaires habituelles selon le statut de l'emploi (tableau 3.5)	140
Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau de compétence (tableau 3.6)	140
Heures hebdomadaires habituelles selon la durée de l'emploi (tableau 3.7)	140
Heures hebdomadaires habituelles selon la couverture syndicale (tableau 3.8)	141
Heures hebdomadaires habituelles selon le secteur d'appartenance (tableau 3.9).....	141
Heures hebdomadaires habituelles selon la taille de l'établissement (tableau 3.10).....	141
Heures hebdomadaires habituelles selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 3.11)	141
Heures hebdomadaires habituelles selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 3.12)	142
3.2 Durée du travail réelle en heures par année	164
Durée du travail réelle selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, pour l'ensemble des employés (tableau 3.13).....	164
Durée du travail réelle selon le niveau de compétence, la durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, pour l'ensemble des employés (tableau 3.14)	164
Durée du travail réelle selon l'industrie et ses secteurs d'activité pour l'ensemble des employés (tableau 3.15)	165
Durée du travail réelle selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi pour les employés à temps plein (tableau 3.16).....	166

Durée du travail réelle selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance pour les employés à temps plein (tableau 3.17)	167
Durée du travail réelle selon l'industrie et les secteurs d'activité pour les employés à temps plein (tableau 3.18)	167
Durée du travail réelle en jours par année selon diverses caractéristiques (tableaux 3.19 à 3.21)	168

Chapitre 4 Mouvements de main-d'œuvre

4.1 Cessations d'emploi	181
Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le sexe (tableaux 4.1 et 4.2)	181
Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le groupe d'âge (tableau 4.3)	181
Raisons des cessations d'emploi (tableau 4.4)	182
Raisons des cessations d'emploi selon le sexe (tableau 4.5)	182
Raisons des cessations d'emploi selon le groupe d'âge (tableau 4.6)	183
4.2 Durée de l'emploi	190
Durée moyenne de l'emploi selon le sexe et le groupe d'âge (tableaux 4.7 et 4.8)	190
Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études et le régime de travail (tableaux 4.9 et 4.10)	190
Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence (tableaux 4.11 et 4.12)	190
Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement (tableaux 4.13 et 4.14)	191
Durée moyenne de l'emploi selon le secteur d'appartenance et l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableaux 4.15 et 4.16)	191
Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 4.17)	191
4.3 Âge moyen de la prise de la retraite	199
Âge moyen de la prise de la retraite selon le sexe et le secteur d'appartenance (tableaux 4.18 et 4.19)	199

Chapitre 5 Arrêt de travail

5.1 Conflits de travail (tableau 5.1)	204
5.2 Travailleurs touchés (tableau 5.2)	204
5.3 Jours-personnes non travaillés (tableau 5.3)	205
5.4 Ratio du temps non travaillé (tableau 5.4)	206
5.5 Conflits de travail selon les régions administratives (tableau 5.5)	207

Chapitre 6 Santé et la sécurité du travail

6.1 Dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le sexe (tableau 6.1)	216
6.2 Dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le groupe d'âge (tableau 6.2)	216
6.3 Taux de lésion professionnelle (tableau 6.3)	217
6.4 Dossiers de décès inscrits et acceptés (tableaux 6.4 et 6.5)	217
6.5 Dossiers du programme « Pour une maternité sans danger » (tableau 6.6)	219

Glossaire	227
------------------------	-----

Liste des tableaux

Chapitre 1 Contenu de l'Annuaire

1.1	Structure de l'Annuaire québécois des statistiques du travail	27
1.2	Liste des variables d'analyse selon les trois catégories retenues.....	28
1.3	Mesures de précision des données et seuils de décision	30

Chapitre 2 Rémunération

2.1	Rémunération horaire selon le sexe, Québec, 1997-2005	39
2.2	Rémunération horaire selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005.....	40
2.3	Rémunération horaire selon le niveau d'études, Québec, 1997-2005.....	41
2.4	Rémunération horaire selon le régime de travail, Québec, 1997-2005.....	42
2.5	Rémunération horaire selon le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005.....	43
2.6	Rémunération horaire selon le niveau de compétence, Québec, 1997-2005.....	44
2.7	Rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005	45
2.8	Rémunération horaire selon la couverture syndicale, Québec, 1997-2005.....	46
2.9	Rémunération horaire selon la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005.....	47
2.10	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005	48
2.11	Rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005	49
2.12	Rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005	50
2.13	Rémunération horaire selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	52
2.14	Rémunération horaire selon le sexe et le niveau d'études, Québec, 1997-2005	53
2.15	Rémunération horaire selon le sexe et le régime de travail, Québec, 1997-2005	53
2.16	Rémunération horaire selon le sexe et le statut d'emploi, Québec, 1997-2005	54

2.17	Rémunération horaire selon le sexe et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005	54
2.18	Rémunération horaire selon le sexe et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005	55
2.19	Rémunération horaire selon le sexe et la couverture syndicale, Québec, 1997-2005	55
2.20	Rémunération horaire selon le sexe et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005	56
2.21	Rémunération horaire selon le sexe et le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005	56
2.22	Rémunération horaire selon le sexe et l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005	57
2.23	Rémunération horaire selon le sexe et l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005	58
2.24	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	60
2.25	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le niveau d'études, Québec, 1997-2005	61
2.26	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le régime de travail, Québec, 1997-2005	61
2.27	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005	62
2.28	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005.....	62
2.29	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005.....	63
2.30	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et la couverture syndicale, Québec, 1997-2005	63
2.31	Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005.....	64
2.32	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	65

2.33	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le niveau d'études, Québec, 1997-2005	66	2.50	Rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005	86
2.34	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le régime de travail, Québec, 1997-2005	66	2.51	Rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence, Québec, 1997-2005	87
2.35	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005	67	2.52	Rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005	88
2.36	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005	67	2.53	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale, Québec, 1997-2005	89
2.37	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005	68	2.54	Rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005	90
2.38	Rémunération horaire selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005	69	2.55	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005	91
2.39	Rémunération horaire selon l'industrie et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	70	2.56	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005	92
2.40	Rémunération horaire selon l'industrie et le niveau d'études, Québec, 1997-2005	71	2.57	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005	93
2.41	Rémunération horaire selon l'industrie et le régime de travail, Québec, 1997-2005	71	2.58	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	95
2.42	Rémunération horaire selon l'industrie et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005	72	2.59	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le niveau d'études, Québec, 1997-2005	96
2.43	Rémunération horaire selon l'industrie et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005	72	2.60	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le régime de travail, Québec, 1997-2005	96
2.44	Rémunération horaire selon l'industrie et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005	73	2.61	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005	97
2.45	Rémunération horaire selon l'industrie et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005	74	2.62	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005	97
2.46	Rémunération hebdomadaire selon le sexe, Québec, 1997-2005.....	82	2.63	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005.....	98
2.47	Rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005.....	83	2.64	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et la couverture syndicale, Québec, 1997-2005	98
2.48	Rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études, Québec, 1997-2005.....	84	2.65	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005	99
2.49	Rémunération hebdomadaire selon le régime de travail, Québec, 1997-2005	85			

2.66	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le secteur d'appartenance, Québec, 1997-200599	2.80	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005.....111
2.67	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005100	2.81	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005.....111
2.68	Rémunération hebdomadaire selon le sexe et l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005101	2.82	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005112
2.69	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005.....103	2.83	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005113
2.70	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le niveau d'études, Québec, 1997-2005104	2.84	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005114
2.71	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le régime de travail, Québec, 1997-2005.....105	2.85	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le niveau d'études, Québec, 1997-2005115
2.72	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005.....106	2.86	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le régime de travail, Québec, 1997-2005115
2.73	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005.....106	2.87	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005116
2.74	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005107	2.88	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005116
2.75	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et la couverture syndicale, Québec, 1997-2005107	2.89	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005.....117
2.76	Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005108	2.90	Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005118
2.77	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005.....109	2.91	Revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2004, ensemble des personnes ayant un revenu, Québec, 1997-2004120
2.78	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le niveau d'études, Québec, 1997-2005110	2.92	Revenu d'emploi annuel, en dollars constants de 2004, travailleurs à temps plein toute l'année, Québec, 1997-2004121
2.79	Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le régime de travail, Québec, 1997-2005.....110	2.93	Taux du salaire minimum et rémunération hebdomadaire au salaire minimum, Québec, 1997-2005124

2.94	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le sexe, Québec, 1997-2005	125
2.95	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	126
2.96	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau d'études, Québec, 1997-2005	127
2.97	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le régime de travail, Québec, 1997-2005	128
2.98	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005	129
2.99	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau de compétence, Québec, 1997-2005	130
2.100	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005	131
2.101	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la couverture syndicale, Québec, 1997-2005	132
2.102	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005	133
2.103	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon l'industrie, Québec, 1997-2005	134
2.104	Effectif des travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le sexe, le groupe d'âge et le niveau d'études, Québec, 1997-2005	135

Chapitre 3 Durée du travail

3.1	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le sexe, Québec, 1997-2005	143
3.2	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	144
3.3	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le niveau d'études, Québec, 1997-2005	146
3.4	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le régime de travail, Québec, 1997-2005	148
3.5	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005	149
3.6	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le niveau de compétence, Québec, 1997-2005	150
3.7	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005	152
3.8	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon la couverture syndicale, Québec, 1997-2005	154
3.9	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005	155
3.10	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005	156
3.11	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005	158
3.12	Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005	160

3.13	Durée du travail réelle selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, ensemble des employés, Québec, 2005.....	169	4.3	Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	185
3.14	Durée du travail réelle selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, ensemble des employés, Québec, 2005.....	170	4.4	Raisons des cessations d'emploi, Québec, 1997-2005	186
3.15	Durée du travail réelle selon l'industrie et les secteurs d'activité, ensemble des employés, Québec, 2005.....	171	4.5	Raisons des cessations d'emploi selon le sexe, Québec, 1997-2005.....	187
3.16	Durée du travail réelle selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, Québec, 2005.....	172	4.6	Raisons des cessations d'emploi, 15-24 ans et 25-44 ans, Québec, 1997-2005	188
3.17	Durée du travail réelle selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, 2005	173	4.7	Durée moyenne de l'emploi selon le sexe, Québec, 1997-2005.....	193
3.18	Durée du travail réelle selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, Québec, 2005.....	174	4.8	Durée moyenne de l'emploi selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005.....	193
3.19	Durée du travail réelle selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, Québec, 2005.....	175	4.9	Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études, Québec, 1997-2005	194
3.20	Durée du travail réelle selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, Québec, 2005.....	176	4.10	Durée moyenne de l'emploi selon le régime de travail.....	194
3.21	Durée du travail réelle selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, Québec, 2005.....	177	4.11	Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005	195
Chapitre 4 Mouvements de main-d'œuvre			4.12	Durée moyenne de l'emploi selon le niveau de compétence, Québec, 1997-2005	195
4.1	Cessations d'emploi volontaires et involontaires, Québec, 1997-2005	184	4.13	Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale, Québec, 1997-2005	196
4.2	Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le sexe, Québec, 1997-2005	184	4.14	Durée moyenne de l'emploi selon la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005	196
			4.15	Durée moyenne de l'emploi selon le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005	197
			4.16	Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005	197
			4.17	Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005	198
			4.18	Âge moyen de la prise de la retraite selon le sexe, Québec, 1997-2005.....	200
			4.19	Âge moyen de la prise de la retraite selon le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005	200

Chapitre 5 Arrêt de travail

5.1	Nombre de conflits de travail selon diverses ventilations, Québec, 2000-2005	208
5.2	Nombre de travailleurs touchés par un conflit de travail selon diverses ventilations, Québec, 2000-2005	209
5.3	Nombre de jours-personnes non travaillés selon diverses ventilations, Québec, 2000-2005	210
5.4	Ratio du temps non travaillé, Québec, Canada et Ontario, 2000-2005	211
5.5	Nombre de conflits, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon les régions administratives, Québec, 2000 et 2005	212

Chapitre 6 Santé et la sécurité du travail

6.1	Travailleurs couverts par le régime de santé et de sécurité du travail et dossiers ouverts et acceptés selon l'événement et selon le sexe, Québec, 1997-2005	220
6.2	Travailleurs couverts par le régime de santé et de sécurité du travail et dossiers ouverts et acceptés selon l'événement et selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	222
6.3	Taux de lésion professionnelle selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	223
6.4	Nombre de décès selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	224
6.5	Ratio « décès/100 000 travailleurs couverts » selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005	225
6.6	Évolution du programme « Pour une maternité sans danger », Québec, 1997-2004	226

Liste des figures

Chapitre 2 Rémunération

2.1 A	Rémunération en dollars courants et constants et le taux d'inflation.....	39	2.5 D	Écart de la rémunération horaire entre l'emploi permanent et l'emploi temporaire	43
2.1 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le sexe	39	2.6 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le niveau de compétence.....	44
2.1 C	Position salariale de la rémunération horaire des femmes et des hommes par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	39	2.6 B	Position salariale de la rémunération horaire selon le niveau de compétence par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	44
2.1 D	Écart de la rémunération horaire entre les hommes et les femmes	39	2.7 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon les tranches de durée de l'emploi	45
2.2 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le groupe d'âge	40	2.7 B	Position salariale de la rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	45
2.2 B	Position salariale de la rémunération horaire selon le groupe d'âge par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	40	2.8 A	Croissance annuelle de la rémunération horaire selon la couverture syndicale	46
2.3 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le niveau d'études.....	41	2.8 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon la couverture syndicale.....	46
2.3 B	Position salariale de la rémunération horaire selon le niveau d'études par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	41	2.8 C	Position salariale de la rémunération horaire selon la couverture syndicale par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	46
2.4 A	Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le régime de travail	42	2.8 D	Écart de la rémunération horaire entre les employés syndiqués et non syndiqués	46
2.4 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le régime de travail.....	42	2.9 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon la taille de l'établissement	47
2.4 C	Position salariale de la rémunération horaire selon le régime de travail par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	42	2.9 B	Position salariale de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005.....	47
2.4 D	Écart de la rémunération horaire entre le régime de travail à temps plein et celui à temps partiel.....	42	2.10 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le secteur d'appartenance	48
2.5 A	Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi.....	43	2.10 B	Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le secteur d'appartenance.....	48
2.5 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le statut de l'emploi.....	43	2.10 C	Position salariale de la rémunération horaire selon le secteur d'appartenance par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	48
2.5 C	Position salariale de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	43	2.10 D	Écart de la rémunération horaire entre le secteur public et le secteur privé.....	48

2.11 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité	49	2.27 A	Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005	62
2.11 B	Position salariale de la rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005	49	2.29 A	Ratio public/privé de la rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 1997 et 2005	63
2.12 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité	50	2.31 A	Ratio public/privé de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005	64
2.12 B	Position salariale de la rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005 ...	51	2.32 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005	65
2.13 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005	52	2.33 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005	66
2.14 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005	53	2.35 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005	67
2.16 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005	54	2.37 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi, 1997 et 2005	68
2.18 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 1997 et 2005	55	2.38 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005	69
2.20 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, 1997 et 2005	56	2.39 A	Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005	70
2.22 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005	57	2.40 A	Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005	71
2.23 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005	59	2.42 A	Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005	72
2.24 A	Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005	60	2.44 A	Ratio biens/services de la rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997 et 2005	73
2.25 A	Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005	61	2.45 A	Ratio biens/services de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, Québec, 1997 et 2005	74
			2.46 A	Rémunération hebdomadaire en dollars courants et constants et le taux d'inflation	82
			2.46 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le sexe	82

2.46 C	Position salariale de la rémunération hebdomadaire des femmes et des hommes par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005	82	2.53 A	Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale.....	89
2.46 D	Écart de la rémunération hebdomadaire entre les hommes et les femmes	82	2.53 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon la couverture syndicale	89
2.47 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le groupe d'âge	83	2.53 C	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	89
2.47 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	83	2.53 D	Écart de la rémunération hebdomadaire entre les employés syndiqués et non syndiqués.....	89
2.48 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le niveau d'études.....	84	2.54 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon la taille de l'établissement.....	90
2.48 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	84	2.54 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005	90
2.49 A	Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le régime de travail	85	2.55 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le secteur d'appartenance.....	91
2.49 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le régime de travail	85	2.55 B	Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance.....	91
2.50 A	Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi....	86	2.55 C	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005	91
2.50 B	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le statut de l'emploi	86	2.55 D	Écart de la rémunération hebdomadaire entre le secteur public et le secteur privé.....	91
2.51 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le niveau de compétence	87	2.56 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité	92
2.51 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005	87	2.56 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005	92
2.52 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon les tranches de durée de l'emploi.....	88	2.57 A	Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité	93
2.52 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005	88			

2.57 B	Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005.....	94	2.74 A	Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 1997 et 2005	107
2.58 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005.....	95	2.76 A	Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, Québec, 1997 et 2005.....	108
2.59 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005.....	96	2.77 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005	109
2.61 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005	97	2.78 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005	110
2.63 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 1997 et 2005	98	2.80 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005	111
2.65 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, 1997 et 2005	99	2.82 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi, 1997 et 2005.....	112
2.67 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005.....	100	2.83 A	Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005	113
2.68 A	Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005.....	102	2.84 A	Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005.....	114
2.69 A	Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005.....	103	2.85 A	Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005	115
2.70 A	Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études, 1997 et 2005.....	104	2.87 A	Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005	116
2.71 A	Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le régime de travail, 1997 et 2005	105	2.89 A	Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi, 1997 et 2005	117
2.72 A	Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005.....	106	2.90 A	Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005	118
			2.91 A	Indice du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2004, ensemble des personnes ayant un revenu.....	120

2.91 B	Croissance annuelle du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2004, ensemble des personnes ayant un revenu.....	120	2.97 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le régime de travail, 2005.....	128
2.91 C	Écart du revenu d'emploi annuel, entre les hommes et les femmes, en dollars constants de 2004, ensemble des personnes ayant un revenu	120	2.98 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le statut de l'emploi, 2005.....	129
2.92 A	Indice du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2004, travailleurs à temps plein toute l'année.....	121	2.99 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau de compétence, 2005	130
2.92 B	Croissance annuelle du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2004, travailleurs à temps plein toute l'année.....	121	2.100 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon les tranches de durée de l'emploi, 2005.....	131
2.92 C	Écart du revenu d'emploi annuel entre les hommes et les femmes, en dollars constants de 2004, travailleurs à temps plein toute l'année	121	2.101 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la couverture syndicale, 2005.....	132
2.93 A	Taux horaire du salaire minimum en dollars courants et en dollars constants et le taux d'inflation	124	2.102 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la taille de l'établissement, 2005.....	133
2.93 B	Rémunération hebdomadaire au salaire minimum en dollars courants et en dollars constants et le taux d'inflation	124	2.103 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon l'industrie, 2005 ...	134
2.93 C	Croissance annuelle du taux horaire du salaire minimum et de la rémunération hebdomadaire au salaire minimum.....	124	2.104 A	Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le sexe, 1997 et 2005	135
2.93 D	Croissance nominale et réelle de la rémunération au salaire minimum de 1997 à 2005.....	124	2.104 B	Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le groupe d'âge, 1997 et 2005	135
2.94 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le sexe, 2005.....	125	2.104 C	Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le niveau d'études, 1997 et 2005	135
2.95 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le groupe d'âge, 2005.....	126			
2.96 A	Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau d'études, 2005.....	127			
			Chapitre 3 Durée du travail		
			3.1 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le sexe, 1997 et 2005	143
			3.1 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le sexe	143
			3.1 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le sexe, 2005.....	143
			3.1 D	Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le sexe	143

3.2 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le groupe d'âge, 1997 et 2005	144	3.6 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le niveau de compétence, 2005	151
3.2 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le groupe d'âge	144	3.6 D	Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le niveau de compétence	151
3.2 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le groupe d'âge, 2005	145	3.7 A	Heures hebdomadaires habituelles selon les tranches de durée de l'emploi, 1997 et 2005	152
3.2 D	Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le groupe d'âge	145	3.7 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon les tranches de durée de l'emploi	152
3.3 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau d'études, 1997 et 2005	146	3.7 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon les tranches de durée de l'emploi, 2005	153
3.3 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le niveau d'études	146	3.7 D	Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon les tranches de durée de l'emploi	153
3.3 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le niveau d'études, 2005	147	3.8 A	Heures hebdomadaires habituelles selon la couverture syndicale, 1997 et 2005	154
3.3 D	Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le niveau d'études	147	3.8 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon la couverture syndicale	154
3.4 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le régime de travail, 1997 et 2005	148	3.8 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon la couverture syndicale, 2005	154
3.4 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le régime de travail	148	3.8 D	Variation de la proportion du type d'horaire de travail habituel de 1997 à 2005 selon la couverture syndicale	154
3.5 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le statut de l'emploi, 1997 et 2005	149	3.9 A	Heures hebdomadaires habituelles selon le secteur d'appartenance, 1997 et 2005	155
3.5 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le statut de l'emploi	149	3.9 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le secteur d'appartenance	155
3.5 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le statut de l'emploi, 2005	149	3.9 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance, 2005	155
3.5 D	Variation de la proportion du type d'horaire de travail habituel de 1997 à 2005 selon le statut de l'emploi	149	3.9 D	Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance	155
3.6 A	Position des heures hebdomadaires habituelles selon le niveau de compétence par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005	150	3.10 A	Heures hebdomadaires habituelles selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005	156
3.6 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le niveau de compétence	150			

3.10 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon la taille de l'établissement	156	3.16 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, 2005	172
3.10 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement, 2005	157	3.17 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, 2005	173
3.10 D	Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement	157	3.18 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon l'industrie et les secteurs d'activité, 2005	174
3.11 A	Heures hebdomadaires habituelles selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005	158	3.19 A	Absences en raison de vacances et jours fériés selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, 2005	175
3.11 B	Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité	158	3.20 A	Absences en raison de vacances et jours fériés selon le niveau de compétence et les tranches de durée de l'emploi, employés à temps plein, 2005	176
3.11 C	Répartition de l'horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2005	159	3.20 B	Absences en raison de vacances et jours fériés selon la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, 2005	176
3.11 D	Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité	159	3.21 A	Absences en raison de vacances et jours fériés selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, 2005	177
3.12 A	Heures hebdomadaires habituelles selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005	160			
3.12 B	Répartition de l'horaire de travail habituel selon les secteurs de l'industrie des services, 2005	162	Chapitre 4 Mouvements de main-d'œuvre		
3.13 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, ensemble des employés, 2005	169	4.1 A	Cessations d'emploi volontaires et involontaires	184
3.14 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, ensemble des employés, 2005	170	4.2 A	Cessations d'emploi selon le sexe	184
3.15 A	Durée du travail réelle hebdomadaire selon l'industrie et les secteurs d'activité, ensemble des employés, 2005	171	4.3 A	Cessations d'emploi selon le groupe d'âge, 1997 et 2005	185
			4.4 A	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 1997	186
			4.4 B	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 2005	186
			4.5 A	Raisons des cessations d'emploi volontaires, Femmes, 2005	187

4.5 B	Raisons des cessations d'emploi volontaires, Hommes, 2005	187
4.6 A	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 15-24 ans, 2005	188
4.6 B	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 25-44 ans, 2005	188
4.6 C	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 45-54 ans, 2005	189
4.6 D	Raisons des cessations d'emploi volontaires, 55 ans et plus, 2005	189
4.7 A	Durée moyenne de l'emploi selon le sexe	193
4.8 A	Durée moyenne de l'emploi selon le groupe d'âge, 2005	193
4.9 A	Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études	194
4.10 A	Durée moyenne de l'emploi selon le régime de travail	194
4.11 A	Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi	195
4.12 A	Durée moyenne de l'emploi selon le niveau de compétence	195
4.13 A	Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale	196
4.14 A	Durée moyenne de l'emploi selon la taille de l'établissement	196
4.15 A	Durée moyenne de l'emploi selon le secteur d'appartenance	197
4.16 A	Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2005	197
4.17 A	Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 2005	198
4.18 A	Âge moyen de la prise de la retraite selon le sexe	200
4.19 A	Âge moyen de la prise de la retraite selon le secteur d'appartenance	200

Chapitre 5 Arrêt de travail

5.1 A	Conflits de travail	208
5.1 B	Conflits de compétence québécoise, secteurs privé et secteur public	208
5.1 C	Conflits selon leur nature et part des grèves dans l'ensemble des conflits	208

5.2 A	Travailleurs touchés et ampleur moyenne des conflits	209
5.2 C	Proportion de travailleurs touchés par un conflit de compétence québécoise	209
5.2 B	Travailleurs touchés, ensemble, secteur privé et secteur public	209
5.3 A	Jours-personnes non travaillés et durée moyenne des conflits	210
5.3 C	Jours-personnes non travaillés selon la nature du conflit et part des jours-personnes non travaillés dans le cadre d'une grève par rapport à l'ensemble	210
5.3 B	Jours-personnes non travaillés, ensemble, secteur privé et secteur public	210
5.4 A	Nombre d'employés et ratio du temps non travaillé	211

Chapitre 6 Santé et la sécurité du travail

6.1 B	Répartition des dossiers d'accident de travail selon le sexe, 1997 et 2005	221
6.1 A	Répartition des dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le sexe, 1997 et 2005	221
6.1 C	Répartition des dossiers de maladie professionnelle selon le sexe, 1997 et 2005	221
6.2 A	Répartition des dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le groupe d'âge	222
6.3 A	Taux de lésion professionnelle selon le sexe	223
6.4 A	Décès selon le groupe d'âge, 1997-2005	224
6.5 A	Décès inscrits et acceptés et ratio « décès/100 000 travailleurs couverts »	225
6.5 B	Répartition des décès inscrits et acceptés selon le type d'événement	225
6.6 A	Réclamations acceptées dans le cadre du programme « Pour une maternité sans danger » et nombre moyen de jours d'indemnisation	226

L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* a pour objectif de présenter un portrait détaillé de l'état du marché du travail ainsi que des conditions et de la dynamique du travail au Québec, à raison de deux numéros par année. Le premier volume portait sur une analyse historique de ces éléments. Ce deuxième volume est consacré principalement à une analyse conjoncturelle. La présentation de celui-ci est différente par rapport au précédent volume; davantage de tableaux et figures y sont présentés et l'analyse est plus succincte. Les volumes suivants offriront la mise à jour annuelle des indicateurs présentés dans ce volume selon la même forme, et de nouveaux éléments d'analyse pourraient, à l'occasion, être introduits.

Tandis que le premier numéro de ce deuxième volume, publié en juin 2006, a été consacré aux indicateurs du marché du travail, le présent document aborde les éléments relatifs aux conditions et à la dynamique du travail. Il comprend six chapitres. Le premier traite du contenu de l'*Annuaire*. On y présente la structure, la méthodologie, la précision des données et le niveau d'analyse. Les chapitres suivants portent sur l'analyse des données, couvrant en général la période 1997 à 2005. Les analyses sont présentées d'une part, pour l'ensemble des travailleurs et, d'autre part, selon différentes caractéristiques des personnes (sexe, âge et niveau d'éducation), de l'emploi (niveau de compétence, régime de travail, statut de l'emploi et durée de l'emploi) ainsi que de l'employeur (couverture syndicale, taille de l'établissement, secteur d'appartenance, industrie et secteur d'activité).

Le chapitre 2 dresse le portrait de la rémunération des employés au Québec. Il y est question de la rémunération horaire, hebdomadaire et annuelle ainsi que de celle des employés au taux du salaire minimum. Le chapitre 3 présente l'évolution de la durée du travail selon les différentes ventilations, prenant en considération les absences et le temps supplémentaire pour l'analyse de la durée réelle du travail. Les divers horaires de travail (court, normal et long) y sont également analysés.

Le chapitre 4 présente un portrait des mouvements de main-d'œuvre au Québec. On y fait état, notamment, des cessations d'emploi, de la durée moyenne de l'emploi et de l'âge moyen de prise de la retraite. Les conflits de travail ainsi que le nombre de travailleurs (employés) touchés et de jours-personnes non travaillés sont exposés au chapitre 5. Enfin, le chapitre 6 est consacré au thème de la santé et de la sécurité du travail. On y analyse, entre autres, le nombre de lésions professionnelles et de décès ainsi que les taux de lésion professionnelle.

Pour les chapitres 2 à 4, les données présentées portent presque uniquement sur l'ensemble des employés, excluant ainsi les travailleurs autonomes. Deux sections constituent toutefois des exceptions en incluant les travailleurs autonomes, soit celle portant sur la rémunération annuelle (section 2.3) et celle portant sur l'âge moyen de la prise de la retraite (section 4.3).

1.1 Structure de l'Annuaire

Le tableau 1.1 présente la structure de l'Annuaire québécois des statistiques du travail. Cet annuaire est composé de 8 thèmes comprenant 30 indicateurs. Les trois premiers thèmes portent sur les principaux indicateurs du marché du travail, alors que les thèmes 4 à 8 abordent plus spécifiquement les conditions et la dynamique du travail. D'autres thèmes ou indicateurs pourraient se rajouter ultérieurement.

Le premier thème a trait à la population en âge de travailler, soit celle de 15 ans et plus. Dans ce thème, les indicateurs couvrent la population active et la population inactive. Le deuxième thème traite spécifiquement de l'emploi selon diverses caractéristiques. Le troisième est consacré au phénomène du chômage, c'est-à-dire des personnes qui sont activement à la recherche d'un emploi.

Le quatrième thème est consacré à l'étude de la rémunération, alors que le cinquième concerne la durée du travail. La rémunération est analysée selon trois niveaux (horaire, hebdomadaire et annuelle), tandis que la durée du travail porte sur le temps habituellement et réellement travaillé. Le sixième thème traite des mouvements de main-d'œuvre. Il est question ici des mouvements d'entrée et de sortie du marché du travail, qu'ils soient volontaires ou involontaires. Le septième thème porte sur les conflits de travail et leur impact pour ce qui est des travailleurs touchés et du temps non travaillé. Enfin, le dernier thème concerne la santé et la sécurité du travail. Il s'agit d'indicateurs clés sur les lésions professionnelles et sur le programme « Pour une maternité sans danger ».

1.1 Structure de l'Annuaire québécois des statistiques du travail

Principaux indicateurs du marché du travail – N° 1

Thème 1 — Population en âge de travailler¹

- Population en âge de travailler
- Population active
- Taux d'activité
- Population inactive

Thème 2 — Emploi

- Emploi
- Taux d'emploi
- Cumul d'emplois

Thème 3 — Chômage

- Chômeurs
- Durée du chômage
- Activités antérieures des chômeurs
- Taux de chômage

Principaux indicateurs des conditions et de la dynamique du travail – N° 2

Thème 4 — Rémunération

- Rémunération horaire
- Rémunération hebdomadaire
- Rémunération annuelle
- Rémunération au taux du salaire minimum

Thème 5 — Durée du travail

- Heures hebdomadaires habituelles
- Horaire de travail habituel (court/normal/long)
- Durée du travail réelle

Thème 6 — Mouvements de main-d'œuvre

- Cessations d'emploi
- Raisons des cessations d'emploi
- Durée moyenne de l'emploi
- Âge moyen de la prise de la retraite

Thème 7 — Arrêts de travail

- Conflits de travail
- Travailleurs touchés
- Jours-personnes non travaillés
- Ratio du temps non travaillé

Thème 8 — Santé et sécurité du travail

- Dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés
- Taux de lésion professionnelle
- Dossiers de décès inscrits et acceptés
- Dossiers du programme « Pour une maternité sans danger »

1. Selon Statistique Canada, la population en âge de travailler exclut les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées et les pensionnaires d'établissements.

Le tableau 1.2 qui suit présente le détail des 12 variables d'analyse retenues dans le numéro 2 de l'Annuaire québécois des statistiques du travail. Celles-ci sont regroupées selon les caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail. Les diverses variables de ces trois regroupements sont tour à tour abordées dans l'analyse. Les définitions se retrouvent dans le glossaire qui figure à la fin de ce document.

La période couverte dans l'analyse porte généralement sur les années 1997 à 2005. Ce volume est consacré à l'analyse des données les plus récentes, tout en faisant ressortir les tendances qui se dégagent sur l'ensemble de la période. La comparaison de la situation en 1997 par rapport à 2005 est régulièrement effectuée.

1.2 Liste des variables d'analyse selon les trois catégories retenues

Caractéristiques de l'employé

Sexe

Hommes
Femmes

Groupe d'âge

15-24 ans
25-44 ans
45-54 ans
55 ans et plus

Niveau d'études

Sans diplôme d'études secondaires
Diplôme d'études secondaires
Études postsecondaires
Diplôme universitaire

Caractéristiques de l'emploi

Régime de travail

Temps plein
Temps partiel

Statut de l'emploi

Permanent
Temporaire

Niveau de compétence

Gestion
Professionnel
Technique
Intermédiaire
Élémentaire

Durée de l'emploi

Moins de 12 mois
Entre 1 et 3 ans
Entre 4 et 9 ans
Entre 10 et 19 ans
20 ans et plus

Caractéristiques du milieu de travail

Couverture syndicale²

Syndiqué
Non-syndiqué

Taille de l'établissement

Moins de 20 employés
Entre 20 et 99 employés
Entre 100 et 500 employés
Plus de 500 employés

Secteur d'appartenance

Public
Privé

Industrie

Industrie des biens
Industrie des services

Secteur d'activité

Primaire
Services publics
Construction
Fabrication
Commerce
Transport et entreposage
Finance, assurances, immobilier et location
Services professionnels, scientifiques et techniques
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien
Services d'enseignement
Soins de santé et assistance sociale
Information, culture et loisirs
Autres services
Administrations publiques

2. Lorsque l'analyse est faite selon la couverture syndicale, les employés syndiqués sont ceux qui sont couverts par une convention collective, peu importe qu'ils soient membres ou non d'un syndicat.

1.2 Précision des données et niveau d'analyse

L'analyse effectuée dans l'Annuaire québécois des statistiques du travail pour les chapitres 2 à 4 utilise des données pondérées, ce qui rend possible l'inférence à la population visée. La pondération consiste à attribuer à chaque répondant un poids qui correspond au nombre d'individus qu'il représente dans la population.

L'Enquête sur la population active¹ (EPA), d'où sont tirées les données des chapitres 2 à 4, est une enquête basée sur un échantillon sélectionné aléatoirement. Ainsi, ces données sont des estimations et non des valeurs exactes. Elles sont entachées d'erreurs dites d'échantillonnage, car seulement une partie de la population visée a fait l'objet de l'enquête.

Le coefficient de variation (CV) permet de mesurer la précision relative d'une estimation. Exprimé en pourcentage, on l'obtient en divisant l'erreur-type de l'estimation par l'estimation elle-même. Parce qu'elles sont suffisamment précises, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 % sont présentées sans commentaire; celles dont le CV est plus grand que 15 % mais inférieur ou égal à 25 % sont marquées d'un astérisque (*) pour montrer que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (**) pour signaler leur faible précision et indiquer qu'elles doivent être utilisées avec circonspection : elles ne sont en effet fournies qu'à titre indicatif (voir tableau 1.3). Le calcul des CV a été effectué pour la majorité des estimations présentées dans les tableaux des chapitres 2 à 4².

Des tests de différence ont également été effectués afin de constater si les écarts présentés étaient significatifs. Ces tests consistaient à déterminer s'il y avait un chevauchement des intervalles de confiance de deux années ou de deux sous-populations³ (caractéristiques) concernées dans la différence. Les intervalles de confiance ont été calculés à un niveau de signification de 90 %. Ainsi, cela signifie que la probabilité de se tromper en constatant une différence alors que cela n'est pas le cas est d'au plus 10 %. Une croix (†) est jointe aux résultats dans les tableaux des chapitres 2 à 4 si le test indique que la différence calculée n'est pas significative à ce seuil. Les tests de différence ont été effectués tant lorsque les écarts (ou les variations) sont exprimés avec la même unité que les estimations (en \$ ou en heures par exemple) que lorsqu'ils sont présentés en pourcentage.

L'effet de plan est une autre mesure de précision. Il renseigne sur la perte ou le gain de précision associé à une estimation attribuable au plan de sondage complexe de l'EPA par rapport à la précision qui aurait été obtenue si l'on avait tiré un échantillon aléatoire simple de même taille. Le fichier de micro-données publiques de l'EPA n'offre pas la possibilité d'estimer correctement cet effet de plan. Cependant, le fait que les données utilisées soient sur une base annuelle nous a permis d'en faire une évaluation approximative. Une des caractéristiques de l'EPA est que chaque répondant demeure six mois dans l'enquête. En d'autres termes, 1/6 de l'échantillon total est renouvelé chaque mois. Ainsi, un répondant peut répondre jusqu'à un maximum de six fois durant l'année. Nous avons estimé qu'en moyenne, un répondant demeurerait dans l'échantillon pour une période de 4,2 mois. Donc, l'effet de plan a été fixé à 4,2, ce qui signifie qu'un échantillon constitué de 4 200 répondants dans le présent contexte a la même précision que celle obtenue avec un échantillon de 1 000 répondants tiré d'un plan de sondage aléatoire simple ($4\,200 \div 4,2$).

1. Le lecteur intéressé trouvera plus de détails dans le document portant sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, n° 71-256-XPB au catalogue.
2. Dans le chapitre 2, aucun CV n'a été calculé dans les tableaux 2.91 et 2.92 portant sur la rémunération annuelle et dans le tableau 2.93 portant sur le taux horaire du salaire minimum. Au chapitre 4, aucun CV n'a été calculé dans les tableaux 4.18 et 4.19 portant sur l'âge moyen de la prise de la retraite.
3. Les tests de différence ont été effectués sur les variations portant sur l'ensemble de la période, soit de 1997 à 2005, et sur les écarts présentés entre deux sous-populations (exemple : écart de la rémunération horaire entre les hommes et les femmes). Aucun test de différence n'a été fait sur les variations annuelles et dans les tableaux mentionnés à la note précédente, soit ceux qui n'ont pas fait l'objet de traitements pour les calculs de CV.

1.3 Mesures de précision des données et seuils de décision

Mesure de précision	Seuil de décision	Cote	Interprétation
Coefficient de variation	$CV \leq 15 \%$	Aucun signe	Bonne précision; usage sans réserve
	$15 \% < CV \leq 25 \%$	*	Précision passable; utiliser avec prudence
	$CV > 25 \%$	**	Faible précision; utiliser avec circonspection
Test de différence	Probabilité (différence = 0) $\leq 1 \%$	Aucun signe	Différence significative
	Probabilité (différence = 0) $> 1 \%$	(+)	Différence non significative

Cet effet de plan demeure conservateur, en ce sens qu'on suppose que la corrélation intra-individu est égale à 1; autrement dit, on fait l'hypothèse ici que l'information que nous donne un répondant un mois donné va être exactement la même le mois suivant. L'effet de plan fixé à 4,2 a été incorporé dans tous les calculs des mesures de précision, tant pour l'obtention des CV qu'en ce qui concerne les tests de différence (proportions ou moyennes).

2.1 La rémunération horaire¹

2.1.1 Rémunération horaire selon certaines caractéristiques

Rémunération horaire selon le sexe (tableau 2.1)

Pour l'ensemble des employés, la rémunération horaire passe de 17,99 \$ en 2004 à 18,43 \$ en 2005. Cette croissance est observée autant chez les hommes (de 19,31 \$ à 19,79 \$) que chez les femmes (de 16,60 \$ à 17,02 \$). De 1997 à 2005, la hausse de la rémunération horaire nominale est de 20,3 %; en termes réels, l'augmentation de pouvoir d'achat est de 2,2 %. Sur la période, la rémunération horaire augmente davantage chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, la croissance nominale s'établit à 22,1 % chez les femmes, résultant en un gain de pouvoir d'achat² de 3,7 % tandis que chez les hommes, les résultats sont respectivement de 19,6 % et de 1,5 %.

La position salariale³ des femmes augmente légèrement entre 1997 et 2005. En effet, bien que celle-ci soit toujours inférieure à 100 %, elle passe de 91,0 % en 1997 à 92,3 % en 2005. Les hommes, quant à eux, affichent une légère baisse, leur position passant de 108,0 % à 107,4 %. L'écart de salaire entre les hommes et les femmes persiste sur la période. Cet écart a crû entre 1997 et 2001 pour fluctuer par la suite. Il se situe à 2,77 \$ en 2005.

Rémunération horaire selon le groupe d'âge (tableau 2.2)

En 2005, les employés âgés de 45 à 54 ans et de 55 ans et plus présentent les plus fortes croissances nominales (en \$) de la rémunération horaire par rapport à 2004; celles-ci sont d'environ 0,60 \$. Chez les jeunes, l'augmentation (en %) est également élevée (+ 2,7 %). Sur l'ensemble de

la période, les personnes âgées de 15 à 24 ans montrent la plus forte hausse nominale et réelle, soit de 22,5 % et de 4,0 % respectivement. Le groupe des 25-44 ans enregistre également une forte croissance (+ 21,3 %), menant à un gain de pouvoir d'achat de 3,0 %. Les deux autres groupes affichent des hausses plus faibles (+19,5 % chez les 55 ans et plus et + 18,0 % chez les 45-54 ans et ainsi des gains de pouvoir d'achat inférieur (respectivement de + 1,5 % et + 0,2 %) aux gains des autres groupes.

Les jeunes augmentent légèrement leur position salariale sur la période. Par contre, ils sont les seuls à présenter une position inférieure à 100 %. Celle-ci passe de 57,8 % en 1997 à 58,9 % en 2005. Les autres groupes d'âge affichent tous des niveaux supérieurs à 100 %, que ce soit en 1997 ou en 2005. Ce sont les 45-54 ans qui connaissent la plus forte baisse sur la période, leur position passant de 117,8 % à 115,5 %.

Rémunération horaire selon le niveau d'études (tableau 2.3)

En 2005, une augmentation d'un peu plus de 2 % est observée pour la rémunération horaire de tous les niveaux d'études, à l'exception du niveau « diplôme universitaire » où une stagnation est notée (0,0 %). Entre 1997 et 2005, c'est toutefois le contraire qui est constaté : les deux niveaux d'études les plus élevés, soit « études postsecondaires » (+ 18,2 %) et « diplôme universitaire » (+ 18,2 %), affichent les croissances nominales les plus fortes mais leurs gains de pouvoir d'achat demeurent très faibles (+ 0,4 %). Pour leur part, les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires enregistrent une croissance nominale pour ainsi dire équivalente à l'inflation puisque leur pouvoir d'achat stagne (- 0,2 %). Quant aux employés qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires, c'est la croissance la plus faible en matière de rémunération horaire qui est observée (+ 14,9 %); ils subissent donc une perte de pouvoir d'achat de 2,4 %.

Seuls les diplômés universitaires présentent une position salariale nettement supérieure à 100 %.

1. La rémunération horaire est calculée pour l'ensemble des employés; excluant donc les travailleurs autonomes.

2. Le taux d'inflation sur l'ensemble de la période est de 17,8 %.

3. La position salariale est le ratio de la rémunération horaire moyenne d'un groupe par rapport à la rémunération horaire de l'ensemble des employés, exprimé en pourcentage.

Par contre, leur position diminue sur la période, passant de 141,3 % en 1997 à 138,9 % en 2005. Les positions pour les trois autres niveaux d'études diminuent également sur la période. Les personnes les moins scolarisées affichent le plus faible ratio et elles enregistrent aussi la plus forte baisse, de 1997 à 2005; ce ratio passe de 77,3 % à 73,9 %. Les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires et les personnes du niveau d'études postsecondaires montrent également des positions salariales inférieures à la moyenne. En 2005, ces dernières s'établissent respectivement à 87,3 % et 95,3 %.

Rémunération horaire selon le régime de travail (tableau 2.4)

En 2005, la rémunération horaire pour les employés à temps plein a crû de 2,4 %, croissance plus faible que celle de 2004 (+ 3,9 %). Pour les employés à temps partiel, la hausse en 2005 est de 2,2 % comparativement à un recul en 2004 (- 0,7 %). De 1997 à 2005, la croissance annuelle fluctue beaucoup chez les employés à temps partiel (variant entre - 2,5 % et + 6,1 %) tandis qu'elle est plus stable chez ceux à temps plein (variant entre + 1,5 % et + 3,9 %). Sur l'ensemble de la période, la rémunération horaire nominale de l'emploi à temps plein s'est accrue de 22,0 %, croissance deux fois plus élevée que celle de l'emploi à temps partiel (+ 10,8 %). Les employés à temps plein bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat de 3,6 % alors que ceux à temps partiel enregistrent une perte de 5,9 %.

La position salariale des employés à temps plein augmente sur la période, passant de 104,2 % en 1997 à 105,7 % en 2005. Pour les employés à temps partiel, une forte baisse est notée; leur position passe de 80,7 % à 74,3 %. L'écart en matière de rémunération horaire entre les employés à temps plein et ceux à temps partiel s'accroît sur la période. Celui-ci était de 3,61 \$ en 1997 et s'établit à 5,79 \$ en 2005.

Rémunération horaire selon le statut de l'emploi (tableau 2.5)

En 2005, la rémunération horaire a crû de 2,5 % dans l'emploi permanent et de 3,3 % dans l'emploi temporaire. De 1997 à 2005, toutefois, la croissance annuelle de la rémunération a fluctué beaucoup plus dans l'emploi temporaire (de - 1,4 % à + 6,0 %) que dans l'emploi permanent (de + 1,5 % à + 3,3 %). Par contre, sur l'ensemble de la période, la croissance nominale et réelle est relativement la même dans les deux groupes. La croissance nominale est de 20,5 % pour l'emploi permanent et de 20,9 % pour l'emploi temporaire. Les gains de pouvoir d'achat se situent à 2,3 % et 2,6 % respectivement.

La position salariale des employés selon les deux statuts de l'emploi est restée relativement stable de 1997 à 2005. En 2005, la position des employés permanents atteint 102,6 % comparativement à 84,4 % chez les employés temporaires. L'écart qui sépare la rémunération des employés permanents de celle des employés temporaires s'est accentué entre 1997 et 2000 pour fléchir les deux années suivantes et enfin croître de nouveau légèrement par la suite. En 2005, l'écart salarial se fixe à 3,36 \$, soit davantage qu'en 1997 (2,83 \$).

Rémunération horaire selon le niveau de compétence (tableau 2.6)

En 2005, la rémunération horaire augmente plus faiblement qu'en 2004 pour les quatre niveaux de compétence les plus élevés, les hausses variant entre 1,2 % et 1,6 %. Par contre, le niveau élémentaire présente une croissance plus forte en 2005 (+ 3,5 %) qu'en 2004 (+ 1,4 %). Sur la période, la croissance nominale de la rémunération horaire est forte chez les gestionnaires (+ 42,1 %) et l'est un peu moins chez les professionnels (+ 21,2 %). Ces deux groupes profitent d'un gain de pouvoir d'achat de 20,6 % et de 2,9 % respectivement. Les niveaux technique et élémentaire affichent pour leur part des augmentations d'environ 15 %; entraînant une perte de pouvoir d'achat de 1,5 % dans le premier cas, et une perte de 2,3 %, dans le second. Le niveau de compétence intermédiaire enregistre,

pour sa part, une croissance nominale de 19,1 % et, en terme réel, de 1,0 %.

La situation concernant les positions salariales reflète bien celle observée sur le plan des croissances de la rémunération sur la période. En effet, les deux niveaux de compétence les plus élevés enregistrent des hausses, en particulier le groupe des gestionnaires qui affiche toujours la position dominante : celle-ci passe de 135,1 % en 1997 à 159,5 % en 2005. Des baisses de la position salariale sont notées pour les trois autres niveaux. Le niveau élémentaire demeure en 2005 celui qui présente la plus faible position salariale (64,9 %).

Rémunération horaire selon la durée de l'emploi (tableau 2.7)

En 2005, la plus importante hausse de la rémunération horaire se retrouve chez les employés dont la durée de l'emploi se situe entre 10 et 19 ans (+ 4,0 %). Dans les autres tranches de durée de l'emploi, l'augmentation salariale varie de 1,0 % (moins de 12 mois) à 2,2 % (entre 4 et 9 ans). De 1997 à 2005, les croissances nominales les plus importantes sont observées dans les tranches « entre 1 et 3 ans » (+ 27,3 %) et « entre 4 et 9 ans » (+ 24,9 %). Les gains de pouvoir d'achat dans ces cas atteignent 8,1 % et 6,0 % respectivement. Pour les employés dont la durée de l'emploi est de 20 ans et plus, la croissance nominale de leur rémunération horaire (+ 14,2 %) est plus faible que la croissance de l'inflation sur la période, ce qui entraîne une perte de pouvoir d'achat de 3,0 %.

En ce qui a trait aux positions salariales, plus la durée de l'emploi est grande, plus la position est élevée. Par contre, les employés des deux tranches supérieures affichent des baisses de leur position salariale entre 1997 et 2005. La catégorie « moins de 12 mois » enregistre également une baisse. Pour leur part, les deux tranches qui ont connu les plus fortes croissances de leur rémunération horaire, connaissent aussi une hausse de leur position salariale. Cette dernière, pour la durée de l'emploi « entre 1 et 3 ans », passe de 82,5 % en 1997 à 87,3 % en 2005.

Rémunération horaire selon la couverture syndicale (tableau 2.8)

En 2005, la croissance nominale de la rémunération horaire des employés non syndiqués (+ 2,7 %) est supérieure à celle des employés syndiqués (+ 1,9 %). Cette situation s'observe également sur l'ensemble de la période, la croissance nominale étant de 25,1 % et de 15,9 % respectivement. Les employés non syndiqués ont bénéficié d'un gain de pouvoir d'achat de 6,2 % tandis que leurs homologues syndiqués ont subi une perte de 1,6 %. La position salariale des employés syndiqués est plus élevée que celle des non-syndiqués. Par contre, elle diminue entre 1997 et 2005, passant de 116,8 % à 112,5 %. Chez les non-syndiqués, la position salariale est inférieure à 100 %; en revanche, elle augmente sur la période en passant de 88,1 % à 91,6 %. L'écart entre la rémunération horaire des employés syndiqués et celle des non-syndiqués se rétrécit sur la période, même si quelques fluctuations surviennent au cours des années, pour passer de 4,41 \$ en 1997 à 3,86 \$ en 2005.

Rémunération horaire selon la taille de l'établissement (tableau 2.9)

La rémunération horaire est plus élevée dans les plus grands établissements que dans les plus petits. En effet, peu importe l'année, les établissements de plus de 500 employés affichent la plus forte rémunération (24,08 \$ en 2005) tandis que ceux de moins de 20 employés (14,82 \$) enregistrent la rémunération horaire la plus faible. En 2005, la croissance nominale de la rémunération horaire a varié entre 1,2 % (moins de 20 employés) et 2,4 % (entre 20 et 99 employés). Sur la période, les établissements de moins de 20 employés présentent la plus forte croissance nominale (+ 22,7 %) et le gain de pouvoir d'achat le plus élevé (+ 4,1 %). De plus, il n'y a que ce groupe qui enregistre une hausse de sa position salariale, celle-ci passant de 78,9 % en 1997 à 80,4 % en 2005. Cette position salariale demeure toutefois la plus faible.

Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance (tableau 2.10)

En 2005, la rémunération horaire croît plus fortement dans le secteur privé (+ 2,7 %) que dans le secteur public (+ 1,3 %). La même situation est observée sur la période, soit une croissance nominale plus élevée dans le secteur privé (+ 21,5 %) que dans le secteur public (+ 18,1 %). Les gains de pouvoir d'achat sont de 3,2 % et 0,3 % respectivement.

La position salariale des employés du secteur public diminue sur la période, passant de 128,5 % en 1997 à 126,2 % en 2005. Dans le secteur privé, la position augmente faiblement sur la période : elle passe de 90,6 % à 91,5 %. L'écart entre la rémunération horaire des employés du secteur public et celle des employés dans le secteur privé devient un peu plus prononcé sur la période. Il passe de 5,81 \$ en 1997 à 6,54 \$ en 2004 pour diminuer légèrement par la suite et se fixer à 6,39 \$ en 2005.

Rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 2.11)

La rémunération horaire de l'industrie des biens a augmenté de 1,6 % en 2005 pour se fixer à 19,06 \$, une croissance beaucoup plus faible que celle observée en 2004 (+ 4,5 %). Parmi les secteurs d'activité de cette industrie, le secteur des services publics affiche la plus forte hausse de la rémunération horaire (+ 4,0 %), tandis que le secteur de la construction enregistre une stagnation (- 0,1 %). Sur la période, l'industrie des biens montre une croissance nominale de 22,8 % de sa rémunération horaire; le gain de pouvoir d'achat se chiffre à 4,5 %. Le secteur des services publics et celui de la fabrication connaissent les plus fortes hausses, autant nominales que réelles, de leur rémunération horaire. Le secteur de la construction connaît pour sa part la plus faible augmentation, enregistrant ainsi une perte de pouvoir d'achat de 2,4 %.

La position salariale de l'industrie des biens augmente faiblement sur la période, passant

de 101,3 % en 1997 à 103,4 % en 2005. En 2005, tous les secteurs de cette industrie, sauf le secteur primaire, affichent des positions salariales supérieures à 100 %. Le secteur des services publics se démarque : sa position est nettement supérieure et celle-ci a en outre augmenté sur la période, allant de 149,9 % en 1997 à 158,5 % en 2005. La rémunération horaire de ce secteur se chiffre à 29,21 \$ en 2005, soit le taux le plus élevé de tous les secteurs de l'industrie des biens.

Rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 2.12)

En 2005, l'industrie des services présente une croissance de 2,8 % de sa rémunération horaire; celle-ci se fixe à 18,22 \$. Un seul secteur de cette industrie a connu un recul de sa rémunération en 2005, soit celui des services d'enseignement (- 1,9 %). Le secteur des autres services affiche, quant à lui, le plus fort gain (+ 5,9 %) pour cette année-là. De 1997 à 2005, l'industrie des services enregistre une croissance de 19,5 %, soit un gain de pouvoir d'achat de 1,4 %. Sur la période, trois secteurs connaissent des pertes de pouvoir d'achat. Il s'agit du secteur des services d'enseignement (- 3,4 %), de celui des soins de santé et de l'assistance sociale (- 1,4 %) et du secteur des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (- 1,4 %). Les gains de pouvoir d'achat les plus élevés sont notés dans le secteur des autres services (+ 8,4 %) et dans celui des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 7,7 %).

En 2005, le secteur de l'administration publique (131,0 %) et le secteur des services d'enseignement (131,1 %) enregistrent les plus fortes positions salariales dans l'industrie des services. Dans le premier secteur, la position a augmenté sur la période et dans le second, elle a diminué; la rémunération horaire s'élève à 24,14 \$ et 24,16 \$ respectivement. La plus faible position salariale se retrouve dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (60,2 % en 2005), avec une rémunération horaire de 11,10 \$.

2.1.2 Rémunération horaire selon le sexe et certaines caractéristiques (tableaux 2.13 à 2.23)

Dans cette section, nous avons calculé le ratio de la rémunération horaire des femmes sur celle des hommes pour chacune des caractéristiques étudiées. Ce ratio permet d'observer la situation comparative des femmes par rapport aux hommes. L'analyse tient compte également de l'évolution de la rémunération horaire nominale des hommes et des femmes entre 1997 et 2005.

De manière générale, peu importe les caractéristiques étudiées, la croissance nominale de la rémunération horaire chez les femmes est plus élevée ou équivalente à celle des hommes sur la période. Il existe cependant quelques exceptions, soit les diplômés universitaires, les professionnels et les employés du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale et de celui du commerce. Le ratio de la rémunération horaire des femmes sur celle des hommes augmente donc sur la période sauf pour les quatre groupes mentionnés précédemment où la croissance est plus forte chez les hommes. Le ratio dans le secteur des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien est celui ayant obtenu la plus forte croissance; celui-ci passe de 87,0 % à 96,9 %. Pour l'ensemble des employés, le ratio est de 86,0 % en 2005 comparativement à 84,2 % en 1997.

Plusieurs groupes affichent des ratios supérieurs à 90 % en 2005. Il s'agit des 15-24 ans (93,3 %), des employés à temps partiel (109,5 %), de ceux ayant un emploi temporaire (95,1 %), des employés syndiqués (95,1 %), de ceux travaillant dans le secteur des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (96,9 %), dans le secteur des services d'enseignement (93,0 %), dans celui des soins de santé et de l'assistance sociale (91,5 %) ainsi que dans celui de l'hébergement et des services de restauration (90,5 %).

Les ratios du salaire des femmes sur celui des hommes les plus faibles se concentrent dans l'industrie des biens. En effet, trois des cinq groupes

présentant les plus faibles ratios (moins que 77 %) en 2005 se retrouvent dans cette industrie. Il s'agit du secteur de la construction (72,0 %), de celui de la fabrication (76,2 %) et du secteur primaire (76,8 %). Dans l'industrie des services, le ratio le plus faible est observé dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (74,7 %). Le groupe « sans diplôme d'études secondaires » affiche également un ratio (75,7 %) inférieur à 77 %.

2.1.3 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et certaines caractéristiques (tableaux 2.24 à 2.31)

Dans cette section, nous avons calculé le ratio de la rémunération horaire dans le secteur public sur celle dans le secteur privé pour chacune des caractéristiques étudiées. L'analyse se concentre sur la croissance nominale de la rémunération horaire entre 1997 et 2005 et sur ce ratio.

Entre 1997 et 2005, le secteur privé (+ 21,5 %) bénéficie d'une croissance de sa rémunération plus élevée que le secteur public (+ 18,1%). Cette situation est également observée selon la grande majorité des caractéristiques analysées. Certains groupes affichent des hausses de leur rémunération plus fortes dans le secteur public que dans le secteur privé. Il s'agit, notamment, des personnes âgées entre 15 et 24 ans, de celles ne détenant pas de diplôme d'études secondaires, des employés temporaires, de ceux occupant un poste de niveau élémentaire et de ceux dont la durée de l'emploi est de moins de 12 mois. Les groupes qui présentent des hausses plus élevées dans le secteur public que dans le secteur privé voient leur ratio augmenter. C'est particulièrement le cas des employés temporaires (de 141,7 % en 1997 à 150,3 % en 2005) et des personnes âgées de 15 à 24 ans (de 125,3 % à 130,8 %). La majorité des autres groupes le voit diminuer. Cette situation est également observée pour l'ensemble des employés, le ratio passant de 141,9 % en 1997 à 137,9 % en 2005.

Les trois ratios les plus élevés en 2005 sont observés chez les employés travaillant à temps partiel

(177,9 %), chez ceux ayant un emploi temporaire (150,3 %) et chez les employés travaillant dans un établissement qui compte entre 20 et 99 employés (144,4 %). Les trois ratios les plus faibles sont notés chez les employés travaillant dans un établissement de plus de 500 employés (100,3 %), chez les professionnels (103,8 %) et chez les diplômés universitaires (117,3 %).

2.1.4 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et certaines caractéristiques (tableaux 2.32 à 2.38)

Dans cette section, nous avons calculé le ratio de la rémunération horaire des employés syndiqués sur celle des employés non syndiqués pour chacune des caractéristiques étudiées. L'analyse se concentre sur la croissance nominale de la rémunération horaire de 1997 à 2005 et sur ce ratio.

De 1997 à 2005, les employés non syndiqués (+ 25,1 %) profitent d'une hausse de leur rémunération horaire plus élevée que celle des employés syndiqués (+ 15,9 %). Cette situation se reflète dans la majorité des groupes analysés. Deux groupes affichent le contraire, soit une croissance plus forte chez les employés syndiqués que chez les non-syndiqués. Il s'agit des employés qui ont une durée de l'emploi de plus de 10 ans (donc les groupes ayant « entre 10 et 19 ans » et « 20 ans et plus »). Les ratios du salaire des syndiqués sur celui des non-syndiqués diminuent donc sur la période, sauf pour ces deux groupes d'employés. De fortes baisses du ratio sont parfois observées; c'est le cas notamment des employés travaillant à temps partiel (de 179,5 % en 1997 à 162,0 % en 2005) et des employés ayant une durée de l'emploi de moins de 12 mois (de 142,9 % à 128,4 %).

Deux ratios sont supérieurs à 140 % en 2005. Il s'agit des employés à temps partiel (162,0 %) et des employés temporaires (145,2 %). De l'autre côté, deux groupes présentent des ratios plus faibles que 100 % en 2005; il est question des employés travaillant dans un établissement qui compte entre 100 et 500 employés (98,5 %) et de ceux se retrouvant dans les établissements de plus de 500 employés (91,5 %).

2.1.5 Rémunération horaire selon l'industrie des biens et certaines caractéristiques (tableaux 2.39 à 2.45)

Dans cette section, nous avons calculé le ratio de la rémunération horaire des employés de l'industrie des biens sur celle des employés de l'industrie des services pour chacune des caractéristiques étudiées. L'analyse se concentre sur la croissance nominale de la rémunération horaire sur la période et sur ce ratio.

De 1997 à 2005, la croissance nominale de la rémunération horaire est plus élevée pour les employés de l'industrie des biens (+ 22,8 %) que pour ceux de l'industrie des services (+ 19,5 %). Cette situation est observée pour la plupart des groupes analysés; les employés âgés de 55 ans et plus, ceux dont le statut de l'emploi est temporaire, les gestionnaires, les employés dont la durée de l'emploi est de moins de 12 mois et ceux travaillant dans un établissement de moins de 20 employés font exception. Le ratio du salaire des employés de l'industrie des biens sur celui des employés de l'industrie des services augmente donc pour la majorité des groupes étudiés, à l'exception de ceux où la croissance de la rémunération horaire a été plus forte dans l'industrie des services que dans celle des biens. Des hausses importantes du ratio sont notées chez les professionnels et chez les employés travaillant dans des établissements qui comptent entre 20 et 99 employés ou entre 100 et 500 employés. Le ratio pour l'ensemble des employés est passé de 101,8 % à 104,6 % de 1997 à 2005.

Les deux ratios les plus élevés en 2005 sont observés chez les employés ne détenant pas de diplôme d'études secondaires (124,0 %) et chez ceux occupant un emploi de niveau élémentaire (129,4 %). Plusieurs groupes présentent un ratio inférieur à 100 % en 2005. Il s'agit des personnes âgées entre 45 et 54 ans (99,7 %), des employés à temps plein (99,1 %), de ceux à temps partiel (94,4 %), des employés dont la durée de l'emploi va de 10 à 19 ans (98,2 %) ou est de 20 ans et plus (96,7 %) ainsi que de ceux travaillant dans des établissements comptant de 100 à 500 employés (94,4 %).

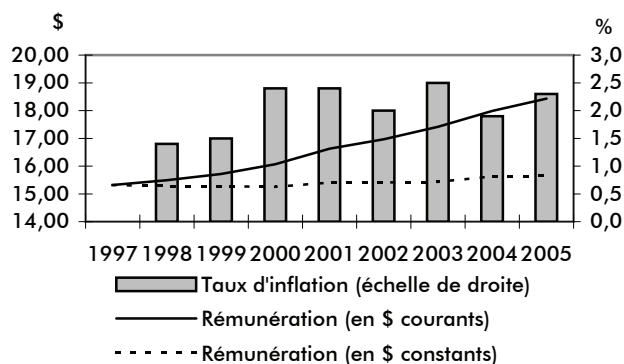
2.1 Rémunération horaire selon le sexe, Québec, 1997-2005

	Ensemble			Femmes			Hommes			Écart Hommes- Femmes
	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	
	\$	\$		%	\$		\$	%		
1997	15,32	...	...	13,94	...	...	16,55	...	...	2,61
1998	15,49	0,17	1,1	14,01	0,07	0,5	16,79	0,24	1,5	2,78
1999	15,72	0,23	1,5	14,21	0,20	1,4	17,05	0,26	1,5	2,84
2000	16,07	0,35	2,2	14,55	0,34	2,4	17,43	0,38	2,2	2,88
2001	16,63	0,56	3,5	15,07	0,52	3,6	18,06	0,63	3,6	2,99
2002	16,97	0,34	2,0	15,46	0,39	2,6	18,35	0,29	1,6	2,89
2003	17,42	0,45	2,7	15,93	0,47	3,0	18,82	0,47	2,6	2,89
2004	17,99	0,57	3,3	16,60	0,67	4,2	19,31	0,49	2,6	2,71
2005	18,43	0,44	2,4	17,02	0,42	2,5	19,79	0,48	2,5	2,77
Variation 1997-2005		3,11	20,3		3,08	22,1		3,24	19,6	

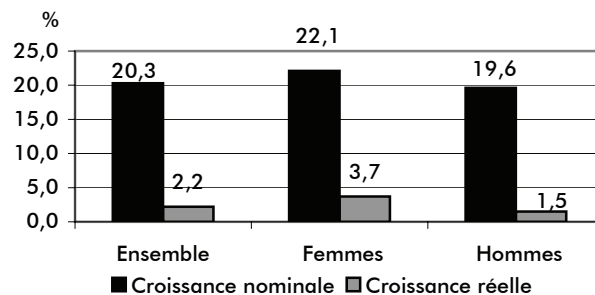
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

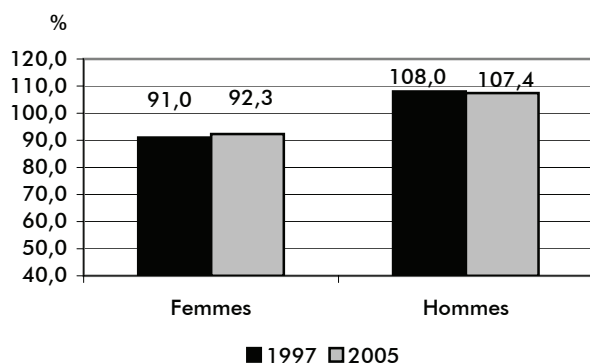
2.1 A Rémunération en dollars courants et constants et le taux d'inflation



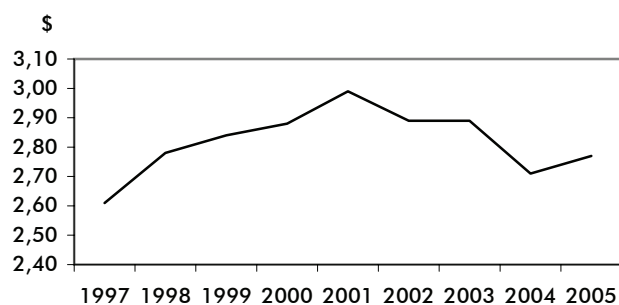
2.1 B Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le sexe



2.1 C Position salariale de la rémunération horaire des femmes et des hommes par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



2.1 D Écart de la rémunération horaire entre les hommes et les femmes



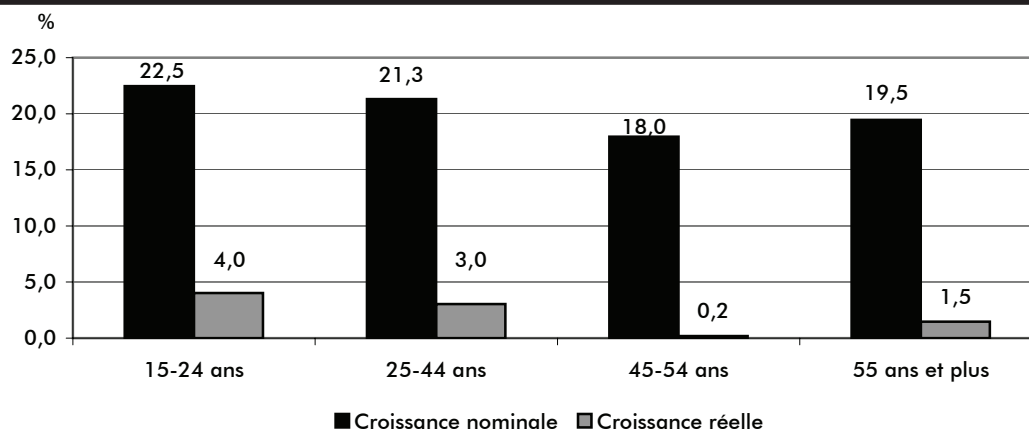
2.2 Rémunération horaire selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Ensemble			15-24 ans			25-44 ans			45-54 ans			55 ans et plus		
	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
1997	15,32	...	...	8,86	...	...	15,86	...	...	18,05	...	...	16,60	...	...
1998	15,49	0,17	1,1	9,08	0,22	2,5	16,00	0,14	0,9	18,29	0,24	1,3	16,74	0,14	0,8
1999	15,72	0,23	1,5	9,30	0,22	2,4	16,29	0,29	1,8	18,58	0,29	1,6	17,19	0,45	2,7
2000	16,07	0,35	2,2	9,56	0,26	2,8	16,72	0,43	2,6	18,98	0,40	2,2	17,36	0,17	1,0
2001	16,63	0,56	3,5	9,94	0,38	4,0	17,43	0,71	4,2	19,31	0,33	1,7	18,02	0,66	3,8
2002	16,97	0,34	2,0	10,14	0,20	2,0	17,77	0,34	2,0	19,64	0,33	1,7	18,60	0,58	3,2
2003	17,42	0,45	2,7	10,43	0,29	2,9	18,29	0,52	2,9	20,16	0,52	2,6	18,73	0,13	0,7
2004	17,99	0,57	3,3	10,56	0,13	1,2	18,93	0,64	3,5	20,73	0,57	2,8	19,22	0,49	2,6
2005	18,43	0,44	2,4	10,85	0,29	2,7	19,24	0,31	1,6	21,29	0,56	2,7	19,83	0,61	3,2
Variation															
1997-2005		3,11	20,3		1,99	22,5		3,38	21,3		3,24	18,0		3,23	19,5

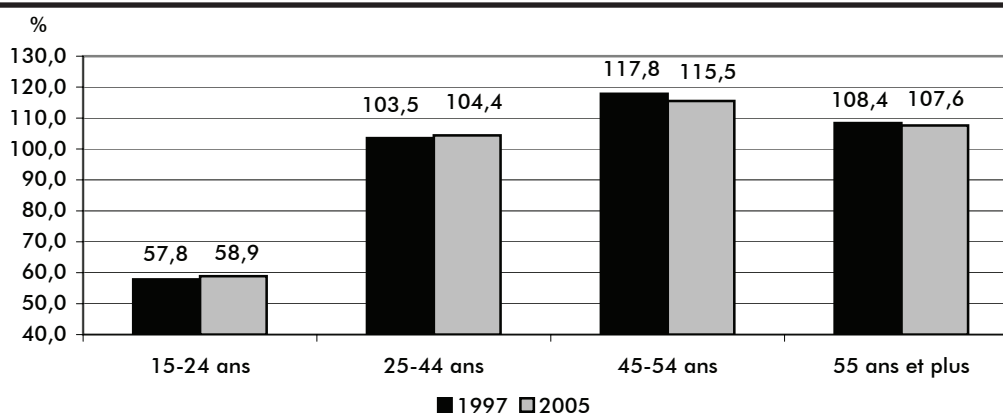
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.2 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le groupe d'âge



2.2 B Position salariale de la rémunération horaire selon le groupe d'âge par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



2.3 Rémunération horaire selon le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Sans diplôme d'études secondaires		Diplôme d'études secondaires		Études postsecondaires		Diplôme universitaire	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	15,32	...	11,85	...	13,70	...	14,86	...	21,65	...
1998	15,49	1,1	11,76	-0,8	13,74	0,3	14,93	0,5	22,19	2,5
1999	15,72	1,5	11,96	1,7	13,91	1,2	15,17	1,6	22,44	1,1
2000	16,07	2,2	12,21	2,1	14,45	3,9	15,45	1,8	22,88	2,0
2001	16,63	3,5	12,36	1,2	14,75	2,1	15,90	2,9	23,72	3,7
2002	16,97	2,0	12,61	2,0	14,88	0,9	16,27	2,3	24,56	3,5
2003	17,42	2,7	12,87	2,1	15,19	2,1	16,64	2,3	25,08	2,1
2004	17,99	3,3	13,25	3,0	15,77	3,8	17,15	3,1	25,59	2,0
2005	18,43	2,4	13,62	2,8	16,09	2,0	17,57	2,4	25,60	0,0

Variation

1997-2005

20,3

14,9

17,4

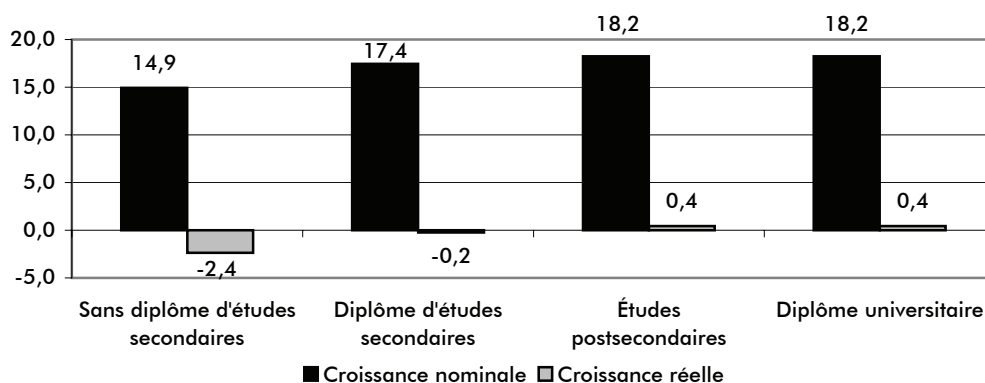
18,2

18,2

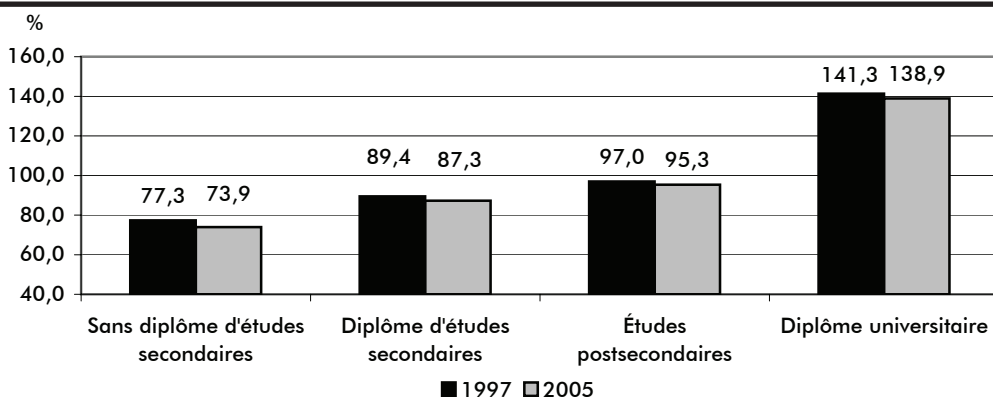
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.3 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le niveau d'études



2.3 B Position salariale de la rémunération horaire selon le niveau d'études par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



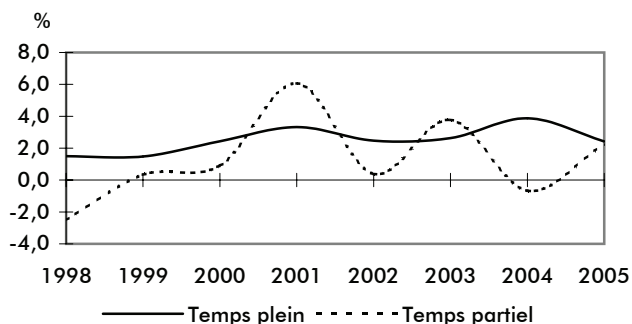
2.4 Rémunération horaire selon le régime de travail, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Temps plein		Temps partiel		Écart Temps plein- Temps partiel
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
1997	15,32	...	15,97	...	12,36	...	3,61
1998	15,49	1,1	16,21	1,5	12,05	-2,5	4,16
1999	15,72	1,5	16,45	1,5	12,09	0,3	4,36
2000	16,07	2,2	16,85	2,4	12,20	0,9	4,65
2001	16,63	3,5	17,41	3,3	12,94	6,1	4,47
2002	16,97	2,0	17,84	2,5	12,99	0,4	4,85
2003	17,42	2,7	18,31	2,6	13,48	3,8	4,83
2004	17,99	3,3	19,02	3,9	13,39	-0,7	5,63
2005	18,43	2,4	19,48	2,4	13,69	2,2	5,79
Variation 1997-2005		20,3		22,0		10,8	

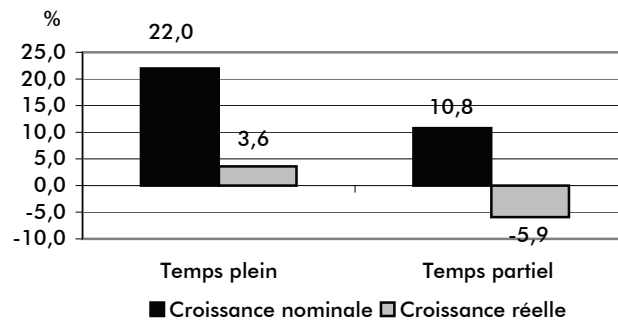
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

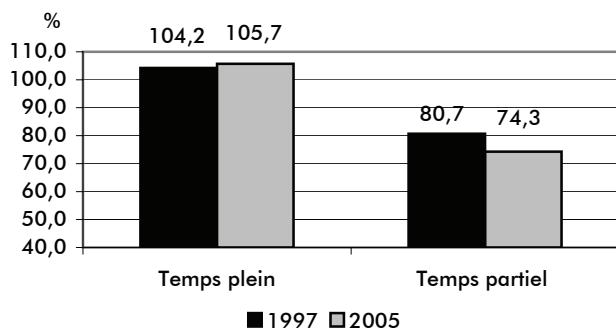
2.4 A Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le régime de travail



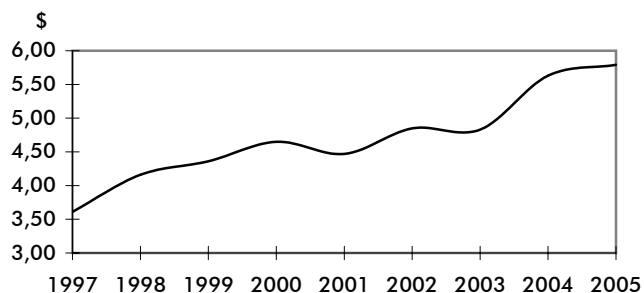
2.4 B Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le régime de travail



2.4 C Position salariale de la rémunération horaire selon le régime de travail par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



2.4 D Écart de la rémunération horaire entre le régime de travail à temps plein et celui à temps partiel



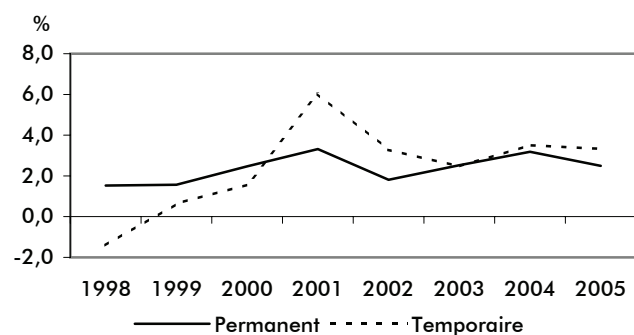
2.5 Rémunération horaire selon le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Permanent		Temporaire		Écart Permanent- Temporaire
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
1997	15,32	...	15,69	...	12,86	...	2,83
1998	15,49	1,1	15,93	1,5	12,68	-1,4	3,25
1999	15,72	1,5	16,18	1,6	12,76	0,6	3,42
2000	16,07	2,2	16,58	2,5	12,96	1,6	3,62
2001	16,63	3,5	17,13	3,3	13,74	6,0	3,39
2002	16,97	2,0	17,44	1,8	14,19	3,3	3,25
2003	17,42	2,7	17,88	2,5	14,54	2,5	3,34
2004	17,99	3,3	18,45	3,2	15,05	3,5	3,40
2005	18,43	2,4	18,91	2,5	15,55	3,3	3,36
Variation 1997-2005		20,3		20,5		20,9	

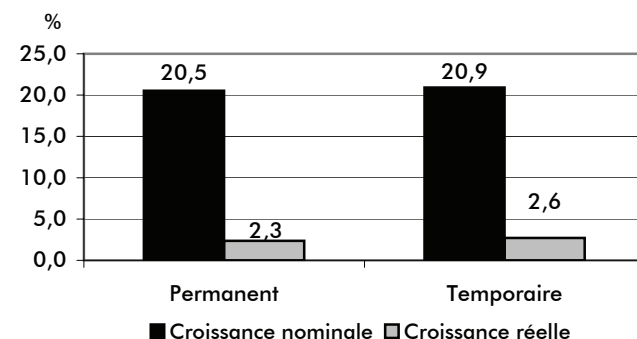
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

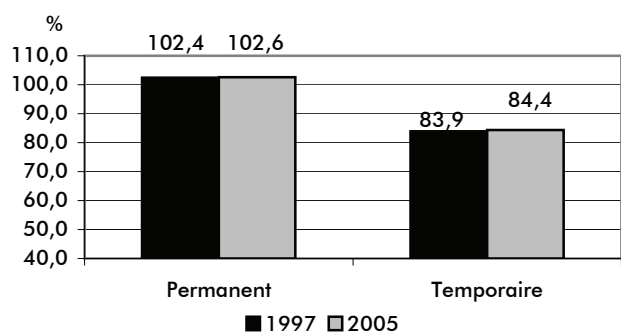
2.5 A Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi



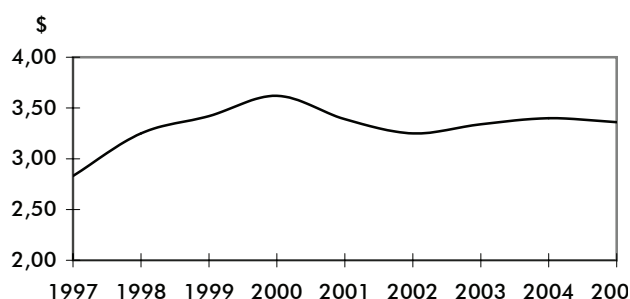
2.5 B Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le statut de l'emploi



2.5 C Position salariale de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



2.5 D Écart de la rémunération horaire entre l'emploi permanent et l'emploi temporaire



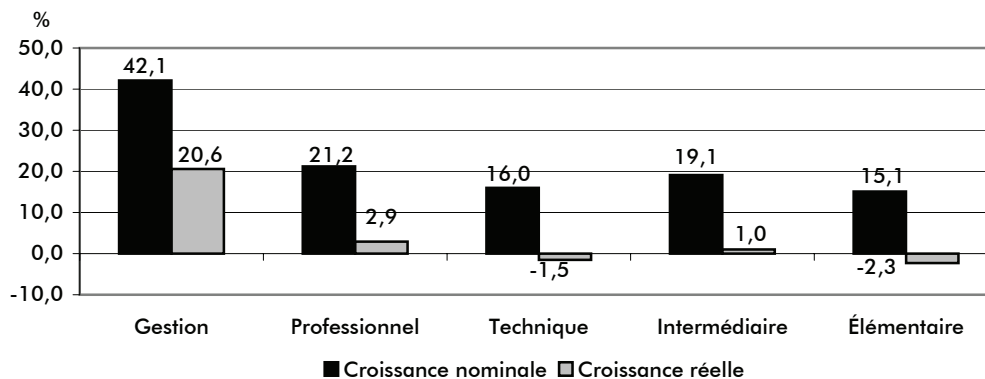
2.6 Rémunération horaire selon le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Gestion		Professionnel		Technique		Intermédiaire		Élémentaire	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	15,32	...	20,69	...	21,98	...	15,83	...	12,48	...	10,40	...
1998	15,49	1,1	20,97	1,4	22,18	0,9	15,90	0,4	12,74	2,1	10,32	-0,8
1999	15,72	1,5	22,38	6,7	22,99	3,7	16,08	1,1	12,69	-0,4	10,34	0,2
2000	16,07	2,2	23,20	3,7	23,56	2,5	16,34	1,6	13,24	4,3	10,39	0,5
2001	16,63	3,5	24,94	7,5	24,58	4,3	16,77	2,6	13,66	3,2	10,91	5,0
2002	16,97	2,0	26,22	5,1	25,12	2,2	17,25	2,9	13,85	1,4	10,93	0,2
2003	17,42	2,7	28,20	7,6	25,87	3,0	17,58	1,9	14,07	1,6	11,41	4,4
2004	17,99	3,3	29,04	3,0	26,67	3,1	18,07	2,8	14,67	4,3	11,57	1,4
2005	18,43	2,4	29,40	1,2	26,65	0,1	18,36	1,6	14,86	1,3	11,97	3,5
Variation 1997-2005		20,3		42,1		21,2		16,0		19,1		15,1

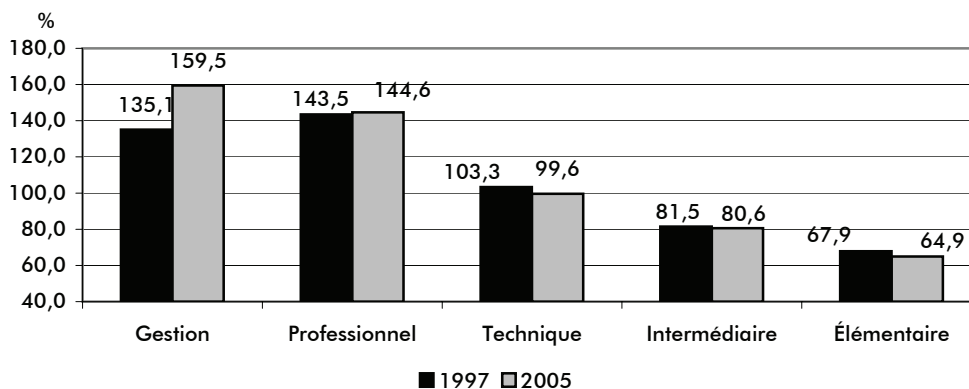
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.6 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le niveau de compétence



2.6 B Position salariale de la rémunération horaire selon le niveau de compétence par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



2.7 Rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Moins de 12 mois		Entre 1 et 3 ans		Entre 4 et 9 ans		Entre 10 et 19 ans		20 ans et plus	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	15,32	...	11,68	...	12,64	...	15,58	...	18,09	...	20,65	...
1998	15,49	1,1	11,86	1,5	13,31	5,3	15,82	1,5	18,00	-0,5	20,71	0,3
1999	15,72	1,5	11,92	0,5	13,65	2,6	16,02	1,3	18,49	2,7	21,11	1,9
2000	16,07	2,2	12,32	3,4	14,04	2,9	16,35	2,1	18,99	2,7	21,25	0,7
2001	16,63	3,5	12,83	4,1	14,57	3,8	17,30	5,8	19,45	2,4	21,56	1,5
2002	16,97	2,0	12,80	-0,2	15,27	4,8	17,47	1,0	19,78	1,7	22,09	2,5
2003	17,42	2,7	13,07	2,1	15,40	0,9	18,18	4,1	20,23	2,3	22,85	3,4
2004	17,99	3,3	13,65	4,4	15,84	2,9	19,04	4,7	20,85	3,1	23,25	1,8
2005	18,43	2,4	13,79	1,0	16,09	1,6	19,46	2,2	21,68	4,0	23,59	1,5

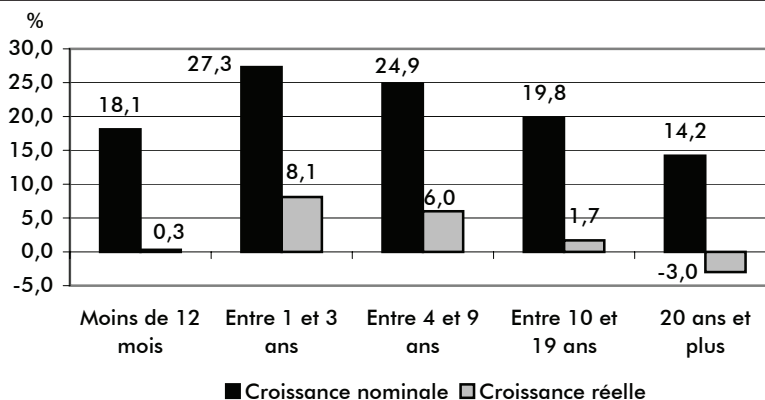
Variation

1997-2005	20,3	18,1	27,3	24,9	19,8	14,2
-----------	------	------	------	------	------	------

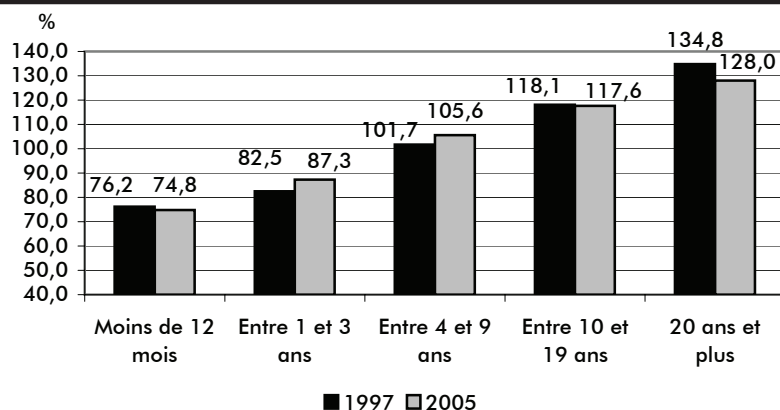
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.7 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon les tranches de durée de l'emploi



2.7 B Position salariale de la rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



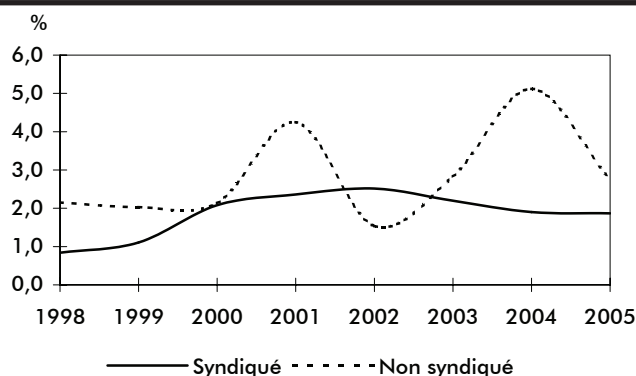
2.8 Rémunération horaire selon la couverture syndicale, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Syndiqué		Non syndiqué		Écart Syndiqué- Non syndiqué
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
1997	15,32	...	17,90	...	13,49	...	4,41
1998	15,49	1,1	18,05	0,8	13,78	2,1	4,27
1999	15,72	1,5	18,25	1,1	14,06	2,0	4,19
2000	16,07	2,2	18,63	2,1	14,36	2,1	4,27
2001	16,63	3,5	19,07	2,4	14,97	4,2	4,10
2002	16,97	2,0	19,55	2,5	15,20	1,5	4,35
2003	17,42	2,7	19,98	2,2	15,63	2,8	4,35
2004	17,99	3,3	20,36	1,9	16,43	5,1	3,93
2005	18,43	2,4	20,74	1,9	16,88	2,7	3,86
Variation 1997-2005		20,3		15,9		25,1	

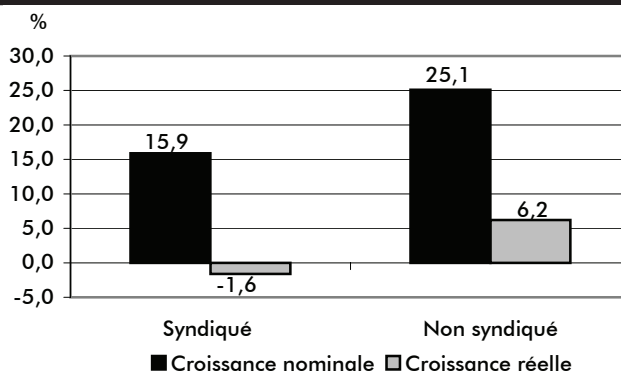
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

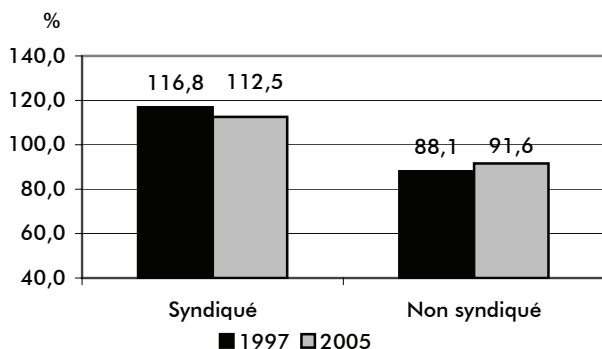
2.8 A Croissance annuelle de la rémunération horaire selon la couverture syndicale



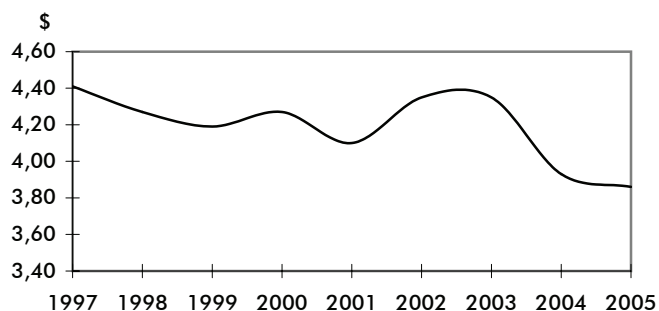
2.8 B Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon la couverture syndicale



2.8 C Position salariale de la rémunération horaire selon la couverture syndicale par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



2.8 D Écart de la rémunération horaire entre les employés syndiqués et non syndiqués



2.9 Rémunération horaire selon la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Moins de 20 employés		Entre 20 et 99 employés		Entre 100 et 500 employés		Plus de 500 employés	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	15,32	...	12,08	...	14,84	...	17,61	...	20,14	...
1998	15,49	1,1	12,30	1,8	15,13	2,0	17,79	1,0	20,25	0,5
1999	15,72	1,5	12,73	3,5	15,18	0,3	17,82	0,2	20,74	2,4
2000	16,07	2,2	13,07	2,7	15,64	3,0	18,28	2,6	20,61	-0,6
2001	16,63	3,5	13,45	2,9	16,10	2,9	18,68	2,2	21,52	4,4
2002	16,97	2,0	13,75	2,2	16,60	3,1	18,89	1,1	22,10	2,7
2003	17,42	2,7	14,18	3,1	16,77	1,0	19,54	3,4	22,66	2,5
2004	17,99	3,3	14,64	3,2	17,23	2,7	20,32	4,0	23,71	4,6
2005	18,43	2,4	14,82	1,2	17,64	2,4	20,73	2,0	24,08	1,6

Variation

1997-2005

20,3

22,7

18,9

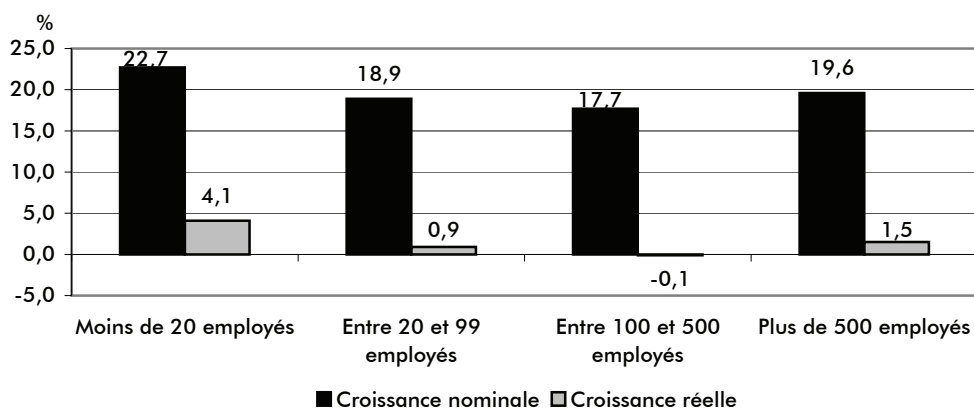
17,7

19,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.9 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon la taille de l'établissement



2.9 B Position salariale de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005



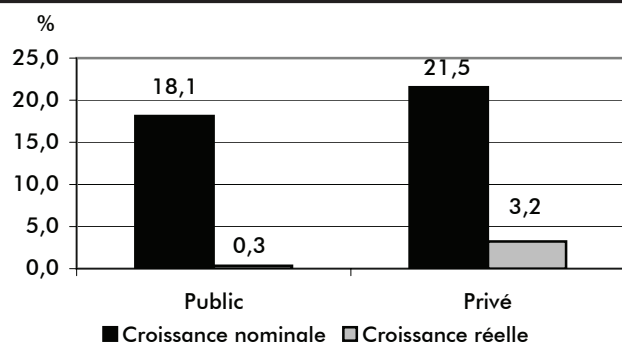
2.10 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Public		Privé		Écart Public-Privé
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
1997	15,32	...	19,69	...	13,88	...	5,81
1998	15,49	1,1	20,11	2,1	14,04	1,2	6,07
1999	15,72	1,5	20,46	1,7	14,27	1,6	6,19
2000	16,07	2,2	20,68	1,1	14,64	2,6	6,04
2001	16,63	3,5	21,33	3,1	15,13	3,3	6,20
2002	16,97	2,0	21,85	2,4	15,44	2,0	6,41
2003	17,42	2,7	22,39	2,5	15,85	2,7	6,54
2004	17,99	3,3	22,97	2,6	16,43	3,7	6,54
2005	18,43	2,4	23,26	1,3	16,87	2,7	6,39
Variation 1997-2005		20,3		18,1		21,5	

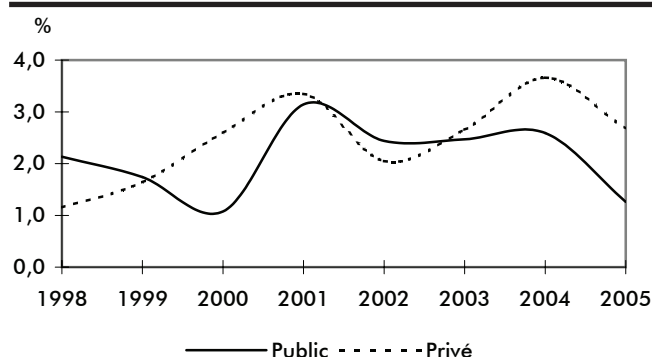
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

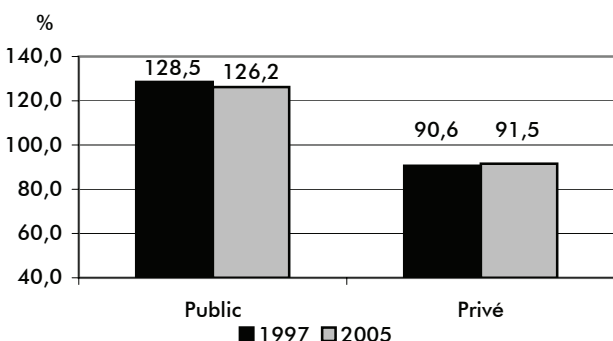
2.10 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon le secteur d'appartenance



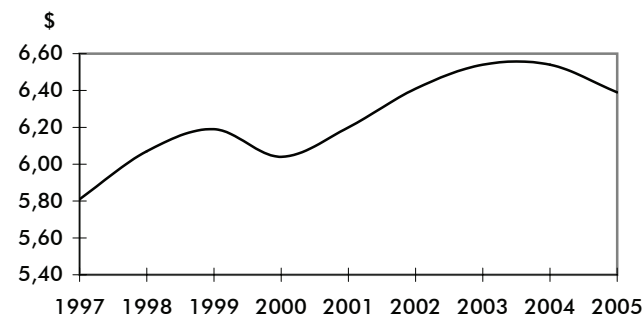
2.10 B Croissance annuelle de la rémunération horaire selon le secteur d'appartenance



2.10 C Position salariale de la rémunération horaire selon le secteur d'appartenance par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



2.10 D Écart de la rémunération horaire entre le secteur public et le secteur privé



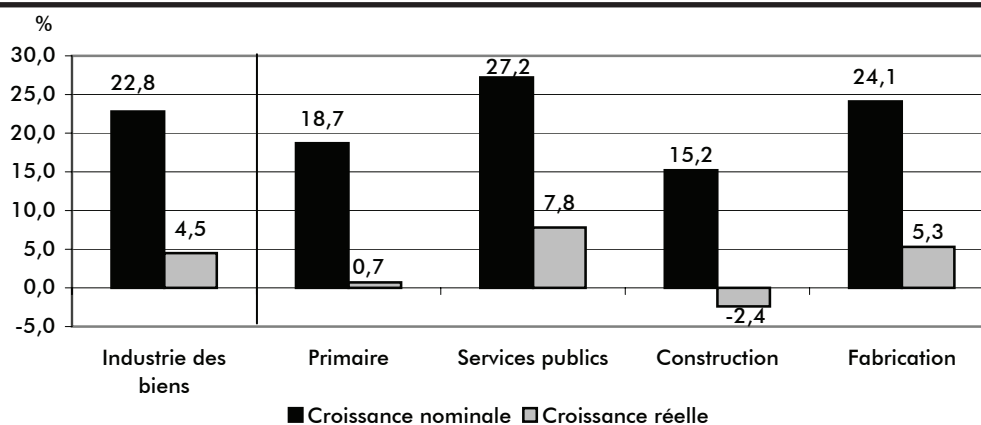
2.11 Rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Industrie des biens		Primaire		Services publics		Construction		Fabrication	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	15,32	...	15,52	...	13,83	...	22,97	...	16,99	...	15,04	...
1998	15,49	1,1	15,71	1,2	13,98	1,1	23,41	1,9	17,27	1,6	15,27	1,5
1999	15,72	1,5	15,82	0,7	14,36	2,7	23,58	0,7	17,46	1,1	15,37	0,7
2000	16,07	2,2	16,33	3,2	14,56	1,4	24,03	1,9	17,75	1,7	15,93	3,6
2001	16,63	3,5	16,91	3,6	14,62	0,4	25,59	6,5	18,31	3,2	16,46	3,3
2002	16,97	2,0	17,29	2,2	14,57	-0,3	26,05	1,8	19,35	5,7	16,75	1,8
2003	17,42	2,7	17,95	3,8	15,52	6,5	27,22	4,5	19,15	-1,0	17,46	4,2
2004	17,99	3,3	18,76	4,5	16,34	5,3	28,08	3,2	19,59	2,3	18,33	5,0
2005	18,43	2,4	19,06	1,6	16,41	0,4	29,21	4,0	19,58	-0,1	18,67	1,9
Variation 1997-2005		20,3		22,8		18,7		27,2		15,2		24,1

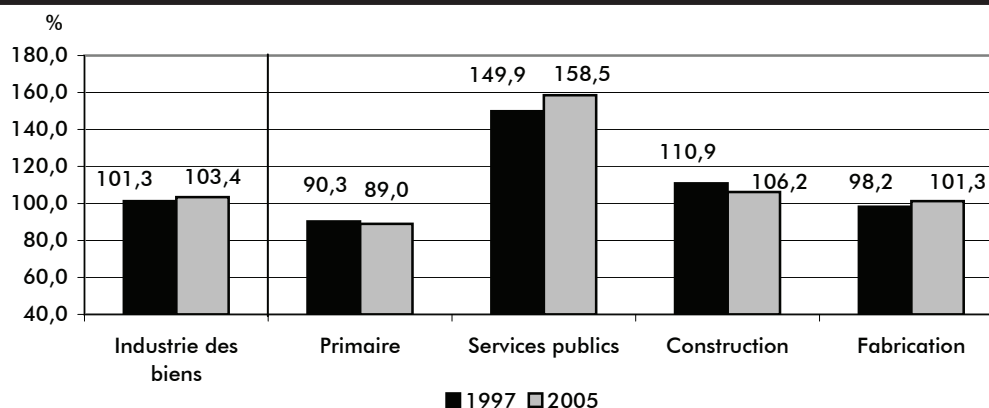
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.11 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité



2.11 B Position salariale de la rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



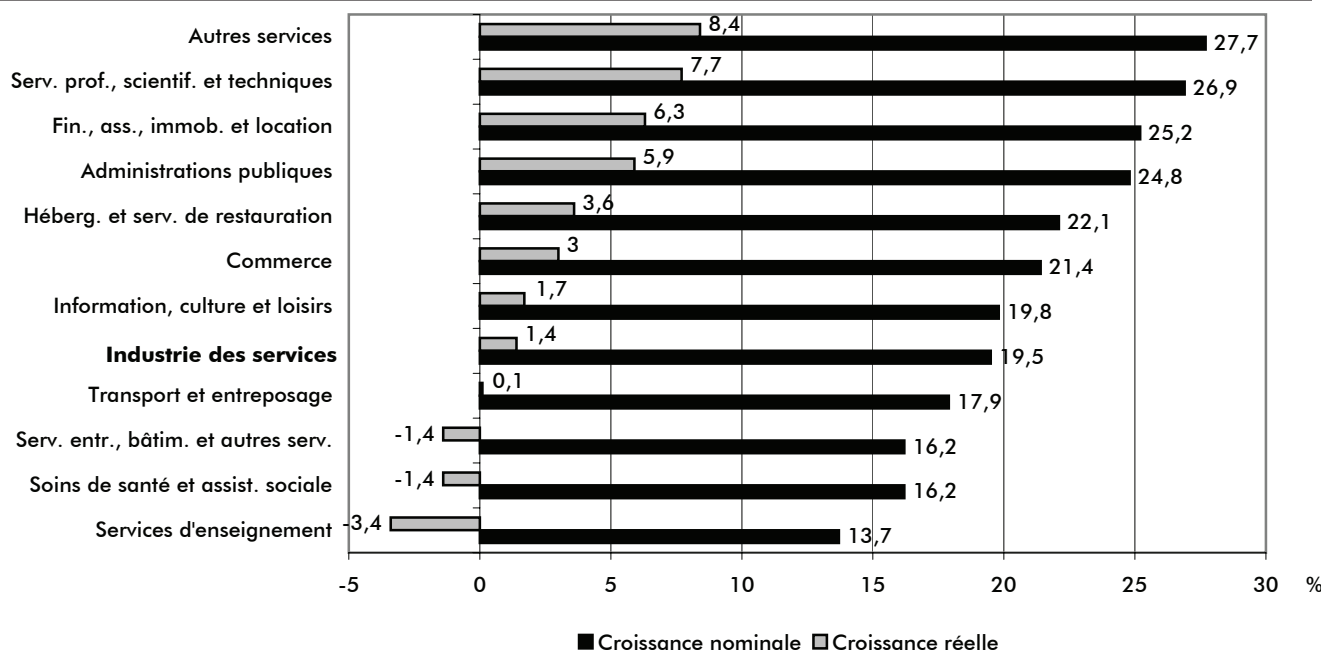
2.12 Rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Industrie des services		Commerce		Transport et entreposage		Fin., ass., immob. et location		Serv. prof., scientif. et techniques		Serv. entr., bâtim. et autres serv.	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	15,32	...	15,25	...	11,53	...	15,59	...	16,20	...	17,83	...	12,24	...
1998	15,49	1,1	15,40	1,0	11,79	2,3	15,77	1,2	16,60	2,5	17,42	-2,3	12,32	0,7
1999	15,72	1,5	15,68	1,8	12,11	2,7	15,73	-0,3	16,62	0,1	17,96	3,1	11,73	-4,8
2000	16,07	2,2	15,97	1,8	12,20	0,7	16,53	5,1	17,38	4,6	19,17	6,7	12,51	6,6
2001	16,63	3,5	16,54	3,6	12,53	2,7	16,98	2,7	17,82	2,5	20,52	7,0	12,87	2,9
2002	16,97	2,0	16,86	1,9	12,67	1,1	17,40	2,5	19,00	6,6	20,70	0,9	12,90	0,2
2003	17,42	2,7	17,24	2,3	12,96	2,3	17,85	2,6	18,45	-2,9	21,73	5,0	13,56	5,1
2004	17,99	3,3	17,73	2,8	13,42	3,5	18,21	2,0	19,69	6,7	22,33	2,8	14,16	4,4
2005	18,43	2,4	18,22	2,8	14,00	4,3	18,38	0,9	20,29	3,0	22,62	1,3	14,22	0,4
Variation 1997-2005		20,3		19,5		21,4		17,9		25,2		26,9		16,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

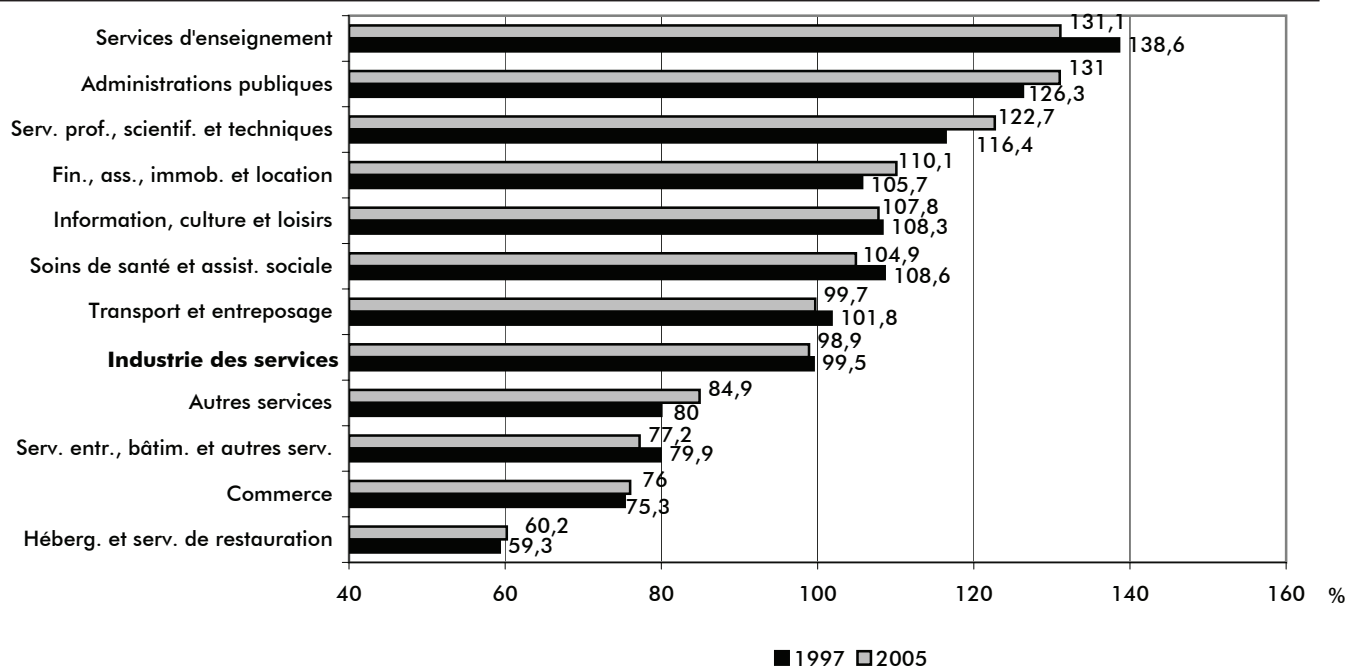
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.12 A Croissance nominale et réelle de la rémunération horaire de 1997 à 2005 selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité



Services d'enseignement		Soins de santé et assist. sociale		Information, culture et loisirs		Héberg. et serv. de restauration		Autres services		Administrations publiques		Variation 1997-2005
Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
21,24	...	16,64	...	16,59	...	9,09	...	12,26	...	19,35	...	1997
21,75	2,4	16,31	-2,0	16,68	0,5	9,19	1,1	12,48	1,8	20,03	3,5	1998
22,06	1,4	16,43	0,7	17,78	6,6	9,30	1,2	12,74	2,1	20,33	1,5	1999
22,19	0,6	16,76	2,0	17,39	-2,2	9,29	-0,1	13,50	6,0	20,91	2,9	2000
22,78	2,7	17,15	2,3	17,36	-0,2	9,75	5,0	14,14	4,7	21,83	4,4	2001
23,39	2,7	18,01	5,0	17,23	-0,7	9,99	2,5	13,64	-3,5	22,12	1,3	2002
23,67	1,2	18,14	0,7	18,55	7,7	10,52	5,3	14,26	4,5	23,27	5,2	2003
24,62	4,0	18,53	2,1	18,85	1,6	10,75	2,2	14,78	3,6	23,12	-0,6	2004
24,16	-1,9	19,33	4,3	19,87	5,4	11,10	3,3	15,65	5,9	24,14	4,4	2005
13,7		16,2		19,8		22,1		27,7		24,8		Variation 1997-2005

2.12 B Position salariale de la rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



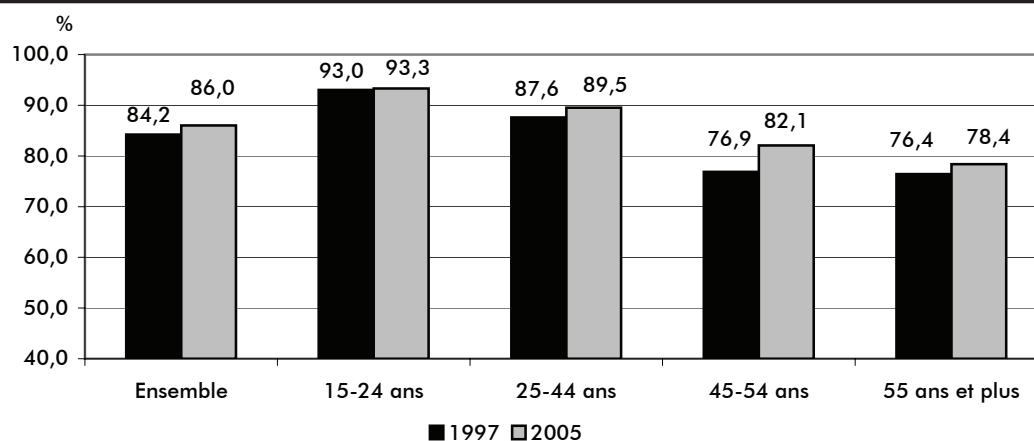
2.13 Rémunération horaire selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
1997	13,94	8,52	14,77	15,58	13,95	16,55	9,16	16,86	20,27	18,25
1998	14,01	8,82	14,74	15,92	13,93	16,79	9,33	17,13	20,43	18,57
1999	14,21	9,06	15,00	16,07	14,19	17,05	9,51	17,45	20,89	19,27
2000	14,55	9,11	15,37	16,50	14,79	17,43	9,96	17,93	21,36	19,18
2001	15,07	9,45	16,09	16,85	15,09	18,06	10,39	18,66	21,65	20,10
2002	15,46	9,70	16,55	17,25	15,70	18,35	10,55	18,87	21,97	20,72
2003	15,93	10,25	16,97	17,97	15,88	18,82	10,60	19,53	22,34	20,95
2004	16,60	10,19	17,74	18,82	16,66	19,31	10,93	20,04	22,65	21,29
2005	17,02	10,48	18,14	19,23	17,23	19,79	11,23	20,26	23,43	21,98
Variation 1997-2005 (%)	22,1	23,0	22,8	23,4	23,5	19,6	22,6	20,2	15,6	20,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.13 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005



2.14 Rémunération horaire selon le sexe et le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
1997	13,94	9,79	12,30	13,53	20,04	16,55	13,20	15,04	16,13	23,19
1998	14,01	9,75	12,27	13,63	20,16	16,79	13,08	15,22	16,15	24,04
1999	14,21	9,99	12,56	13,52	20,56	17,05	13,12	15,32	16,72	24,28
2000	14,55	10,03	12,74	13,85	21,07	17,43	13,55	16,11	16,95	24,77
2001	15,07	10,20	13,16	14,25	21,85	18,06	13,76	16,30	17,48	25,61
2002	15,46	10,56	13,17	14,70	22,80	18,35	13,90	16,57	17,79	26,33
2003	15,93	10,67	13,43	15,19	23,10	18,82	14,27	16,87	18,11	27,20
2004	16,60	10,91	14,40	15,78	23,84	19,31	14,84	17,16	18,50	27,44
2005	17,02	11,36	14,61	16,14	23,58	19,79	15,01	17,56	19,02	27,86
Variation 1997-2005 (%)	22,1	16,0	18,8	19,3	17,7	19,6	13,7	16,8	17,9	20,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

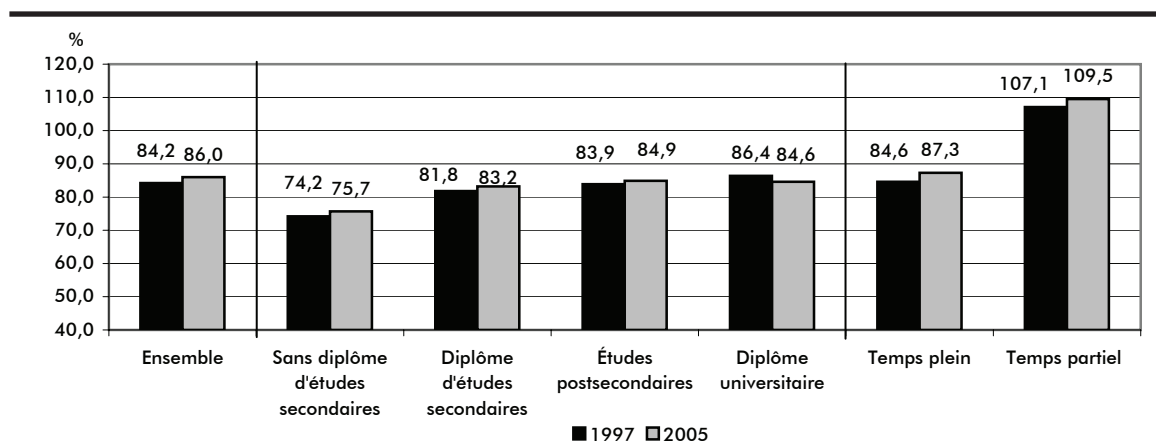
2.15 Rémunération horaire selon le sexe et le régime de travail, Québec, 1997-2005

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
1997	13,94	14,44	12,60	16,55	17,07	11,76
1998	14,01	14,60	12,33	16,79	17,38	11,40
1999	14,21	14,82	12,38	17,05	17,65	11,40
2000	14,55	15,20	12,54	17,43	18,09	11,41
2001	15,07	15,70	13,18	18,06	18,71	12,43
2002	15,46	16,20	13,38	18,35	19,07	12,10
2003	15,93	16,73	13,72	18,82	19,54	12,93
2004	16,60	17,60	13,74	19,31	20,13	12,59
2005	17,02	18,02	14,07	19,79	20,64	12,85
Variation 1997-2005 (%)	22,1	24,8	11,7	19,6	20,9	9,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.14 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005



2.16 Rémunération horaire selon le sexe et le statut d'emploi, Québec, 1997-2005

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
1997	13,94	14,19	12,42	16,55	17,00	13,31
1998	14,01	14,33	12,19	16,79	17,30	13,21
1999	14,21	14,53	12,33	17,05	17,61	13,19
2000	14,55	14,93	12,42	17,43	18,01	13,53
2001	15,07	15,44	13,13	18,06	18,62	14,41
2002	15,46	15,80	13,62	18,35	18,91	14,78
2003	15,93	16,27	13,98	18,82	19,35	15,14
2004	16,60	16,95	14,56	19,31	19,84	15,59
2005	17,02	17,35	15,18	19,79	20,37	15,96
Variation 1997-2005 (%)	22,1	22,3	22,2	19,6	19,8	19,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

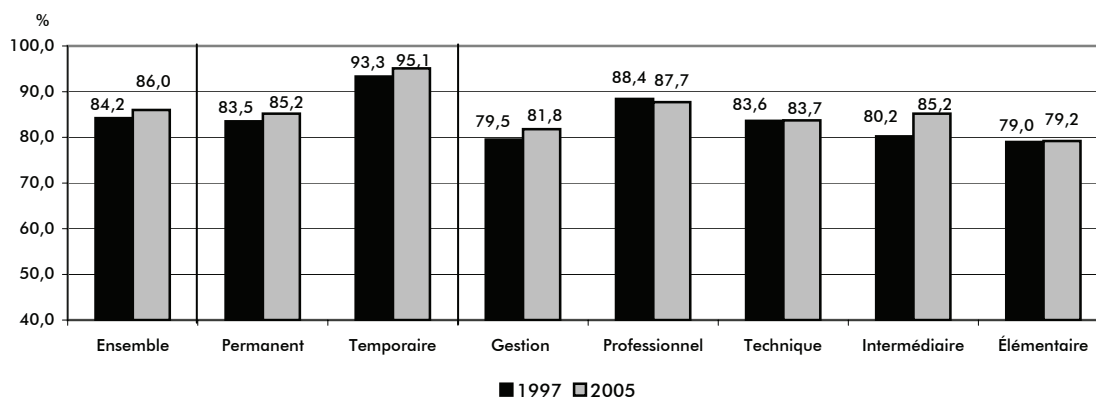
2.17 Rémunération horaire selon le sexe et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Femmes						Hommes					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
1997	13,94	17,95	20,73	14,28	11,09	9,03	16,55	22,59	23,45	17,09	13,83	11,43
1998	14,01	17,94	20,58	14,28	11,35	8,94	16,79	22,84	24,09	17,21	14,05	11,42
1999	14,21	18,80	21,52	14,32	11,39	9,01	17,05	24,54	24,79	17,42	13,96	11,42
2000	14,55	19,51	22,35	14,61	11,80	8,97	17,43	25,48	25,06	17,69	14,63	11,60
2001	15,07	21,66	23,09	14,96	12,19	9,45	18,06	26,89	26,47	18,18	15,11	12,19
2002	15,46	23,11	23,80	15,45	12,62	9,48	18,35	27,79	26,75	18,71	15,09	12,17
2003	15,93	25,05	24,51	15,74	12,72	9,89	18,82	30,19	27,71	19,01	15,49	12,68
2004	16,60	26,03	25,18	16,40	13,38	10,12	19,31	31,19	28,67	19,41	16,05	12,77
2005	17,02	25,93	25,16	16,58	13,73	10,43	19,79	31,71	28,70	19,80	16,11	13,17
Variation 1997-2005 (%)	22,1	44,5	21,4	16,1	23,8	15,5	19,6	40,4	22,4	15,9	16,5	15,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.16 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005



2.18 Rémunération horaire selon le sexe et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Femmes						Hommes					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
1997	13,94	10,50	11,55	14,45	16,71	18,77	16,55	12,63	13,70	16,77	19,37	21,82
1998	14,01	10,83	11,96	14,59	16,38	18,68	16,79	12,75	14,52	17,03	19,65	21,98
1999	14,21	11,00	12,45	14,59	16,89	18,90	17,05	12,77	14,78	17,32	19,95	22,62
2000	14,55	11,14	12,82	14,76	17,40	19,32	17,43	13,40	15,14	17,80	20,59	22,59
2001	15,07	11,63	13,35	15,52	18,01	19,43	18,06	13,91	15,74	18,97	20,96	22,96
2002	15,46	11,72	13,91	16,13	18,32	19,89	18,35	13,79	16,59	18,71	21,18	23,68
2003	15,93	12,01	13,95	16,93	18,72	21,03	18,82	14,05	16,87	19,39	21,70	24,16
2004	16,60	12,68	14,62	17,34	19,59	21,71	19,31	14,54	17,09	20,64	22,15	24,40
2005	17,02	12,61	14,84	18,00	20,17	21,89	19,79	14,82	17,41	20,93	23,17	25,02
Variation 1997-2005 (%)	22,1	20,1	28,5	24,6	20,7	16,6	19,6	17,3	27,1	24,8	19,6	14,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

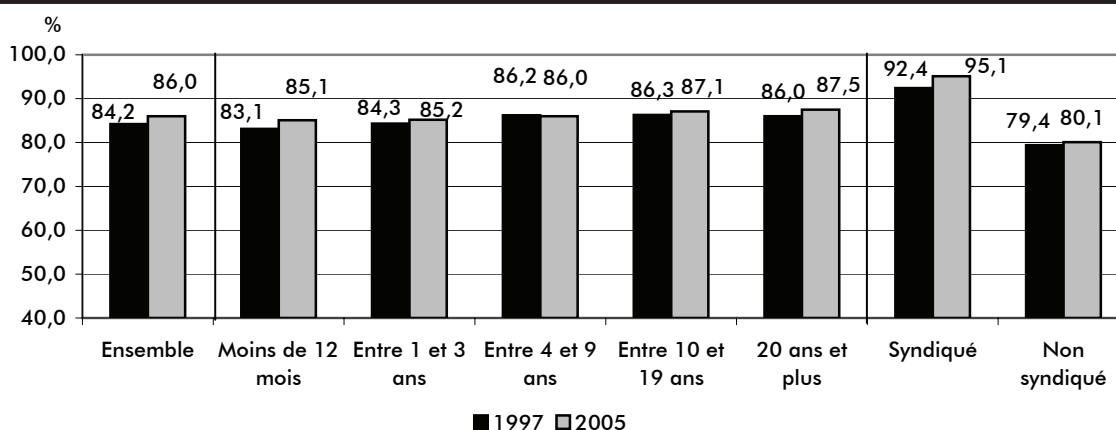
2.19 Rémunération horaire selon le sexe et la couverture syndicale, Québec, 1997-2005

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué
	\$					
1997	13,94	17,12	11,91	16,55	18,53	15,00
1998	14,01	17,27	12,06	16,79	18,67	15,43
1999	14,21	17,33	12,33	17,05	18,98	15,69
2000	14,55	17,77	12,62	17,43	19,31	16,05
2001	15,07	18,17	13,08	18,06	19,82	16,78
2002	15,46	18,85	13,33	18,35	20,14	17,02
2003	15,93	19,13	13,88	18,82	20,71	17,39
2004	16,60	19,69	14,68	19,31	20,94	18,17
2005	17,02	20,20	15,01	19,79	21,23	18,75
Variation 1997-2005 (%)	22,1	18,0	26,0	19,6	14,6	25,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.18 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 1997 et 2005



2.20 Rémunération horaire selon le sexe et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
1997	13,94	11,03	13,83	16,07	18,55	16,55	13,20	15,68	18,83	21,42
1998	14,01	11,22	13,97	16,13	18,65	16,79	13,48	16,09	19,05	21,53
1999	14,21	11,44	14,17	16,15	18,76	17,05	14,09	16,01	19,16	22,34
2000	14,55	11,76	14,65	16,55	18,78	17,43	14,51	16,46	19,59	22,17
2001	15,07	12,16	14,80	17,22	19,62	18,06	14,91	17,17	19,80	23,22
2002	15,46	12,41	15,60	17,29	20,22	18,35	15,27	17,42	20,14	23,82
2003	15,93	12,83	15,66	18,23	20,62	18,82	15,67	17,77	20,59	24,55
2004	16,60	13,41	16,21	19,05	21,84	19,31	16,08	18,10	21,33	25,59
2005	17,02	13,67	16,58	19,33	22,39	19,79	16,16	18,61	21,81	25,71
Variation 1997-2005 (%)	22,1	23,9	19,9	20,3	20,7	19,6	22,4	18,7	15,8	20,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

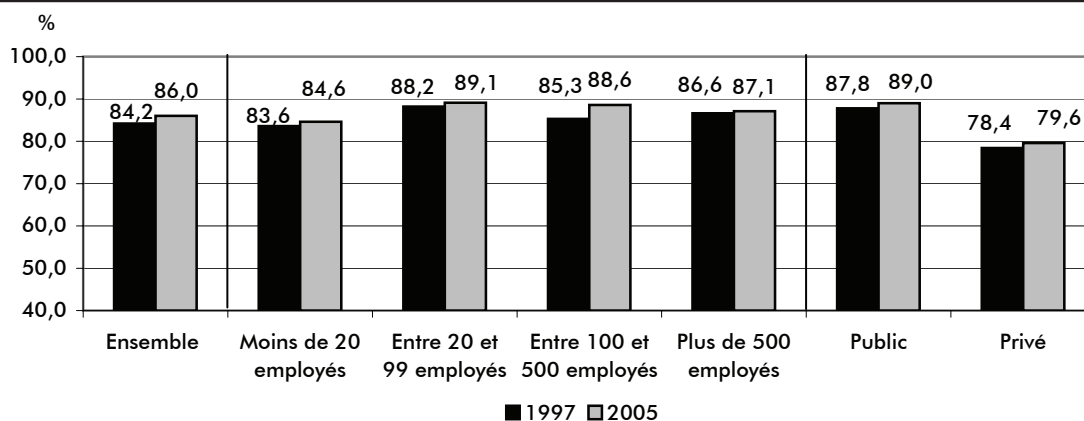
2.21 Rémunération horaire selon le sexe et le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé
	\$					
1997	13,94	18,55	12,03	16,55	21,13	15,34
1998	14,01	18,68	12,17	16,79	21,90	15,53
1999	14,21	19,17	12,25	17,05	22,17	15,85
2000	14,55	19,38	12,58	17,43	22,45	16,25
2001	15,07	20,04	13,00	18,06	23,11	16,84
2002	15,46	20,76	13,25	18,35	23,38	17,17
2003	15,93	21,28	13,67	18,82	24,06	17,61
2004	16,60	21,86	14,39	19,31	24,66	18,11
2005	17,02	22,18	14,79	19,79	24,92	18,59
Variation 1997-2005 (%)	22,1	19,6	22,9	19,6	17,9	21,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.20 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, 1997 et 2005



2.22 Rémunération horaire selon le sexe et l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

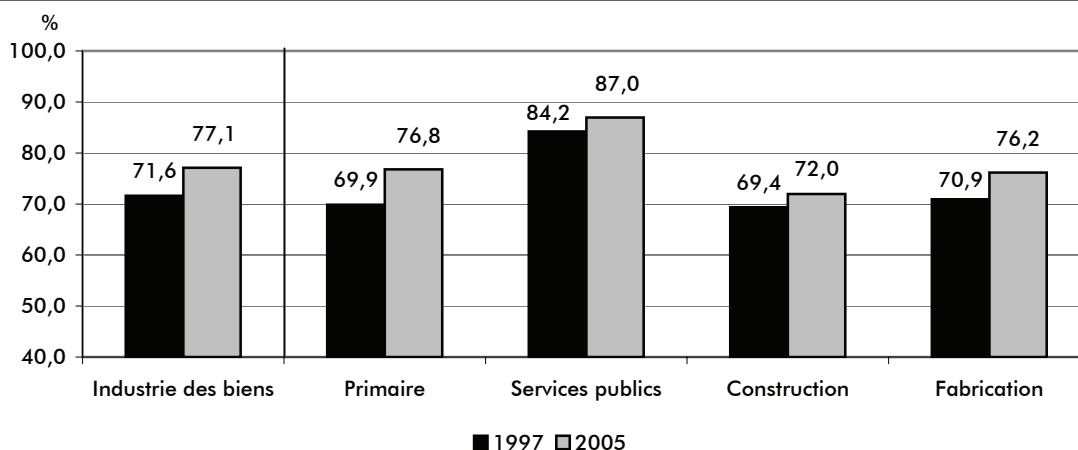
	Femmes					
	Ensemble	Industrie des biens	Primaire	Services publics	Construction	Fabrication
	\$					
1997	13,94	12,04	10,29	20,31	12,23	11,69
1998	14,01	12,49	10,44	19,94	12,88	12,32
1999	14,21	12,66	12,04	20,85	11,96	12,45
2000	14,55	13,10	11,52	22,22	13,22	12,87
2001	15,07	13,31	11,22	23,15	13,77	12,89
2002	15,46	13,77	10,99	20,99	13,93	13,68
2003	15,93	14,50	12,29	21,20	14,51	14,35
2004	16,60	15,60	11,97	25,06	16,12	15,26
2005	17,02	15,60	13,27	26,48	14,60	15,25
Variation 1997-2005 (%)	22,1	29,6	29,0	30,4	19,4	30,5

	Hommes					
	Ensemble	Industrie des biens	Primaire	Services publics	Construction	Fabrication
	\$					
1997	16,55	16,81	14,73	24,11	17,63	16,48
1998	16,79	16,88	14,95	24,44	17,96	16,49
1999	17,05	17,00	15,02	24,44	18,22	16,62
2000	17,43	17,55	15,37	24,58	18,62	17,22
2001	18,06	18,21	15,60	26,74	18,97	17,91
2002	18,35	18,51	15,72	27,74	19,92	18,00
2003	18,82	19,18	16,40	29,25	19,77	18,76
2004	19,31	19,85	17,44	29,30	20,17	19,51
2005	19,79	20,23	17,28	30,45	20,29	20,02
Variation 1997-2005 (%)	19,6	20,3	17,3	26,3	15,1	21,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.22 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005



2.23 Rémunération horaire selon le sexe et l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Industrie des services	Commerce	Transport et entreposage	Fin., ass., immob. et location	Serv. prof., scientif. et techniques	Serv. entr., bâtim. et autres serv.
	\$						
1997	13,94	14,29	10,11	13,65	14,93	15,27	11,22
1998	14,01	14,28	10,37	14,86	14,50	15,10	11,28
1999	14,21	14,50	10,31	13,98	14,91	15,69	10,97
2000	14,55	14,82	10,57	14,70	15,75	16,62	11,53
2001	15,07	15,37	10,88	15,56	16,41	17,51	12,57
2002	15,46	15,75	11,13	15,69	17,11	17,50	12,47
2003	15,93	16,17	11,21	16,48	16,78	18,47	13,42
2004	16,60	16,75	11,55	17,15	18,34	18,92	14,02
2005	17,02	17,23	12,31	16,95	18,70	19,45	13,95
Variation 1997-2005 (%)	22,1	20,6	21,8	24,2	25,3	27,4	24,3

	Services d'enseignement	Soins de santé et assist. sociale	Information, culture et loisirs	Héberg. et serv. de restauration	Autres services	Administrations publiques
	\$					
1997	20,19	16,37	14,89	8,68	11,11	17,25
1998	20,56	16,08	15,82	8,90	10,71	17,09
1999	20,69	16,03	15,92	8,69	11,72	18,07
2000	21,01	16,47	14,97	8,99	12,31	18,45
2001	21,71	16,76	15,80	9,43	12,42	19,24
2002	22,49	17,40	15,35	9,64	12,52	20,43
2003	22,80	17,88	16,66	10,03	12,79	21,38
2004	23,97	18,19	17,65	10,08	13,82	21,42
2005	23,55	18,98	17,97	10,63	14,55	21,84
Variation 1997-2005 (%)	16,6	15,9	20,7	22,5	31,0	26,6

2.23 Rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, hommes, Québec, 1997-2005 (suite)

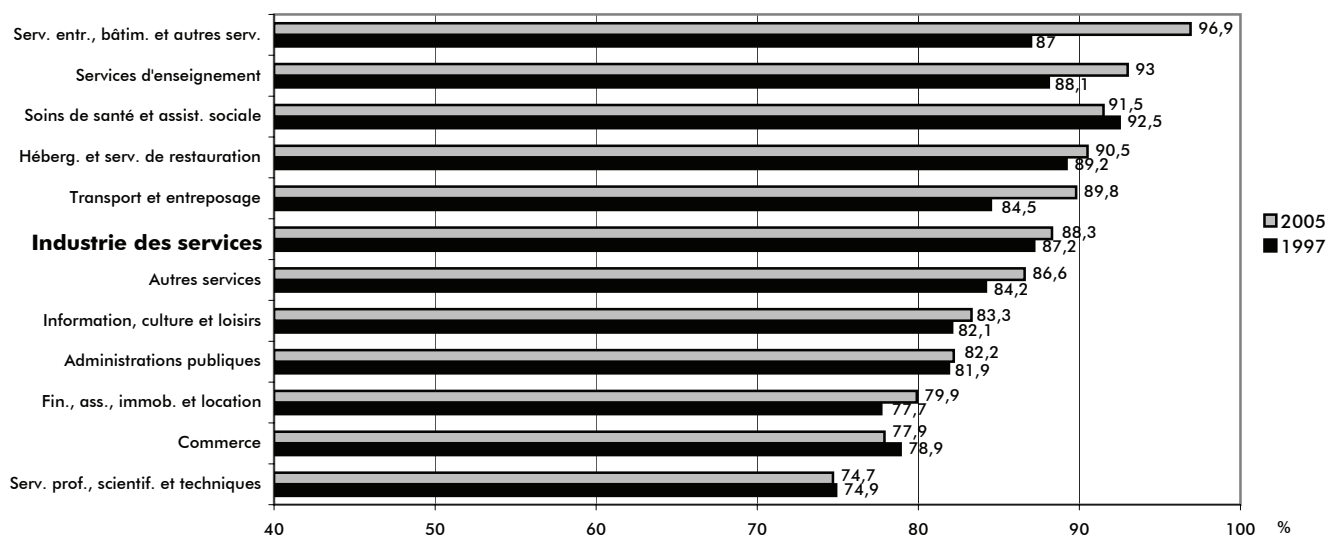
	Ensemble	Industrie des services	Commerce	Transport et entreposage	Fin., ass., immob. et location	Serv. prof., scientif. et techniques	Serv. entr., bâtim. et autres serv.
	\$						
1997	16,55	16,39	12,82	16,16	19,21	20,40	12,90
1998	16,79	16,74	13,14	16,07	20,67	20,06	13,02
1999	17,05	17,09	13,75	16,28	19,85	20,27	12,29
2000	17,43	17,36	13,69	17,05	20,52	21,64	13,20
2001	18,06	17,97	14,10	17,48	20,46	23,03	13,06
2002	18,35	18,24	14,25	17,82	22,15	23,58	13,24
2003	18,82	18,60	14,63	18,43	21,81	24,71	13,68
2004	19,31	19,00	15,28	18,58	22,16	25,74	14,27
2005	19,79	19,52	15,80	18,88	23,41	26,05	14,39
Variation 1997-2005 (%)	19,6	19,1	23,2	16,8	21,9	27,7	11,6

	Services d'enseignement	Soins de santé et assist. sociale	Information, culture et loisirs	Héberg. et serv. de restauration	Autres services	Administrations publiques
	\$					
1997	22,92	17,69	18,13	9,73	13,19	21,06
1998	23,65	17,14	17,47	9,67	13,95	22,29
1999	24,44	17,82	19,38	10,24	13,67	22,35
2000	24,24	17,85	19,40	9,75	14,77	23,09
2001	24,67	18,65	18,71	10,27	15,93	24,15
2002	25,09	20,30	18,89	10,56	14,84	23,64
2003	25,09	19,20	20,19	11,27	15,66	25,22
2004	25,76	19,94	20,09	11,75	15,75	24,97
2005	25,33	20,74	21,57	11,74	16,81	26,56
Variation 1997-2005 (%)	10,5	17,2	19,0	20,7	27,4	26,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.23 A Ratio femmes/hommes de la rémunération horaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005



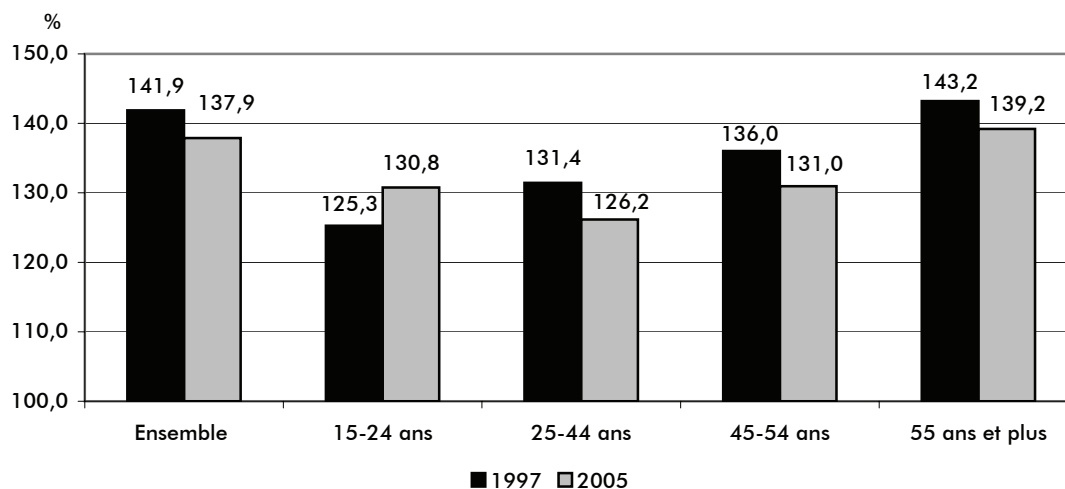
2.24 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Public					Privé				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
1997	19,69	10,81	19,32	21,75	21,68	13,88	8,63	14,70	15,99	15,14
1998	20,11	11,77	19,51	22,42	21,32	14,04	8,80	14,92	16,05	15,49
1999	20,46	12,25	19,95	22,63	22,18	14,27	8,97	15,20	16,46	15,63
2000	20,68	12,06	20,23	22,81	22,42	14,64	9,28	15,67	16,94	15,57
2001	21,33	12,67	21,12	23,06	23,04	15,13	9,62	16,31	17,29	16,11
2002	21,85	12,57	21,52	23,75	24,10	15,44	9,85	16,65	17,49	16,58
2003	22,39	13,39	22,24	24,30	23,89	15,85	10,05	17,08	18,08	16,87
2004	22,97	13,76	22,61	24,86	25,16	16,43	10,18	17,78	18,82	17,08
2005	23,26	13,73	22,86	25,30	24,79	16,87	10,50	18,12	19,32	17,81
Variation 1997-2005 (%)	18,1	27,0	18,3	16,3	14,3	21,5	21,7	23,3	20,8	17,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.24 A Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005



2.25 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Public					Privé				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
1997	19,69	14,14	16,56	18,08	24,15	13,88	11,60	13,04	13,82	19,41
1998	20,11	14,46	16,62	18,35	24,61	14,04	11,49	13,15	13,88	20,16
1999	20,46	14,73	16,85	18,43	25,09	14,27	11,68	13,37	14,22	20,13
2000	20,68	14,94	17,54	18,87	25,17	14,64	11,94	13,79	14,43	20,96
2001	21,33	15,02	17,55	19,47	25,85	15,13	12,09	14,15	14,85	21,89
2002	21,85	15,29	18,19	19,76	26,89	15,44	12,35	14,19	15,22	22,60
2003	22,39	15,17	18,31	20,15	27,49	15,85	12,65	14,54	15,62	22,98
2004	22,97	16,22	19,04	20,74	27,95	16,43	12,98	15,06	16,12	23,69
2005	23,26	16,84	19,72	21,13	27,93	16,87	13,33	15,28	16,50	23,82
Variation 1997-2005 (%)	18,1	19,1	19,1	16,9	15,7	21,5	14,9	17,2	19,4	22,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

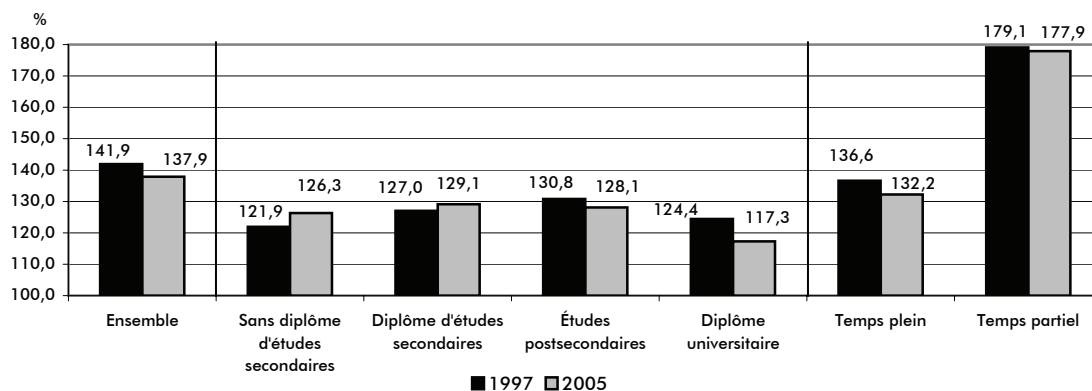
2.26 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le régime de travail, Québec, 1997-2005

	Public			Privé		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
1997	19,69	20,01	18,34	13,88	14,65	10,24
1998	20,11	20,52	18,25	14,04	14,88	10,01
1999	20,46	20,85	18,64	14,27	15,12	9,94
2000	20,68	21,21	18,31	14,64	15,53	10,05
2001	21,33	21,73	19,58	15,13	16,06	10,68
2002	21,85	22,35	19,69	15,44	16,44	10,72
2003	22,39	22,74	20,84	15,85	16,91	11,16
2004	22,97	23,48	20,65	16,43	17,62	11,14
2005	23,26	23,87	20,48	16,87	18,05	11,51
Variation 1997-2005 (%)	18,1	19,3	11,7	21,5	23,2	12,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.25 A Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005



2.27 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Public			Privé		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
1997	19,69	20,41	16,10	13,88	14,22	11,36
1998	20,11	20,90	16,32	14,04	14,46	11,11
1999	20,46	21,22	16,86	14,27	14,73	10,99
2000	20,68	21,53	16,81	14,64	15,13	11,25
2001	21,33	22,21	17,74	15,13	15,63	11,83
2002	21,85	22,74	18,15	15,44	15,90	12,32
2003	22,39	23,35	18,34	15,85	16,29	12,62
2004	22,97	23,91	18,95	16,43	16,88	13,08
2005	23,26	24,01	20,08	16,87	17,38	13,36
Variation 1997-2005 (%)	18,1	17,6	24,7	21,5	22,2	17,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

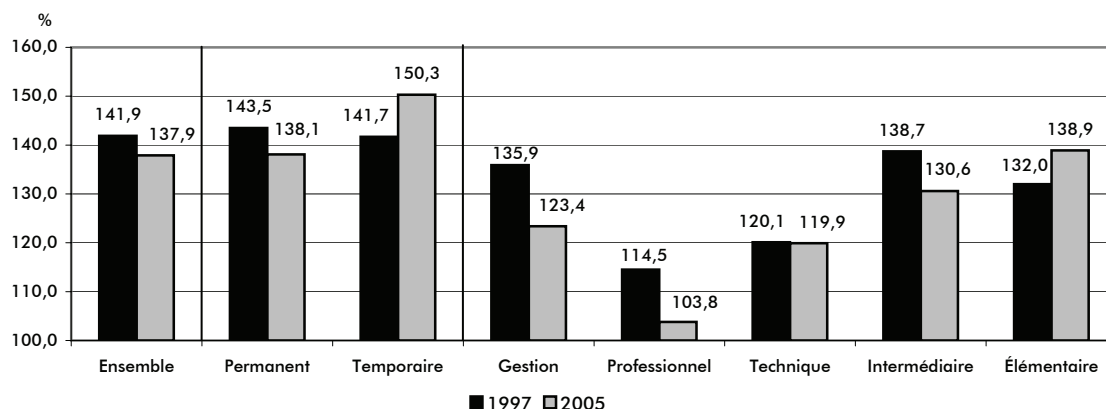
2.28 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Public						Privé					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
1997	19,69	26,52	23,25	18,14	16,17	13,25	13,88	19,51	20,31	15,10	11,66	10,04
1998	20,11	25,97	23,46	18,52	16,44	13,65	14,04	19,90	20,54	15,20	11,97	9,96
1999	20,46	28,57	24,44	18,33	16,32	13,79	14,27	21,27	21,14	15,45	11,97	9,99
2000	20,68	29,02	24,77	18,52	16,56	14,24	14,64	21,74	22,07	15,73	12,52	9,98
2001	21,33	29,35	25,66	19,07	17,45	14,46	15,13	23,75	23,08	16,17	12,81	10,48
2002	21,85	30,72	26,28	19,85	17,60	14,48	15,44	25,15	23,56	16,61	13,00	10,48
2003	22,39	33,76	26,76	20,09	17,52	15,18	15,85	26,62	24,66	16,93	13,33	10,97
2004	22,97	32,94	27,57	20,96	18,37	15,37	16,43	28,07	25,55	17,32	13,82	11,15
2005	23,26	34,65	27,08	21,13	18,37	16,02	16,87	28,09	26,08	17,63	14,07	11,53
Variation 1997-2005 (%)	18,1	30,7	16,5	16,5	13,6	20,9	21,5	44,0	28,4	16,8	20,7	14,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.27 A Ratio public/privé de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005



2.29 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Public						Privé					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
1997	19,69	14,74	16,44	19,33	20,82	22,66	13,88	11,17	12,05	14,34	16,67	18,97
1998	20,11	15,60	17,12	19,34	21,45	23,10	14,04	11,25	12,72	14,74	16,33	18,83
1999	20,46	15,93	17,53	20,41	21,69	23,06	14,27	11,32	12,96	14,84	16,96	19,49
2000	20,68	16,12	18,25	20,51	21,86	23,03	14,64	11,77	13,26	15,23	17,57	19,71
2001	21,33	16,71	18,61	21,52	22,87	23,49	15,13	12,25	13,75	16,24	17,68	19,87
2002	21,85	16,71	19,11	21,78	23,44	24,43	15,44	12,24	14,51	16,23	17,95	20,16
2003	22,39	16,74	20,12	22,51	23,97	24,87	15,85	12,48	14,47	16,99	18,32	21,19
2004	22,97	18,47	20,30	22,85	24,63	25,50	16,43	12,93	14,88	17,99	18,91	21,59
2005	23,26	18,28	20,40	22,80	25,27	25,76	16,87	13,14	15,21	18,44	19,84	21,86
Variation 1997-2005 (%)	18,1	24,0	24,1	18,0	21,4	13,7	21,5	17,6	26,2	28,6	19,0	15,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

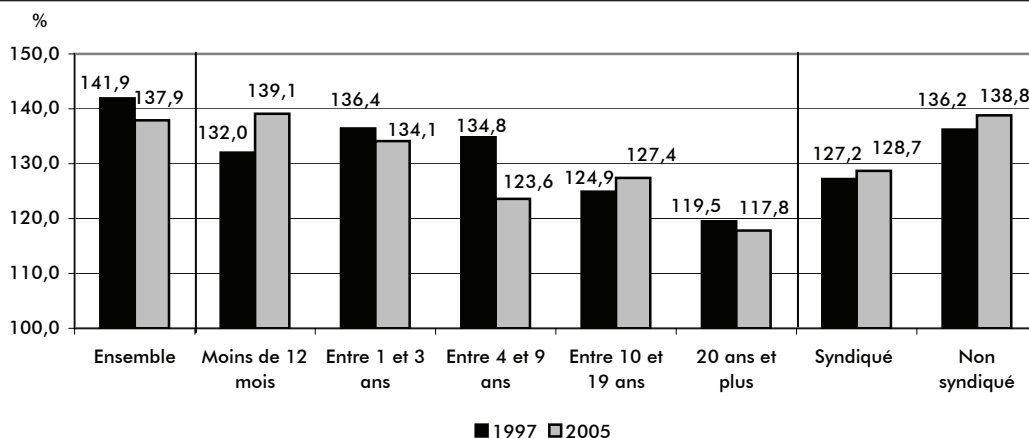
2.30 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et la couverture syndicale, Québec, 1997-2005

	Public			Privé		
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué
	\$					
1997	19,69	20,11	17,86	13,88	15,81	13,11
1998	20,11	20,62	18,07	14,04	15,71	13,42
1999	20,46	20,68	19,55	14,27	16,04	13,62
2000	20,68	21,03	19,27	14,64	16,47	13,94
2001	21,33	21,59	20,20	15,13	16,69	14,54
2002	21,85	22,16	20,44	15,44	17,13	14,79
2003	22,39	22,69	21,10	15,85	17,52	15,18
2004	22,97	23,08	22,46	16,43	17,74	15,96
2005	23,26	23,39	22,73	16,87	18,18	16,38
Variation 1997-2005 (%)	18,1	16,3	27,3	21,5	15,0	24,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.29 A Ratio public/privé de la rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 1997 et 2005



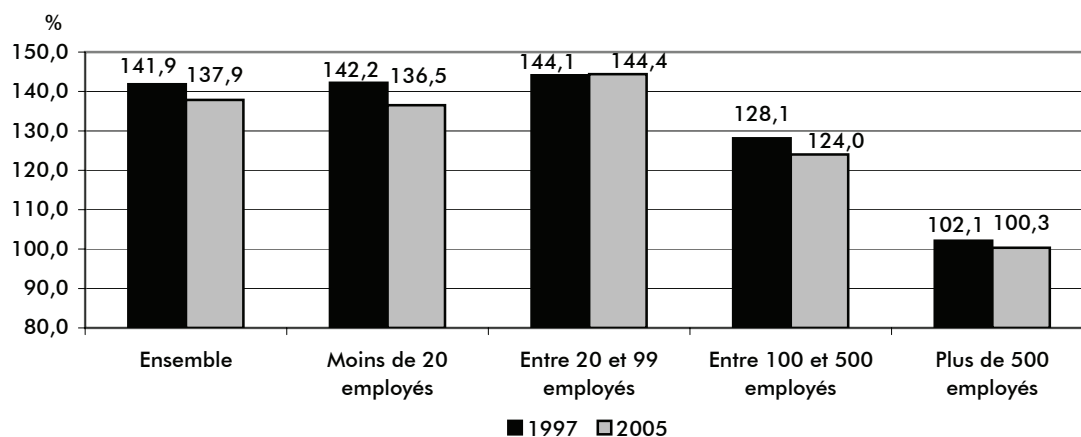
2.31 Rémunération horaire selon le secteur d'appartenance et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

	Public					Privé				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
1997	19,69	16,44	19,57	20,68	20,33	13,88	11,56	13,58	16,14	19,91
1998	20,11	17,18	20,35	20,72	20,76	14,04	11,72	13,77	16,48	19,72
1999	20,46	18,23	20,40	20,98	21,08	14,27	12,12	13,80	16,49	20,38
2000	20,68	18,18	20,83	21,34	21,13	14,64	12,47	14,19	17,01	20,08
2001	21,33	18,22	21,19	22,54	21,77	15,13	12,88	14,66	17,06	21,27
2002	21,85	18,66	22,03	22,27	22,67	15,44	13,21	15,04	17,52	21,49
2003	22,39	19,48	22,37	23,15	22,98	15,85	13,60	15,21	18,12	22,28
2004	22,97	20,25	22,89	23,72	23,66	16,43	13,97	15,75	18,92	23,77
2005	23,26	19,47	23,35	24,02	24,12	16,87	14,26	16,17	19,37	24,04
Variation 1997-2005 (%)	18,1	18,4	19,3	16,2	18,6	21,5	23,4	19,1	20,0	20,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.31 A Ratio public/privé de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005



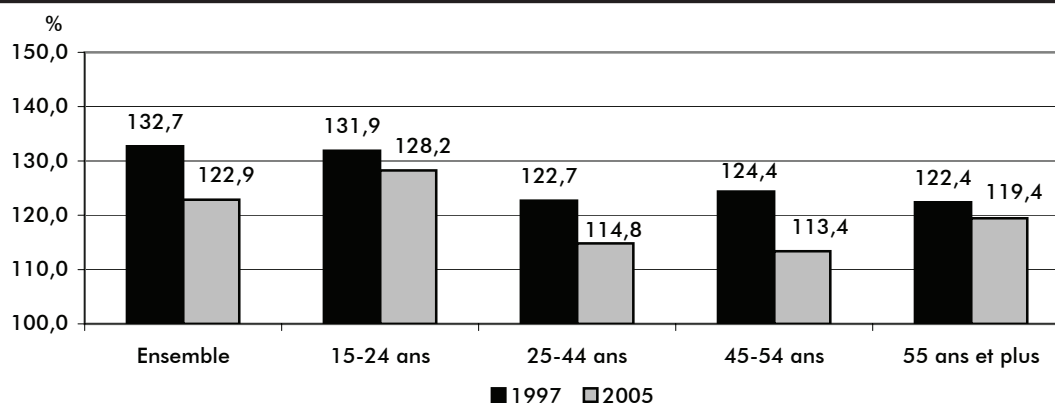
2.32 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
1997	17,90	11,00	17,73	19,85	18,59	13,49	8,34	14,45	15,96	15,19
1998	18,05	11,37	17,65	20,34	18,72	13,78	8,56	14,85	16,07	15,49
1999	18,25	11,43	17,93	20,54	19,68	14,06	8,73	15,15	16,59	15,54
2000	18,63	11,46	18,42	21,00	19,64	14,36	9,03	15,56	16,78	15,78
2001	19,07	11,69	19,15	20,89	20,40	14,97	9,41	16,28	17,49	16,21
2002	19,55	12,19	19,62	21,42	21,16	15,20	9,50	16,47	17,78	16,72
2003	19,98	12,68	19,95	21,95	21,11	15,63	9,76	17,13	18,25	16,65
2004	20,36	12,74	20,54	22,18	21,39	16,43	9,89	17,85	19,33	17,56
2005	20,74	13,03	20,84	22,64	21,87	16,88	10,16	18,15	19,97	18,31
Variation 1997-2005 (%)	15,9	18,5	17,5	14,1	17,6	25,1	21,8	25,6	25,1	20,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.32 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005



2.33 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
1997	17,90	14,27	15,74	17,56	23,59	13,49	10,37	12,33	12,95	19,97
1998	18,05	14,33	15,71	17,52	23,76	13,78	10,36	12,55	13,20	20,85
1999	18,25	14,55	16,08	17,58	24,17	14,06	10,58	12,62	13,56	21,02
2000	18,63	14,87	16,81	17,98	24,48	14,36	10,79	12,95	13,71	21,59
2001	19,07	15,07	17,01	18,26	25,26	14,97	10,91	13,21	14,25	22,50
2002	19,55	15,21	17,26	18,86	25,96	15,20	11,21	13,33	14,46	23,39
2003	19,98	15,39	17,45	19,29	26,75	15,63	11,37	13,65	14,80	23,73
2004	20,36	15,99	17,68	19,59	26,72	16,43	11,86	14,52	15,50	24,72
2005	20,74	16,58	18,29	19,94	26,41	16,88	12,12	14,65	15,94	24,97
Variation 1997-2005 (%)	15,9	16,2	16,2	13,6	12,0	25,1	16,9	18,8	23,1	25,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

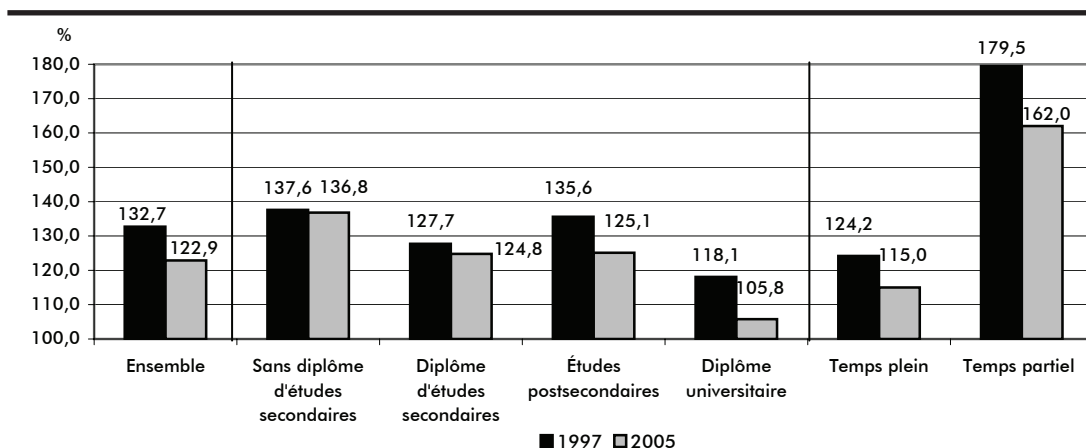
2.34 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le régime de travail, Québec, 1997-2005

	Syndiqué			Non syndiqué		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
1997	17,90	17,93	17,75	13,49	14,44	9,89
1998	18,05	18,13	17,54	13,78	14,82	9,70
1999	18,25	18,38	17,34	14,06	15,08	9,87
2000	18,63	18,82	17,37	14,36	15,43	9,90
2001	19,07	19,26	17,84	14,97	16,05	10,68
2002	19,55	19,76	18,26	15,20	16,41	10,59
2003	19,98	20,14	19,01	15,63	16,91	10,98
2004	20,36	20,67	18,44	16,43	17,83	11,18
2005	20,74	21,05	18,73	16,88	18,31	11,56
Variation 1997-2005 (%)	15,9	17,4	5,5	25,1	26,8	16,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.33 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005



2.35 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Syndiqué			Non syndiqué		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
1997	17,90	18,02	16,93	13,49	13,96	10,78
1998	18,05	18,22	16,76	13,78	14,34	10,64
1999	18,25	18,45	16,69	14,06	14,64	10,78
2000	18,63	18,81	17,32	14,36	15,02	10,78
2001	19,07	19,29	17,57	14,97	15,61	11,54
2002	19,55	19,73	18,39	15,20	15,84	11,70
2003	19,98	20,16	18,76	15,63	16,26	11,92
2004	20,36	20,57	18,91	16,43	17,03	12,75
2005	20,74	20,95	19,34	16,88	17,51	13,32
Variation 1997-2005 (%)	15,9	16,3	14,2	25,1	25,4	23,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

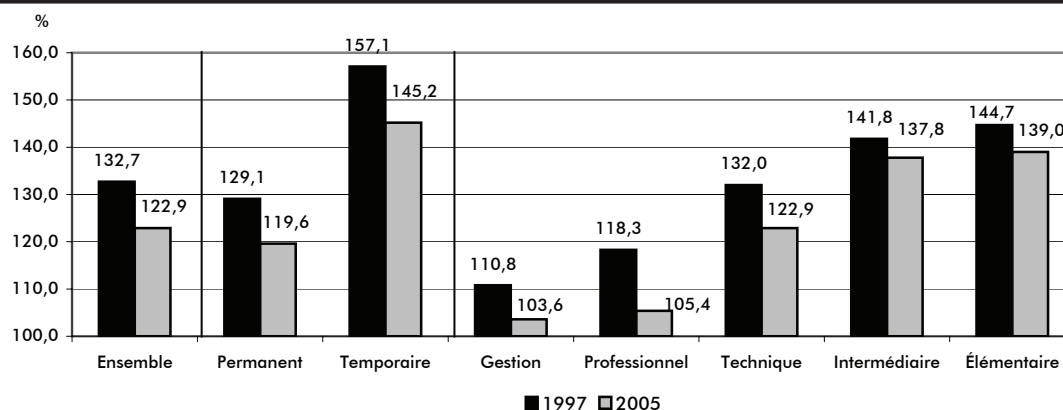
2.36 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Syndiqué						Non syndiqué					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
1997	17,90	22,52	23,51	18,38	15,12	12,92	13,49	20,32	19,87	13,92	10,66	8,93
1998	18,05	22,28	23,51	18,29	15,25	12,98	13,78	20,67	20,37	14,42	11,09	8,94
1999	18,25	24,28	24,22	18,44	15,25	13,06	14,06	22,08	21,40	14,47	11,09	8,95
2000	18,63	24,22	24,92	18,97	15,87	12,93	14,36	23,00	21,84	14,51	11,50	9,08
2001	19,07	27,00	25,62	19,18	16,39	13,48	14,97	24,55	23,31	15,21	11,77	9,40
2002	19,55	27,16	26,22	19,88	16,48	13,83	15,20	26,04	23,70	15,52	12,06	9,34
2003	19,98	31,42	27,19	20,16	16,61	14,37	15,63	27,64	24,14	15,88	12,30	9,65
2004	20,36	29,78	27,58	20,54	17,39	14,37	16,43	28,93	25,57	16,51	12,76	10,08
2005	20,74	30,30	27,27	20,68	17,80	14,59	16,88	29,26	25,87	16,83	12,92	10,50
Variation 1997-2005 (%)	15,9	34,5	16,0	12,5	17,7	12,9	25,1	44,0	30,2	20,9	21,2	17,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.35 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005



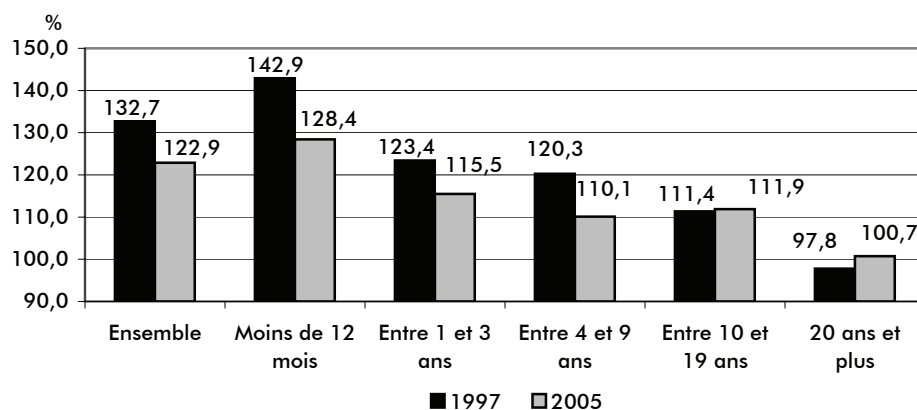
2.37 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Syndiqué						Non syndiqué					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
1997	17,90	15,32	14,70	17,20	18,92	20,51	13,49	10,72	11,91	14,30	16,99	20,98
1998	18,05	15,50	15,18	17,33	18,88	20,83	13,78	10,93	12,61	14,77	16,97	20,44
1999	18,25	15,06	15,23	17,56	19,36	21,25	14,06	11,11	13,04	14,99	17,48	20,78
2000	18,63	15,01	15,84	18,19	20,09	21,30	14,36	11,61	13,26	15,21	17,64	21,13
2001	19,07	15,59	16,17	19,11	20,45	21,65	14,97	12,03	13,85	16,18	18,25	21,35
2002	19,55	15,93	16,99	19,24	21,05	22,30	15,20	11,91	14,50	16,25	18,27	21,64
2003	19,98	16,04	17,49	19,83	21,30	22,88	15,63	12,18	14,41	17,08	18,95	22,77
2004	20,36	16,34	17,89	20,45	21,77	23,20	16,43	12,85	14,88	18,11	19,84	23,34
2005	20,74	16,58	17,73	20,58	22,87	23,65	16,88	12,91	15,35	18,69	20,44	23,48
Variation 1997-2005 (%)	15,9	8,2	20,6	19,7	20,9	15,3	25,1	20,4	28,9	30,7	20,3	11,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.37 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi, 1997 et 2005



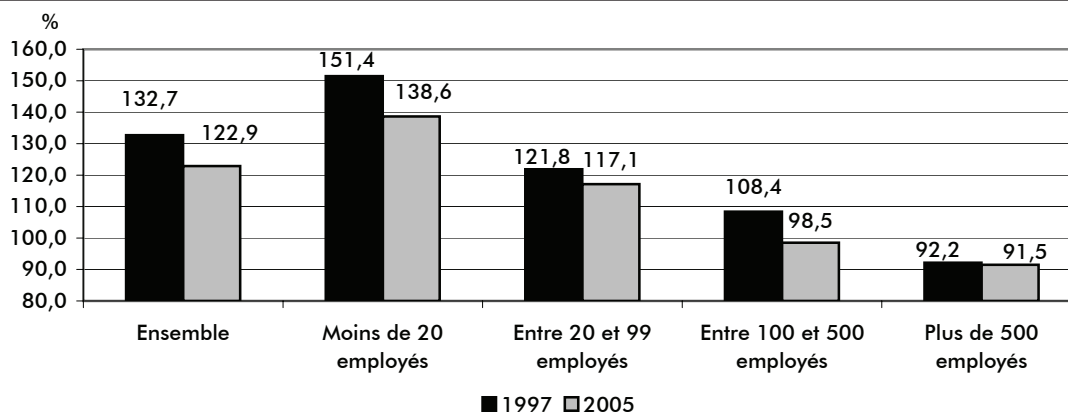
2.38 Rémunération horaire selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
1997	17,90	16,90	16,62	18,14	19,64	13,49	11,16	13,64	16,74	21,31
1998	18,05	16,95	17,17	17,98	19,96	13,78	11,41	13,78	17,54	20,87
1999	18,25	17,31	17,15	18,30	20,31	14,06	11,83	13,88	17,19	21,58
2000	18,63	17,90	17,63	18,76	20,34	14,36	12,06	14,33	17,65	21,14
2001	19,07	17,72	18,17	19,05	21,05	14,97	12,48	14,80	18,19	22,49
2002	19,55	18,09	18,68	19,42	21,75	15,20	12,83	15,26	18,20	22,93
2003	19,98	19,00	18,95	19,85	22,07	15,63	13,11	15,29	19,13	23,85
2004	20,36	19,35	19,13	20,30	22,70	16,43	13,68	15,96	20,35	25,63
2005	20,74	19,24	19,36	20,59	23,36	16,88	13,88	16,53	20,90	25,53
Variation 1997-2005 (%)	15,9	13,8	16,5	13,5	18,9	25,1	24,4	21,2	24,9	19,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.38 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005



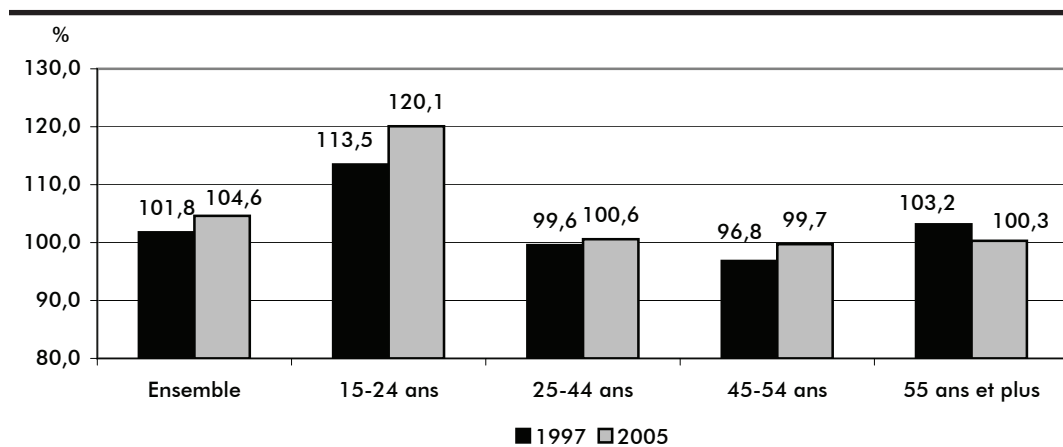
2.39 Rémunération horaire selon l'industrie et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Biens					Services				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
1997	15,52	9,76	15,81	17,62	16,98	15,25	8,60	15,88	18,20	16,46
1998	15,71	9,80	16,09	17,64	16,89	15,40	8,89	15,96	18,52	16,68
1999	15,82	10,36	16,04	17,88	17,18	15,68	9,00	16,38	18,85	17,20
2000	16,33	11,02	16,72	18,53	17,02	15,97	9,15	16,72	19,14	17,48
2001	16,91	11,23	17,20	19,07	18,26	16,54	9,60	17,51	19,40	17,93
2002	17,29	11,72	17,65	19,10	18,74	16,86	9,72	17,82	19,83	18,55
2003	17,95	12,04	18,14	19,98	19,22	17,24	10,06	18,35	20,23	18,55
2004	18,76	12,35	19,15	20,84	19,25	17,73	10,16	18,85	20,69	19,21
2005	19,06	12,56	19,32	21,25	19,87	18,22	10,46	19,21	21,31	19,81
Variation 1997-2005 (%)	22,8	28,7	22,2	20,6	17,0	19,5	21,6	21,0	17,1	20,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.39 A Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005



2.40 Rémunération horaire selon l'industrie et le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Biens					Services				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
1997	15,52	13,09	14,40	16,22	22,15	15,25	10,98	13,42	14,39	21,57
1998	15,71	12,89	14,73	16,39	22,82	15,40	10,99	13,30	14,44	22,08
1999	15,82	13,16	15,00	16,55	21,94	15,68	11,09	13,42	14,70	22,53
2000	16,33	13,65	15,67	16,69	22,63	15,97	11,25	13,97	15,02	22,93
2001	16,91	13,82	15,86	17,49	24,42	16,54	11,42	14,25	15,38	23,61
2002	17,29	14,22	16,22	17,98	24,75	16,86	11,50	14,28	15,69	24,53
2003	17,95	14,61	16,65	18,36	25,96	17,24	11,75	14,61	16,06	24,94
2004	18,76	15,17	17,21	19,06	26,77	17,73	12,14	15,20	16,51	25,38
2005	19,06	15,49	17,25	19,47	26,60	18,22	12,49	15,64	16,91	25,43
Variation 1997-2005 (%)	22,8	18,3	19,8	20,0	20,1	19,5	13,8	16,5	17,5	17,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

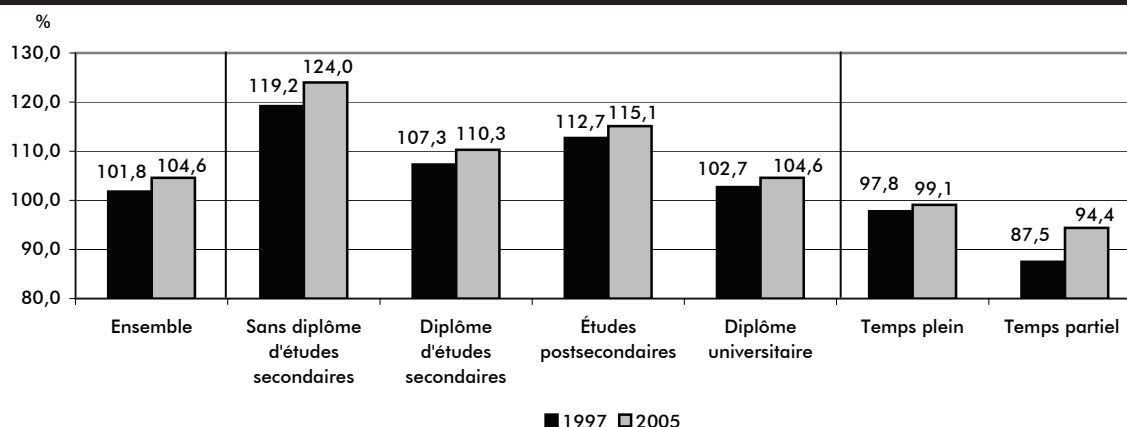
2.41 Rémunération horaire selon l'industrie et le régime de travail, Québec, 1997-2005

	Biens			Services		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
1997	15,52	15,73	10,90	15,25	16,08	12,46
1998	15,71	15,92	11,08	15,40	16,34	12,12
1999	15,82	16,04	10,52	15,68	16,64	12,20
2000	16,33	16,54	11,48	15,97	17,00	12,25
2001	16,91	17,11	12,53	16,54	17,55	12,97
2002	17,29	17,48	12,50	16,86	18,00	13,03
2003	17,95	18,16	12,96	17,24	18,38	13,51
2004	18,76	19,03	12,57	17,73	19,01	13,44
2005	19,06	19,35	12,97	18,22	19,53	13,74
Variation 1997-2005 (%)	22,8	23,0	19,0	19,5	21,5	10,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.40 A Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005



2.42 Rémunération horaire selon l'industrie et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Biens			Services		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
1997	15,52	15,77	13,41	15,25	15,67	12,70
1998	15,71	15,97	13,56	15,40	15,91	12,45
1999	15,82	16,12	13,21	15,68	16,20	12,63
2000	16,33	16,63	13,95	15,97	16,56	12,69
2001	16,91	17,18	14,69	16,54	17,12	13,51
2002	17,29	17,54	15,33	16,86	17,41	13,89
2003	17,95	18,22	15,62	17,24	17,75	14,27
2004	18,76	19,08	15,93	17,73	18,23	14,85
2005	19,06	19,48	15,67	18,22	18,71	15,52
Variation 1997-2005 (%)	22,8	23,5	16,9	19,5	19,4	22,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

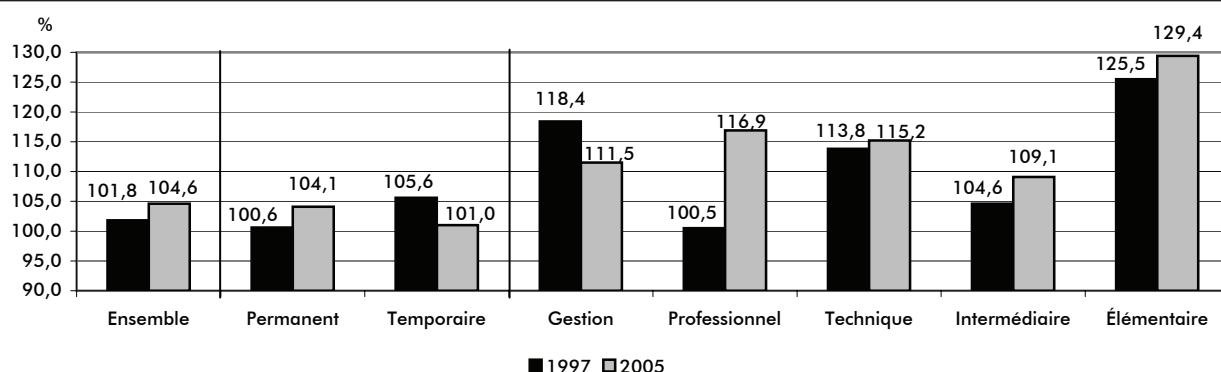
2.43 Rémunération horaire selon l'industrie et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Biens						Services					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
1997	15,52	23,63	22,08	17,25	12,86	12,26	15,25	19,95	21,96	15,16	12,29	9,77
1998	15,71	23,27	22,56	17,46	13,32	11,92	15,40	20,40	22,13	15,19	12,44	9,80
1999	15,82	23,38	23,55	17,82	13,14	12,20	15,68	22,13	22,93	15,24	12,46	9,74
2000	16,33	24,94	23,34	18,12	13,73	12,54	15,97	22,80	23,59	15,50	12,98	9,85
2001	16,91	27,84	26,45	18,50	14,18	13,12	16,54	24,21	24,40	16,01	13,40	10,33
2002	17,29	27,89	26,72	18,95	14,48	13,13	16,86	25,80	24,95	16,45	13,54	10,34
2003	17,95	31,50	27,52	19,34	14,96	14,18	17,24	27,45	25,70	16,76	13,65	10,69
2004	18,76	30,51	29,47	20,07	15,51	14,56	17,73	28,64	26,34	17,18	14,29	10,86
2005	19,06	32,04	30,69	20,17	15,77	14,56	18,22	28,73	26,25	17,51	14,45	11,25
Variation 1997-2005 (%)	22,8	35,6	39,0	16,9	22,6	18,8	19,5	44,0	19,5	15,5	17,6	15,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.42 A Ratio biens/services de la rémunération horaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005

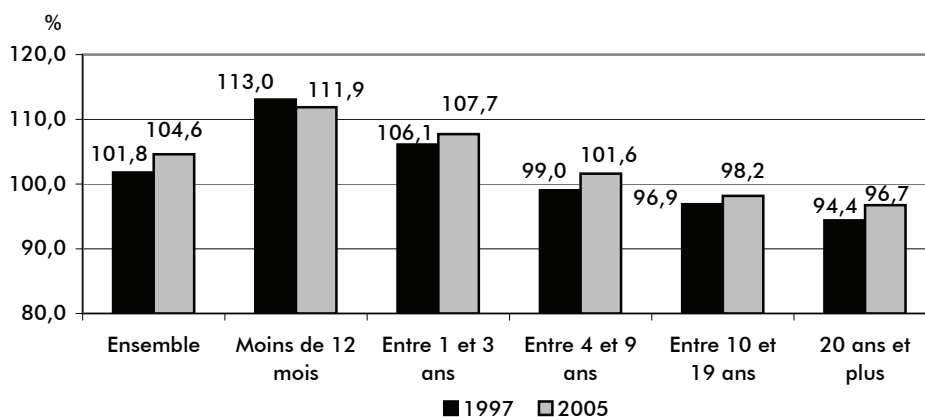


2.44 Rémunération horaire selon l'industrie et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Biens						Services					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
1997	15,52	12,74	13,20	15,47	17,68	19,82	15,25	11,27	12,44	15,62	18,25	21,00
1998	15,71	12,47	14,00	15,88	17,66	20,15	15,40	11,65	13,05	15,81	18,12	20,94
1999	15,82	12,45	13,85	15,91	18,19	20,08	15,68	11,74	13,58	16,07	18,62	21,55
2000	16,33	13,25	14,90	16,03	18,73	20,31	15,97	11,99	13,75	16,47	19,09	21,62
2001	16,91	13,94	14,88	17,27	18,98	21,11	16,54	12,47	14,47	17,31	19,61	21,74
2002	17,29	13,91	15,93	17,32	18,83	21,78	16,86	12,45	15,05	17,53	20,15	22,21
2003	17,95	14,66	16,31	17,91	19,63	22,39	17,24	12,57	15,11	18,28	20,44	23,04
2004	18,76	15,35	17,08	19,26	20,22	22,63	17,73	13,14	15,48	18,95	21,08	23,52
2005	19,06	15,00	17,04	19,69	21,39	23,04	18,22	13,41	15,82	19,38	21,79	23,82
Variation 1997-2005 (%)	22,8	17,7	29,1	27,3	21,0	16,2	19,5	19,0	27,2	24,1	19,4	13,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.44 A Ratio biens/services de la rémunération horaire selon les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997 et 2005

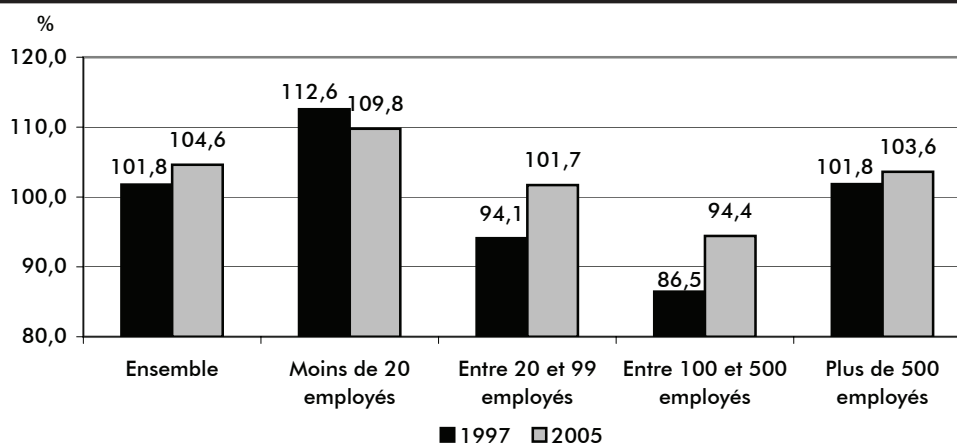
2.45 Rémunération horaire selon l'industrie et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

	Biens					Services				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
1997	15,52	13,26	14,19	15,97	20,39	15,25	11,78	15,08	18,47	20,02
1998	15,71	12,97	14,21	16,88	20,66	15,40	12,15	15,49	18,31	20,08
1999	15,82	14,03	14,40	16,27	20,51	15,68	12,44	15,46	18,84	20,84
2000	16,33	14,17	14,97	17,28	20,31	15,97	12,81	15,87	18,89	20,74
2001	16,91	14,81	15,51	17,25	22,19	16,54	13,14	16,30	19,51	21,26
2002	17,29	15,17	16,09	17,91	22,04	16,86	13,40	16,78	19,49	22,12
2003	17,95	15,79	16,52	18,64	22,70	17,24	13,79	16,85	20,05	22,64
2004	18,76	15,94	17,14	19,60	24,63	17,73	14,36	17,26	20,71	23,37
2005	19,06	15,96	17,86	19,96	24,73	18,22	14,54	17,56	21,14	23,87
Variation 1997-2005 (%)	22,8	20,4	25,9	25,0	21,3	19,5	23,4	16,4	14,5	19,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.45 A Ratio biens/services de la rémunération horaire selon la taille de l'établissement, Québec, 1997 et 2005



2.2 La rémunération hebdomadaire⁴

2.2.1 Rémunération hebdomadaire selon certaines caractéristiques

Rémunération hebdomadaire selon le sexe (tableau 2.46)

Pour l'ensemble des employés, la rémunération hebdomadaire est de 656,63 \$ en 2005, soit une hausse de 15,22 \$ (+ 2,4 %) par rapport à 2004. Les femmes (+ 2,9 %) enregistrent un taux de croissance de leur rémunération hebdomadaire supérieur à celui des hommes (+ 2,1 %) en 2005. Exprimé en dollars, cela constitue un montant additionnel du même ordre pour les deux groupes (15,62 \$ et 15,54 \$ respectivement), le niveau de rémunération des femmes étant inférieur à celui des hommes. Les femmes ont également connu des gains plus prononcés sur l'ensemble de la période étudiée. De 1997 à 2005, la hausse de la rémunération hebdomadaire nominale est de 24,0 % chez celles-ci contre 17,9 % chez les hommes, ce qui résulte en une augmentation de 19,7 % pour l'ensemble des employés. Pour ce qui est du pouvoir d'achat, ce dernier progresse de 5,3 % chez les femmes sur la période alors que les hommes affichent une stagnation (+ 0,1 %) sur ce plan⁵. La stagnation observée chez les hommes sur le plan de la rémunération hebdomadaire, alors qu'une augmentation de la rémunération horaire était notée, s'explique par la baisse du nombre d'heures travaillées par semaine (voir chapitre 3).

Malgré le fait que les femmes bénéficient sur la période de gains plus importants que ceux des hommes, leur rémunération hebdomadaire (563,38 \$) demeure inférieure à celle des employés masculins en 2005 (745,87 \$). De plus, l'écart de rémunération entre les sexes, exprimé en dollars, a augmenté, passant de 178,54 \$ par semaine en 1997 à 182,49 \$ en 2005. Les femmes améliorent tout de même leur position salariale par rapport à l'ensemble des employés, celle-ci passant de

82,8 % en 1997 à 85,8 % en 2005. Les hommes connaissent, pour leur part, une baisse de leur position salariale, cette dernière étant de 115,3 % en 1997 contre 113,6 % en 2005.

Rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge (tableau 2.47)

Les employés âgés de 55 ans et plus affichent, en 2005, la plus forte croissance nominale de la rémunération hebdomadaire par rapport à 2004, soit de 23,91 \$ ou 3,6 %. Le groupe des 45-54 ans enregistre pour sa part la même hausse (+ 2,4 %) que celle de l'ensemble des employés, tandis que les 15-24 ans de même que les 25-44 ans connaissent des gains plus modestes (+ 1,8 %).

De 1997 à 2005, les deux groupes d'âge les plus jeunes, soit les 15-24 ans et les 25-44 ans, enregistrent les progressions nominales (+ 21,0 % et + 21,4 % respectivement) et réelles (+ 2,7 % et + 3,1 %) les plus fortes de tous les groupes d'âge. Sur la période, le pouvoir d'achat des 45-54 ans varie très peu (+ 0,4 %). De leur côté, les 55 ans et plus sont les seuls à subir une perte de pouvoir d'achat (- 1,0 %) entre 1997 et 2005 concurremment à une baisse de leur nombre d'heures travaillées par semaine.

La position salariale des jeunes (48,3 %) est la seule à se trouver au dessous de 100 % en 2005, comme chaque année de la période étudiée. Le caractère fréquent de l'emploi à temps partiel dans ce groupe d'âge, qui a pour effet de réduire la rémunération hebdomadaire, en est l'explication. La position salariale la plus élevée demeure nettement celle des 45-54 ans (118,3 % en 2005). Contrairement à la situation observée en 1997, les 25-44 ans (107,0 %) affichent, en 2005, une position plus élevée que celle des 55 ans et plus (105,7 %). L'écart entre ces deux groupes reste toutefois limité.

Rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études (tableau 2.48)

En 2005, la rémunération hebdomadaire des employés ayant un diplôme universitaire augmente faiblement (+ 0,5 %), alors que celle des employés des autres niveaux d'études connaît des hausses

4. La rémunération hebdomadaire est calculée pour l'ensemble des employés et exclut donc les travailleurs autonomes.

5. Le taux d'inflation sur l'ensemble de la période est de 17,8 %.

se situant entre 1,6 % et 2,4 %. De 1997 à 2005, plus les personnes sont scolarisées, plus le taux de croissance nominal de la rémunération hebdomadaire et son niveau sont élevés. En effet, l'augmentation est de 10,9 % chez les employés qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires, de 15,9 % chez les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires, de 18,2 % pour les employés ayant fait des études postsecondaires et de 19,3 % chez les diplômés universitaires. Il en va de même pour les variations de pouvoir d'achat sur la période. Des gains s'observent dans le groupe « diplôme universitaire » (+ 1,3 %) et dans le groupe « études postsecondaires » (+ 0,4 %). Les deux autres groupes connaissent des pertes de pouvoir d'achat, la plus importante étant notée chez les employés qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires (- 5,9 %).

Pour tous les niveaux d'études, la position salariale des employés diminue au cours de la période analysée. Cependant, la baisse est moins prononcée à mesure que le niveau d'études augmente chez les employés⁶. Le groupe « diplôme universitaire » est le seul à afficher une position salariale supérieure à 100 %. Celle-ci atteint 139,0 % en 2005. La position salariale des employés sans diplôme d'études secondaires connaît la plus forte baisse, passant de 79,7 % en 1997 à 73,9 % en 2005. Pour cette dernière année, la position salariale des employés détenant un diplôme d'études secondaires se fixe à 88,2 % et celle du groupe « études postsecondaires » s'élève à 95,0 %.

Rémunération hebdomadaire selon le régime de travail (tableau 2.49)

En 2005, la rémunération hebdomadaire des employés à temps plein (744,29 \$) progresse de 2,3 %, un ralentissement par rapport à la croissance en 2004 (+ 3,8 %). Quant aux employés à temps partiel, leur rémunération par semaine (258,47 \$)

augmente en 2005 (+ 1,3 %) à la suite d'une baisse de 1,0 % enregistrée en 2004. De 1997 à 2005, le taux de croissance annuel fluctue davantage chez les employés à temps partiel (de - 2,4 % à + 6,4 %) que chez ceux à temps plein (de 1,1 % à + 3,8 %). Sur l'ensemble de la période, la rémunération hebdomadaire nominale a crû de 20,4 % chez ces derniers, soit davantage que chez les premiers (+ 12,2 %). Les employés à temps partiel subissent d'ailleurs une perte de pouvoir d'achat de 4,7 % entre 1997 et 2005, tandis que les employés à temps plein bénéficient d'un gain à ce chapitre (+ 2,2 %).

L'écart de rémunération entre les employés à temps plein et ceux à temps partiel se creuse sur la période, passant de 387,90 \$ par semaine en 1997 à 485,82 \$ en 2005. Cela résulte essentiellement d'une hausse de la rémunération horaire des employés à temps plein (+ 22,0 %) près de deux fois plus élevée que celle des employés à temps partiel (10,8 %), l'écart au chapitre des heures habituelles étant resté sensiblement le même (voir section 3.1).

Rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi (tableau 2.50)

La rémunération hebdomadaire de l'emploi permanent s'élève à 687,18 \$ en 2005, soit une hausse de 2,6 % en 2005 par rapport à 2004. L'emploi temporaire affiche une hausse un peu plus forte à ce chapitre, soit de 3,0 %. Sur l'ensemble de la période, la croissance nominale de la rémunération hebdomadaire est relativement du même ordre dans les deux groupes; elle atteint 20,0 % dans l'emploi permanent et 21,2 % dans l'emploi temporaire. Cela se reflète dans les gains de pouvoir d'achat qui sont de 1,9 % et de 2,9 % respectivement.

Tout le long de la période étudiée, la rémunération horaire des employés permanents est supérieure à celle des employés temporaires. L'écart de rémunération hebdomadaire entre les deux groupes a augmenté entre 1997 (181,88 \$) et 2005 (213,70 \$), ce qui est attribuable essentiellement à la différence des taux horaires de base. En effet, la rémunération horaire a augmenté sensiblement au

6. Ce recul généralisé s'explique par l'augmentation du nombre d'employés plus scolarisés aux dépens des moins scolarisés dans l'ensemble des employés, ce qui influence à la hausse la moyenne salariale d'ensemble. Celle-ci augmente d'ailleurs plus sur la période (19,7 %) que la moyenne salariale de chacun des niveaux d'études pris séparément.

même rythme dans les deux groupes (environ 20 %) et l'écart dans les heures habituelles est demeuré constant (environ 6 heures) tout le long de la période analysée. Ainsi, la position salariale de chacun des groupes par rapport à la moyenne d'ensemble ne bouge pratiquement pas.

Rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence (tableau 2.51)

La rémunération hebdomadaire progresse plus lentement en 2005 qu'en 2004 dans quatre des cinq niveaux de compétence, les hausses annuelles variant entre 0,0 % et 1,5 %. La seule exception concerne le niveau élémentaire qui affiche une croissance plus forte en 2005 (+ 4,4 %) qu'en 2004 (+ 1,3 %). Sur la période, la croissance nominale de la rémunération hebdomadaire est élevée chez les gestionnaires (+ 40,0 %) et les professionnels (+ 22,9 %). Ces deux groupes profitent ainsi d'une hausse de leur pouvoir d'achat, soit de 18,9 % et 4,4 % respectivement. Les employés se retrouvant dans les trois autres niveaux de compétence obtiennent, pour leur part, des gains moindres. De 1997 à 2005, la croissance nominale de la rémunération hebdomadaire est de 15,5 % dans les emplois de niveau technique, de 17,5 % pour les employés qui occupent un emploi de niveau intermédiaire et de 13,1 % pour le niveau élémentaire. Pour ce qui est du pouvoir d'achat, la baisse est importante dans les emplois ayant le plus faible niveau de compétence (- 4,0 %), une relative stagnation est observée pour ceux de niveau intermédiaire (- 0,2 %) alors que le groupe « technique » accuse une perte de 1,9 %.

Sur le plan des positions salariales, les deux niveaux de compétence les plus élevés sont les seuls à afficher des hausses. Celle concernant les gestionnaires est particulièrement importante, leur position passant de 148,5 % en 1997 à 173,9 % en 2005. La position salariale de ce groupe demeure la plus élevée sur toute la période. Les employés des trois niveaux de compétence les plus faibles enregistrent quant à eux des baisses. Ce sont, les employés de niveau élémentaire qui montrent la plus faible position salariale à la fois en 1997 (63,9 %) et en 2005 (60,4 %).

Rémunération hebdomadaire selon la durée de l'emploi (tableau 2.52)

En 2005, la croissance de la rémunération hebdomadaire la plus élevée par rapport à 2004 est celle des employés ayant entre 10 et 19 ans de durée de l'emploi (+ 3,5 %). Dans les autres tranches de durée de l'emploi, l'augmentation salariale varie entre 0,5 % (20 ans et plus) et 2,7 % (entre 4 et 9 ans). De 1997 à 2005, les progressions nominales les plus importantes sont notées dans les tranches « entre 4 et 9 ans » (+ 26,6 %) et « entre 1 et 3 ans » (+ 25,3 %), résultant en des gains de pouvoir d'achat de 7,5 % et 6,4 % respectivement. Cette situation diffère de celle observée dans le cas de la rémunération horaire, où la seconde catégorie (entre 1 et 3 ans) affichait une croissance plus élevée que la première (27,3 % contre 24,9 %). Cela s'explique par une baisse d'un peu plus d'une demi-heure des heures habituelles de travail chez les employés ayant entre « 1 et 3 ans » de durée de l'emploi, causant ainsi une baisse de leur rémunération hebdomadaire. Par ailleurs, les employés dont la durée de l'emploi est de 20 ans et plus ont connu une croissance de leur rémunération hebdomadaire nominale de seulement 12,8 %, résultant en une perte de pouvoir d'achat de 4,2 %.

Tout le long de la période étudiée, plus la durée de l'emploi est longue, plus la rémunération hebdomadaire est importante et plus la position salariale est élevée. Toutefois, celle-ci a subi certains changements entre 1997 et 2005. Les employés ayant une durée de l'emploi de 20 ans et plus subissent la plus importante baisse sur la période (- 8,0 points de pourcentage, à 131,3 % en 2005). Les employés dont la durée de l'emploi est courte, soit « moins de 12 mois », enregistrent aussi un recul quant à leur position salariale, celle-ci passant de 71,2 % en 1997 à 69,7 % en 2005. La position salariale des employés avec une durée de l'emploi de la tranche « entre 10 et 19 ans » demeure relativement stable, tandis que les positions des deux autres tranches connaissent des hausses sur la période.

Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale (tableau 2.53)

En 2005, la croissance de la rémunération hebdomadaire nominale des employés non syndiqués (+ 2,5 %) dépasse celle des employés syndiqués (+ 2,0 %). Le même constat est observé sur l'ensemble de la période, la croissance nominale étant de 23,4 % chez les premiers et de 16,2 % chez les seconds. Les employés syndiqués ont subi une perte de pouvoir d'achat de 1,3 % alors que les non-syndiqués ont bénéficié d'un gain de 4,9 % sur ce plan. Si l'écart entre les taux de croissance sur la période 1997-2005 est moins élevé ici que dans le cas de la rémunération horaire, c'est que le nombre d'heures travaillées par semaine a diminué chez les non-syndiqués tandis qu'il est resté stable chez les syndiqués.

Tout le long de la période, la position salariale des employés syndiqués est plus élevée que celle des non-syndiqués. Par contre, la position salariale des employés syndiqués diminue entre 1997 et 2005, passant de 115,7 % à 112,4 %, alors que celle des employés non syndiqués augmente (de 88,8 % à 91,6 %). L'écart de rémunération hebdomadaire entre les deux groupes s'est ainsi rétréci. Ce dernier se fixait à 147,65 \$ en 1997 alors qu'il se chiffre à 136,43 \$ en 2005.

Rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement (tableau 2.54)

Peu importe l'année, la rémunération hebdomadaire augmente avec la taille de l'établissement. En 2005, les établissements de plus de 500 employés affichent la rémunération hebdomadaire la plus importante (873,18 \$) tandis que les établissements de moins de 20 employés enregistrent la rémunération la plus faible (503,08 \$). Toujours en 2005, la croissance nominale de la rémunération hebdomadaire varie entre 0,8 % (établissements de moins de 20 employés) et 2,4 % (établissements de 100 à 500 employés). Toutefois, sur l'ensemble de la période, la rémunération hebdomadaire des établissements de moins de 20 employés a connu la plus forte croissance nominale (+ 21,8 %) et réelle (+ 3,4 %). De 1997 à 2005, la plus faible

progression de rémunération, tant nominale (+ 16,8 %) que réelle (- 0,8 %), est enregistrée du côté des établissements ayant entre 20 et 99 employés.

Le seul groupe à avoir amélioré sa position salariale au cours de la période est celui des établissements de moins de 20 employés. Bien que cette position soit toujours la plus faible, elle a légèrement progressé, passant de 75,2 % en 1997 à 76,6 % en 2005. La position salariale des établissements de plus de 500 employés est quant à elle demeurée relativement stable entre 1997 (133,4 %) et 2005 (133,0 %). Les employés des deux autres tailles d'établissement ont par ailleurs enregistré des baisses sur ce plan, quoique limitées.

Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance (tableau 2.55)

En 2005, la rémunération hebdomadaire augmente davantage par rapport à 2004 dans le secteur privé (+ 2,7 %) que dans le secteur public (+ 1,1 %). Ce constat est également observé sur l'ensemble de la période, le secteur privé affichant une croissance nominale plus élevée (+ 20,4 %) que le secteur public (+ 18,3 %). Il en va de même pour les gains de pouvoir d'achat, ces derniers s'établissant respectivement à 2,3 % et 0,5 %. L'écart entre les deux secteurs d'appartenance sur le plan de la rémunération hebdomadaire est moins prononcé que dans le cas de la rémunération horaire; cela s'explique par le fait que le secteur privé a enregistré une baisse d'une demi-heure dans la semaine de travail habituelle.

La position salariale des employés du secteur public recule, passant de 121,2 % en 1997 à 119,8 % en 2005. Celle des employés du secteur privé augmente légèrement sur la période, soit de 93,0 % à 93,6 %. De 1997 à 2003, l'écart de rémunération entre les deux secteurs d'appartenance, en dollars par semaine, a augmenté. Ce dernier est passé de 154,51 \$ en 1997 à l'avantage du secteur public à un sommet de 183,19 \$ en 2003. On observe cependant une tendance à la baisse à ce chapitre depuis alors que l'écart se fixe à 172,24 \$ en 2005.

Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 2.56)

La rémunération hebdomadaire de l'industrie des biens a progressé de 1,3 % en 2005 pour se chiffrer à 742,14 \$. Cette modeste croissance survient à la suite d'une croissance plus vigoureuse en 2004 (+ 4,5 %). Parmi l'ensemble des secteurs d'activité de l'industrie des biens, c'est celui des services publics qui affiche la hausse la plus importante de la rémunération hebdomadaire en 2005 (+ 3,8 %) alors que celui de la construction subit une légère baisse sur ce plan (- 0,5 %). De 1997 à 2005, les employés de l'industrie des biens ont connu une croissance nominale de 21,3 % de leur rémunération hebdomadaire, amenant un gain de pouvoir d'achat de 3,0 %. Sur l'ensemble de la période, les employés du secteur des services publics de même que ceux de la fabrication présentent les hausses les plus importantes au chapitre de leur rémunération hebdomadaire, et ce tant en termes nominaux qu'en termes réels. Le secteur de la construction montre quant à lui la plus faible progression pour ce qui est de la rémunération hebdomadaire nominale (+ 14,9 %), ce qui résulte en une perte de pouvoir d'achat de 2,4 % chez les employés.

La position salariale de l'industrie des biens augmente faiblement sur la période, passant de 111,5 % en 1997 à 113,0 % en 2005. En 2005 comme en 1997, tous les secteurs de l'industrie des biens affichent des positions salariales supérieures à 100 %. Le secteur des services publics montre de loin la position salariale la plus élevée de tous les secteurs d'activité de cette industrie ; la progression entre 1997 et 2005 est également la plus forte, soit de 8,1 points de pourcentage (de 153,3 % à 161,4 %). La rémunération hebdomadaire de ce secteur s'élève d'ailleurs à 1 059,68 \$ en 2005, soit le niveau le plus important de l'ensemble des secteurs d'activité de l'industrie des biens. La fabrication connaît également une certaine progression de sa position salariale. Par contre, un recul est observé dans la construction et, dans une moindre mesure, dans le secteur primaire.

Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 2.57)

En 2005, la rémunération hebdomadaire dans l'industrie des services a crû de 2,8 % pour s'établir à 627,41 \$. Le secteur des services d'enseignement est le seul à avoir connu une baisse de sa rémunération hebdomadaire en 2005 (- 2,9 %), alors que celui du commerce profite de la plus forte progression (+ 5,9 %). Sur l'ensemble de la période, l'industrie des services enregistre une croissance de 19,4 %, soit un gain de pouvoir d'achat de 1,4 %. De 1997 à 2005, cinq secteurs subissent des pertes de pouvoir d'achat, notamment celui des services d'enseignement (- 3,7 %) et celui de l'information, de la culture et des loisirs (- 2,2 %). Les gains de pouvoir d'achat les plus importants se retrouvent quant à eux dans les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 9,5 %), des administrations publiques (+ 6,5 %) et de la finance, de l'assurance, de l'immobilier et de la location (+ 6,0 %).

En 2005, le secteur des administrations publiques (132,0 %), celui des services professionnels, scientifiques et techniques (128,6 %) et celui des services d'enseignement (114,6 %) affichent les positions salariales les plus élevées de tous les secteurs d'activité de l'industrie des services. Dans les deux premiers secteurs, la position salariale a augmenté sur la période, tandis qu'elle a diminué dans le cas des services d'enseignement. En 2005 comme en 1997, la plus faible position salariale en 2005 demeure celle du secteur de l'hébergement et des services de restauration (50,1 %), avec une rémunération de 329,01 \$ par semaine. L'industrie des services dans son ensemble occupe une position salariale de 95,6 % en 2005 alors que celle de l'industrie des biens s'élève à 113,0 % cette même année.

2.2.2 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et certaines caractéristiques (tableaux 2.58 à 2.68)

Comme dans l'analyse de la rémunération horaire, nous avons calculé dans la présente section le ratio

de la rémunération hebdomadaire des femmes sur celle des hommes pour chacune des caractéristiques étudiées. Ce ratio permet, rappelons-le, d'observer la situation comparative des femmes par rapport aux hommes.

Peu importe les groupes étudiés, la rémunération hebdomadaire des femmes augmente plus fortement que celle des hommes sur la période. Ainsi, les ratios de la rémunération hebdomadaire des femmes sur celle des hommes progressent tous de 1997 à 2005. Pour l'ensemble des employés, le ratio est de 75,5 % en 2005 comparativement à 71,8 % en 1997. Les femmes, dans leur ensemble, continuent donc à avoir une rémunération hebdomadaire moyenne inférieure à celle des hommes. Cela est également le cas dans tous les groupes étudiés sauf pour les employés travaillant à temps partiel où la rémunération des femmes (273,19 \$ en 2005) est supérieure à celle des hommes (225,89 \$ en 2005). Ainsi, ce dernier groupe est aussi le seul à afficher un ratio supérieur à 100 % (120,9 %). Deux autres groupes enregistrent par ailleurs des ratios supérieurs à 85 % en 2005. Il s'agit des employés dans le secteur des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (88,5 %) ainsi que dans celui des services d'enseignement (86,1 %).

À l'opposé, plusieurs groupes présentent des ratios du salaire hebdomadaire des femmes sur celui des hommes particulièrement faibles. Les plus bas se retrouvent en 2005 dans le secteur de la construction (59,5 %), dans le groupe des employés qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires (62,2 %) et dans le secteur primaire (64,4 %). Parmi les autres caractéristiques, cinq autres groupes enregistrent des ratios inférieurs à 70 % en 2005. Notons, entre autres, le ratio des employés âgés de 55 ans et plus (65,8 %), celui correspondant aux emplois de niveau de compétence élémentaire (66,1 %) ainsi que celui dans le secteur du commerce (68,8 %).

2.2.3 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et certaines caractéristiques (tableaux 2.69 à 2.76)

Dans cette section, le calcul du ratio de la rémunération hebdomadaire du secteur public sur celle du secteur privé a été effectué pour chacune des caractéristiques étudiées. L'analyse porte également sur la croissance nominale de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005.

Sur l'ensemble de la période, la rémunération hebdomadaire du secteur privé (+ 20,4 %) augmente beaucoup plus fortement que celle du secteur public (+ 18,3 %). Cette situation est constatée pour la majorité des caractéristiques à l'étude. Cependant, certains groupes de travailleurs ont une rémunération qui progresse plus fortement dans le secteur public que dans le secteur privé. Il s'agit, notamment, des personnes âgées de 15-24 ans, des employés temporaires, de ceux occupant un poste de niveau de compétence élémentaire et de ceux ayant une durée de l'emploi de moins de 12 mois. Cette situation entraîne pour ces groupes une hausse du ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire. C'est, entre autres, le cas des employés temporaires dont le ratio passe de 123,6 % en 1997 à 140,7 % en 2005 et des employés occupant un poste de niveau de compétence élémentaire (de 135,7 % à 152,2 %). Pour la majorité des autres groupes, le ratio diminue sur la période. Le ratio d'ensemble s'établit à 128,0 % en 2005 contre 130,3 % en 1997.

Pour tous les groupes analysés, à l'exception de deux, le ratio de la rémunération hebdomadaire du secteur public sur celle du secteur privé est supérieur à 100 % tant en 1997 qu'en 2005. Le ratio le plus élevé en 2005 est observé chez les employés travaillant à temps partiel (195,4 %), qui sont suivis des employés occupant un poste de niveau de compétence élémentaire et des employés temporaires (voir ci-dessus). Les trois ratios les plus faibles sont notés chez les employés travaillant dans des établissements de plus de 500 employés (89,3 %), chez les professionnels (93,4 %) et chez les diplômés universitaires (106,2 %).

2.2.4 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et certaines caractéristiques (tableaux 2.77 à 2.83)

Le ratio de la rémunération hebdomadaire des employés syndiqués sur celle des employés non syndiqués a été calculé dans cette section pour chacune des caractéristiques étudiées. L'analyse porte sur ce ratio ainsi que sur la croissance nominale de la rémunération hebdomadaire entre 1997 et 2005.

Entre 1997 et 2005, la rémunération hebdomadaire des employés non syndiqués (+ 23,4 %) s'accroît davantage que celle des employés syndiqués (+ 16,2 %). Ce constat est observé dans la majorité des groupes analysés; les employés de 15-24 ans, ceux ayant une durée de l'emploi de plus de 10 ans (soit les groupes « entre 10 et 19 ans et « 20 ans et plus ») et les employés sans diplôme d'études secondaires font exception. Dans ces groupes, la rémunération hebdomadaire progresse plus fortement sur la période chez les employés syndiqués que chez les non-syndiqués permettant ainsi au ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire d'augmenter. Les ratios des autres groupes reculent entre 1997 et 2005.

Trois ratios sont supérieurs à 150 % en 2005. Il s'agit des employés temporaires (158,2 %), des employés occupant un poste de niveau élémentaire (163,4 %) et des employés à temps partiel (193,3 %). Même si ce dernier groupe affiche le ratio le plus élevé en 2005, il enregistre cependant la plus forte baisse sur la période (- 21,3 points de pourcentage). Cinq autres groupes présentent des ratios supérieurs à 130 %. À l'opposé, les employés travaillant dans les établissements qui comptent plus de 500 employés enregistrent le ratio le plus faible (87,0 %). Ceux travaillant dans les établissements de 100 à 500 employés (94,9 %), ceux dont la durée de l'emploi est de 20 ans et plus (97,3 %), les diplômés universitaires (98,2 %) ainsi que les professionnels (98,3 %) affichent également des ratios inférieurs à 100 %.

2.2.5 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et certaines caractéristiques (tableaux 2.84 à 2.90)

Dans cette section, le calcul et l'analyse du ratio de la rémunération hebdomadaire des employés de l'industrie des biens sur celle des employés de l'industrie des services sont effectués pour chacune des caractéristiques étudiées. L'analyse porte aussi sur la croissance nominale de la rémunération hebdomadaire sur la période 1997-2005.

Sur l'ensemble de la période, la rémunération hebdomadaire s'accroît davantage pour les employés de l'industrie des biens (+ 21,3 %) que pour ceux de l'industrie des services (+ 19,4 %). Cette situation s'observe pour la majorité des caractéristiques à l'étude; quelques exceptions sont notées. C'est le cas notamment des gestionnaires, des employés dont le statut de l'emploi est temporaire, de ceux travaillant dans un établissement de moins de 20 employés, de ceux ayant une durée de l'emploi de moins de 12 mois, des employés âgés de 55 ans et plus et des diplômés universitaires. Pour ces groupes, le ratio du salaire des employés de l'industrie des biens sur celui des employés de l'industrie des services diminue entre 1997 et 2005. Pour les autres caractéristiques analysées, on note généralement des hausses du ratio. La plus importante est observée chez les professionnels, dont le ratio passe de 116,0 % en 1997 à 130,5 % en 2005. Pour l'ensemble des employés, ce ratio se chiffrait à 116,4 % en 1997 et atteint 118,3 % en 2005.

Les trois ratios les plus élevés en 2005 se retrouvent chez les 15-24 ans (165,8 %), les employés occupant un emploi de niveau élémentaire (162,1 %) et chez ceux ne détenant pas de diplôme d'études secondaires (146,1 %). À l'opposé, un seul groupe affiche un ratio inférieur à 100 %, soit celui des employés à temps partiel (88,7 %).

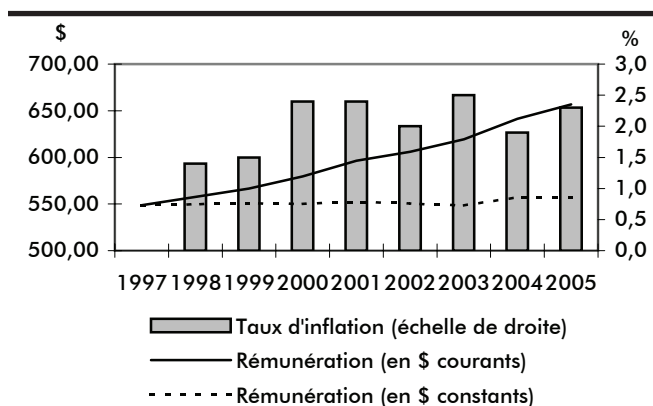
2.46 Rémunération hebdomadaire selon le sexe, Québec, 1997-2005

	Ensemble			Femmes			Hommes			Écart Hommes-Femmes
	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	
	\$	\$		%	\$		\$	%		
1997	548,76	...	...	454,31	...	...	632,85	...	...	178,54
1998	557,52	8,76	1,6	460,12	5,81	1,3	643,51	10,66	1,7	183,39
1999	566,60	9,08	1,6	468,75	8,63	1,9	653,21	9,70	1,5	184,46
2000	579,66	13,06	2,3	482,86	14,11	3,0	666,11	12,90	2,0	183,25
2001	596,29	16,63	2,9	497,24	14,38	3,0	686,16	20,05	3,0	188,92
2002	606,06	9,77	1,6	507,71	10,47	2,1	695,62	9,46	1,4	187,91
2003	619,25	13,19	2,2	523,40	15,69	3,1	709,12	13,50	1,9	185,72
2004	641,41	22,16	3,6	547,76	24,36	4,7	730,33	21,21	3,0	182,57
2005	656,63	15,22	2,4	563,38	15,62	2,9	745,87	15,54	2,1	182,49
Variation 1997-2005		107,87	19,7		109,07	24,0		113,02	17,9	

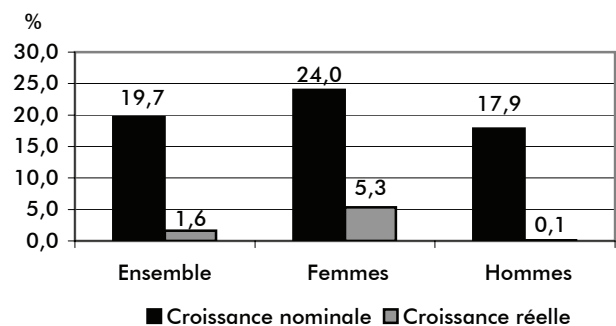
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

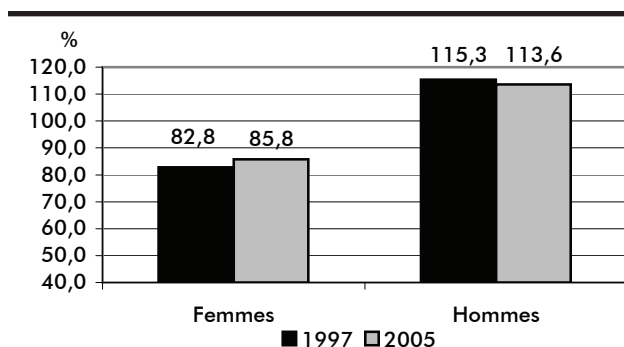
2.46 A Rémunération hebdomadaire en dollars courants et constants et le taux d'inflation



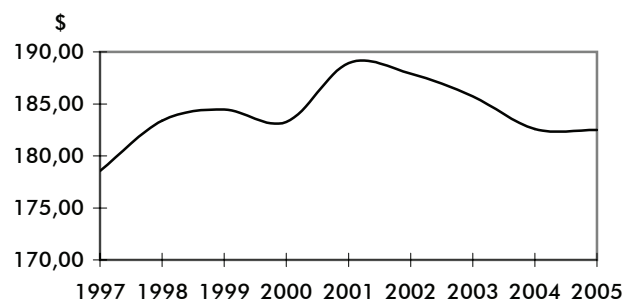
2.46 B Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le sexe



2.46 C Position salariale de la rémunération hebdomadaire des femmes et des hommes par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



2.46 D Écart de la rémunération hebdomadaire entre les hommes et les femmes

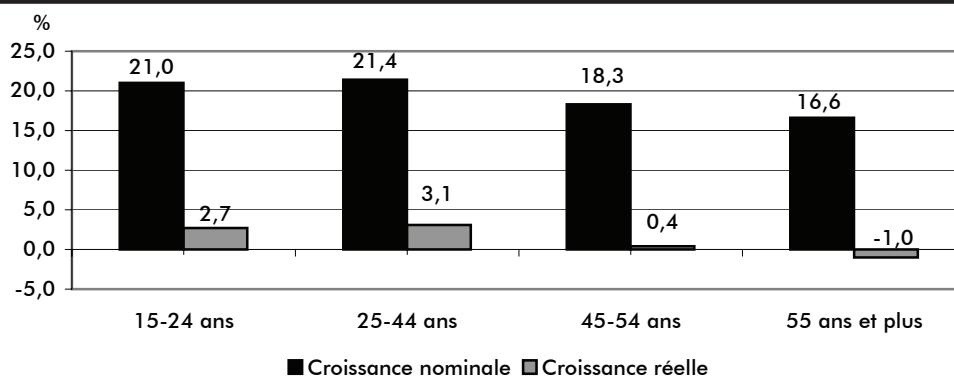
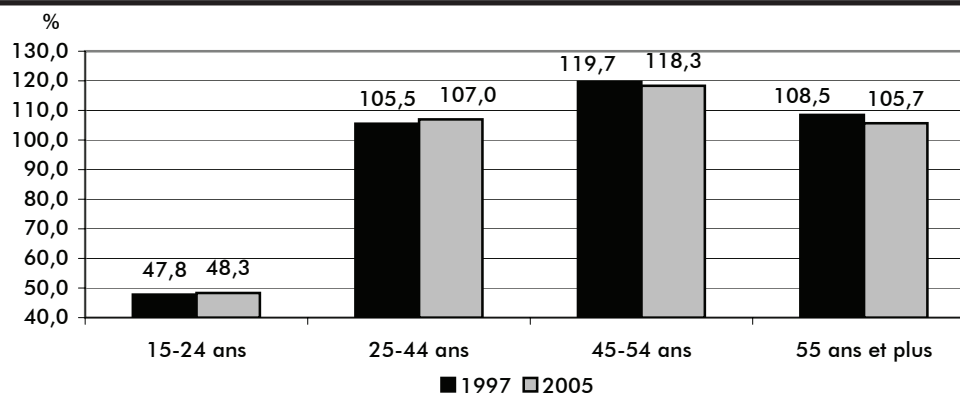


2.47 Rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Ensemble			15-24 ans			25-44 ans			45-54 ans			55 ans et plus		
	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
1997	548,76	...	...	262,18	...	...	578,74	...	...	657,11	...	...	595,26	...	...
1998	557,52	8,76	1,6	269,62	7,44	2,8	588,49	9,75	1,7	669,85	12,74	1,9	598,50	3,24	0,5
1999	566,60	9,08	1,6	279,80	10,18	3,8	600,57	12,08	2,1	678,40	8,55	1,3	618,07	19,57	3,3
2000	579,66	13,06	2,3	290,27	10,47	3,7	617,08	16,51	2,7	698,46	20,06	3,0	610,41	-7,66	-1,2
2001	596,29	16,63	2,9	301,93	11,66	4,0	639,65	22,57	3,7	704,48	6,02	0,9	632,17	21,76	3,6
2002	606,06	9,77	1,6	301,63	-0,30	-0,1	648,66	9,01	1,4	717,14	12,66	1,8	660,20	28,03	4,4
2003	619,25	13,19	2,2	305,62	3,99	1,3	668,93	20,27	3,1	731,64	14,50	2,0	651,88	-8,32	-1,3
2004	641,41	22,16	3,6	311,60	5,98	2,0	690,60	21,67	3,2	759,27	27,63	3,8	670,09	18,21	2,8
2005	656,63	15,22	2,4	317,29	5,69	1,8	702,71	12,11	1,8	777,12	17,85	2,4	694,00	23,91	3,6
Variation 1997-2005		107,87	19,7		55,11	21,0		123,97	21,4		120,01	18,3		98,74	16,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.47 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le groupe d'âge**2.47 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005**

2.48 Rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Sans diplôme d'études secondaires		Diplôme d'études secondaires		Études postsecondaires		Diplôme universitaire	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	548,76	...	437,54	...	499,83	...	527,43	...	764,86	...
1998	557,52	1,6	432,33	-1,2	501,57	0,3	533,63	1,2	792,97	3,7
1999	566,60	1,6	438,48	1,4	510,37	1,8	544,57	2,1	798,68	0,7
2000	579,66	2,3	446,84	1,9	529,78	3,8	552,50	1,5	822,63	3,0
2001	596,29	2,9	448,37	0,3	536,88	1,3	565,75	2,4	848,89	3,2
2002	606,06	1,6	456,80	1,9	540,20	0,6	576,73	1,9	873,65	2,9
2003	619,25	2,2	463,55	1,5	546,98	1,3	588,54	2,0	888,19	1,7
2004	641,41	3,6	476,59	2,8	570,49	4,3	608,90	3,5	908,10	2,2
2005	656,63	2,4	485,14	1,8	579,42	1,6	623,65	2,4	912,49	0,5

Variation
1997-2005

19,7

10,9

15,9

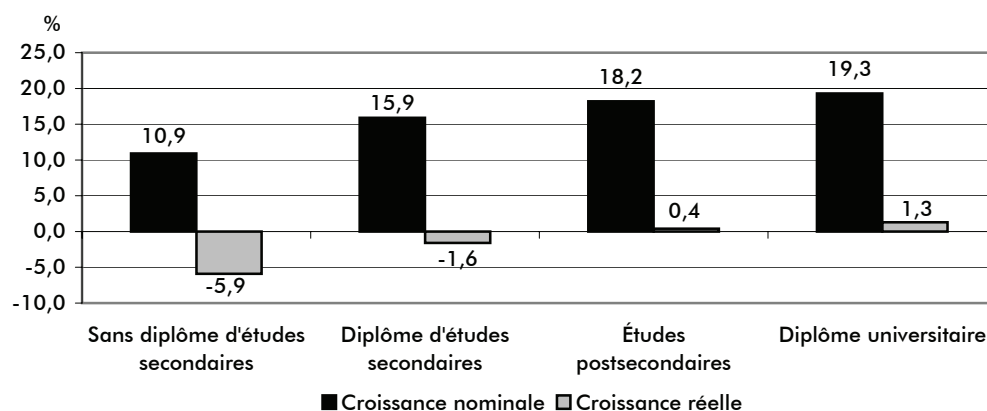
18,2

19,3

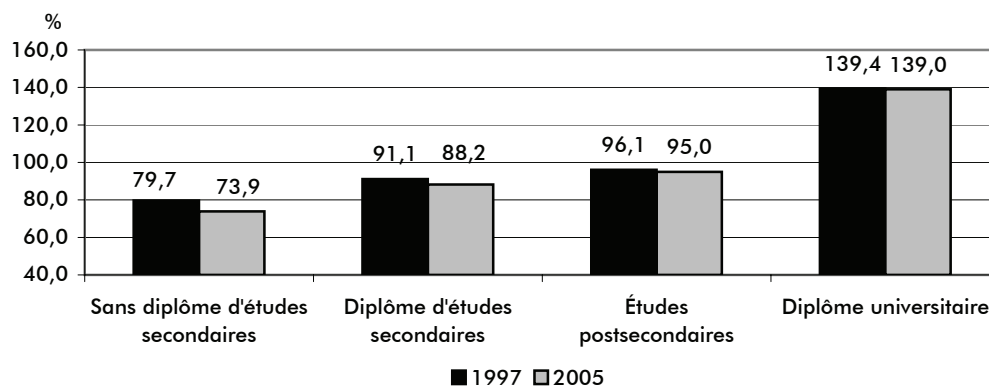
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.48 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le niveau d'études



2.48 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



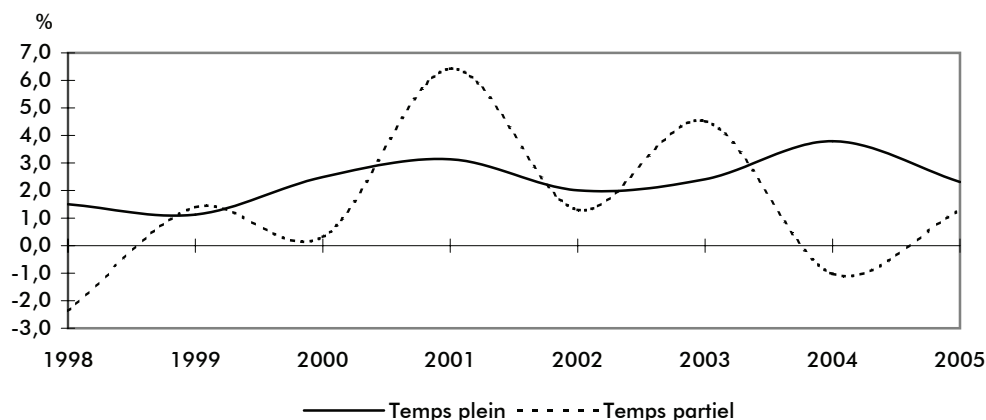
2.49 Rémunération hebdomadaire selon le régime de travail, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Temps plein		Temps partiel		Écart Temps plein- Temps partiel
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
1997	548,76	...	618,31	...	230,41	...	387,90
1998	557,52	1,6	627,62	1,5	224,95	-2,4	402,67
1999	566,60	1,6	634,69	1,1	228,08	1,4	406,61
2000	579,66	2,3	650,50	2,5	228,80	0,3	421,70
2001	596,29	2,9	670,91	3,1	243,50	6,4	427,41
2002	606,06	1,6	684,39	2,0	246,67	1,3	437,72
2003	619,25	2,2	700,88	2,4	257,82	4,5	443,06
2004	641,41	3,6	727,48	3,8	255,18	-1,0	472,30
2005	656,63	2,4	744,29	2,3	258,47	1,3	485,82
Variation 1997-2005		19,7		20,4		12,2	

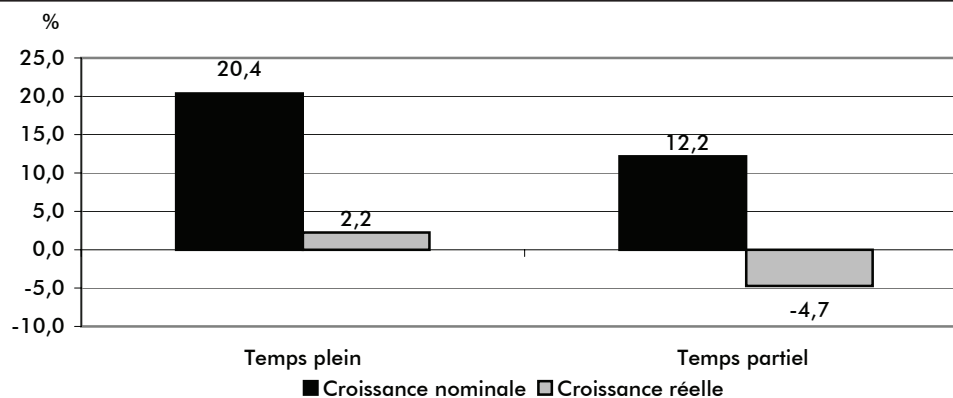
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.49 A Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le régime de travail



2.49 B Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le régime de travail



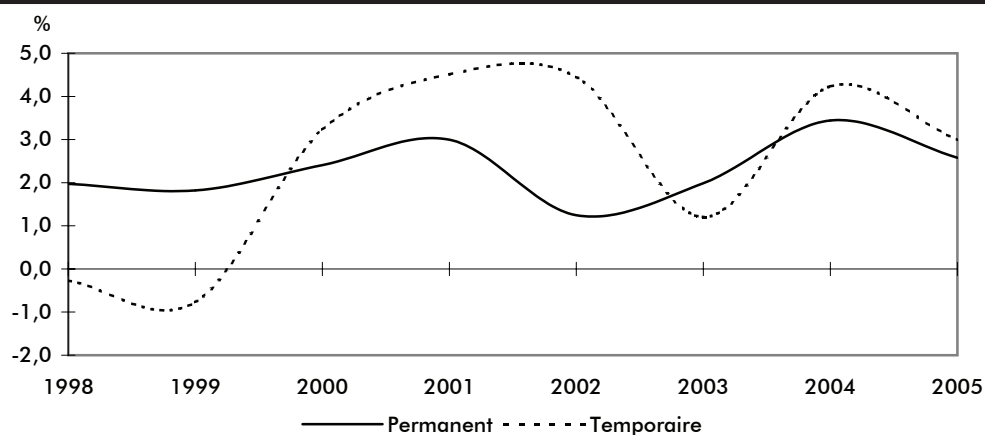
2.50 Rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Permanent		Temporaire		Écart Permanent- Temporaire
	Niveau \$	Variation %	Niveau \$	Variation %	Niveau \$	Variation %	
1997	548,76	...	572,69	...	390,81	...	181,88
1998	557,52	1,6	583,98	2,0	389,75	-0,3	194,23
1999	566,60	1,6	594,62	1,8	386,76	-0,8	207,86
2000	579,66	2,3	608,94	2,4	399,25	3,2	209,69
2001	596,29	2,9	627,18	3,0	417,26	4,5	209,92
2002	606,06	1,6	634,99	1,2	435,83	4,5	199,16
2003	619,25	2,2	647,61	2,0	441,07	1,2	206,54
2004	641,41	3,6	669,90	3,4	459,74	4,2	210,16
2005	656,63	2,4	687,18	2,6	473,48	3,0	213,70
Variation 1997-2005		19,7		20,0		21,2	

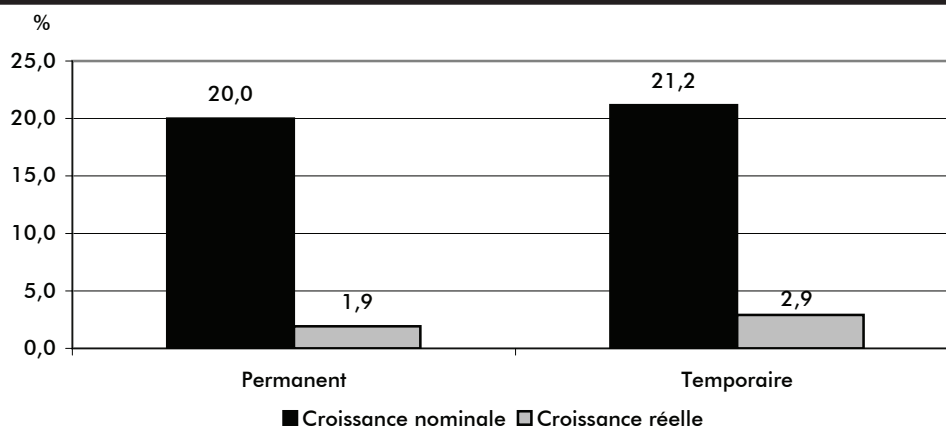
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.50 A Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi



2.50 B Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le statut de l'emploi



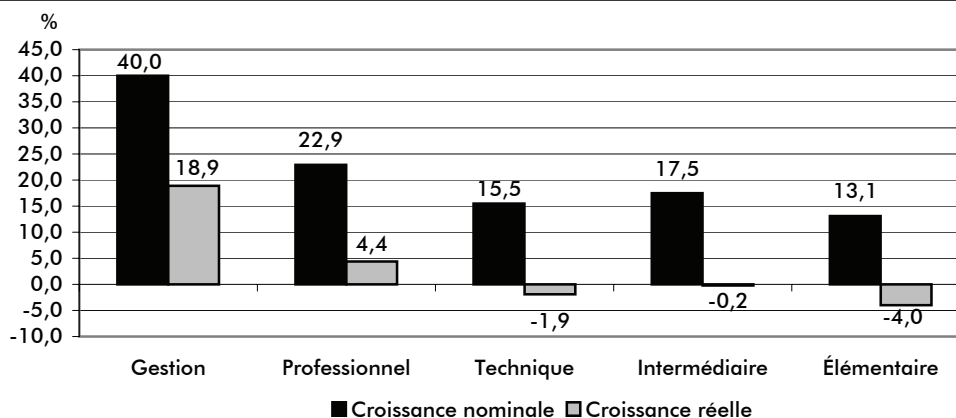
2.51 Rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Gestion		Professionnel		Technique		Intermédiaire		Élémentaire	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	548,76	...	815,16	...	746,43	...	580,32	...	447,23	...	350,59	...
1998	557,52	1,6	830,51	1,9	761,88	2,1	586,72	1,1	458,43	2,5	348,70	-0,5
1999	566,60	1,6	887,27	6,8	797,62	4,7	590,86	0,7	456,89	-0,3	346,51	-0,6
2000	579,66	2,3	911,03	2,7	819,34	2,7	601,61	1,8	478,15	4,7	343,76	-0,8
2001	596,29	2,9	985,96	8,2	846,47	3,3	615,64	2,3	489,13	2,3	361,09	5,0
2002	606,06	1,6	1025,74	4,0	861,80	1,8	632,58	2,8	494,68	1,1	357,81	-0,9
2003	619,25	2,2	1093,26	6,6	884,51	2,6	644,16	1,8	497,20	0,5	374,59	4,7
2004	641,41	3,6	1125,26	2,9	917,96	3,8	662,26	2,8	520,77	4,7	379,54	1,3
2005	656,63	2,4	1141,62	1,5	917,60	0,0	670,55	1,3	525,54	0,9	396,38	4,4
Variation 1997-2005		19,7		40,0		22,9		15,5		17,5		13,1

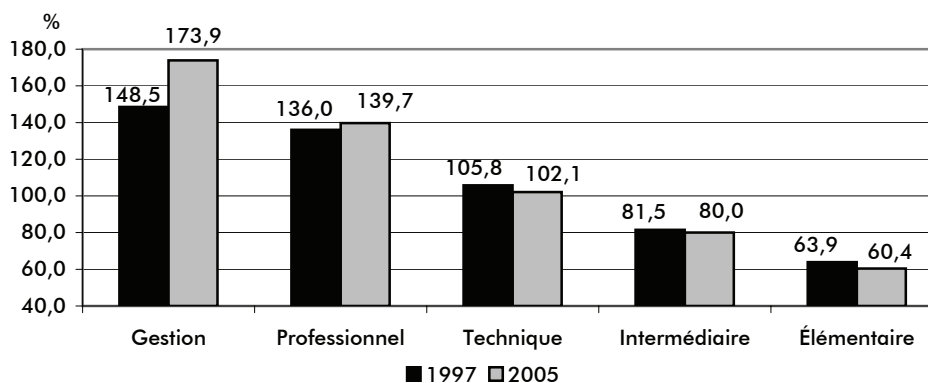
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.51 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le niveau de compétence



2.51 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le niveau de compétence par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



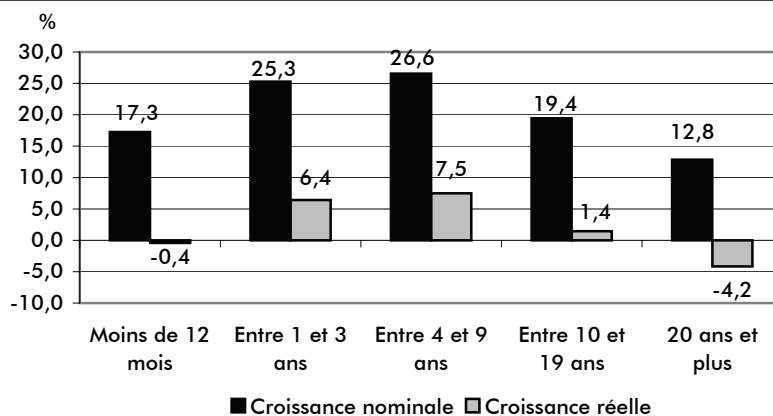
2.52 Rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Moins de 12 mois		Entre 1 et 3 ans		Entre 4 et 9 ans		Entre 10 et 19 ans		20 ans et plus	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	548,76	...	390,50	...	445,81	...	563,15	...	661,54	...	764,16	...
1998	557,52	1,6	400,02	2,4	475,26	6,6	573,03	1,8	662,81	0,2	768,23	0,5
1999	566,60	1,6	399,84	-0,0	486,86	2,4	586,52	2,4	681,90	2,9	782,65	1,9
2000	579,66	2,3	418,07	4,6	499,46	2,6	603,35	2,9	696,92	2,2	784,27	0,2
2001	596,29	2,9	432,29	3,4	515,03	3,1	633,74	5,0	708,21	1,6	795,22	1,4
2002	606,06	1,6	425,00	-1,7	537,19	4,3	633,20	-0,1	725,48	2,4	814,13	2,4
2003	619,25	2,2	433,37	2,0	536,74	-0,1	657,99	3,9	732,90	1,0	841,51	3,4
2004	641,41	3,6	452,08	4,3	550,32	2,5	693,86	5,5	763,18	4,1	857,62	1,9
2005	656,63	2,4	457,87	1,3	558,53	1,5	712,70	2,7	790,10	3,5	862,25	0,5
Variation 1997-2005		19,7		17,3		25,3		26,6		19,4		12,8

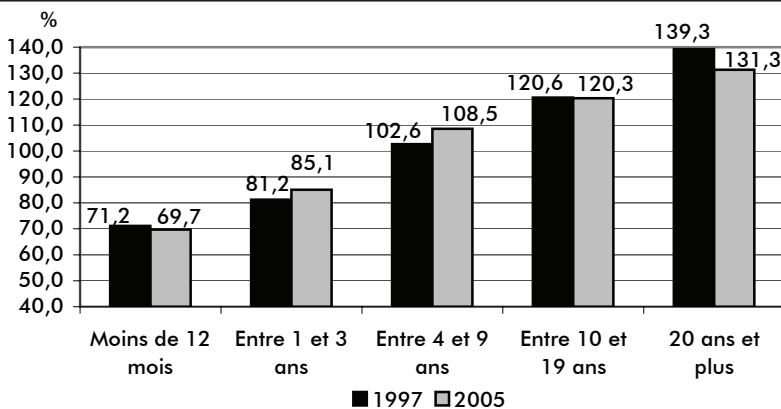
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.52 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon les tranches de durée de l'emploi



2.52 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



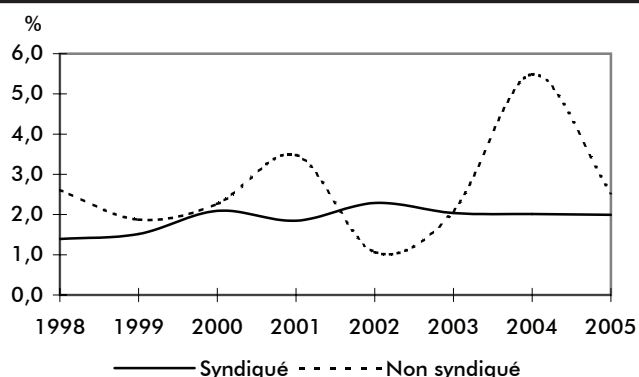
2.53 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Syndiqué		Non syndiqué		Écart Syndiqué- Non syndiqué
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
1997	548,76	...	635,11	...	487,46	...	147,65
1998	557,52	1,6	643,96	1,4	500,19	2,6	143,77
1999	566,60	1,6	653,72	1,5	509,56	1,9	144,16
2000	579,66	2,3	667,40	2,1	521,10	2,3	146,30
2001	596,29	2,9	679,72	1,8	539,25	3,5	140,47
2002	606,06	1,6	695,27	2,3	544,99	1,1	150,28
2003	619,25	2,2	709,43	2,0	556,34	2,1	153,09
2004	641,41	3,6	723,72	2,0	586,86	5,5	136,86
2005	656,63	2,4	738,16	2,0	601,73	2,5	136,43
Variation 1997-2005		19,7		16,2		23,4	

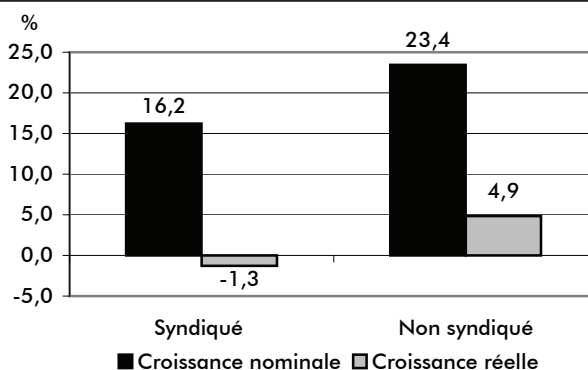
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

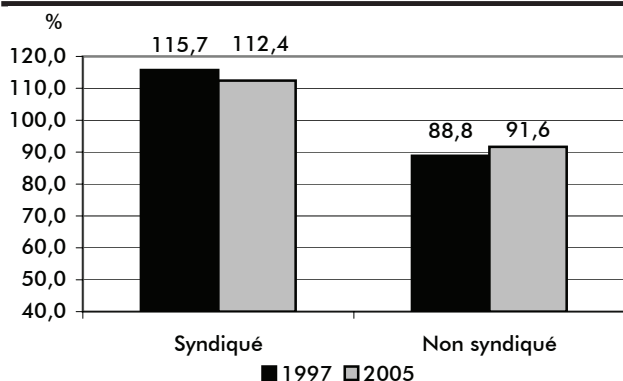
2.53 A Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale



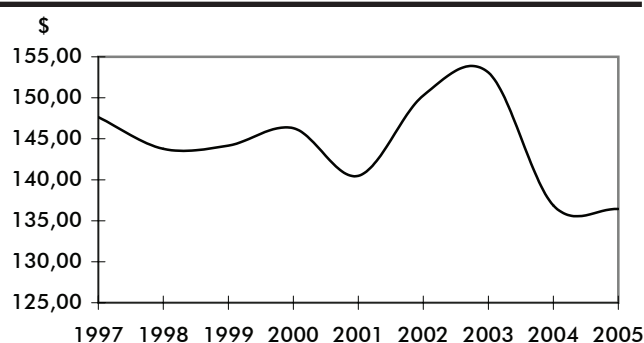
2.53 B Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon la couverture syndicale



2.53 C Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



2.53 D Écart de la rémunération hebdomadaire entre les employés syndiqués et non syndiqués



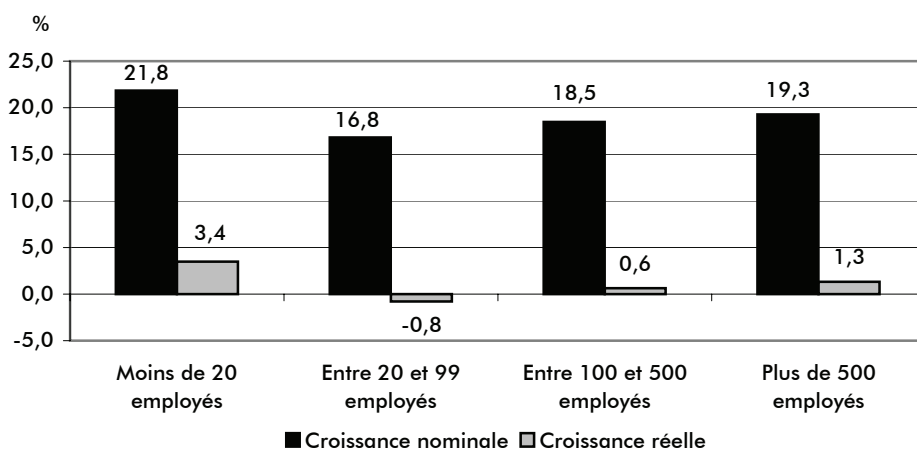
2.54 Rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Moins de 20 employés		Entre 20 et 99 employés		Entre 100 et 500 employés		Plus de 500 employés	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	548,76	...	412,90	...	538,45	...	643,39	...	732,06	...
1998	557,52	1,6	426,75	3,4	545,71	1,3	656,40	2,0	740,46	1,1
1999	566,60	1,6	440,92	3,3	547,18	0,3	658,57	0,3	763,71	3,1
2000	579,66	2,3	456,32	3,5	564,37	3,1	674,44	2,4	753,64	-1,3
2001	596,29	2,9	463,68	1,6	578,64	2,5	686,27	1,8	781,68	3,7
2002	606,06	1,6	472,74	2,0	594,95	2,8	694,80	1,2	792,71	1,4
2003	619,25	2,2	485,90	2,8	594,59	-0,1	715,01	2,9	817,43	3,1
2004	641,41	3,6	499,17	2,7	615,57	3,5	744,14	4,1	863,94	5,7
2005	656,63	2,4	503,08	0,8	628,95	2,2	762,28	2,4	873,18	1,1
Variation 1997-2005		19,7		21,8		16,8		18,5		19,3

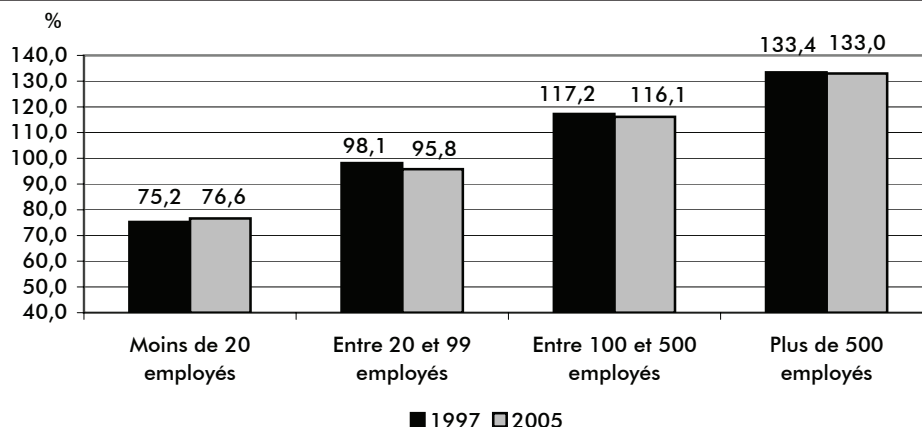
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.54 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon la taille de l'établissement



2.54 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



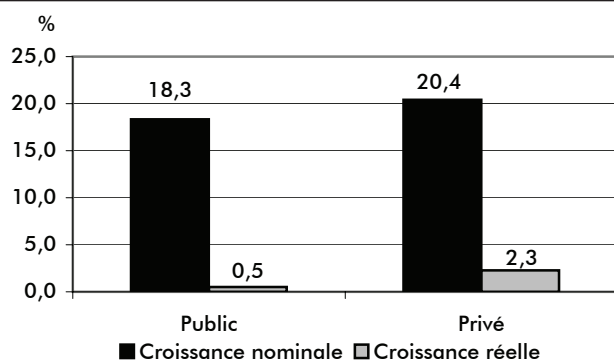
2.55 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Public		Privé		Écart Public-Privé
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	
	\$	%	\$	%	\$	%	
1997	548,76	...	664,89	...	510,38	...	154,51
1998	557,52	1,6	685,01	3,0	517,75	1,4	167,26
1999	566,60	1,6	697,91	1,9	526,48	1,7	171,43
2000	579,66	2,3	703,86	0,9	541,03	2,8	162,83
2001	596,29	2,9	724,69	3,0	555,31	2,6	169,38
2002	606,06	1,6	739,18	2,0	564,14	1,6	175,04
2003	619,25	2,2	758,36	2,6	575,17	2,0	183,19
2004	641,41	3,6	778,36	2,6	598,55	4,1	179,81
2005	656,63	2,4	786,78	1,1	614,54	2,7	172,24
Variation 1997-2005		19,7		18,3		20,4	

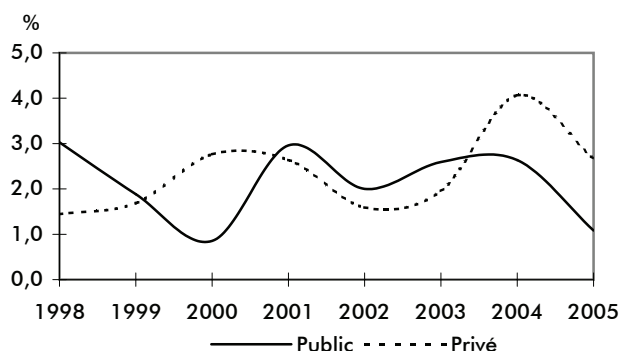
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

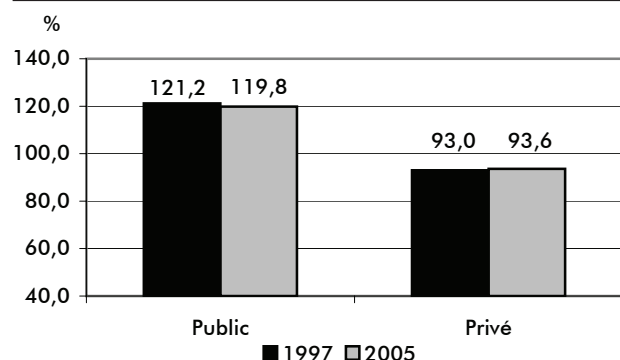
2.55 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon le secteur d'appartenance



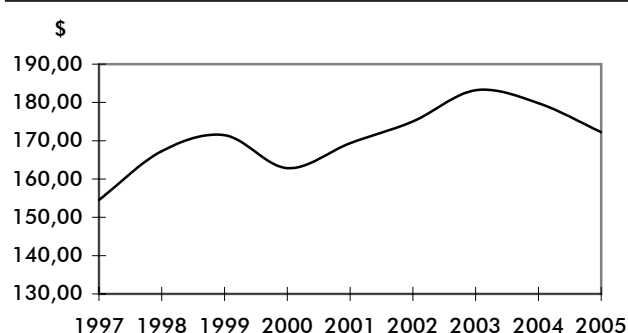
2.55 B Croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance



2.55 C Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



2.55 D Écart de la rémunération hebdomadaire entre le secteur public et le secteur privé



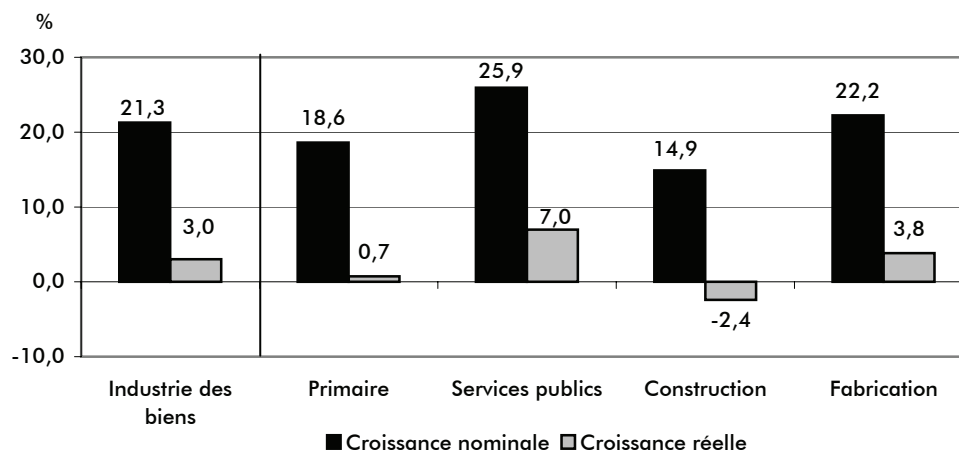
2.56 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Industrie des biens		Primaire		Services publics		Construction		Fabrication	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	548,76	...	611,89	...	565,49	...	841,43	...	664,35	...	595,38	...
1998	557,52	1,6	620,22	1,4	578,55	2,3	861,91	2,4	678,60	2,1	603,61	1,4
1999	566,60	1,6	622,88	0,4	575,51	-0,5	872,52	1,2	682,96	0,6	607,36	0,6
2000	579,66	2,3	642,47	3,1	598,10	3,9	891,08	2,1	697,15	2,1	626,70	3,2
2001	596,29	2,9	661,14	2,9	579,53	-3,1	925,98	3,9	721,58	3,5	645,58	3,0
2002	606,06	1,6	676,32	2,3	591,34	2,0	955,15	3,2	759,28	5,2	655,83	1,6
2003	619,25	2,2	700,70	3,6	628,89	6,3	1003,60	5,1	748,10	-1,5	682,06	4,0
2004	641,41	3,6	732,31	4,5	670,05	6,5	1021,28	1,8	767,12	2,5	715,83	5,0
2005	656,63	2,4	742,14	1,3	670,67	0,1	1059,68	3,8	763,26	-0,5	727,77	1,7
Variation 1997-2005		19,7		21,3		18,6		25,9		14,9		22,2

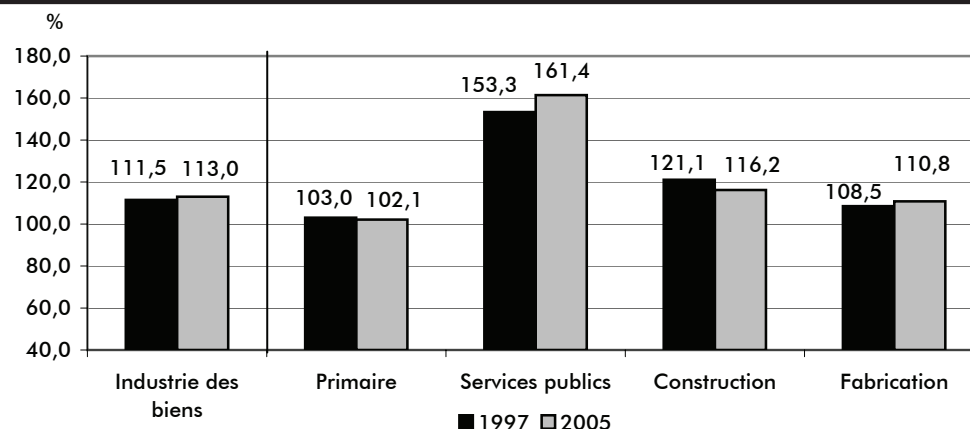
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.56 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité



2.56 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



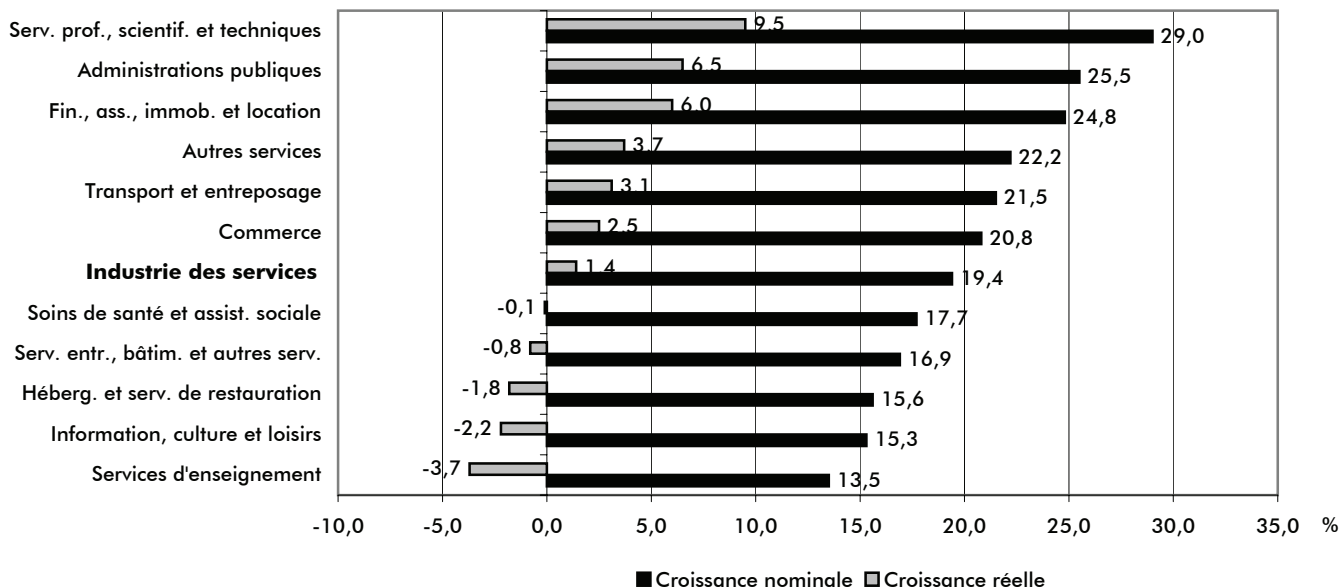
2.57 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Industrie des services		Commerce		Transport et entreposage		Fin., ass., immob. et location		Serv. prof., scientif. et techniques		Serv. entr., bâtim. et autres serv.	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	548,76	...	525,49	...	411,06	...	596,40	...	576,97	...	654,92	...	427,78	...
1998	557,52	1,6	534,56	1,7	423,43	3,0	614,50	3,0	598,15	3,7	640,34	-2,2	434,48	1,6
1999	566,60	1,6	545,34	2,0	431,61	1,9	617,99	0,6	588,85	-1,6	672,54	5,0	413,96	-4,7
2000	579,66	2,3	556,42	2,0	435,73	1,0	660,89	6,9	617,87	4,9	718,12	6,8	438,36	5,9
2001	596,29	2,9	573,31	3,0	442,99	1,7	670,61	1,5	632,41	2,4	768,52	7,0	442,37	0,9
2002	606,06	1,6	580,51	1,3	445,87	0,7	679,23	1,3	674,31	6,6	769,76	0,2	437,90	-1,0
2003	619,25	2,2	590,71	1,8	453,77	1,8	691,43	1,8	663,48	-1,6	798,18	3,7	473,56	8,1
2004	641,41	3,6	610,50	3,4	468,86	3,3	708,28	2,4	706,21	6,4	820,09	2,7	500,02	5,6
2005	656,63	2,4	627,41	2,8	496,38	5,9	724,56	2,3	720,22	2,0	844,56	3,0	499,91	0,0
Variation 1997-2005		19,7		19,4		20,8		21,5		24,8		29,0		16,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

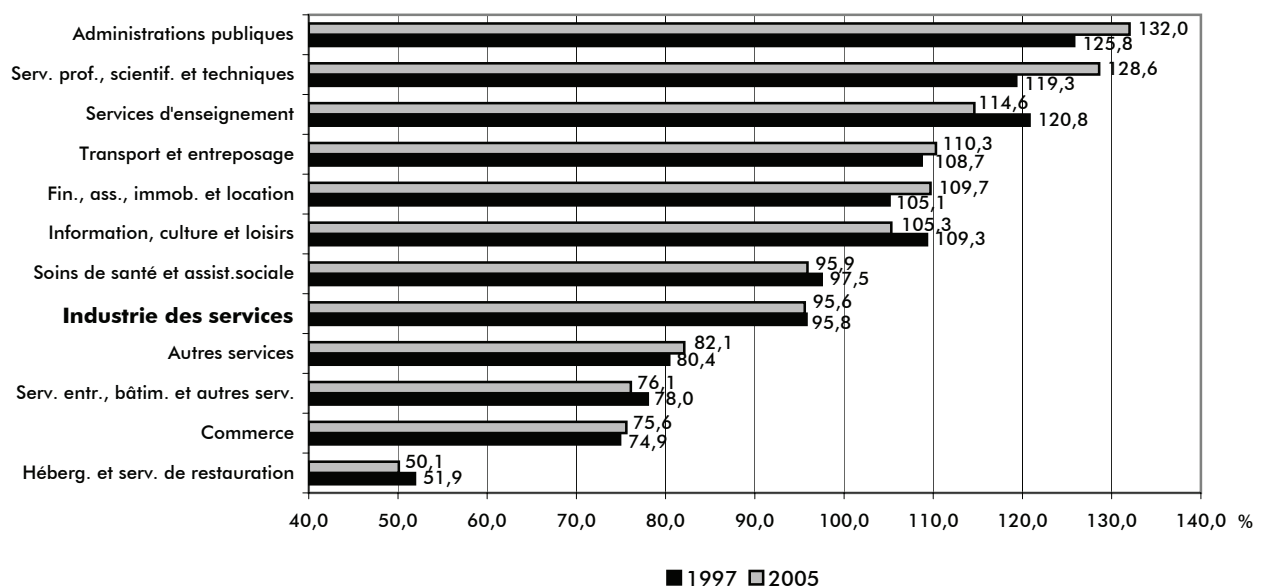
2.57 A Croissance nominale et réelle de la rémunération hebdomadaire de 1997 à 2005 selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité



2.57 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005 (suite)

	Services d'enseignement		Soins de santé et assist. sociale		Information, culture et loisirs		Héberg. et serv. de restauration		Autres services		Administrations publiques	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1997	662,95	...	535,14	...	599,63	...	284,55	...	441,20	...	690,50	...
1998	687,74	3,7	529,16	-1,1	603,80	0,7	280,32	-1,5	446,64	1,2	718,18	4,0
1999	710,94	3,4	533,83	0,9	636,16	5,4	284,47	1,5	451,63	1,1	728,76	1,5
2000	705,88	-0,7	548,29	2,7	620,41	-2,5	281,73	-1,0	478,88	6,0	752,37	3,2
2001	713,97	1,1	561,43	2,4	614,69	-0,9	295,33	4,8	500,88	4,6	786,59	4,5
2002	739,85	3,6	587,82	4,7	593,89	-3,4	294,26	-0,4	488,11	-2,5	795,85	1,2
2003	744,47	0,6	584,77	-0,5	650,09	9,5	308,88	5,0	493,78	1,2	832,66	4,6
2004	774,68	4,1	606,22	3,7	655,32	0,8	315,01	2,0	518,35	5,0	832,82	0,0
2005	752,28	-2,9	629,68	3,9	691,14	5,5	329,01	4,4	539,17	4,0	866,58	4,1
Variation 1997-2005		13,5		17,7		15,3		15,6		22,2		25,5

2.57 B Position salariale de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005



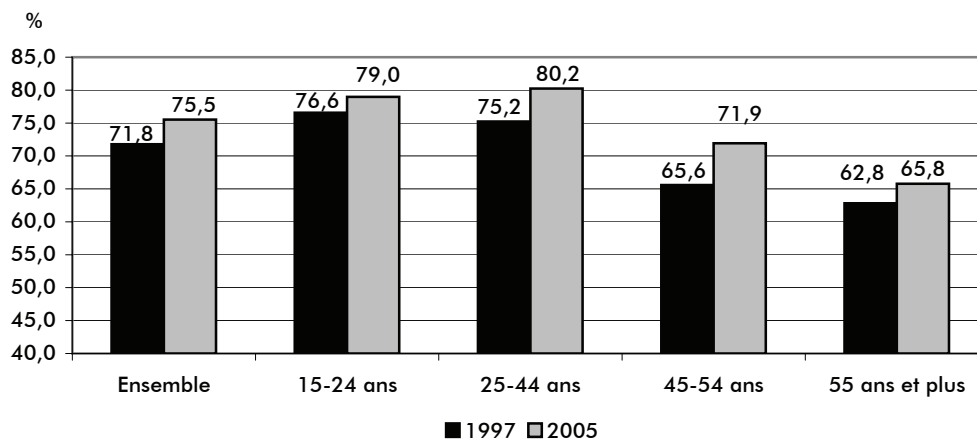
2.58 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
1997	454,31	225,76	494,31	515,13	436,23	632,85	294,84	657,06	785,37	694,34
1998	460,12	235,91	498,20	533,20	437,12	643,51	300,69	670,09	792,89	703,13
1999	468,75	246,82	509,92	535,07	454,63	653,21	309,03	682,27	810,07	731,45
2000	482,86	248,60	524,15	562,21	466,14	666,11	326,73	701,10	828,63	712,71
2001	497,24	264,73	547,94	562,97	467,62	686,16	335,54	724,60	838,82	748,61
2002	507,71	263,13	559,41	583,03	486,85	695,62	337,32	729,80	848,55	786,93
2003	523,40	274,37	579,54	605,14	484,40	709,12	335,88	752,41	857,43	782,90
2004	547,76	273,68	604,31	638,60	522,72	730,33	349,65	771,71	880,03	789,02
2005	563,38	280,51	623,04	652,32	540,27	745,87	355,17	776,43	906,91	821,27
Variation 1997-2005 (%)	24,0	24,3	26,0	26,6	23,8	17,9	20,5	18,2	15,5	18,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.58 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005



2.59 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
1997	454,31	314,14	411,39	436,19	658,59	632,85	518,30	584,52	614,57	867,01
1998	460,12	315,59	409,23	443,29	671,16	643,51	508,89	594,56	618,29	904,42
1999	468,75	320,32	426,28	439,84	687,29	653,21	507,91	597,89	642,82	907,77
2000	482,86	323,95	429,17	453,09	715,36	666,11	522,02	627,61	645,60	935,14
2001	497,24	325,97	440,81	465,72	733,90	686,16	528,00	630,40	660,94	965,72
2002	507,71	333,31	437,47	477,70	765,51	695,62	534,07	642,48	672,71	982,21
2003	523,40	337,47	441,64	494,72	776,88	709,12	544,09	647,01	683,01	1 006,53
2004	547,76	341,49	481,73	517,23	801,19	730,33	568,32	660,57	699,84	1 020,35
2005	563,38	352,78	485,34	529,23	801,80	745,87	566,79	672,55	718,76	1 036,24
Variation 1997-2005 (%)	24,0	12,3	18,0	21,3	21,7	17,9	9,4	15,1	17,0	19,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

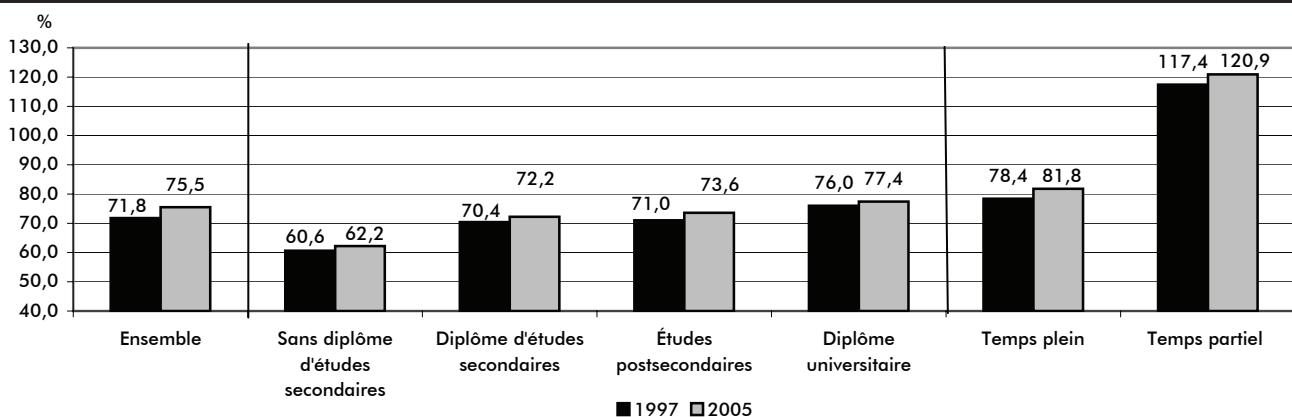
2.60 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le régime de travail, Québec, 1997-2005

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
1997	454,31	532,92	240,88	632,85	679,99	205,13
1998	460,12	538,54	236,79	643,51	692,18	197,32
1999	468,75	545,47	238,02	653,21	700,16	204,94
2000	482,86	561,52	242,00	666,11	716,92	199,24
2001	497,24	578,78	255,82	686,16	740,66	216,35
2002	507,71	595,66	259,94	695,62	750,91	216,04
2003	523,40	614,39	269,81	709,12	767,89	230,70
2004	547,76	645,57	269,11	730,33	792,05	223,52
2005	563,38	662,29	273,19	745,87	810,05	225,89
Variation 1997-2005 (%)	24,0	24,3	13,4	17,9	19,1	10,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.59 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005



2.61 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
1997	454,31	473,95	334,97	632,85	658,76	447,97
1998	460,12	482,19	335,73	643,51	671,05	447,95
1999	468,75	491,49	333,91	653,21	684,02	440,17
2000	482,86	507,16	346,67	666,11	697,51	454,31
2001	497,24	523,33	362,35	686,16	718,31	477,69
2002	507,71	531,84	376,18	695,62	726,90	497,56
2003	523,40	548,27	380,60	709,12	738,46	507,31
2004	547,76	571,75	408,48	730,33	760,73	517,06
2005	563,38	589,15	421,77	745,87	778,69	530,98
Variation 1997-2005 (%)	24,0	24,3	25,9	17,9	18,2	18,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

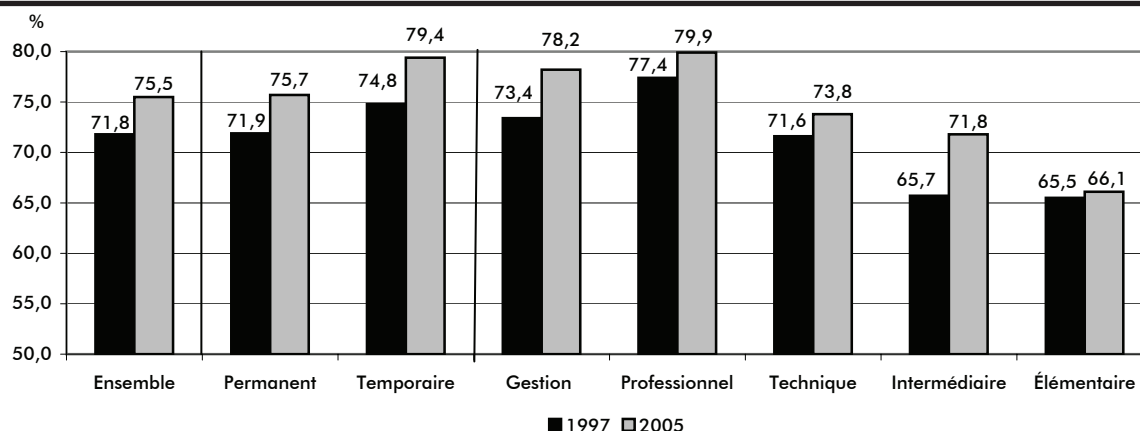
2.62 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Femmes						Hommes					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
1997	454,31	671,00	658,54	476,44	353,63	269,63	632,85	914,63	850,49	664,99	537,93	411,68
1998	460,12	671,56	662,77	482,60	364,57	269,01	643,51	928,75	880,13	670,56	546,54	411,82
1999	468,75	707,51	703,44	480,36	370,17	267,39	653,21	996,10	912,52	675,38	541,59	410,40
2000	482,86	731,66	741,35	493,86	383,27	266,32	666,11	1 021,90	916,79	685,44	569,36	409,39
2001	497,24	811,85	752,77	505,90	395,43	283,47	686,16	1 089,82	965,90	700,83	581,09	428,54
2002	507,71	868,52	771,27	523,66	406,90	276,73	695,62	1 105,19	973,15	720,21	582,92	427,41
2003	523,40	949,23	801,09	530,68	407,06	289,32	709,12	1 184,52	996,74	732,25	592,92	446,00
2004	547,76	979,76	825,98	555,93	430,40	293,89	730,33	1 229,22	1 041,89	746,90	617,30	449,85
2005	563,38	977,48	829,77	560,76	442,94	307,82	745,87	1 250,66	1 038,10	760,04	617,03	465,36
Variation 1997-2005 (%)	24,0	45,7	26,0	17,7	25,3	14,2	17,9	36,7	22,1	14,3	14,7	13,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.61 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005



2.63 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Femmes						Hommes					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
1997	454,31	303,82	370,61	479,98	563,11	636,12	632,85	460,36	519,61	650,63	752,90	844,59
1998	460,12	323,03	385,67	483,49	559,80	641,55	643,51	466,76	555,46	660,02	767,96	847,35
1999	468,75	327,04	407,39	490,18	577,05	649,22	653,21	465,94	562,66	674,22	777,51	873,94
2000	482,86	340,00	418,73	503,90	590,75	664,85	666,11	489,98	572,22	694,29	804,33	866,89
2001	497,24	352,43	433,12	525,82	608,05	669,65	686,16	504,99	592,91	734,79	813,25	877,52
2002	507,71	350,19	449,41	539,10	623,15	680,02	695,62	494,08	621,73	720,56	823,20	911,42
2003	523,40	357,98	447,95	574,32	629,10	721,87	709,12	503,55	626,99	739,50	834,50	927,89
2004	547,76	376,50	471,98	588,42	670,77	743,55	730,33	522,13	631,05	793,96	858,71	942,94
2005	563,38	371,38	481,94	617,66	685,82	748,03	745,87	533,01	638,92	808,07	892,13	957,78
Variation 1997-2005 (%)	24,0	22,2	30,0	28,7	21,8	17,6	17,9	15,8	23,0	24,2	18,5	13,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

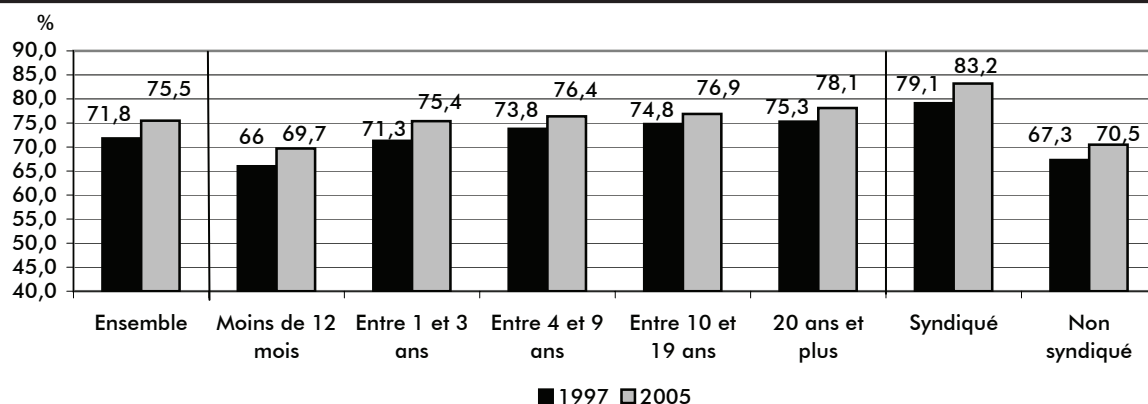
2.64 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et la couverture syndicale, Québec, 1997-2005

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué
	\$					
1997	454,31	553,69	390,81	632,85	699,67	580,84
1998	460,12	563,10	398,41	643,51	707,66	597,05
1999	468,75	570,67	407,43	653,21	720,51	605,77
2000	482,86	584,77	421,85	666,11	732,68	617,24
2001	497,24	598,62	432,41	686,16	747,98	641,29
2002	507,71	617,97	438,47	695,62	759,14	648,65
2003	523,40	625,71	457,90	709,12	780,65	655,10
2004	547,76	645,85	486,90	730,33	792,15	686,73
2005	563,38	667,08	497,88	745,87	801,31	706,21
Variation 1997-2005 (%)	24,0	20,5	27,4	17,9	14,5	21,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.63 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 1997 et 2005



2.65 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
1997	454,31	335,06	457,32	540,22	628,10	632,85	496,01	605,97	725,02	816,56
1998	460,12	348,90	457,35	554,64	633,43	643,51	511,36	618,52	733,30	826,08
1999	468,75	356,17	465,02	554,81	646,16	653,21	529,60	615,25	742,06	858,76
2000	482,86	369,99	486,59	568,55	648,25	666,11	551,58	628,58	754,35	843,85
2001	497,24	381,21	488,06	586,70	671,20	686,16	557,44	653,21	762,81	880,65
2002	507,71	383,88	514,07	594,05	680,17	695,62	574,22	660,86	773,18	895,68
2003	523,40	396,53	512,08	627,94	700,63	709,12	583,96	668,49	784,58	926,49
2004	547,76	414,86	533,67	654,68	754,88	730,33	597,48	685,05	815,45	973,06
2005	563,38	425,86	546,79	666,01	771,16	745,87	592,78	704,21	836,56	971,10
Variation 1997-2005 (%)	24,0	27,1	19,6	23,3	22,8	17,9	19,5	16,2	15,4	18,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

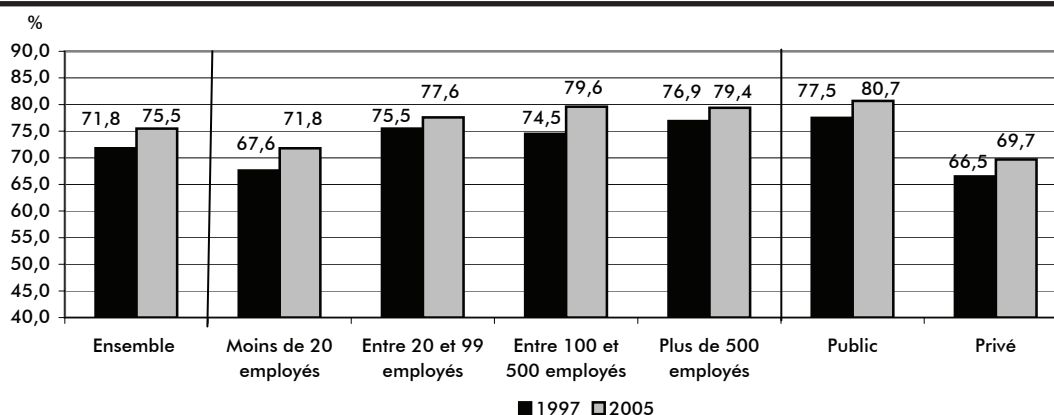
2.66 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005

	Femmes			Hommes		
	Ensemble	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé
	\$					
1997	454,31	588,85	398,44	632,85	760,26	599,33
1998	460,12	595,56	406,81	643,51	797,50	605,42
1999	468,75	616,45	410,22	653,21	805,63	617,46
2000	482,86	624,12	425,18	666,11	812,41	631,75
2001	497,24	646,07	435,32	686,16	832,24	650,81
2002	507,71	669,65	440,15	695,62	837,52	662,44
2003	523,40	688,75	453,34	709,12	862,12	673,87
2004	547,76	709,69	479,74	730,33	883,21	695,88
2005	563,38	718,62	496,26	745,87	890,80	712,02
Variation 1997-2005 (%)	24,0	22,0	24,6	17,9	17,2	18,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.65 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, 1997 et 2005



2.67 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

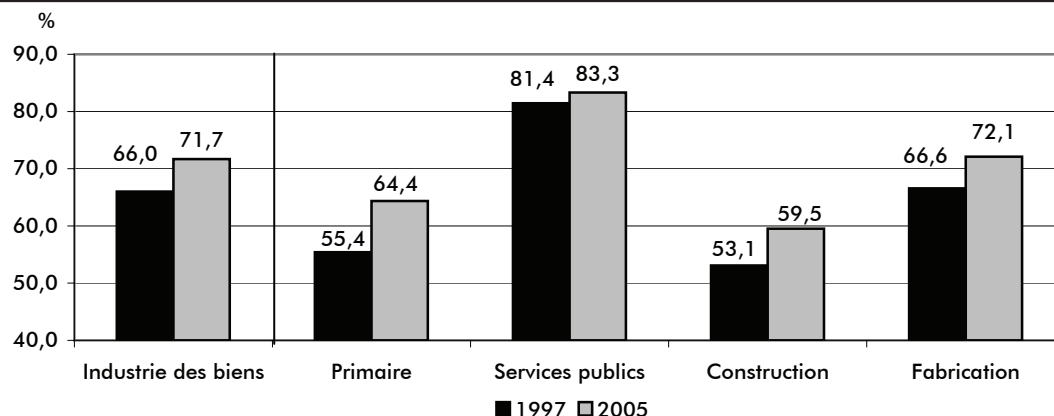
	Femmes					
	Ensemble	Industrie des biens	Primaire	Services publics	Construction	Fabrication
	\$					
1997	454,31	445,00	344,61	725,75	373,29	440,79
1998	460,12	463,49	374,87	673,78	401,75	466,08
1999	468,75	470,45	405,03	730,36	369,50	471,67
2000	482,86	486,97	401,03	776,29	446,92	485,82
2001	497,24	495,55	397,59	811,92	477,30	486,51
2002	507,71	508,38	364,56	739,24	452,97	513,40
2003	523,40	537,94	426,71	747,78	509,40	538,54
2004	547,76	573,50	427,67	877,05	542,65	569,14
2005	563,38	573,12	467,52	931,12	478,35	569,91
Variation 1997-2005 (%)	24,0	28,8	35,7	28,3	28,1	29,3

	Hommes					
	Ensemble	Industrie des biens	Primaire	Services publics	Construction	Fabrication
	\$					
1997	632,85	674,15	621,90	891,22	703,16	662,21
1998	643,51	677,01	634,12	917,24	721,54	660,50
1999	653,21	679,73	623,76	917,06	726,28	665,45
2000	666,11	700,80	650,48	925,55	744,73	686,61
2001	686,16	720,97	632,26	979,66	757,13	710,19
2002	695,62	734,89	663,83	1 027,30	791,38	714,11
2003	709,12	758,34	683,61	1 089,76	779,83	742,54
2004	730,33	786,71	731,25	1 079,95	805,26	772,60
2005	745,87	799,57	726,50	1 117,75	803,84	790,34
Variation 1997-2005 (%)	17,9	18,6	16,8	25,4	14,3	19,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.67 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005



2.68 Rémunération hebdomadaire selon le sexe et l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Industrie des services	Commerce	Transport et entreposage	Fin., ass., immob. et location	Serv. prof., scientif. et techniques	Serv. entr., bâtim. et autres serv.
			\$				
1997	454,31	456,02	323,59	443,16	509,96	520,13	360,03
1998	460,12	459,52	334,76	505,75	489,08	523,66	375,42
1999	468,75	468,43	328,24	471,91	509,89	562,38	354,58
2000	482,86	482,10	345,78	512,08	540,14	591,77	379,09
2001	497,24	497,53	351,11	544,40	557,57	618,33	399,25
2002	507,71	507,60	357,44	554,19	583,12	620,14	395,44
2003	523,40	521,03	360,33	579,41	578,80	645,79	446,42
2004	547,76	543,81	369,47	576,92	635,15	667,73	469,17
2005	563,38	561,90	407,25	591,98	645,47	704,85	463,07
Variation 1997-2005 (%)	24,0	23,2	25,9	33,6	26,6	35,5	28,6

	Services d'enseignement	Soins de santé et assist. sociale	Information, culture et loisirs	Héberg. et serv. de restauration	Autres services	Administrations publiques
	\$					
1997	600,57	507,35	512,22	250,90	359,02	589,66
1998	614,97	508,92	551,65	257,58	353,53	577,39
1999	634,97	501,78	546,00	245,75	379,06	624,63
2000	637,09	523,22	522,55	259,67	394,96	639,43
2001	651,96	532,62	544,34	271,62	393,61	671,04
2002	682,55	551,96	500,10	268,33	402,75	711,81
2003	686,31	562,79	556,86	280,06	396,08	744,47
2004	728,33	581,67	593,78	275,82	440,58	752,99
2005	712,69	604,85	598,15	298,93	453,85	765,26
Variation 1997-2005 (%)	18,7	19,2	16,8	19,1	26,4	29,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

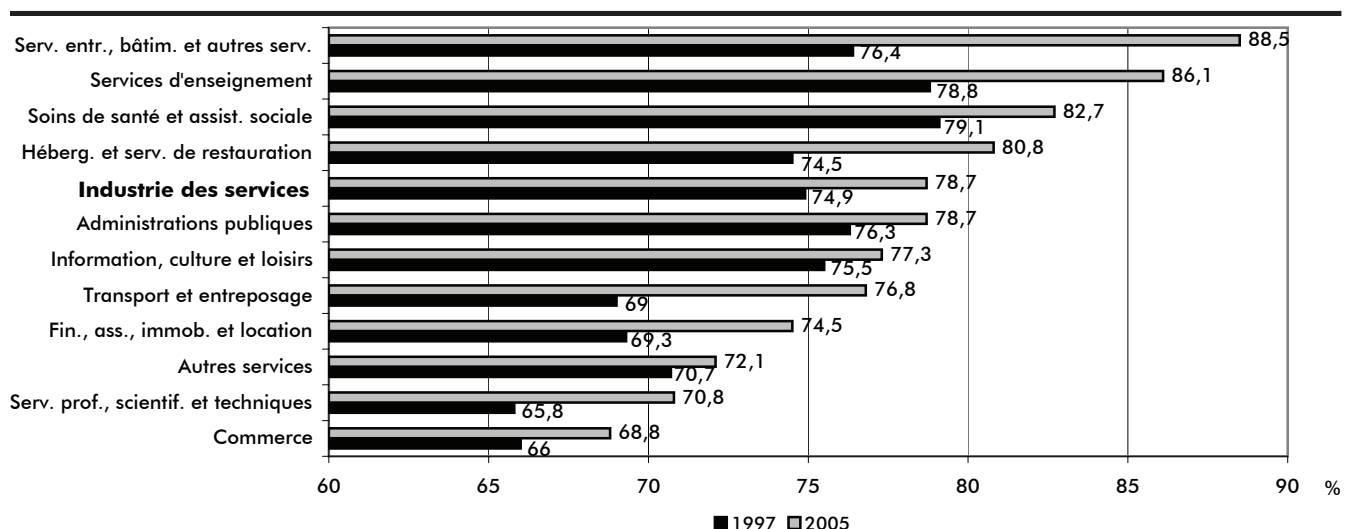
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.68 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, hommes, Québec, 1997-2005 (suite)

	Ensemble	Industrie des services	Commerce	Transport et entreposage	Fin., ass., immob. et location	Serv. prof., scientif. et techniques	Serv. entr., bâtim. et autres serv.
			\$				
1997	632,85	608,51	490,59	641,81	735,35	790,38	471,34
1998	643,51	623,80	507,70	649,91	809,36	772,59	474,32
1999	653,21	637,19	526,42	663,84	738,15	784,80	458,13
2000	666,11	645,58	517,78	704,03	767,08	840,87	480,09
2001	686,16	666,01	530,88	714,49	772,40	893,99	471,24
2002	695,62	671,78	536,33	709,92	826,95	904,16	472,55
2003	709,12	680,05	542,79	739,32	833,26	937,62	497,09
2004	730,33	697,43	568,11	753,73	835,29	972,17	524,60
2005	745,87	714,06	591,74	770,53	866,31	995,73	523,09
Variation 1997-2005 (%)	17,9	17,3	20,6	20,1	17,8	26,0	11,0

	Services d'enseignement	Soins de santé et assist. sociale	Information, culture et loisirs	Héberg. et serv. de restauration	Autres services	Administrations publiques
	\$					
1997	761,96	641,15	678,69	336,94	507,93	772,80
1998	804,30	601,57	652,17	316,71	524,59	826,55
1999	843,38	645,53	713,19	343,81	518,44	822,08
2000	824,59	639,30	701,37	315,89	568,61	852,33
2001	823,13	671,90	675,75	333,22	612,88	890,00
2002	847,31	721,63	676,74	336,14	578,76	871,59
2003	839,04	674,88	731,54	353,19	587,19	923,27
2004	856,84	707,61	718,99	373,86	596,76	919,33
2005	828,13	731,23	773,90	369,93	629,75	972,62
Variation 1997-2005 (%)	8,7	14,0	14,0	9,8 †	24,0	25,9

2.68 A Ratio femmes/hommes de la rémunération hebdomadaire selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005



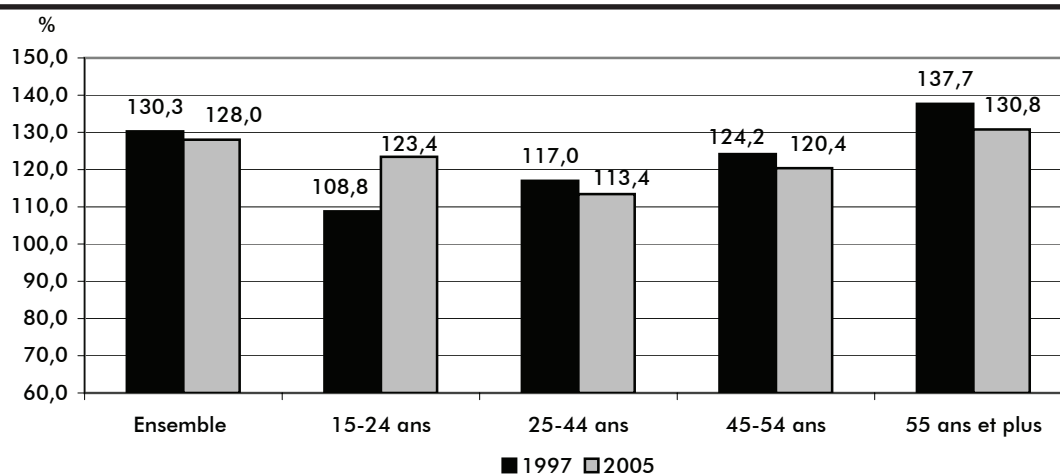
2.69 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Public					Privé				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
1997	664,89	282,62	649,54	750,99	755,99	510,38	259,83	555,18	604,86	549,08
1998	685,01	309,94	662,23	781,73	740,28	517,75	265,39	565,79	609,01	559,50
1999	697,91	341,75	680,17	785,35	769,69	526,48	272,94	576,95	622,33	570,65
2000	703,86	309,37	688,81	804,26	741,93	541,03	288,07	595,78	641,92	564,00
2001	724,69	351,00	719,64	802,13	765,40	555,31	296,20	615,40	651,68	581,42
2002	739,18	338,95	727,96	825,81	806,76	564,14	297,11	624,96	660,27	606,57
2003	758,36	369,08	760,61	836,87	798,01	575,17	297,54	640,81	678,66	599,35
2004	778,36	385,62	764,86	866,22	843,86	598,55	302,72	667,34	709,54	607,36
2005	786,78	381,92	772,59	876,60	833,43	614,54	309,43	681,08	728,20	637,16
Variation 1997-2005 (%)	18,3	35,1	18,9	16,7	10,2	20,4	19,1	22,7	20,4	16,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.69 A Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005



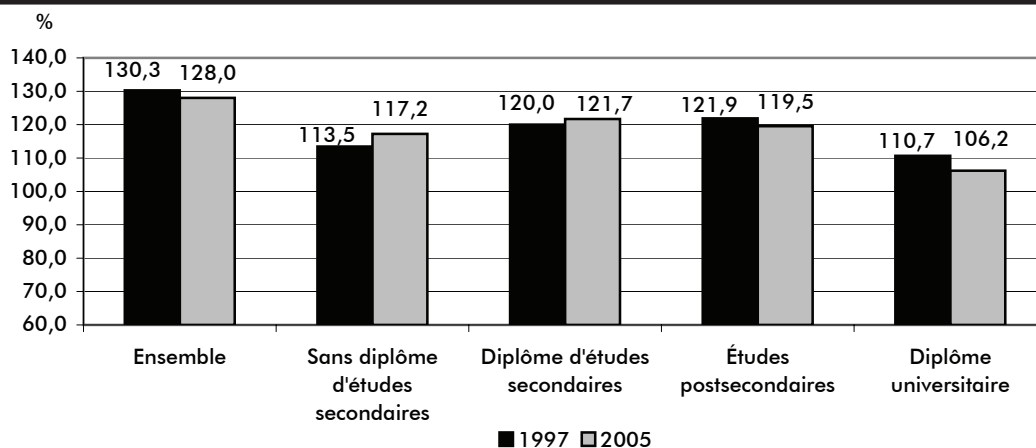
2.70 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Public					Privé				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
1997	664,89	489,86	578,14	610,18	805,90	510,38	431,77	481,82	500,60	728,10
1998	685,01	494,50	578,34	623,27	836,42	517,75	426,13	486,07	506,04	756,65
1999	697,91	502,71	591,69	623,70	856,41	526,48	431,93	495,26	521,45	748,46
2000	703,86	507,94	609,98	636,99	858,89	541,03	440,77	512,58	527,28	792,28
2001	724,69	515,54	603,87	657,60	879,13	555,31	441,54	522,34	538,68	822,95
2002	739,18	506,05	628,63	663,76	913,38	564,14	451,86	521,88	550,63	840,20
2003	758,36	510,81	630,37	678,36	933,24	575,17	459,22	529,50	562,35	848,81
2004	778,36	531,89	656,38	702,04	947,21	598,55	471,58	551,62	582,19	876,62
2005	786,78	560,73	678,10	713,17	943,69	614,54	478,29	557,26	596,65	888,63
Variation 1997-2005 (%)	18,3	14,5	17,3	16,9	17,1	20,4	10,8	15,7	19,2	22,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.70 A Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études, 1997 et 2005



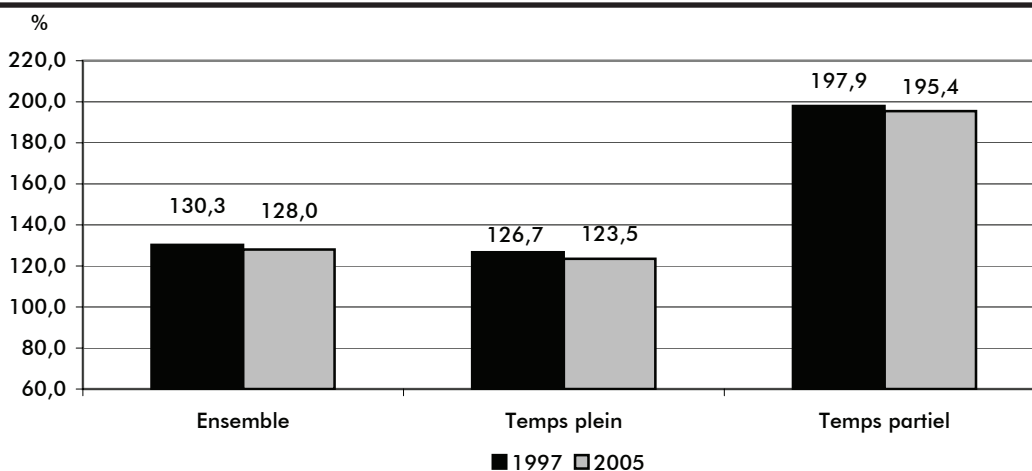
2.71 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le régime de travail, Québec, 1997-2005

	Public			Privé		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
1997	664,89	735,15	363,03	510,38	580,29	183,43
1998	685,01	755,50	368,04	517,75	588,23	177,63
1999	697,91	766,35	378,51	526,48	595,03	178,84
2000	703,86	780,54	364,22	541,03	611,08	181,20
2001	724,69	800,81	386,54	555,31	630,06	194,64
2002	739,18	818,74	398,79	564,14	642,79	195,00
2003	758,36	832,52	428,73	575,17	659,12	203,88
2004	778,36	858,60	414,20	598,55	686,33	205,99
2005	786,78	869,04	410,12	614,54	703,88	209,86
Variation 1997-2005 (%)	18,3	18,2	13,0	20,4	21,3	14,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.71 A Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le régime de travail, 1997 et 2005



2.72 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Public			Privé		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
1997	664,89	708,18	449,48	510,38	530,34	363,72
1998	685,01	731,15	463,74	517,75	540,57	357,86
1999	697,91	742,86	483,66	526,48	551,93	345,02
2000	703,86	753,21	479,92	541,03	566,83	363,55
2001	724,69	778,82	503,19	555,31	582,40	376,27
2002	739,18	789,65	529,85	564,14	589,89	391,51
2003	758,36	811,33	534,60	575,17	599,93	393,85
2004	778,36	831,07	554,04	598,55	623,56	412,31
2005	786,78	833,43	588,31	614,54	643,29	418,14
Variation 1997-2005 (%)	18,3	17,7	30,9	20,4	21,3	15,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

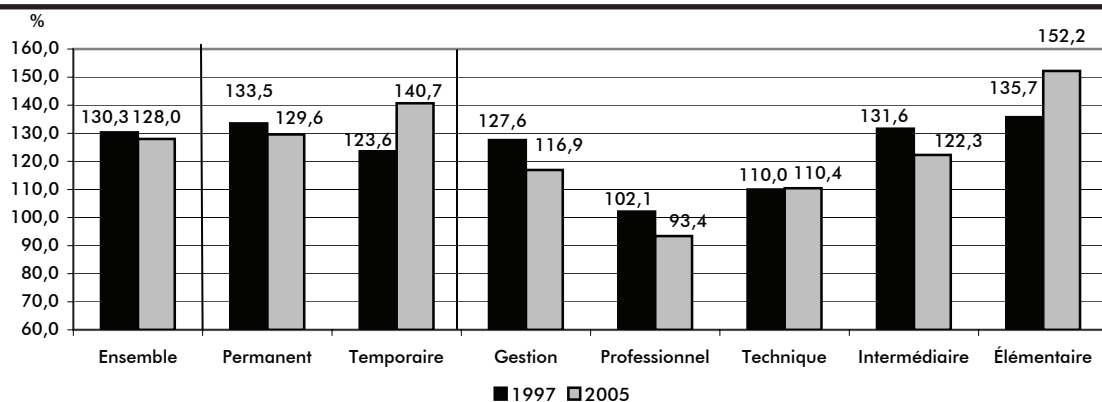
2.73 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Public						Privé					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
1997	664,89	993,59	753,12	623,29	556,53	457,60	510,38	778,74	737,68	566,64	422,99	337,25
1998	685,01	983,30	773,83	640,25	564,90	481,82	517,75	797,87	746,56	572,30	436,39	334,30
1999	697,91	1 072,15	815,57	627,92	562,58	478,12	526,48	854,20	774,59	580,47	435,90	333,22
2000	703,86	1 078,60	820,39	636,26	566,34	489,40	541,03	868,92	818,04	591,99	458,93	328,00
2001	724,69	1 110,23	844,97	657,34	592,66	510,69	555,31	952,74	848,41	604,76	465,79	342,66
2002	739,18	1 160,43	864,83	683,18	598,75	488,24	564,14	993,72	857,71	620,19	471,11	341,47
2003	758,36	1 261,99	881,48	688,53	594,39	528,58	575,17	1 045,50	888,64	632,63	476,39	356,66
2004	778,36	1 236,30	910,06	718,09	622,45	532,02	598,55	1 097,81	927,81	647,63	497,43	362,62
2005	786,78	1 291,07	890,71	724,65	617,40	574,29	614,54	1 104,22	953,66	656,46	504,89	377,28
Variation 1997-2005 (%)	18,3	29,9	18,3	16,3	10,9	25,5	20,4	41,8	29,3	15,9	19,4	11,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.72 A Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005



2.74 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Public						Privé					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
1997	664,89	406,41	522,99	655,85	719,75	801,96	510,38	387,84	433,78	532,48	631,28	732,86
1998	685,01	455,70	555,12	648,92	748,95	827,67	517,75	390,87	462,98	549,59	621,17	721,25
1999	697,91	466,05	573,96	697,48	752,09	822,76	526,48	389,89	471,52	556,48	648,16	749,57
2000	703,86	475,91	589,86	693,25	757,48	823,38	541,03	409,72	482,74	579,20	666,91	750,38
2001	724,69	492,53	608,22	728,37	787,62	836,22	555,31	423,32	496,08	609,95	667,12	759,30
2002	739,18	498,96	607,81	737,31	813,33	862,10	564,14	414,46	523,10	603,32	681,39	774,60
2003	758,36	503,08	658,22	756,29	823,20	880,18	575,17	422,23	512,90	631,08	687,03	809,98
2004	778,36	548,48	660,40	773,87	858,87	895,97	598,55	437,84	526,69	671,82	714,28	829,30
2005	786,78	539,37	659,16	774,20	873,58	903,79	614,54	446,11	537,82	693,88	747,08	829,15
Variation 1997-2005 (%)	18,3	32,7	26,0	18,0	21,4	12,7	20,4	15,0	24,0	30,3	18,3	13,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

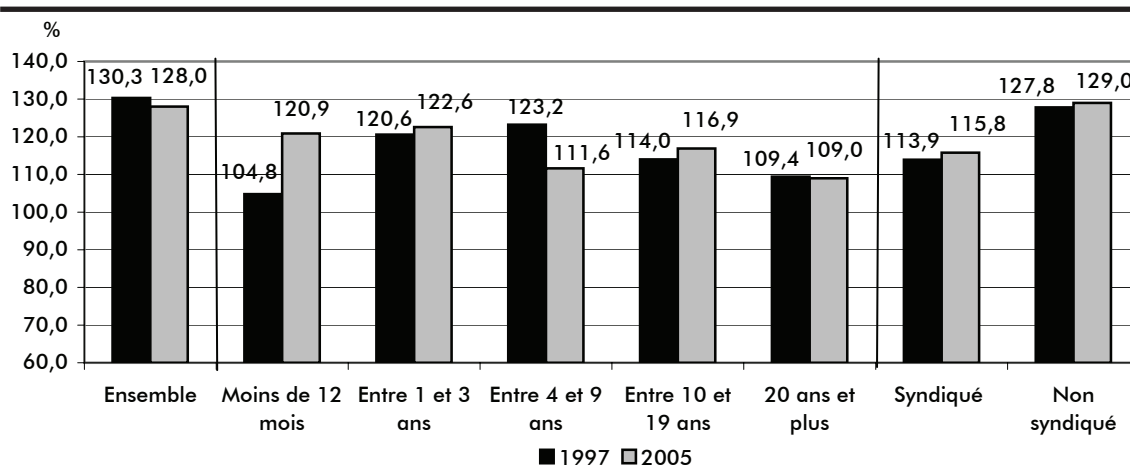
2.75 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et la couverture syndicale, Québec, 1997-2005

	Public			Privé		
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué
	\$					
1997	664,89	677,36	609,87	510,38	594,88	477,03
1998	685,01	701,93	617,58	517,75	591,18	490,07
1999	697,91	704,80	669,49	526,48	607,28	496,50
2000	703,86	714,88	659,60	541,03	624,52	509,24
2001	724,69	734,42	682,36	555,31	628,34	527,45
2002	739,18	748,83	695,60	564,14	645,34	533,10
2003	758,36	768,23	715,10	575,17	655,84	543,30
2004	778,36	782,18	761,00	598,55	667,55	573,41
2005	786,78	793,25	759,24	614,54	684,86	588,45
Variation 1997-2005 (%)	18,3	17,1	24,5	20,4	15,1	23,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.74 A Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi et la couverture syndicale, 1997 et 2005



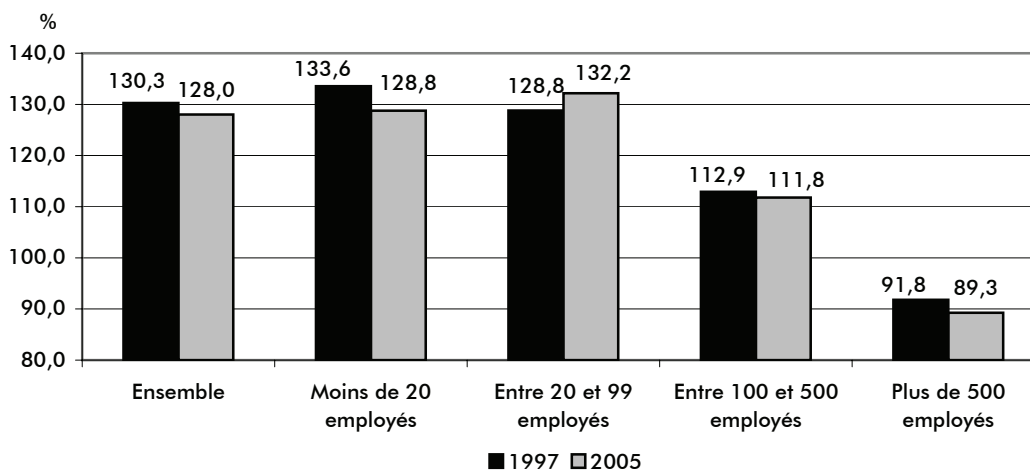
2.76 Rémunération hebdomadaire selon le secteur d'appartenance et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

	Public					Privé				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
1997	664,89	532,60	653,85	697,31	702,85	510,38	398,79	507,65	617,61	765,64
1998	685,01	578,10	678,31	711,25	719,24	517,75	408,81	510,99	631,69	762,25
1999	697,91	605,16	680,70	718,02	739,31	526,48	422,53	511,98	633,51	789,50
2000	703,86	609,67	695,71	728,93	735,31	541,03	438,19	527,71	651,75	772,16
2001	724,69	602,59	711,18	772,46	749,24	555,31	447,02	541,19	649,94	814,09
2002	739,18	615,71	742,65	761,84	768,61	564,14	457,09	552,42	667,58	818,77
2003	758,36	641,73	744,38	792,74	790,21	575,17	468,74	553,01	684,28	848,50
2004	778,36	666,83	765,24	804,96	819,04	598,55	479,04	576,47	719,08	912,90
2005	786,78	628,50	780,10	823,74	826,92	614,54	488,08	590,25	736,83	926,50
Variation 1997-2005 (%)	18,3	18,0	19,3	18,1	17,7	20,4	22,4	16,3	19,3	21,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.76 A Ratio public/privé de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, Québec, 1997 et 2005



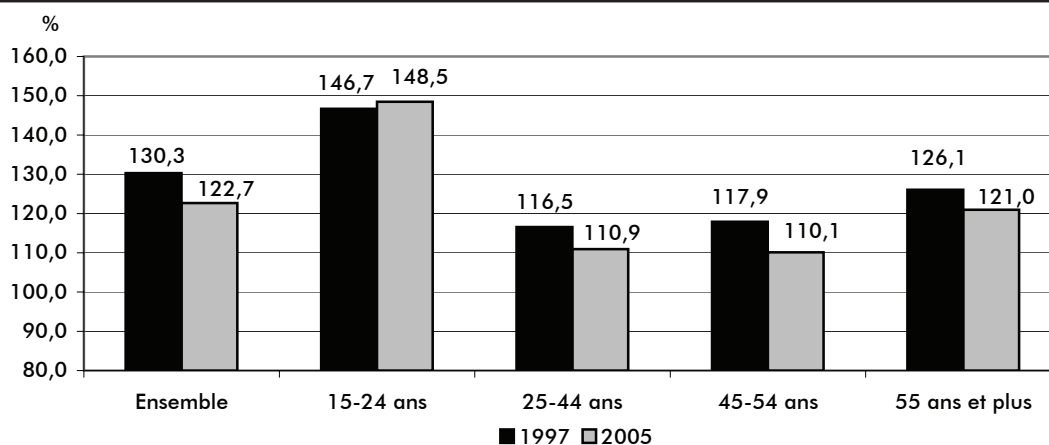
2.77 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
1997	635,11	352,80	629,76	706,85	677,19	487,46	240,51	540,38	599,47	537,18
1998	643,96	358,48	632,36	729,51	676,76	500,19	249,34	557,83	604,78	548,83
1999	653,72	371,75	644,90	740,91	711,27	509,56	255,59	570,14	614,56	556,29
2000	667,40	371,15	666,38	758,60	682,14	521,10	267,48	583,55	632,91	560,70
2001	679,72	379,12	686,15	752,03	723,09	539,25	278,60	608,60	649,41	562,78
2002	695,27	392,15	701,58	769,56	749,21	544,99	273,51	611,55	662,55	594,75
2003	709,43	403,13	715,86	782,54	748,79	556,34	276,54	636,03	677,24	567,39
2004	723,72	403,57	733,75	800,09	758,08	586,86	283,30	661,74	719,65	602,93
2005	738,16	421,81	746,50	814,91	770,56	601,73	284,11	673,03	739,94	637,02
Variation 1997-2005 (%)	16,2	19,6	18,5	15,3	13,8	23,4	18,1	24,5	23,4	18,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.77 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005



2.78 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$									
1997	635,11	544,91	577,59	623,44	785,74	487,46	371,64	447,64	459,26	746,74
1998	643,96	546,44	579,83	625,87	804,13	500,19	370,41	454,74	471,76	783,40
1999	653,72	554,90	594,58	631,32	822,79	509,56	376,47	460,12	486,44	778,91
2000	667,40	560,81	625,60	644,32	835,21	521,10	385,79	468,94	489,42	812,56
2001	679,72	568,31	630,87	651,17	858,76	539,25	383,97	472,66	505,73	841,12
2002	695,27	575,25	634,07	671,67	879,96	544,99	392,73	479,16	510,38	868,38
2003	709,43	586,77	638,53	684,39	907,26	556,34	390,41	484,42	521,65	872,76
2004	723,72	605,04	649,19	700,59	902,80	586,86	411,42	518,81	546,74	912,21
2005	738,16	620,75	670,23	712,49	903,44	601,73	416,47	520,11	562,24	919,60
Variation 1997-2005 (%)	16,2	13,9	16,0	14,3	15,0	23,4	12,1	16,2	22,4	23,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

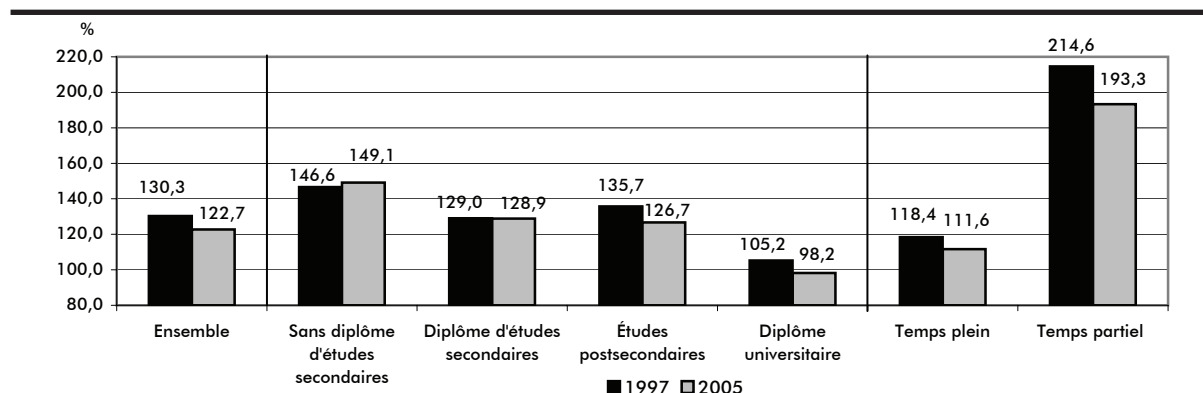
2.79 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le régime de travail, Québec, 1997-2005

	Syndiqué			Non syndiqué		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$					
1997	635,11	677,71	363,61	487,46	572,15	169,42
1998	643,96	685,79	366,65	500,19	585,57	164,14
1999	653,72	694,94	366,85	509,56	591,85	169,50
2000	667,40	712,75	361,04	521,10	605,60	170,16
2001	679,72	728,92	367,30	539,25	628,03	186,20
2002	695,27	745,36	381,96	544,99	639,02	185,05
2003	709,43	759,87	398,85	556,34	655,76	193,97
2004	723,72	778,87	382,67	586,86	690,33	199,36
2005	738,16	791,55	391,16	601,73	709,29	202,31
Variation 1997-2005 (%)	16,2	16,8	7,6	23,4	24,0	19,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.78 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005



2.80 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Syndiqué			Non syndiqué		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
1997	635,11	649,17	518,08	487,46	515,75	325,70
1998	643,96	659,78	521,01	500,19	531,51	324,03
1999	653,72	671,20	517,79	509,56	542,44	320,91
2000	667,40	683,45	545,10	521,10	556,89	326,61
2001	679,72	699,63	549,17	539,25	576,17	341,37
2002	695,27	712,73	581,53	544,99	580,48	349,41
2003	709,43	725,89	597,05	556,34	591,97	344,45
2004	723,72	742,10	596,94	586,86	621,21	378,28
2005	738,16	756,53	616,51	601,73	639,41	389,77
Variation 1997-2005 (%)	16,2	16,5	19,0	23,4	24,0	19,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

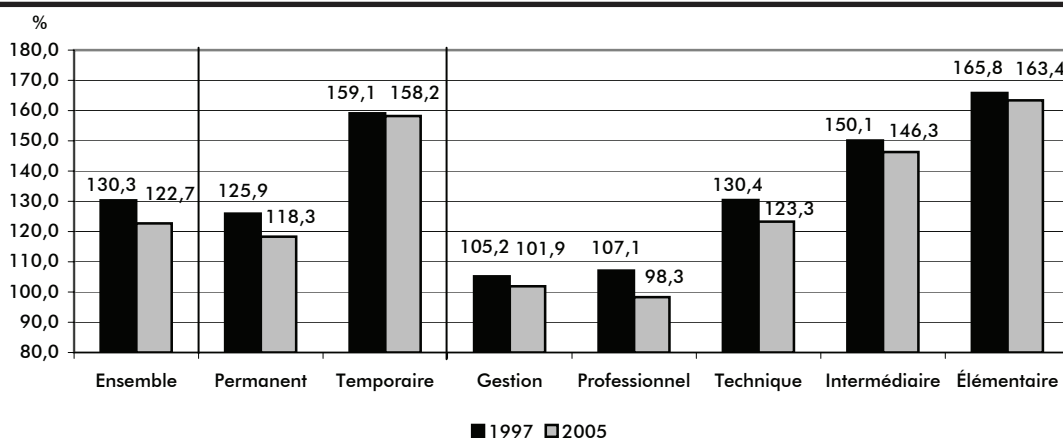
2.81 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Syndiqué						Non syndiqué					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
1997	635,11	849,77	767,74	669,54	557,37	468,12	487,46	808,13	717,16	513,40	371,24	282,29
1998	643,96	854,05	778,62	674,57	560,85	470,95	500,19	825,16	739,12	531,99	391,11	285,34
1999	653,72	933,51	813,96	676,79	563,25	473,19	509,56	880,16	776,36	532,51	390,07	281,68
2000	667,40	909,73	832,06	699,08	586,08	463,16	521,10	911,28	803,31	534,06	406,53	281,77
2001	679,72	1 021,94	852,20	704,94	600,49	480,43	539,25	979,19	839,45	557,74	411,71	290,74
2002	695,27	1 030,38	869,45	729,50	602,65	490,89	544,99	1 024,85	851,92	568,64	420,86	285,24
2003	709,43	1 179,66	898,80	736,98	609,54	512,85	556,34	1 078,35	865,75	582,88	418,97	292,30
2004	723,72	1 123,06	916,42	751,31	635,03	516,02	586,86	1 125,58	919,81	605,85	440,55	306,79
2005	738,16	1 159,98	910,72	756,86	649,11	527,45	601,73	1 138,67	926,32	613,95	443,54	322,70
Variation 1997-2005 (%)	16,2	36,5	18,6	13,0	16,5	12,7	23,4	40,9	29,2	19,6	19,5	14,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.80 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005



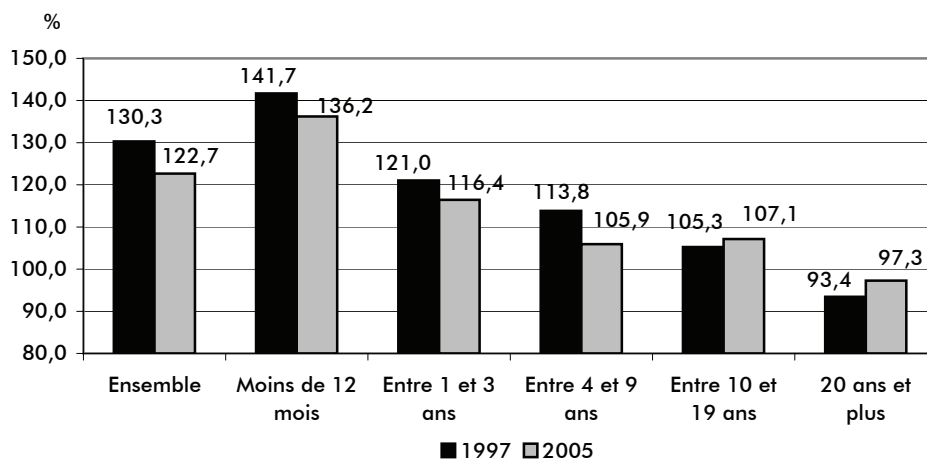
2.82 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Syndiqué						Non syndiqué					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
1997	635,11	509,04	511,60	604,06	676,02	748,57	487,46	359,28	422,64	530,68	642,27	801,10
1998	643,96	518,28	536,05	611,26	677,63	764,15	500,19	369,83	452,51	546,16	645,56	777,61
1999	653,72	506,40	533,72	631,88	696,76	779,28	509,56	372,12	468,85	556,20	664,49	790,41
2000	667,40	517,83	556,05	652,30	722,69	776,89	521,10	391,80	475,04	573,14	665,27	801,30
2001	679,72	534,91	562,88	680,79	730,32	792,14	539,25	402,77	493,48	604,60	681,91	802,58
2002	695,27	536,77	589,28	685,22	754,98	812,84	544,99	393,23	513,61	597,39	690,26	816,94
2003	709,43	549,60	608,54	702,55	756,15	834,12	556,34	398,77	502,81	628,49	705,21	858,16
2004	723,72	548,71	621,08	731,55	778,84	846,22	586,86	423,50	517,44	669,20	745,95	878,84
2005	738,16	573,59	618,60	737,11	816,63	853,85	601,73	421,08	531,22	695,83	762,28	877,79
Variation 1997-2005 (%)	16,2	12,7	20,9	22,0	20,8	14,1	23,4	17,2	25,7	31,1	18,7	9,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.82 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi, 1997 et 2005



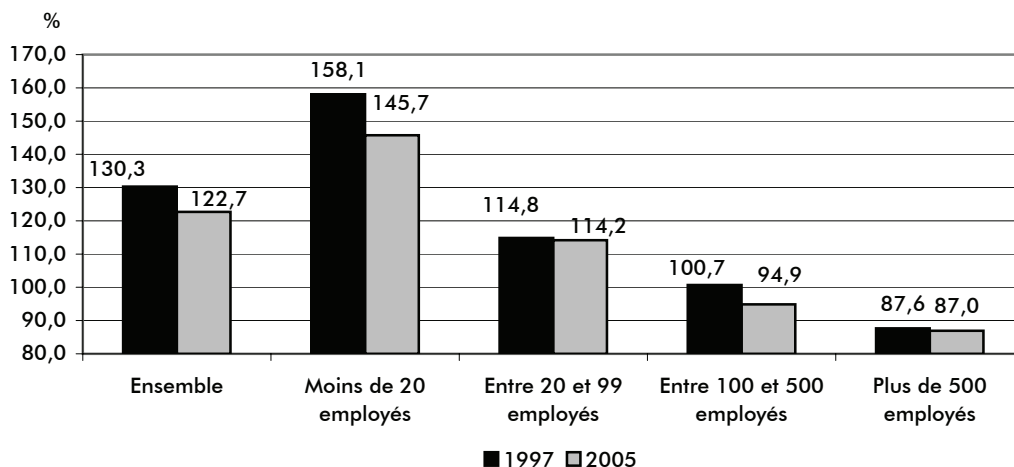
2.83 Rémunération hebdomadaire selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

	Syndiqué					Non syndiqué				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
1997	635,11	597,42	583,46	645,14	702,77	487,46	377,93	508,06	640,54	801,88
1998	643,96	606,46	603,29	645,69	717,20	500,19	392,52	507,29	671,25	789,55
1999	653,72	622,69	603,94	661,16	732,93	509,56	404,90	510,07	655,13	824,32
2000	667,40	646,77	621,46	678,40	729,87	521,10	416,63	526,68	669,16	801,31
2001	679,72	632,36	638,80	688,06	749,29	539,25	425,21	541,00	683,92	848,54
2002	695,27	643,54	655,57	703,98	766,52	544,99	436,87	555,58	682,69	854,79
2003	709,43	678,18	657,27	718,73	783,38	556,34	442,95	552,01	709,98	887,41
2004	723,72	687,06	669,61	729,88	811,28	586,86	460,65	579,47	762,81	963,59
2005	738,16	678,56	680,37	744,41	831,80	601,73	465,65	596,03	784,51	956,64
Variation 1997-2005 (%)	16,2	13,6	16,6	15,4	18,4	23,4	23,2	17,3	22,5	19,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.83 A Ratio syndiqué/non syndiqué de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005



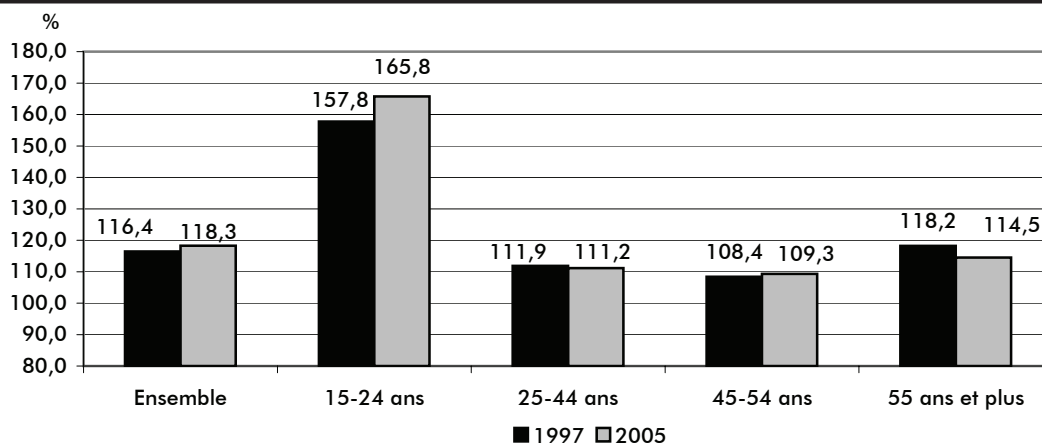
2.84 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Biens					Services				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
1997	611,89	366,47	626,38	697,02	670,16	525,49	232,26	559,86	642,95	566,76
1998	620,22	366,65	639,55	698,77	661,27	534,56	243,37	568,18	659,74	573,11
1999	622,88	384,58	636,57	703,17	680,37	545,34	251,26	586,01	668,93	591,48
2000	642,47	414,18	663,17	731,24	657,66	556,42	254,72	598,15	687,25	592,46
2001	661,14	420,43	677,77	751,50	695,07	573,31	270,34	625,17	687,74	607,50
2002	676,32	439,88	695,69	748,39	727,76	580,51	264,88	629,81	705,94	634,52
2003	700,70	446,14	715,40	781,72	737,12	590,71	273,45	650,93	713,05	621,36
2004	732,31	456,01	752,40	819,50	741,33	610,50	278,74	667,93	736,76	645,81
2005	742,14	468,76	757,71	829,54	766,83	627,41	282,79	681,67	758,71	669,60
Variation 1997-2005 (%)	21,3	27,9	21,0	19,0	14,4	19,4	21,8	21,8	18,0	18,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.84 A Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon le groupe d'âge, 1997 et 2005



2.85 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Biens					Services				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
\$										
1997	611,89	523,49	566,41	634,53	876,83	525,49	377,66	472,90	490,76	746,97
1998	620,22	514,34	581,32	642,50	905,57	534,56	376,98	466,57	497,34	774,40
1999	622,88	523,92	591,44	649,77	853,95	545,34	376,30	473,97	508,99	789,16
2000	642,47	540,00	616,13	652,45	898,52	556,42	384,65	495,80	517,52	808,34
2001	661,14	543,24	618,18	681,59	961,39	573,31	387,43	500,34	527,08	831,62
2002	676,32	561,79	639,19	700,23	959,02	580,51	383,84	496,39	534,80	860,49
2003	700,70	574,24	646,30	716,94	1 009,51	590,71	393,03	507,07	544,94	867,98
2004	732,31	597,86	673,55	744,22	1 030,29	610,50	406,83	529,23	564,05	886,26
2005	742,14	604,24	676,99	757,58	1 029,94	627,41	413,56	541,26	577,18	892,87
Variation 1997-2005 (%)	21,3	15,4	19,5	19,4	17,5	19,4	9,5	14,5	17,6	19,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

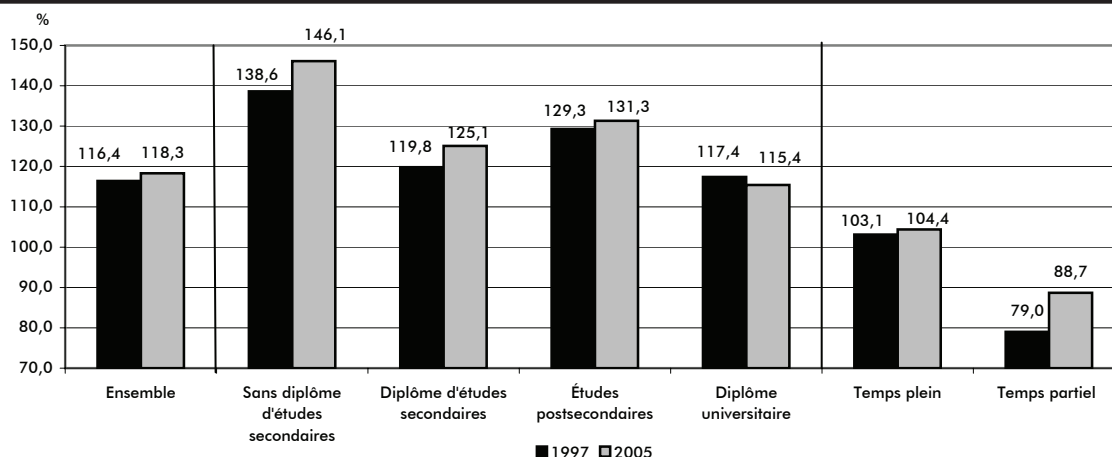
2.86 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le régime de travail, Québec, 1997-2005

	Biens			Services		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
\$						
1997	611,89	631,31	184,54	525,49	612,36	233,61
1998	620,22	639,69	188,68	534,56	622,18	227,53
1999	622,88	641,36	182,29	545,34	631,61	231,31
2000	642,47	661,29	195,28	556,42	645,62	231,13
2001	661,14	680,97	217,82	573,31	666,53	245,26
2002	676,32	695,57	211,46	580,51	679,33	248,89
2003	700,70	720,64	226,68	590,71	692,20	259,70
2004	732,31	754,59	219,00	610,50	716,00	257,40
2005	742,14	766,79	230,85	627,41	734,81	260,39
Variation 1997-2005 (%)	21,3	21,5	25,1	19,4	20,0	11,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.85 A Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon le niveau d'études et le régime de travail, 1997 et 2005



2.87 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Biens			Services		
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire
	\$					
1997	611,89	622,88	519,45	525,49	553,44	355,05
1998	620,22	631,73	524,42	534,56	565,68	353,73
1999	622,88	636,89	502,39	545,34	577,86	355,69
2000	642,47	655,43	536,42	556,42	590,89	362,66
2001	661,14	673,93	555,95	573,31	609,57	384,14
2002	676,32	688,56	582,36	580,51	614,56	396,51
2003	700,70	712,94	595,52	590,71	623,52	403,19
2004	732,31	745,80	610,78	610,50	642,64	424,99
2005	742,14	759,84	600,78	627,41	661,11	442,02
Variation 1997-2005 (%)	21,3	22,0	15,7	19,4	19,5	24,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

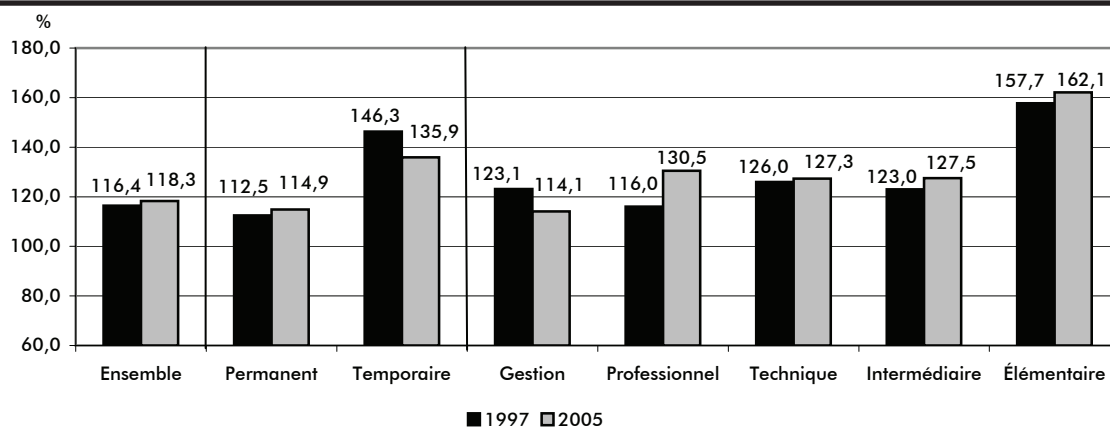
2.88 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Biens						Services					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$											
1997	611,89	958,50	852,17	674,58	511,06	482,78	525,49	778,63	734,56	535,26	415,37	306,18
1998	620,22	948,62	876,90	685,64	528,09	467,75	534,56	800,92	748,16	541,63	422,53	309,95
1999	622,88	952,12	906,25	699,69	518,87	478,24	545,34	871,15	785,76	538,46	424,18	303,56
2000	642,47	1 025,17	898,07	710,66	541,77	484,07	556,42	884,82	809,47	550,45	443,81	308,04
2001	661,14	1 132,03	1 004,89	723,03	555,10	506,79	573,31	949,45	831,04	568,28	455,51	322,32
2002	676,32	1 127,17	1 015,81	739,48	571,23	504,21	580,51	1 000,45	845,30	581,84	456,57	318,59
2003	700,70	1 273,67	1 045,90	753,54	587,17	546,66	590,71	1 052,68	867,13	592,84	454,97	330,27
2004	732,31	1 209,45	1 111,36	785,08	609,83	560,53	610,50	1 102,61	895,27	607,19	480,72	336,00
2005	742,14	1 266,30	1 165,23	784,98	617,20	566,43	627,41	1 109,64	893,21	616,86	484,20	349,44
Variation 1997-2005 (%)	21,3	32,1	36,7	16,4	20,8	17,3	19,4	42,5	21,6	15,2	16,6	14,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.87 A Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence, 1997 et 2005



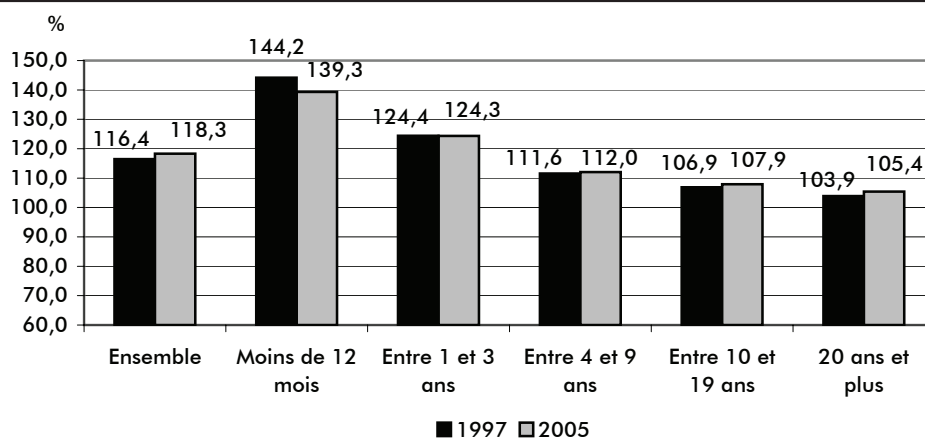
2.89 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Biens						Services					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$											
1997	611,89	501,24	521,19	611,18	693,74	784,84	525,49	347,68	419,01	547,77	649,15	755,34
1998	620,22	490,36	551,90	627,17	697,38	798,40	534,56	368,11	447,15	553,91	650,11	756,02
1999	622,88	483,06	542,72	633,58	720,14	789,39	545,34	370,47	467,80	568,48	666,14	779,74
2000	642,47	514,53	586,07	636,32	735,01	802,22	556,42	384,00	469,91	590,41	681,91	777,29
2001	661,14	541,18	582,08	678,82	746,35	819,86	573,31	397,59	492,25	616,11	694,76	785,53
2002	676,32	534,77	623,99	677,73	741,98	855,52	580,51	390,75	507,59	614,90	719,22	797,29
2003	700,70	563,84	636,01	704,17	768,84	874,15	590,71	393,00	505,53	640,45	719,62	827,83
2004	732,31	591,04	664,74	755,66	789,87	888,91	610,50	410,53	517,37	671,27	753,26	844,00
2005	742,14	582,70	658,51	773,50	834,83	894,91	627,41	418,29	529,62	690,36	773,62	848,95
Variation 1997-2005 (%)	21,3	16,3	26,3	26,6	20,3	14,0	19,4	20,3	26,4	26,0	19,2	12,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.89 A Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon les tranches de durée de l'emploi, 1997 et 2005



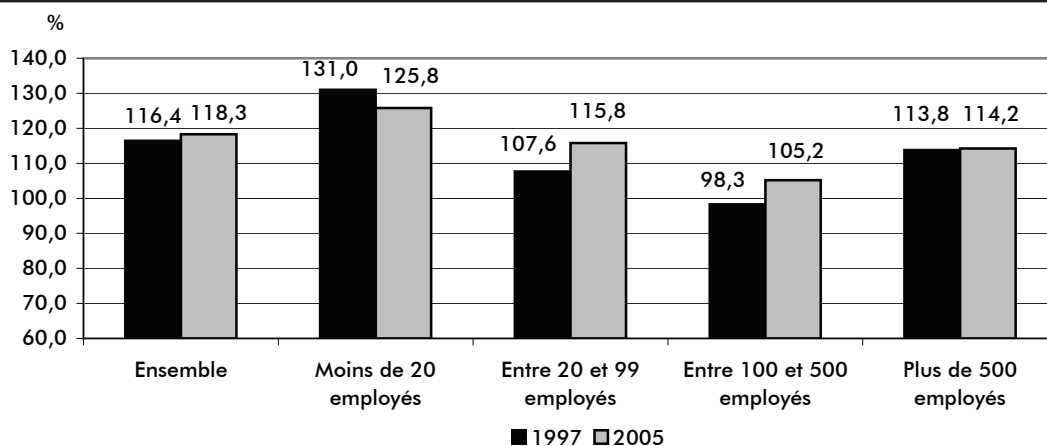
2.90 Rémunération hebdomadaire selon l'industrie et la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

	Biens					Services				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$									
1997	611,89	509,11	568,06	636,09	798,54	525,49	388,57	527,73	647,25	701,83
1998	620,22	500,08	563,76	670,80	818,72	534,56	410,31	538,78	648,17	707,42
1999	622,88	538,96	572,59	642,35	812,11	545,34	418,48	537,95	669,17	742,76
2000	642,47	545,20	593,74	684,44	797,06	556,42	435,70	554,03	668,36	734,24
2001	661,14	568,89	609,27	678,73	867,49	573,31	439,72	568,16	690,59	748,94
2002	676,32	579,61	633,90	706,40	862,40	580,51	447,00	581,51	687,70	766,73
2003	700,70	605,85	649,78	731,92	883,40	590,71	456,96	576,30	705,60	792,27
2004	732,31	610,11	672,84	773,56	954,74	610,50	474,85	596,29	727,99	829,74
2005	742,14	602,42	700,34	787,53	963,68	627,41	478,87	604,77	748,86	843,62
Variation 1997-2005 (%)	21,3	18,3	23,3	23,8	20,7	19,4	23,2	14,6	15,7	20,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.90 A Ratio biens/services de la rémunération hebdomadaire selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005



2.3 La rémunération annuelle⁶ (tableaux 2.91 et 2.92)

Le premier tableau porte sur l'ensemble des personnes ayant gagné un revenu d'emploi durant l'année et le deuxième concerne les travailleurs ayant travaillé à temps plein⁷ toute l'année. La période étudiée dans cette section couvre les années 1997 à 2004.

Pour l'ensemble des travailleurs, le revenu d'emploi annuel⁸ est passé de 30 400 \$ en 2003 à 30 800 \$ en 2004, soit une augmentation de 400 \$ (+ 1,3 %). Les hommes ont connu un gain de 700 \$, leur rémunération annuelle passant de 35 200 \$ à 35 900 \$, tandis que les femmes connaissent une stagnation à ce chapitre (rémunération de 24 900 \$ en 2004). La croissance en 2004 chez les hommes et la stagnation, dans le cas des femmes, sont à l'inverse de la situation observée en 2003 où une décroissance, relativement du même ordre, est notée pour les deux sexes. Pour l'ensemble des personnes ayant un revenu en 2003, la rémunération annuelle a diminué de 600 \$, s'établissant à 30 400 \$.

De 1997 à 2004, la situation est toutefois différente de celle observée en 2004. Ainsi, les femmes (+ 14,2 %) connaissent une croissance de leur rémunération annuelle beaucoup plus élevée que celle des hommes (+ 5,9 %). Pour l'ensemble des personnes ayant gagné un revenu, la hausse a été de 2 300 \$ ou 8,1 %; la rémunération est passée de 28 500 \$ en 1997 à 30 800 \$ en 2004. On remarque également que sur la période, les femmes connaissent beaucoup plus de fluctuations que les hommes en ce qui a trait à la croissance annuelle de leur rémunération; celle-ci varie en effet de - 1,6 % à + 6,4 % chez les femmes contre - 1,7 % à + 2,4 % chez les hommes. Quant à l'écart de rémunération entre les sexes, celui-ci varie entre 10 300 \$ (2003) et 12 100 \$ (1997) sur l'ensemble

de la période étudiée. Cet écart peut résulter en partie de la plus grande présence des femmes dans l'emploi à temps partiel. Nous observons une tendance à la baisse de cet écart sur la période, bien qu'il y ait quelques fluctuations. En 2004, une hausse de l'écart est enregistrée; celle-ci passant de 10 300 \$ en 2003 à 11 000 \$ en 2004.

La situation pour les travailleurs ayant travaillé à temps plein toute l'année est semblable à celle observée pour l'ensemble des travailleurs ayant un revenu d'emploi pendant l'année. Le revenu d'emploi annuel est passé de 42 500 \$ en 2003 à 43 300 \$ en 2004, soit une augmentation de 800 \$ (+ 1,9 %). Pour ce groupe de travailleurs, ce sont également les hommes qui bénéficient en 2004 de la plus forte hausse du revenu d'emploi annuel avec une croissance de 1 200 \$ (+ 2,5 %). Les femmes connaissent une hausse modérée de 400 \$ (+ 1,1 %). Par contre, sur l'ensemble de la période, elles affichent une croissance du revenu d'emploi (+ 14,1 %) beaucoup plus forte que celle des hommes (+ 3,6 %). L'écart de revenu d'emploi entre les sexes tend également à diminuer sur la période; il passe en effet de 14 800 \$ en 1997 à 9 500 \$ en 2000 pour ensuite augmenter à 12 000 \$ en 2004. Cette évolution est similaire à celle déjà observée pour l'ensemble des travailleurs.

6. Les données utilisées dans cette section proviennent de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada. Aucun calcul de CV n'a été effectué dans cette section.

7. Un travailleur est considéré à temps plein toute l'année s'il occupe un (ou plus d'un) emploi durant les 52 semaines de l'année (excluant les diverses absences du travail) et s'il a déclaré avoir travaillé au moins 130 heures par mois au plus, ce qui équivaut en moyenne à 30 heures par semaine.

8. En dollars constants de 2004.

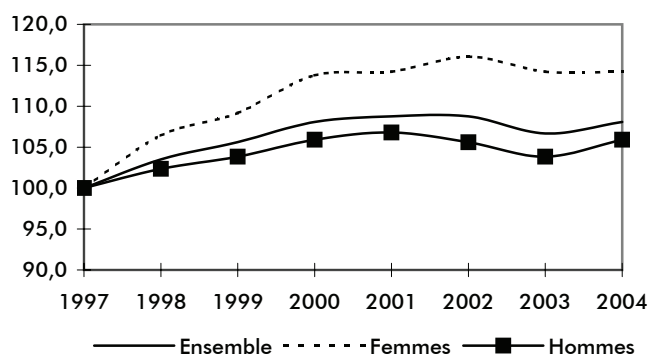
2.91 Revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2004, ensemble des personnes ayant un revenu, Québec, 1997-2004

	Ensemble			Femmes			Hommes			Écart Hommes-Femmes
	Niveau	Variation		Niveau	Variation		Niveau	Variation		
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	
1997	28 500	100	0,4	21 800	-300	-1,4	33 900	400	1,2	12 100
1998	29 500	1 000	3,5	23 200	1 400	6,4	34 700	800	2,4	11 500
1999	30 100	600	2,0	23 800	600	2,6	35 200	500	1,4	11 400
2000	30 800	700	2,3	24 800	1 000	4,2	35 900	700	2,0	11 100
2001	31 000	200	0,6	24 900	100	0,4	36 200	300	0,8	11 300
2002	31 000	0	0,0	25 300	400	1,6	35 800	-400	-1,1	10 500
2003	30 400	-600	-1,9	24 900	-400	-1,6	35 200	-600	-1,7	10 300
2004	30 800	400	1,3	24 900	0	0,0	35 900	700	2,0	11 000
Variation 1997-2004		2 300	8,1		3 100	14,2		2 000	5,9	

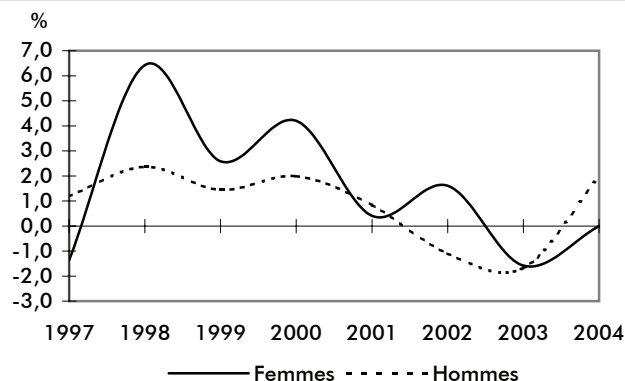
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

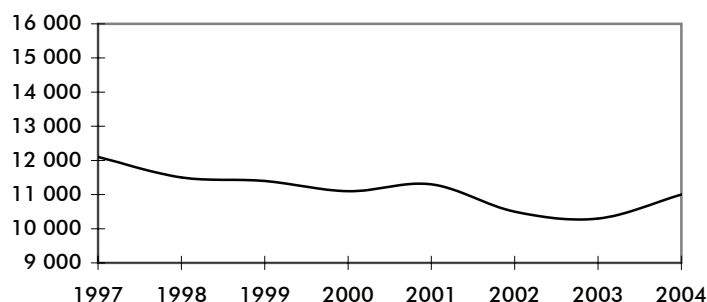
2.91 A Indice du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2004, ensemble des personnes ayant un revenu



2.91 B Croissance annuelle du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2004, ensemble des personnes ayant un revenu



2.91 C Écart du revenu d'emploi annuel, entre les hommes et les femmes, en dollars constants de 2004, ensemble des personnes ayant un revenu



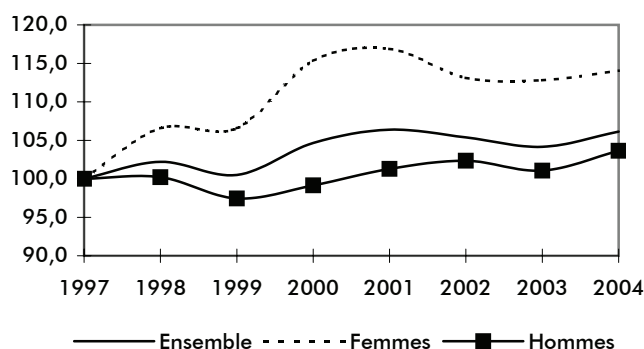
2.92 Revenu d'emploi annuel, en dollars constants de 2004, travailleurs à temps plein toute l'année, Québec, 1997-2004

	Ensemble			Femmes			Hommes			Écart Hommes-Femmes
	Niveau		Variation	Niveau		Variation	Niveau		Variation	
	\$	\$		%	\$		\$	%		
1997	40 800	1 000	2,5	32 000	-100	-0,3	46 800	2 000	4,5	14 800
1998	41 700	900	2,2	34 100	2 100	6,6	46 900	100	0,2	12 800
1999	41 000	-700	-1,7	34 100	0	0,0	45 600	-1 300	-2,8	11 500
2000	42 700	1 700	4,1	36 900	2 800	8,2	46 400	800	1,8	9 500
2001	43 400	700	1,6	37 400	500	1,4	47 400	1 000	2,2	10 000
2002	43 000	-400	-0,9	36 200	-1 200	-3,2	47 900	500	1,1	11 700
2003	42 500	-500	-1,2	36 100	-100	-0,3	47 300	-600	-1,3	11 200
2004	43 300	800	1,9	36 500	400	1,1	48 500	1 200	2,5	12 000
Variation 1997-2004		2 500	6,1		4 500	14,1		1 700	3,6	

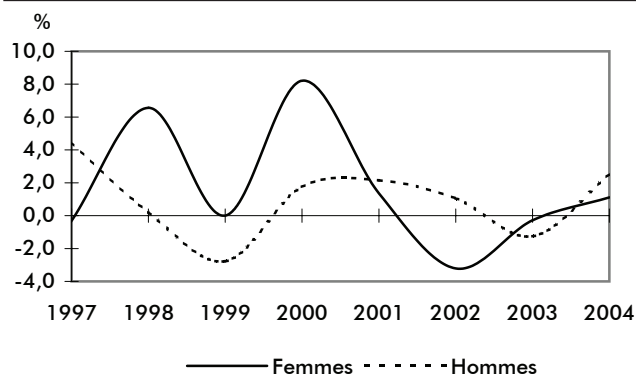
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

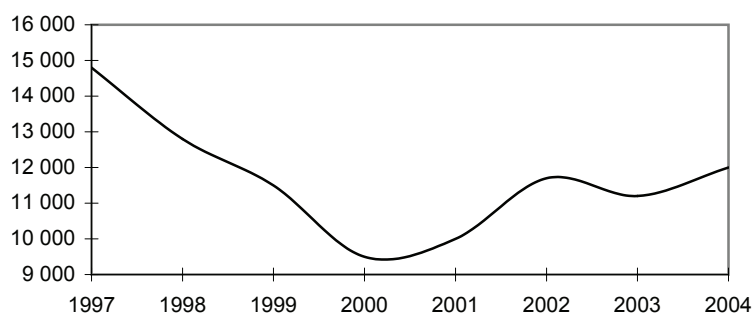
2.92 A Indice du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2004, travailleurs à temps plein toute l'année



2.92 B Croissance annuelle du revenu d'emploi annuel selon le sexe, en dollars constants de 2004, travailleurs à temps plein toute l'année



2.92 C Écart du revenu d'emploi annuel entre les hommes et les femmes, en dollars constants de 2004, travailleurs à temps plein toute l'année



2.4 La rémunération au taux du salaire minimum⁹

Taux horaire du salaire minimum et rémunération hebdomadaire du salaire minimum (tableau 2.93)

Le taux horaire du salaire minimum¹⁰ est de 7,55 \$ en 2005, soit une hausse de 0,15 \$ (+ 2,0 %) par rapport à 2004. La rémunération hebdomadaire¹¹ a, quant à elle, connu une forte hausse en 2005 (+ 6,56 \$; + 3,8 %) par rapport aux croissances annuelles des années précédentes. Cette augmentation est la plus forte de toutes les années étudiées; trois années de décroissance ont même été observées sur ce plan.

Sur l'ensemble de la période, le taux du salaire minimum (+ 12,2 %) a crû davantage que la rémunération hebdomadaire (+ 3,4 %). Cette hausse modérée de la rémunération hebdomadaire est, dans une certaine mesure, due au fait que le nombre d'heures hebdomadaires habituelles a diminué durant la période, passant de 28,1 heures à 25,4 heures, soit une baisse de 9,6 %.

Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon diverses caractéristiques (tableau 2.94 à 2.103)

La rémunération hebdomadaire au salaire minimum chez les femmes augmente de 6,7 % sur la période alors que chez les hommes aucun changement significatif n'est observé. En 2005, la rémunération hebdomadaire au salaire minimum est de 184,63 \$ chez les hommes et de 173,64 \$ chez les femmes. Les hommes dont le revenu est au salaire minimum travaillent en moyenne 26,9

heures en 2005 tandis que la semaine de travail chez les femmes est de 24,3 heures.

En 2005, les personnes âgées entre 25 et 44 ans bénéficient de la rémunération hebdomadaire (223,62 \$) la plus élevée de tous les groupes d'âge, mais elles ont également la plus longue semaine de travail (32,5 heures). Ce groupe d'âge connaît également la plus forte croissance de la rémunération hebdomadaire sur la période (+ 10,5 %). Les jeunes enregistrent, quant à eux, la plus faible rémunération (154,61 \$), mais ils sont aussi les personnes qui travaillent le moins d'heures dans une semaine (21,2).

En 2005, parmi tous les niveaux d'études au salaire minimum, les diplômés universitaires affichent la plus forte rémunération hebdomadaire (208,66 \$) mais ils sont également soumis à la plus longue semaine de travail (31,1 heures). Par contre, le nombre d'heures travaillées dans ce groupe a diminué significativement sur la période (- 17,9 %) comme c'est le cas aussi pour les deux niveaux d'études les plus faibles. Les employés de niveau postsecondaire présentent, pour leur part, une hausse de leur rémunération hebdomadaire sur la période (+ 8,2 %), celle-ci se fixant à 175,69 \$ en 2005. La rémunération la plus faible (171,98 \$) va aux personnes ne détenant pas de diplôme d'études secondaires mais leur semaine de travail est la plus courte (24,2 heures).

Sur l'ensemble de la période, les employés travaillant à temps partiel (+ 16,4 %) connaissent une plus forte augmentation de leur rémunération hebdomadaire que ceux qui travaillent à temps plein (+ 9,4 %). Cette rémunération en 2005 pour les employés travaillant à temps plein est de 264,57 \$ et leur semaine de travail est en moyenne de 38,4 heures. Pour ceux travaillant à temps partiel, la rémunération est de 112,86 \$ et le nombre d'heures hebdomadaires habituelles, de 15,6 heures.

Les employés permanents (190,57 \$) affichent une rémunération hebdomadaire plus élevée que les employés temporaires (150,47 \$) en 2005. Ils travaillent également plus d'heures par

9. Les données utilisées dans cette section proviennent de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada. Aucun calcul de CV n'a été effectué dans cette section.

10. Le taux horaire au salaire minimum est le résultat de la moyenne pondérée du taux du salaire minimum « régulier » des douze mois de l'année. Ce calcul ne prend pas en considération les taux relatifs aux salariés à pourboire et aux travailleurs domestiques résidant chez l'employeur qui sont généralement inférieurs au taux horaire minimum.

11. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

semaine (27,3 heures par rapport à 21,2 heures). Les employés permanents subissent cependant une baisse significative de leur nombre d'heures travaillées par semaine (- 8,7 %) sur l'ensemble de la période.

En 2005, les gestionnaires enregistrent la plus forte rémunération hebdomadaire (213,86 \$) et la plus longue semaine de travail (38,2 heures). Les employés de niveau élémentaire, pour leur part, affichent la plus faible rémunération (162,73 \$) et la semaine de travail la plus courte (22,3 heures). Les professionnels (- 24,5 %) et les employés de niveau élémentaire (- 8,2 %) connaissent des baisses significatives de leur semaine de travail sur la période.

Les deux groupes qui présentent les durées de l'emploi les plus élevées, soit entre 10 et 19 ans (220,96 \$) et 20 ans et plus (225,12 \$), affichent les rémunérations hebdomadaires les plus fortes et les plus longues semaines de travail en 2005 (33,5 et 37,5 heures respectivement). Les employés dont la durée d'emploi est inférieure à 12 mois montrent la plus faible rémunération hebdomadaire (168,40 \$) et la semaine de travail la plus courte (23,1 heures).

La rémunération hebdomadaire ainsi que le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine sont plus élevés chez les employés syndiqués que chez ceux qui sont non syndiqués. Dans le premier cas, cette rémunération est de 206,21 \$ et la semaine de travail, de 29,9 heures; dans le second, la rémunération hebdomadaire s'élève à 175,07 \$ et le nombre d'heures à 24,9. Les employés non syndiqués affichent une baisse significative de leur nombre d'heures travaillées par semaine (- 10,1 %) sur la période.

La rémunération hebdomadaire et le nombre d'heures travaillées par semaine augmentent avec la taille de l'établissement. En effet, les employés œuvrant dans des établissements de moins de 20 employés présentent la plus faible rémunération (171,25 \$) ainsi que la plus courte semaine de travail (24,3 heures). Les employés des établissements de plus de 500 employés enregistrent, quant à eux, la

plus forte rémunération hebdomadaire (224,14 \$) et une semaine de travail de 33,1 heures.

La rémunération hebdomadaire ainsi que le nombre d'heures travaillées sont également plus importants dans l'industrie des biens que dans l'industrie des services. Les employés de l'industrie des biens gagnent en moyenne 239,38 \$ pour une semaine d'environ 35,1 heures en 2005. Pour leur part, les employés de l'industrie des services obtiennent 169,44 \$ pour une semaine de 24,0 heures. De plus, sur l'ensemble de la période, ces derniers connaissent une diminution significative de leur semaine de travail (- 11,1 %).

Effectif des travailleurs rémunérés au salaire minimum (tableau 2.104)

En 2005, 148 000 employés travaillent au salaire minimum. Ce nombre a chuté par rapport à 1997 où il se situait à 169 000. Des baisses significatives ont été enregistrées sur la période chez les personnes âgées de 25-44 ans (- 38,8 %), chez celles ayant fait des études postsecondaires (- 13,9 %), chez les hommes (- 15,2 %) et chez celles détenant un diplôme d'études secondaires (- 5,8 %).

En 2005, parmi l'ensemble des employés au salaire minimum, les femmes s'y retrouvent en plus grand nombre que les hommes. Elles occupent, en effet, 58,2 % des emplois au salaire minimum. Sur le plan des groupes d'âge, les 15-24 ans occupent une grande part de l'emploi au salaire minimum avec une proportion de 58,5 %. Parmi tous les niveaux d'études, ce sont les personnes ayant fait des études postsecondaires qui détiennent une plus grande part avec 44,3 % de tous les emplois au salaire minimum.

2.93 Taux du salaire minimum et rémunération hebdomadaire au salaire minimum, Québec, 1997-2005

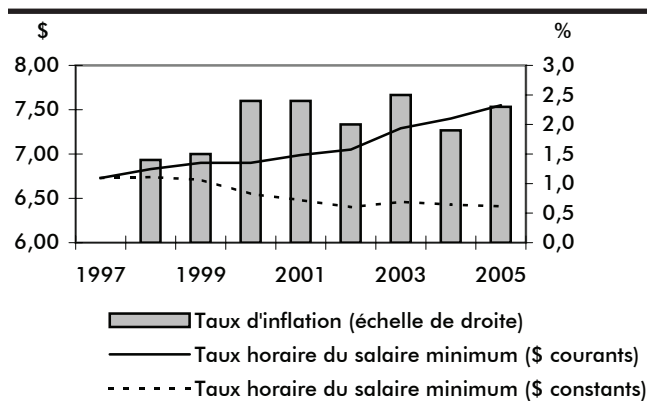
	Taux horaire du salaire minimum ¹			Rémunération hebdomadaire ²		
	Niveau	Variation		Niveau	Variation	
	\$	\$	%	\$	\$	%
1997	6,73	...	...	172,36	...	...
1998	6,83	0,10	1,5	167,97	-4,39	-2,5
1999	6,90	0,07	1,0	171,05	3,08	1,8
2000	6,90	0,00	0,0	172,30	1,25	0,7
2001	6,99	0,09	1,3	171,49	-0,81	-0,5
2002	7,05	0,06	0,9	167,34	-4,15	-2,4
2003	7,29	0,24	3,4	169,57	2,23	1,3
2004	7,40	0,11	1,5	171,67	2,10	1,2
2005	7,55	0,15	2,0	178,23	6,56	3,8
Variation 1997-2005		0,82	12,2		5,87 †	3,4

1. Le taux horaire du salaire minimum est le résultat de la moyenne pondérée des taux du salaire minimum « régulier » des douze mois de l'année. Ce calcul ne prend pas en considération les taux relatifs aux salariés à pourboire et aux travailleurs domestiques résidant chez l'employeur qui sont généralement inférieurs au taux horaire minimum.
2. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

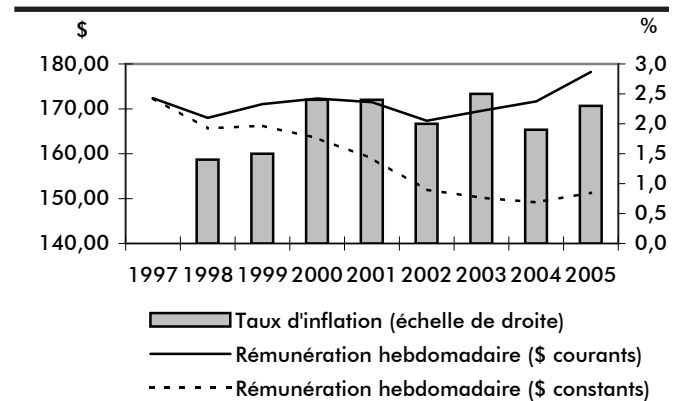
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

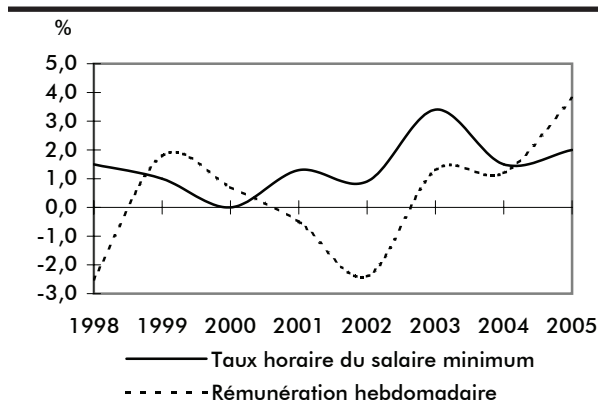
2.93 A Taux horaire du salaire minimum en dollars courants et en dollars constants et le taux d'inflation



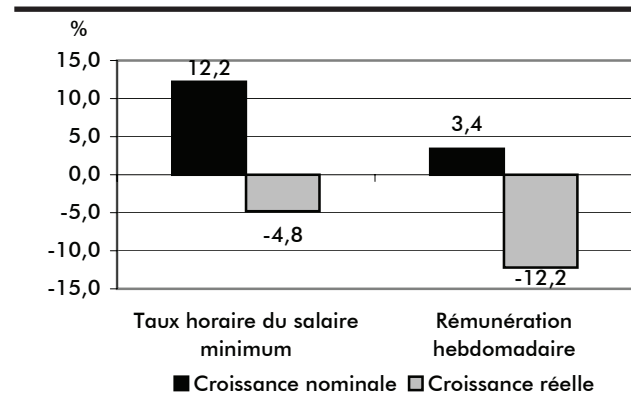
2.93 B Rémunération hebdomadaire au salaire minimum en dollars courants et en dollars constants et le taux d'inflation



2.93 C Croissance annuelle du taux horaire du salaire minimum et de la rémunération hebdomadaire au salaire minimum



2.93 D Croissance nominale et réelle de la rémunération au salaire minimum de 1997 à 2005



2.94 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le sexe, Québec, 1997-2005

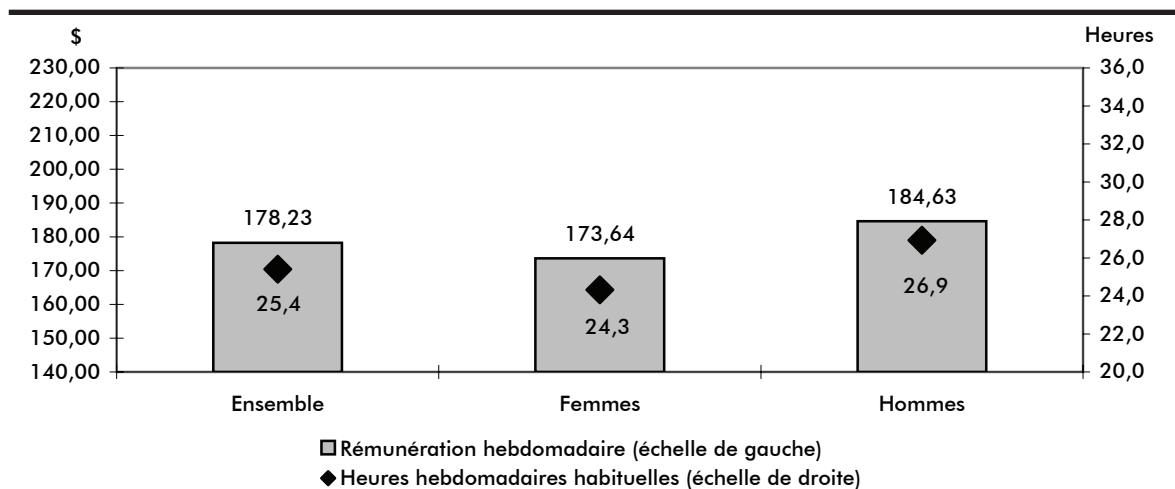
	Rémunération hebdomadaire			Heures hebdomadaires habituelles			Écart Hommes-Femmes	
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Rémunération	Heures
	\$			Heures			\$	
1997	172,36	162,80	186,78	28,1	26,4	30,7	23,98	4,3
1998	167,97	162,80	175,64	27,2	26,2	28,6	12,84	2,4
1999	171,05	167,76	175,81	26,2	25,8	26,9	8,05 †	1,1 †
2000	172,30	168,99	177,77	27,0	26,4	27,9	8,78 †	1,5 †
2001	171,49	170,37	174,15	25,9	25,6	26,6	3,78 †	1,0 †
2002	167,34	162,94	176,11	25,4	24,5	27,3	13,17	2,8
2003	169,57	169,13	170,28	25,3	25,0	25,9	1,15 †	0,9 †
2004	171,67	167,49	178,23	25,0	24,2	26,3	10,74 †	2,1
2005	178,23	173,64	184,63	25,4	24,3	26,9	10,99 †	2,6
Variation 1997-2005 (%)	3,4 †	6,7	-1,2 †	-9,6	-8,0	-12,4		

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.94 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le sexe, 2005



2.95 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

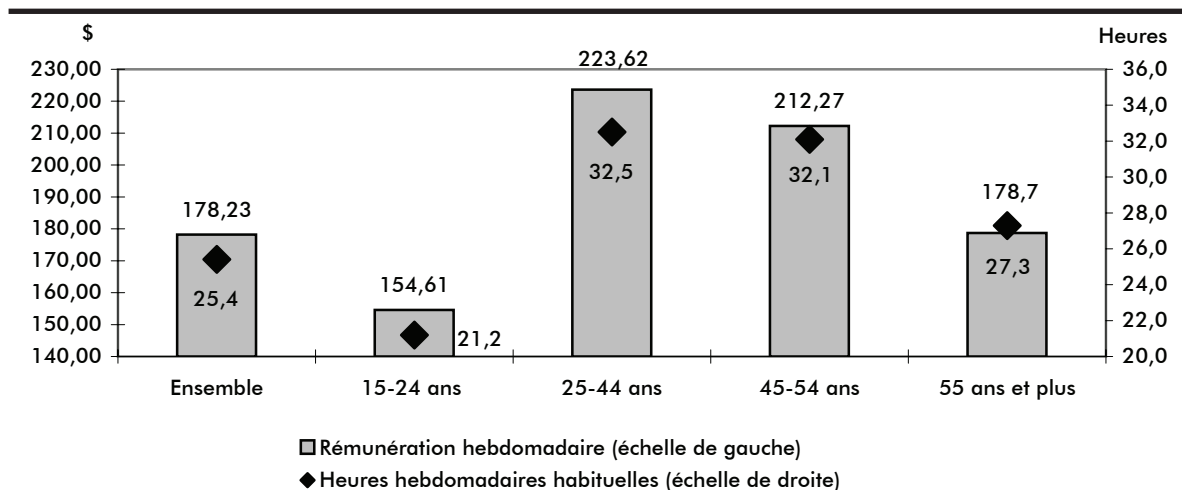
	Rémunération hebdomadaire					Heures hebdomadaires habituelles				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$					Heures				
1997	172,36	146,72	202,42	197,70	193,98	28,1	22,6	33,6	34,6	35,6
1998	167,97	146,37	196,44	199,50	176,19	27,2	22,2	33,0	35,2	31,6
1999	171,05	150,93	205,94	199,98	175,85	26,2	22,3	32,5	32,1	29,8
2000	172,30	152,32	197,70	213,92	202,68	27,0	22,7	32,4	34,9	34,4
2001	171,49	151,82	213,46	202,39	191,92	25,9	22,1	33,1	32,8	30,9
2002	167,34	146,47	212,22	203,90	185,22	25,4	21,4	33,2	31,8	32,8
2003	169,57	147,58	208,70	209,96	177,13	25,3	21,2	31,6	33,3	29,5
2004	171,67	154,51	200,77	198,48	196,82	25,0	21,7	30,0	31,7	30,3
2005	178,23	154,61	223,62	212,27	178,70	25,4	21,2	32,5	32,1	27,3
Variation 1997-2005 (%)	3,4 [†]	5,4 [†]	10,5	7,4 [†]	-7,9 [†]	-9,6	-6,2 [†]	-3,3 [†]	-7,2 [†]	-23,3

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.95 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le groupe d'âge, 2005



2.96 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Rémunération hebdomadaire					Heures hebdomadaires habituelles				
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	\$					Heures				
1997	172,36	173,81	179,36	162,35	211,85	28,1	28,5	29,0	25,9	37,9
1998	167,97	167,75	175,89	160,20	205,04	27,2	27,2	28,1	25,8	35,1
1999	171,05	169,20	177,74	166,25	194,22	26,2	26,1	26,6	25,4	32,4
2000	172,30	169,16	180,82	166,35	214,21	27,0	26,6	27,9	25,7	37,5
2001	171,49	166,96	184,15	166,29	202,09	25,9	24,9	27,5	25,0	34,1
2002	167,34	169,54	181,82	159,06	175,01	25,4	25,8	27,2	24,2	28,9
2003	169,57	161,91	179,50	167,28	200,58	25,3	23,9	26,2	24,9	33,9
2004	171,67	164,23	182,89	171,08	188,51	25,0	24,3	25,8	24,7	30,3
2005	178,23	171,98	184,90	175,69	208,66	25,4	24,2	26,0	25,2	31,1

Variation
1997-2005
(%)

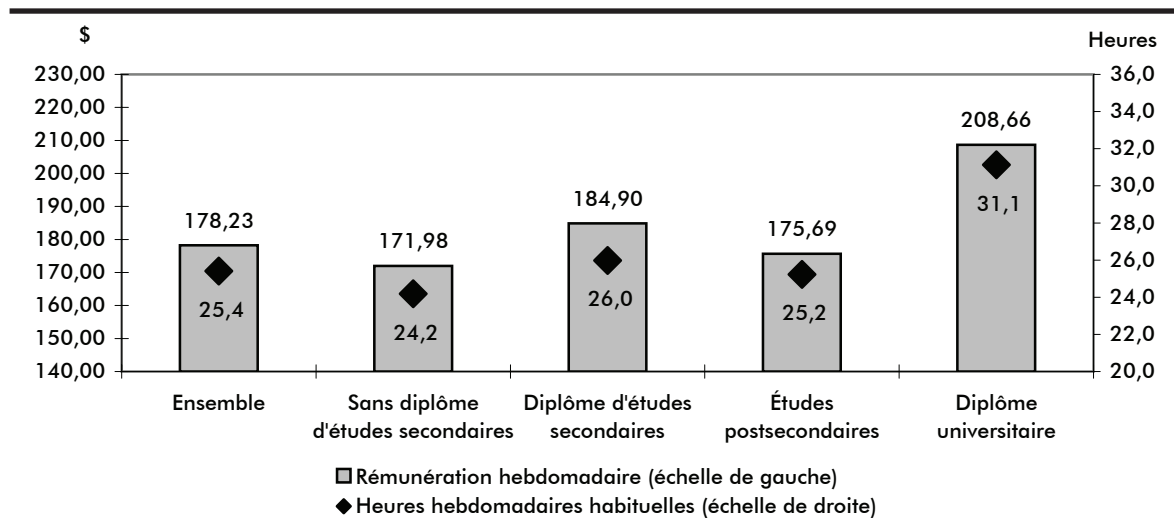
3,4[†] -1,1[†] 3,1[†] 8,2 -1,5[†] -9,6 -15,1 -10,3 -2,7[†] -17,9

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.96 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau d'études, 2005



2.97 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le régime de travail, Québec, 1997-2005

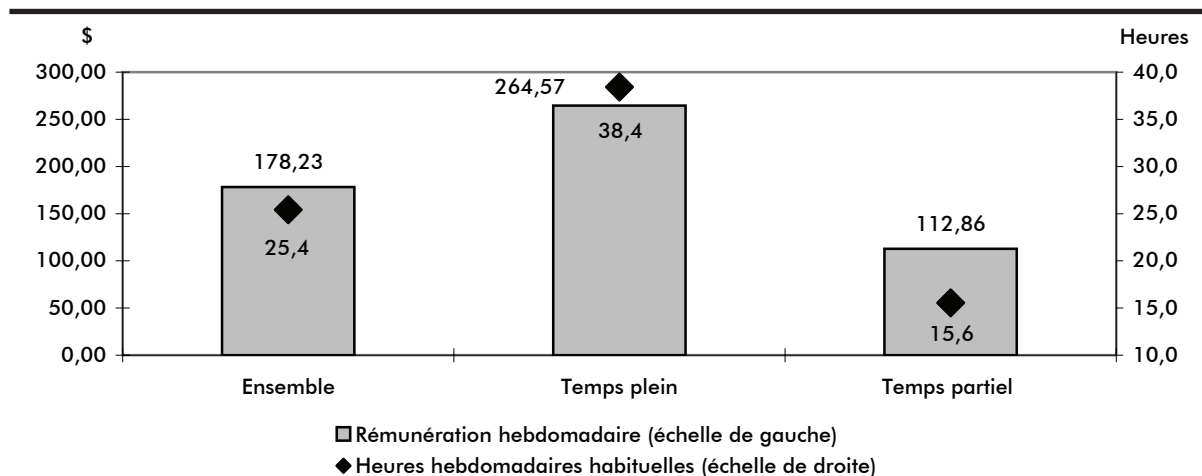
	Rémunération hebdomadaire			Heures hebdomadaires habituelles		
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	\$			Heures		
1997	172,36	241,94	97,00	28,1	40,1	15,1
1998	167,97	241,47	98,66	27,2	39,9	15,2
1999	171,05	246,12	104,07	26,2	38,3	15,5
2000	172,30	247,38	103,28	27,0	39,4	15,5
2001	171,49	250,07	108,73	25,9	38,5	15,8
2002	167,34	249,89	105,34	25,4	38,9	15,4
2003	169,57	253,61	108,26	25,3	39,0	15,3
2004	171,67	256,24	113,20	25,0	38,3	15,8
2005	178,23	264,57	112,86	25,4	38,4	15,6
Variation 1997-2005 (%)	3,4 †	9,4	16,4	-9,6	-4,2	3,3 †

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.97 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le régime de travail, 2005



2.98 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

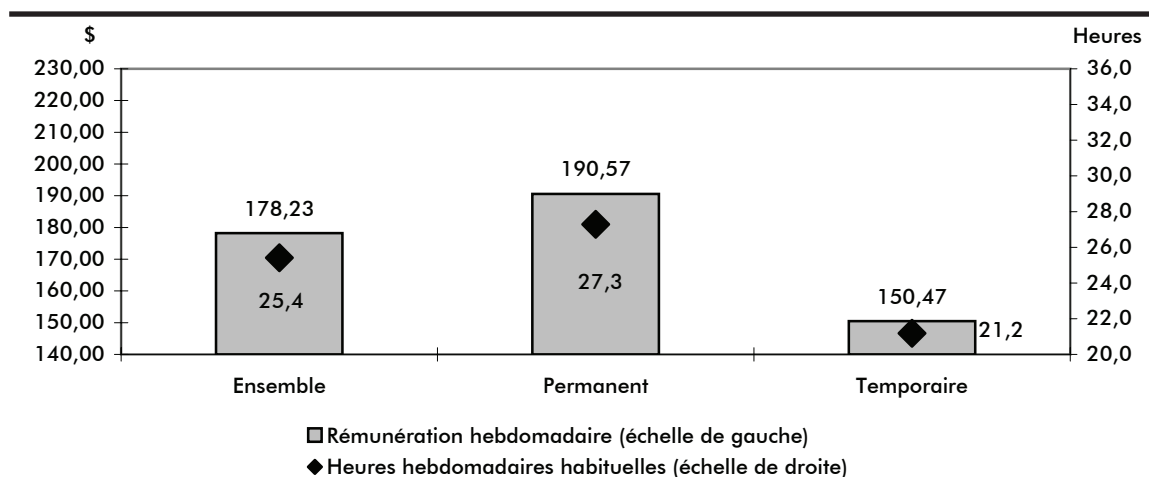
	Rémunération hebdomadaire			Heures hebdomadaires habituelles			Écart Permanent-Temporaire	
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Ensemble	Permanent	Temporaire	Rémunération	Heures
	\$			Heures			\$	
1997	172,36	182,14	143,27	28,1	29,9	22,7	38,87	7,2
1998	167,97	178,77	142,42	27,2	29,4	22,0	36,35	7,4
1999	171,05	182,80	144,50	26,2	28,2	21,9	38,30	6,3
2000	172,30	180,16	156,62	27,0	28,4	24,1	23,54	4,3
2001	171,49	183,71	148,21	25,9	28,0	21,9	35,50	6,1
2002	167,34	177,85	145,69	25,4	27,2	21,8	32,16	5,4
2003	169,57	179,39	148,30	25,3	27,0	21,8	31,09	5,2
2004	171,67	179,94	152,24	25,0	26,3	22,0	27,70	4,3
2005	178,23	190,57	150,47	25,4	27,3	21,2	40,10	6,1
Variation 1997-2005 (%)	3,4 †	4,6 †	5,0 †	-9,6	-8,7	-6,6 †		

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.98 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le statut de l'emploi, 2005



2.99 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Rémunération hebdomadaire					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	\$					
1997	172,36	243,62	204,89	186,78	174,76	155,28
1998	167,97	209,50	167,14	179,15	171,57	158,27
1999	171,05	218,18	199,87	185,80	174,32	160,43
2000	172,30	244,83	220,67	184,84	177,63	159,18
2001	171,49	251,58	185,92	193,08	176,02	157,25
2002	167,34	220,16	158,56	172,75	175,76	157,31
2003	169,57	266,53	212,93	173,04	179,36	156,30
2004	171,67	213,16	176,80	196,64	182,38	155,38
2005	178,23	213,86	172,01	205,71	185,38	162,73
Variation 1997-2005 (%)	3,4 †	-12,2 †	-16,0 †	10,1 †	6,1 †	4,8 †

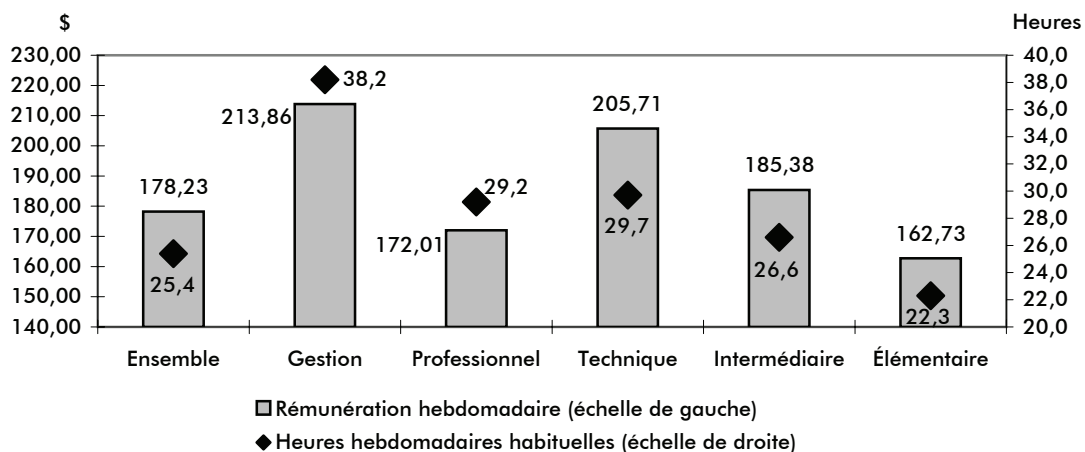
	Heures hebdomadaires habituelles					
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	Heures					
1997	28,1	42,7	38,7	31,4	28,3	24,3
1998	27,2	41,8	31,5	30,1	27,7	24,6
1999	26,2	37,0	34,1	29,0	27,1	23,9
2000	27,0	42,0	39,0	29,4	28,6	23,7
2001	25,9	49,0	33,2	29,7	26,7	22,9
2002	25,4	39,9	27,9	27,4	27,1	22,9
2003	25,3	44,6	39,1	26,5	27,0	22,4
2004	25,0	39,9	30,6	29,6	26,8	21,8
2005	25,4	38,2	29,2	29,7	26,6	22,3
Variation 1997-2005 (%)	-9,6	-10,5 †	-24,5	-5,4 †	-6,0 †	-8,2

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.99 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon le niveau de compétence, 2005



2.100 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Rémunération hebdomadaire					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	\$					
1997	172,36	159,94	169,79	199,36	206,06	210,48
1998	167,97	160,42	166,18	190,77	190,07	199,03
1999	171,05	160,07	170,71	203,05	211,96	211,31
2000	172,30	164,56	163,69	206,46	213,14	214,90
2001	171,49	160,98	171,54	211,49	209,42	210,95
2002	167,34	160,14	161,18	205,31	198,16	226,41
2003	169,57	158,48	167,95	204,20	204,22	199,23
2004	171,67	161,60	170,68	201,44	200,27	233,81
2005	178,23	168,40	177,88	197,07	220,96	225,12
Variation 1997-2005 (%)	3,4 [†]	5,3 [†]	4,8 [†]	-1,1 [†]	7,2 [†]	7,0 [†]

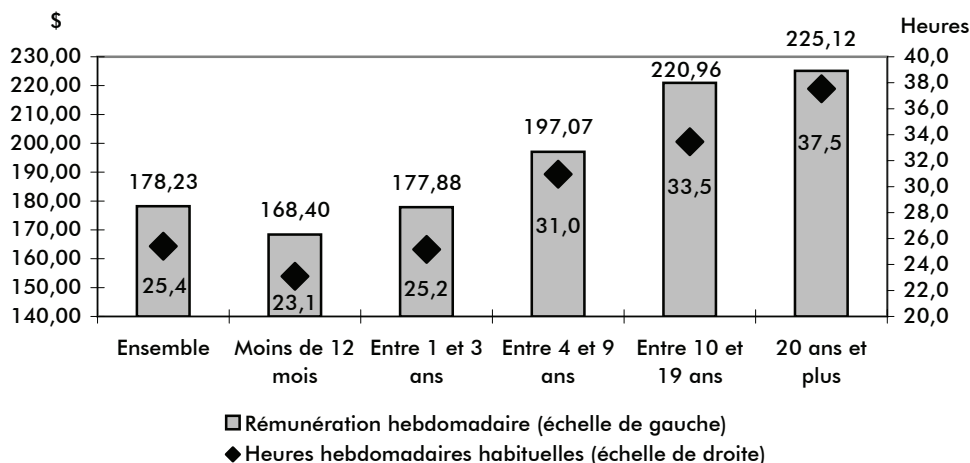
	Heures hebdomadaires habituelles					
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus
	Heures					
1997	28,1	25,3	27,3	33,7	36,3	41,8
1998	27,2	24,9	26,8	32,9	35,7	36,6
1999	26,2	24,0	26,2	32,0	36,0	35,5
2000	27,0	24,9	25,6	33,9	35,8	39,1
2001	25,9	23,7	25,7	34,0	35,1	34,7
2002	25,4	23,5	24,4	32,5	35,4	40,3
2003	25,3	22,7	25,0	32,8	33,1	35,5
2004	25,0	22,6	25,4	31,4	31,6	35,8
2005	25,4	23,1	25,2	31,0	33,5	37,5
Variation 1997-2005 (%)	-9,6	-8,7	-7,7	-8,0 [†]	-7,7 [†]	-10,3 [†]

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.100 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon les tranches de durée de l'emploi, 2005



2.101 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la couverture syndicale, Québec, 1997-2005

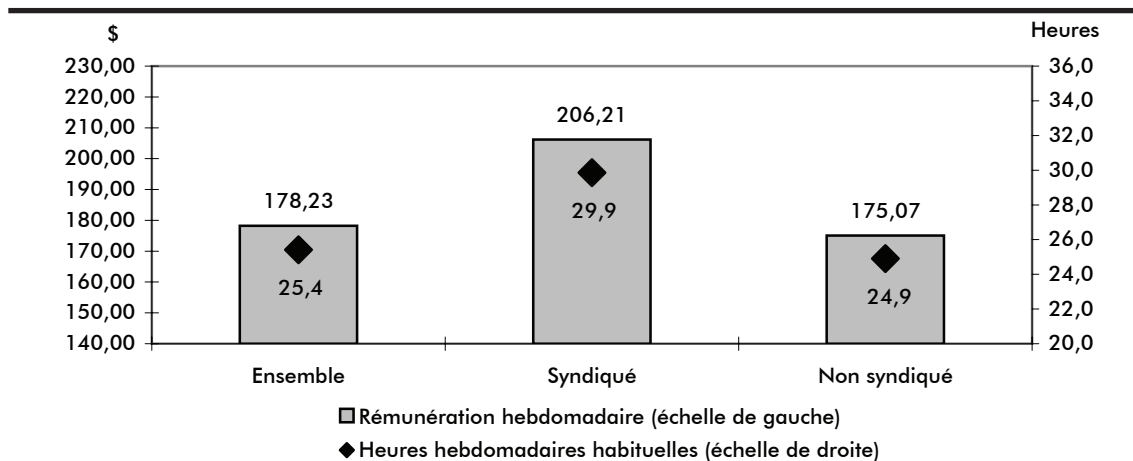
	Rémunération hebdomadaire			Heures hebdomadaires habituelles			Écart Syndiqué-Non syndiqué	
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Rémunération	Heures
	\$			Heures			\$	
1997	172,36	193,52	170,24	28,1	31,7	27,7	23,28	4,0
1998	167,97	179,99	166,67	27,2	29,3	26,9	13,32 †	2,4 †
1999	171,05	192,14	168,62	26,2	29,9	25,8	23,52	4,1
2000	172,30	178,01	171,62	27,0	28,9	26,7	6,39 †	2,2 †
2001	171,49	179,92	170,37	25,9	27,3	25,7	9,55 †	1,6 †
2002	167,34	180,04	165,98	25,4	26,9	25,3	14,06 †	1,6 †
2003	169,57	186,45	167,62	25,3	28,3	25,0	18,83	3,3
2004	171,67	174,47	171,36	25,0	24,8	25,0	3,11 †	-0,2 †
2005	178,23	206,21	175,07	25,4	29,9	24,9	31,14	5,0
Variation 1997-2005 (%)	3,4 †	6,6 †	2,8 †	-9,6	-5,7 †	-10,1		

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.101 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la couverture syndicale, 2005



2.102 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

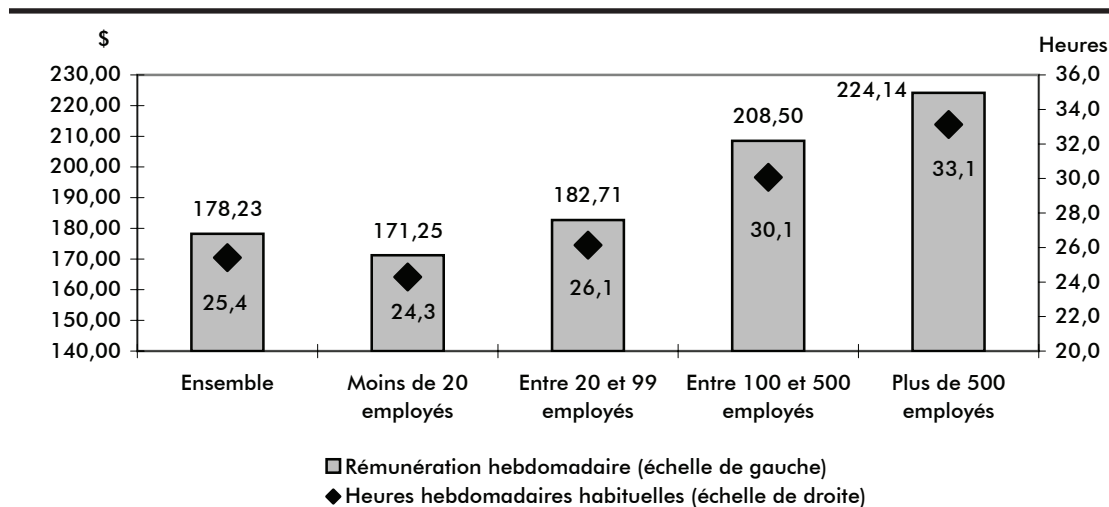
	Rémunération hebdomadaire					Heures hebdomadaires habituelles				
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	\$					Heures				
1997	172,36	164,80	175,26	209,13	214,52	28,1	27,1	28,0	33,8	36,2
1998	167,97	163,61	172,08	192,75	161,75	27,2	26,8	27,1	31,3	26,7
1999	171,05	162,41	174,27	209,32	204,58	26,2	25,1	26,4	31,5	32,1
2000	172,30	171,46	161,61	214,61	189,67	27,0	27,0	24,8	33,2	32,1
2001	171,49	168,96	168,26	191,30	206,74	25,9	25,6	25,1	28,7	31,7
2002	167,34	164,70	166,68	184,56	192,51	25,4	25,3	24,8	28,1	30,2
2003	169,57	168,43	165,64	182,80	202,74	25,3	25,0	24,4	27,7	34,9
2004	171,67	168,30	171,60	187,75	219,57	25,0	24,6	24,8	27,1	34,3
2005	178,23	171,25	182,71	208,50	224,14	25,4	24,3	26,1	30,1	33,1
Variation 1997-2005 (%)	3,4 †	3,9 †	4,3 †	-0,3 †	4,5 †	-9,6	-10,3	-6,8 †	-10,9 †	-8,6 †

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.102 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon la taille de l'établissement, 2005



2.103 Rémunération hebdomadaire¹ et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon l'industrie, Québec, 1997-2005

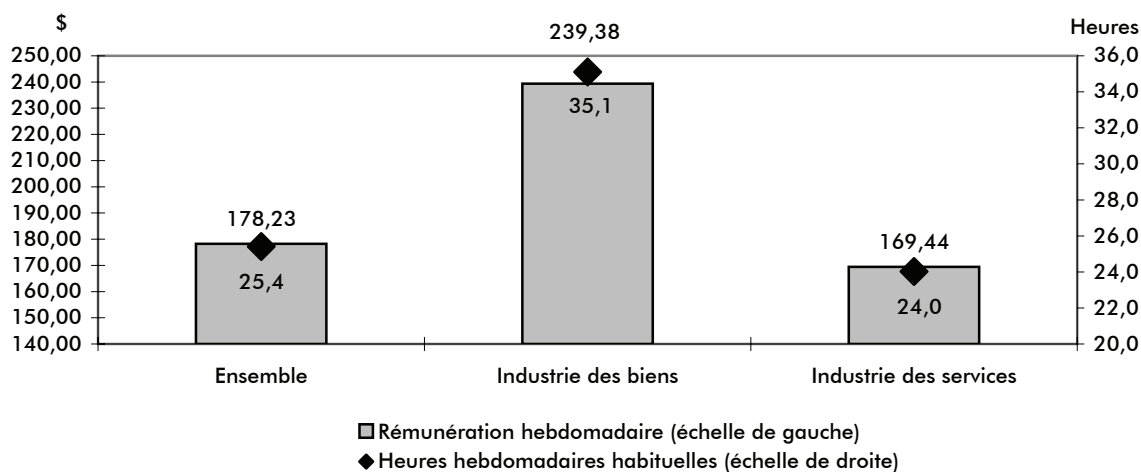
	Rémunération hebdomadaire			Heures hebdomadaires habituelles			Écart Biens - Services	
	Ensemble	Industrie des biens	Industrie des services	Ensemble	Industrie des biens	Industrie des services	Rémunération	Heures
	\$			Heures			\$	
1997	172,36	220,89	164,73	28,1	35,1	27,0	56,16	8,1
1998	167,97	224,12	158,43	27,2	36,2	25,6	65,69	10,6
1999	171,05	225,15	162,45	26,2	34,2	25,0	62,70	9,2
2000	172,30	215,16	165,79	27,0	35,2	25,7	49,37	9,5
2001	171,49	224,67	164,99	25,9	35,0	24,8	59,68	10,2
2002	167,34	223,42	159,91	25,4	35,7	24,1	63,51	11,6
2003	169,57	225,91	164,10	25,3	36,1	24,3	61,81	11,8
2004	171,67	222,97	165,78	25,0	33,3	24,1	57,19	9,2
2005	178,23	239,38	169,44	25,4	35,1	24,0	69,94	11,1
Variation 1997-2005 (%)	3,4 [†]	8,4 [†]	2,9 [†]	-9,6	0,0 [†]	-11,1		

1. La rémunération hebdomadaire tient compte des salariés à pourboire et de la rémunération des travailleurs domestiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

2.103 A Rémunération hebdomadaire et heures hebdomadaires habituelles au salaire minimum selon l'industrie, 2005



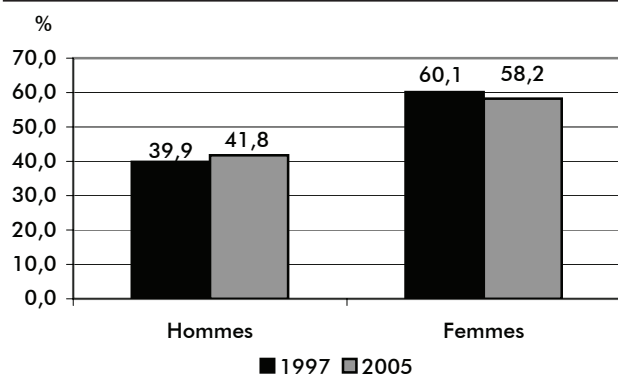
2.104 Effectif des travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le sexe, le groupe d'âge et le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires	Diplôme universitaire
	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k
1997	169,0	67,4	101,6	88,0	52,0	18,0	10,9	52,9	27,6	76,1	12,4
1998	163,6	65,9	97,7	89,9	45,9	17,5	10,4	51,9	30,2	72,5	9,1
1999	178,5	72,9	105,6	106,2	45,6	17,3	9,5	57,1	37,5	74,7	9,2
2000	157,9	59,6	98,3	94,5	41,0	14,6	8,0	52,0	28,6	69,4	7,9
2001	209,3	62,1	147,2	135,6	44,6	19,1	10,1	68,8	36,2	93,2	11,1
2002	189,8	63,5	126,4	123,0	41,1	14,0	11,8	61,4	36,5	85,8	6,2
2003	161,7	61,8	99,9	97,7	34,1	17,8	12,1	50,4	27,1	74,9	9,3
2004	140,1	54,5	85,6	86,6	30,4	11,6	11,6	43,3	23,3	67,6	6,0
2005	148,0	61,8	86,2	86,6	31,8	17,6	12,0	47,0	26,0	65,5	9,4
Variation 1997-2005 (%)	-12,4	-8,3 [†]	-15,2	-1,6 [†]	-38,8	-2,2 [†]	10,1 [†]	-11,2 [†]	-5,8	-13,9	-24,2 [†]

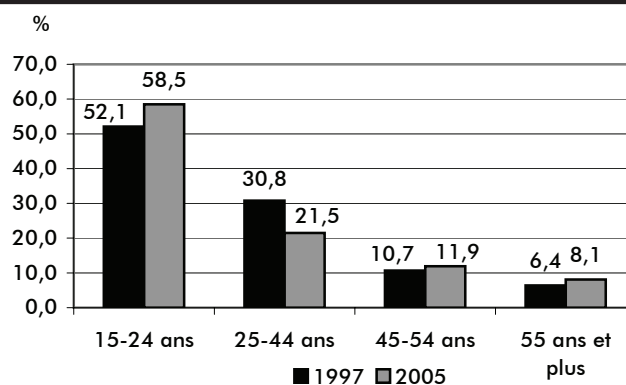
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

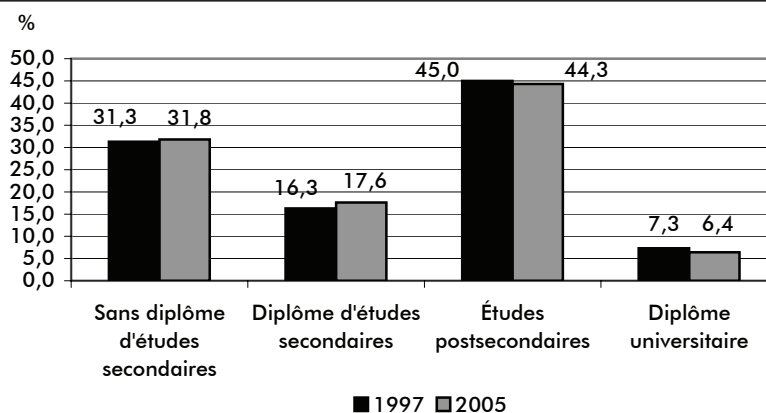
2.104 A Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le sexe, 1997 et 2005



2.104 B Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le groupe d'âge, 1997 et 2005



2.104 C Répartition du nombre de travailleurs rémunérés au salaire minimum selon le niveau d'études, 1997 et 2005



3.1 Heures hebdomadaires habituelles¹

Heures hebdomadaires habituelles selon le sexe (tableau 3.1)

En 2005, pour l'ensemble des employés, le nombre d'heures hebdomadaires habituelles est de 34,7 heures. En 1997, la semaine de travail était légèrement plus longue, avec 35,1 heures. Chez les femmes, le nombre d'heures habituelles en 2005 (32,2 heures) est sensiblement le même qu'en 1997 (32,1 heures). Pour les hommes cependant, une tendance à la baisse est notée sur la période. En 1997, leur nombre d'heures travaillées par semaine était de 37,8 alors qu'en 2005, il s'élève à 37,0 heures. Ainsi, l'écart qui sépare les hommes et les femmes diminue sur la période. En 1997, les hommes travaillaient 5,7 heures de plus que les femmes; en 2005, la différence est réduite à 4,8 heures. Presque les trois quarts des hommes travaillent selon un horaire normal (35 à 40 heures²) en 2005 comparativement à environ 60 % chez les femmes. Chez ces dernières, un peu plus du tiers travaillent selon un horaire court (1 à 34 heures). Entre 1997 et 2005, la fréquence de l'horaire normal s'accroît principalement chez les hommes en raison d'une baisse marquée de l'horaire long (41 heures ou plus³) alors que la proportion de personnes ayant un horaire court, tant chez les hommes que chez les femmes, demeure relativement stable au cours de la période.

1. Les données utilisées dans cette section concernent les employés seulement et excluent donc les travailleurs autonomes, et ce, tant pour les heures hebdomadaires habituelles que pour l'horaire de travail habituel.
2. La tranche de 35 à 40 heures comprend l'ensemble des employés ayant déclaré 35 heures et plus de travail mais moins de 41 heures. La tranche de 1 à 34 heures couvre tous les employés travaillant moins de 35 heures.
3. La Commission des normes du travail du Québec considère que l'horaire normal de travail est de 40 heures par semaine; le temps dépassant cette limite est considéré, sauf exception, comme du temps supplémentaire. Si, conformément à cette norme, l'horaire long est de 40 heures et plus, les résultats présentés n'en sont pas affectés pour les proportions des trois types d'horaire vu le très faible nombre d'employés ayant déclaré travailler plus de 40 heures mais moins de 41 heures. Les catégories utilisées dans cet annuaire pour les types d'horaire ont été choisies par souci de comparabilité avec les études actuelles sur le sujet.

Heures hebdomadaires habituelles selon le groupe d'âge (tableau 3.2)

En 2005, les employés de 15-24 ans travaillent 27,7 heures en moyenne par semaine, soit 7 heures de moins que l'ensemble des employés. Les personnes âgées de 55 ans et plus ont, quant à elles, une semaine habituelle de 34,3 heures alors que les 25-44 ans et les 45-54 ans travaillent en moyenne 36,3 heures par semaine. La durée habituelle de travail chez les jeunes diminue sur la période (- 0,8 heure) tout comme celle des employés de 55 ans et plus (- 1,0 heure). Les deux autres groupes d'âge connaissent peu de changements. Tout comme en 1997, les jeunes sont fortement concentrés dans les horaires courts en 2005 (plus de 5 personnes sur 10) en raison d'une forte combinaison travail-études. Ils sont suivis à ce titre par les plus âgés (environ 3 personnes sur 10), alors que dans les groupes de 25-44 ans et 45-54 ans, seulement 2 employés sur 10 ont ce type d'horaire. Les plus grandes proportions d'employés ayant un horaire normal se situent dans les groupes les plus âgés; elles sont d'environ 75 % en 2005 pour les 25-44 ans et les 45-54 ans et de plus de 60 % pour les 55 ans et plus. C'est d'ailleurs un sommet pour ce dernier groupe. La fréquence de l'horaire normal croît entre 1997 et 2005 aux dépens de l'horaire long, principalement dans les groupes d'âge intermédiaires (25-54 ans).

Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau d'études (tableau 3.3)

En 2005, les personnes ne détenant pas de diplôme d'études secondaires affichent la semaine de travail la plus courte, avec 34,1 heures, suivies de près par les personnes de niveau postsecondaire (34,4 heures). Les personnes ayant un diplôme universitaire enregistrent, quant à elles, la semaine de travail la plus longue en 2005 avec 35,4 heures. Les employés les moins scolarisés présentent les plus fortes proportions en matière d'horaire court (30,6 %) et d'horaire long (9,3 %) en 2005. Les personnes détenant un diplôme universitaire affichent la plus grande proportion pour ce qui est de l'horaire normal en 2005 (environ 73,7 %). Peu

importe le niveau d'études, la proportion concernant l'horaire long diminue de façon importante chez les employés sur la période.

Heures hebdomadaires habituelles selon le régime de travail (tableau 3.4)

Les personnes qui travaillent à temps plein ont vu leur semaine de travail se réduire pendant la période étudiée; celle-ci est passée de 38,9 heures en 1997 à 38,3 heures en 2005. Du côté des employés à temps partiel, on observe, à l'inverse, une légère augmentation (+ 0,4 heure). L'écart entre les deux régimes de travail a donc diminué d'une heure sur la période pour se fixer à 20,2 heures en 2005. La diminution des heures de travail chez les employés à temps plein se répercute sur l'horaire de travail. Ainsi, la proportion d'employés ayant un horaire long diminue au profit de l'horaire normal. En 2005, plus de 8 employés à temps plein sur 10 ont un tel horaire alors que 10 % ont un horaire court.

Heures hebdomadaires habituelles selon le statut de l'emploi (tableau 3.5)

En 2005, les employés occupant un emploi permanent ont une semaine de travail habituelle (35,6 heures) plus longue que les employés temporaires (29,2 heures). Un écart de plus de 6 heures par semaine est noté, tout comme en 1997. Les employés permanents travaillent davantage selon un horaire normal en 2005 (71,3 %) alors que les employés temporaires sont répartis presque également dans l'horaire court (48,5 %) et dans l'horaire normal (45,6 %). L'augmentation de la proportion d'employés avec un horaire normal s'observe tant chez les employés permanents que temporaires entre 1997 et 2005, tandis que la proportion de ceux travaillant selon un horaire long diminue dans les deux cas.

Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau de compétence (tableau 3.6)

Tant en 2005 qu'en 1997, les gestionnaires affichent la semaine de travail habituelle (respectivement de 38,9 et 39,6 heures) la plus longue. Le personnel technique montre une durée habituelle du travail plus élevée que le personnel

professionnel alors que les personnes qui occupent un emploi de niveau élémentaire présentent la semaine la plus courte. Sur la période, la semaine de travail habituelle diminue chez les gestionnaires (- 0,7 heure), le personnel occupant un emploi de niveau intermédiaire (- 0,6 heure) ou élémentaire (- 0,8 heure) alors qu'elle se maintient dans les deux autres niveaux de compétence. La proportion d'employés ayant un horaire court est en relation presque inverse avec le niveau de compétence. Ainsi, en 2005, seulement 5,6 % des gestionnaires travaillent selon un tel horaire comparativement à 42,8 % chez le personnel occupant un emploi de niveau élémentaire. La proportion d'employés avec un horaire normal augmente de façon appréciable chez les gestionnaires (+ 11,1 points), les professionnels (+ 8,0 points) et le personnel technique (+ 5,4 points) entre 1997 et 2005. Pour cette dernière année, elle se fixe à 83,1 % chez les gestionnaires et à 76,0 % chez les employés de niveau technique, soit les taux les plus élevés.

Heures hebdomadaires habituelles selon la durée de l'emploi (tableau 3.7)

Entre 1997 et 2005, la semaine de travail habituelle diminue d'un peu plus d'une demi-heure chez les employés dont la durée de l'emploi est de moins de 4 ans ou de 20 ans et plus. En 2005, comme en 1997, les heures hebdomadaires habituelles les plus élevées se retrouvent chez les employés dont la durée est de 20 ans ou plus (36,6 heures). Deux autres tranches (4-9 ans et 10-19 ans) ont également des semaines de plus de 36 heures presque tout le long de la période. La semaine de travail la plus courte en 2005 (31,6 heures) est observée chez les employés ayant la plus faible durée de l'emploi. C'est d'ailleurs dans ce groupe que l'on retrouve la plus forte proportion pour ce qui est de l'horaire court en 2005 (40,3 %), comparativement à seulement 15,2 % chez les employés ayant 20 ans et plus de durée de l'emploi. Les croissances les plus marquées de la proportion concernant l'horaire normal sont observées chez les employés dont la durée de l'emploi est de 4 à 9 ans (+ 7,4 points) ou de 1 à 3 ans (+ 5,5 points). Toutefois, les personnes affichant la plus grande durée de l'emploi (20 ans et plus) sont celles qui présentent la proportion la

plus élevée pour l'horaire normal en 2005 (79,2 %). La fréquence de l'horaire long diminue entre 1997 et 2005 dans toutes les tranches de durée de l'emploi.

Heures hebdomadaires habituelles selon la couverture syndicale (tableau 3.8)

La semaine de travail habituelle pour les employés non syndiqués (34,1 heures) est inférieure de plus d'une heure à celle des syndiqués (35,4 heures) en 2005. De plus, le nombre d'heures travaillées par semaine a légèrement diminué pour les employés non syndiqués sur la période tandis qu'il est resté stable chez les syndiqués. Ce dernier groupe montre une plus grande proportion d'employés avec un horaire normal en 2005 (72,4 % contre 64,3 % pour les non-syndiqués). Toutefois, l'horaire normal s'accroît de façon importante (+ 6,1 points) entre 1997 et 2005 chez les employés non couverts par une convention collective, en même temps qu'une baisse du même ordre pour l'horaire long.

Heures hebdomadaires habituelles selon le secteur d'appartenance (tableau 3.9)

Peu importe l'année, le secteur privé montre toujours une durée habituelle de travail plus élevée que le secteur public. En 2005, celle-ci s'établit à 35,1 heures dans le premier cas et à 33,3 heures dans le second. Sur la période, le secteur privé enregistre une baisse d'une demi-heure dans la semaine de travail habituelle alors qu'une certaine stabilité est notée dans le secteur public. Les employés du secteur privé affichent une proportion plus élevée pour l'horaire long (7,5 %) que les employés dans le secteur public (2,3 %) en 2005. Pour les deux autres types d'horaire, les employés du secteur public enregistrent des proportions plus fortes que ceux du secteur privé. La proportion pour ce qui est de l'horaire long décroît de façon significative dans les deux secteurs d'appartenance mais de façon moindre dans le secteur public.

Heures hebdomadaires habituelles selon la taille de l'établissement (tableau 3.10)

En 2005, la semaine de travail habituelle la plus courte (32,6 heures) se retrouve dans les

établissements de moins de 20 employés. À l'opposé, les employés des établissements qui comptent entre 100 et 500 employés (36,4 heures) ou plus de 500 employés (36,0 heures) présentent les semaines de travail les plus longues. Entre 1997 et 2005, une baisse dans la semaine de travail habituelle est notée chez les employés des établissements de 20 à 99 employés (un peu plus de trois quarts d'heure) et de moins de 20 employés (une demi-heure). La proportion d'employés ayant un horaire court diminue avec la taille de l'établissement alors que la proportion de ceux ayant un horaire normal augmente avec la taille de l'établissement. En effet, 36,5 % des employés des petits établissements (moins de 20 employés) travaillent selon un horaire court alors que la proportion est de 16,6 % dans le cas des très grands établissements (plus de 500 employés). Les fréquences sont respectivement de 57,7 % et 78,6 % dans le cas de l'horaire normal. La proportion d'employés avec un horaire normal augmente par ailleurs dans tous les établissements entre 1997 et 2005, à l'exception des plus grands.

Heures hebdomadaires habituelles selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableau 3.11)

La semaine de travail habituelle diminue quelque peu dans l'industrie des biens entre 1997 et 2005 pour s'établir à 38,8 heures, un niveau qui demeure toujours plus élevé que la moyenne d'ensemble (34,7 heures). Les employés de la fabrication voient leur durée habituelle hebdomadaire diminuer d'un peu plus d'une demi-heure sur la période alors qu'une stabilité est observée dans les autres secteurs. Le secteur primaire affiche le plus grand nombre d'heures en 2005 (40,7 heures) alors que le secteur des services publics détient le plus faible (36,4 heures); l'écart hebdomadaire entre ces deux secteurs est de plus de 4 heures en 2005. Ces résultats se reflètent dans le type d'horaire puisque dans le secteur primaire, le tiers des employés travaillent selon un horaire long et un peu plus de la moitié selon un horaire normal tandis que dans les services publics, les trois quarts des employés ont un horaire normal et près du quart ont un horaire de travail court. Dans l'industrie

des biens, la proportion d'employés qui travaillent selon un horaire normal augmente de 5,1 points entre 1997 et 2005, pour s'établir à 81,2 %. Cette hausse résulte de celles observées dans les secteurs de la construction (+ 8,1 points) et de la fabrication (+ 5,8 points). Dans ces deux cas, la diminution de la part des horaires longs est importante (plus de 7 points).

Heures hebdomadaires habituelles selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 3.12)

Dans l'industrie des services, les employés travaillent en moyenne 33,3 heures en 2005. Tout le long de la période étudiée, la semaine de travail habituelle la plus longue est observée dans le secteur du transport et de l'entreposage, et la plus courte, dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration. En 2005, seuls les secteurs du transport et de l'entreposage, des services professionnels, scientifiques et techniques et des administrations publiques affichent des semaines habituelles de travail de plus de 35 heures. Par rapport à 1997, on note peu de changements. Par contre, le secteur du transport et de l'entreposage voit sa durée habituelle augmenter de 1,1 heure entre 1997 et 2005. C'est d'ailleurs le seul secteur, avec celui des administrations publiques, mais dans une moindre mesure (+ 0,4 points) à connaître un accroissement de sa durée habituelle de travail. Par ailleurs, des baisses d'environ 2 heures sont observées dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs, dans celui de l'hébergement et des services de restauration ainsi que dans les autres services.

La proportion d'employés travaillant selon un horaire court en 2005 est particulièrement importante dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (59,0 %) et dans celui des services d'enseignement (43,5 %). Dans le cas de l'horaire normal, les secteurs des administrations publiques (82,2 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (81,7 %) montrent des proportions élevées. La proportion d'employés ayant un horaire normal s'accroît de plus de 10 points entre 1997 et 2005 dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques et dans celui des services

aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien. D'autre part, le secteur du transport et de l'entreposage enregistre la plus forte proportion d'employés avec un horaire long, soit 20,9 % en 2005. Par contre, l'horaire long diminue de façon importante sur la période dans le secteur des autres services (- 11,1 points).

3.1 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le sexe, Québec, 1997-2005

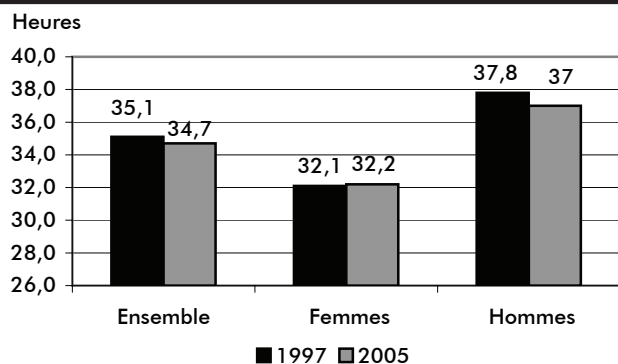
	Heures hebdomadaires habituelles			Horaire de travail habituel ¹ (répartition)								
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble			Femmes			Hommes		
				Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	Heures			%								
1997	35,1	32,1	37,8	25,7	63,4	10,9	37,8	57,9	4,3	14,8	68,3	16,9
1998	35,2	32,2	37,8	25,3	63,8	10,9	37,6	58,2	4,3	14,4	68,9	16,7
1999	35,2	32,3	37,8	24,4	65,8	9,9	35,8	60,6	3,6	14,2	70,4	15,4
2000	35,2	32,4	37,6	24,6	66,2	9,2	36,0	60,4	3,6	14,4	71,4	14,2
2001	35,0	32,4	37,4	25,3	66,8	7,9	36,6	60,4	3,0	15,0	72,7	12,3
2002	34,8	32,1	37,3	25,7	67,3	7,1	37,5	59,9	2,6	14,9	74,0	11,1
2003	34,6	32,1	37,0	26,5	67,1	6,4	37,9	59,7	2,4	15,8	74,0	10,2
2004	34,6	32,1	37,1	26,7	66,7	6,5	38,1	59,7	2,3	16,0	73,5	10,6
2005	34,7	32,2	37,0	26,2	67,6	6,2	36,8	61,1	2,1	16,1	73,8	10,1
	Heures			Points de %								
Variation 1997-2005	-0,4	0,1 †	-0,8	0,5 †	4,2	-4,7	-1,0 †	3,2	-2,2	1,3 †	5,5	-6,8

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

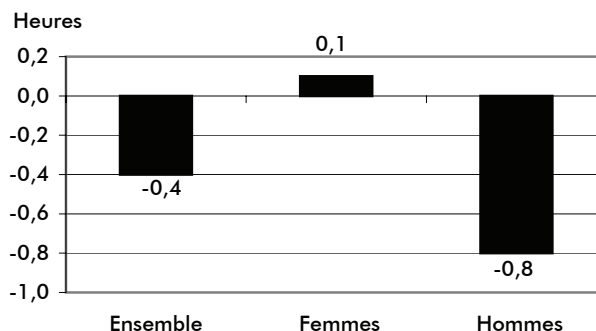
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

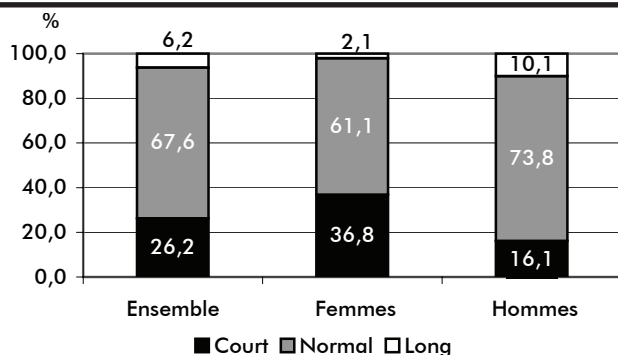
3.1 A Heures hebdomadaires habituelles selon le sexe, 1997 et 2005



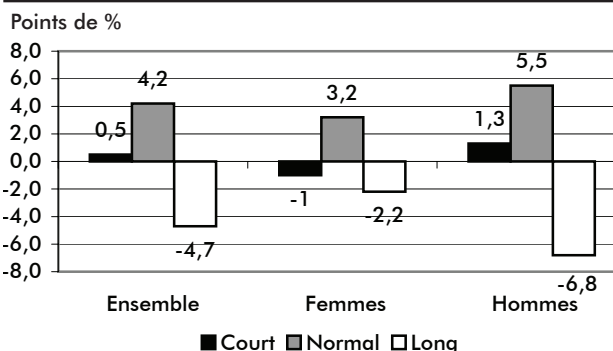
3.1 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le sexe



3.1 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le sexe, 2005



3.1 D Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le sexe



3.2 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

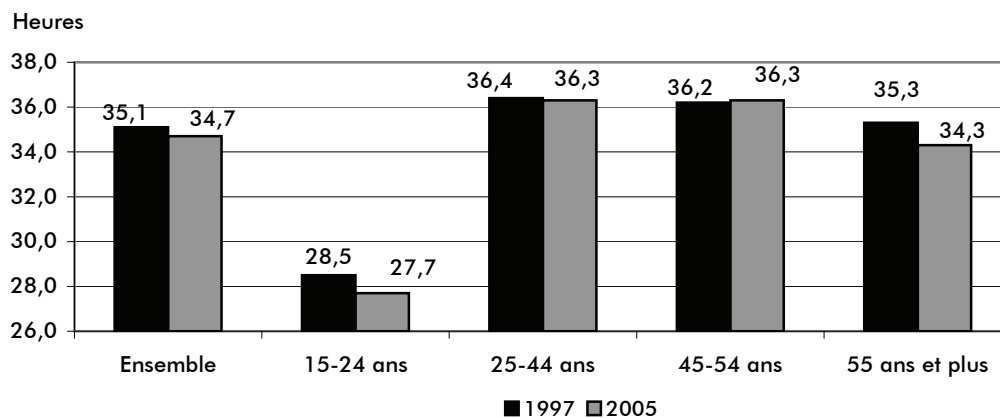
	Heures hebdomadaires habituelles					Horaire de travail habituel ¹ (répartition)		
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans		
						Court	Normal	Long
Heures					%			
1997	35,1	28,5	36,4	36,2	35,3	52,1	39,3	8,6
1998	35,2	28,5	36,6	36,5	35,1	52,1	40,3	7,5
1999	35,2	28,9	36,7	36,2	35,2	50,3	43,1	6,6
2000	35,2	29,1	36,6	36,5	34,9	49,8	44,0	6,2
2001	35,0	28,9	36,6	36,2	34,6	50,1	45,2	4,7
2002	34,8	28,4	36,3	36,3	35,0	51,7	44,6	3,7
2003	34,6	28,0	36,3	36,1	34,2	53,8	42,9	3,3
2004	34,6	28,0	36,2	36,3	34,1	54,3	42,6	3,2
2005	34,7	27,7	36,3	36,3	34,3	54,8	41,9	3,3
	Heures					Points de %		
Variation 1997-2005	-0,4	-0,8	-0,1 †	0,1 †	-1,0	2,7	2,6	-5,3

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

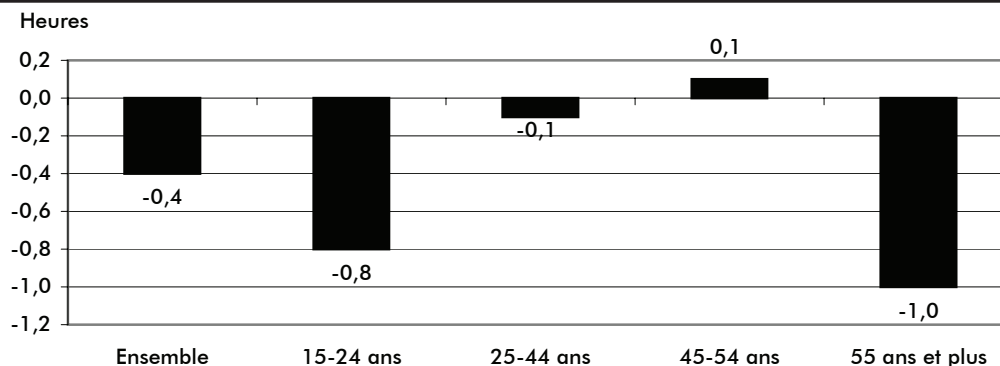
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.2 A Heures hebdomadaires habituelles selon le groupe d'âge, 1997 et 2005

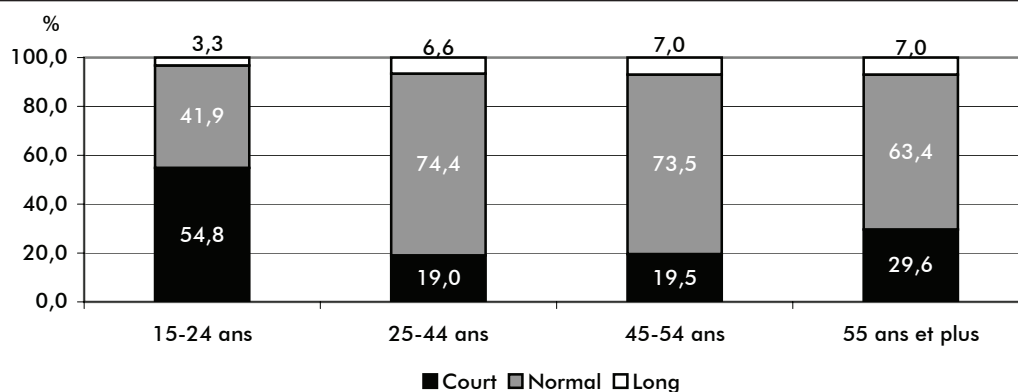


3.2 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le groupe d'âge

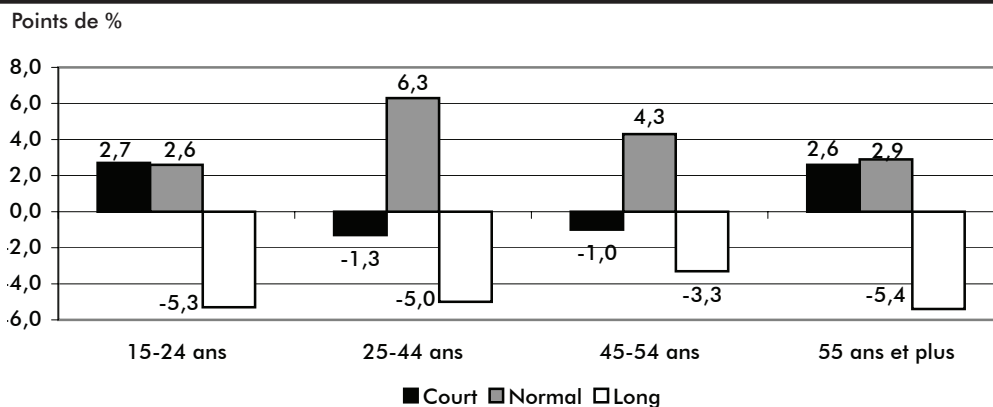


Horaire de travail habituel ¹ (répartition)									
25-44 ans			45-54 ans			55 ans et plus			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
%									
20,3	68,1	11,6	20,5	69,2	10,3	27,0	60,5	12,4	1997
19,5	68,6	11,9	19,6	70,2	10,2	28,0	59,7	12,3	1998
18,0	71,1	11,0	19,8	71,2	9,0	26,8	61,6	11,6	1999
18,5	71,3	10,2	18,8	72,4	8,9	27,9	62,5	9,6	2000
18,9	72,4	8,7	19,9	72,1	8,0	28,6	62,0	9,4	2001
19,4	73,1	7,5	19,2	73,4	7,5	27,8	62,4	9,9	2002
19,1	74,0	6,8	19,8	73,2	6,9	31,1	60,6	8,3	2003
19,5	73,6	6,9	19,8	72,7	7,5	31,8	60,2	8,0	2004
19,0	74,4	6,6	19,5	73,5	7,0	29,6	63,4	7,0	2005
Points de %									
-1,3	6,3	-5,0	-1,0 †	4,3	-3,3	2,6 †	2,9 †	-5,4	Variation 1997-2005

3.2 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le groupe d'âge, 2005



3.2 D Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le groupe d'âge



3.3 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le niveau d'études, Québec, 1997-2005

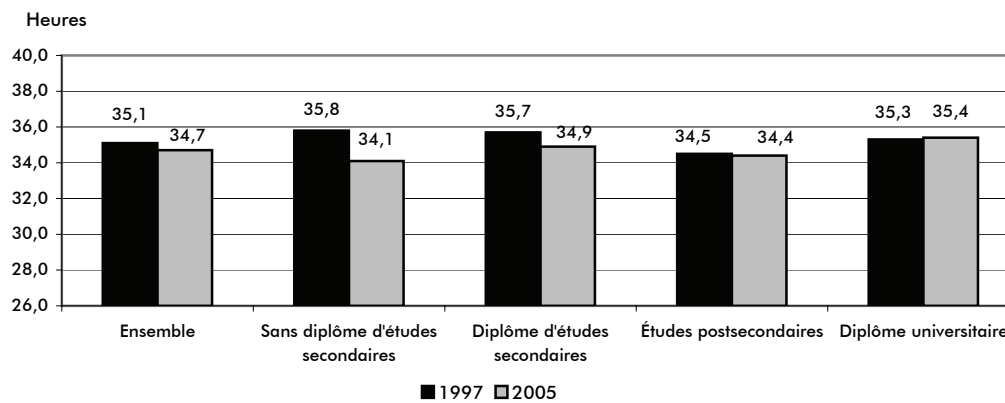
	Heures hebdomadaires habituelles					Horaire de travail habituel ¹ (répartition)		
	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études postsecondaires	Diplôme universitaire	Sans diplôme d'études secondaires		
	Heures					Court	Normal	Long
						%		
1997	35,1	35,8	35,7	34,5	35,3	24,6	59,6	15,8
1998	35,2	35,6	35,5	34,7	35,6	26,1	58,5	15,4
1999	35,2	35,5	35,6	34,8	35,5	25,3	60,1	14,5
2000	35,2	35,3	35,7	34,7	35,8	26,7	60,5	12,8
2001	35,0	34,9	35,6	34,5	35,8	27,4	62,2	10,4
2002	34,8	34,9	35,3	34,3	35,5	27,5	62,9	9,5
2003	34,6	34,6	35,0	34,3	35,2	29,5	61,7	8,8
2004	34,6	34,5	35,1	34,3	35,2	30,2	60,3	9,5
2005	34,7	34,1	34,9	34,4	35,4	30,6	60,1	9,3
	Heures					Points de %		
Variation 1997-2005	-0,4	-1,7 †	-0,8	-0,1 †	0,1 †	6,0	0,5 †	-6,5

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

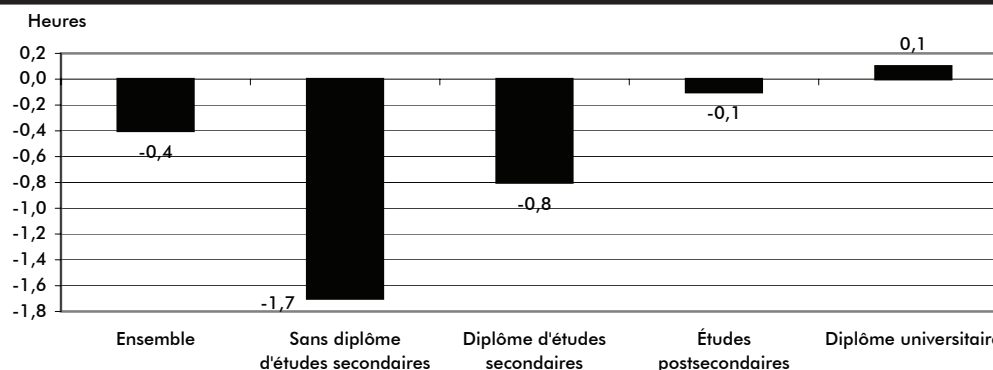
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.3 A Heures hebdomadaires habituelles selon le niveau d'études, 1997 et 2005

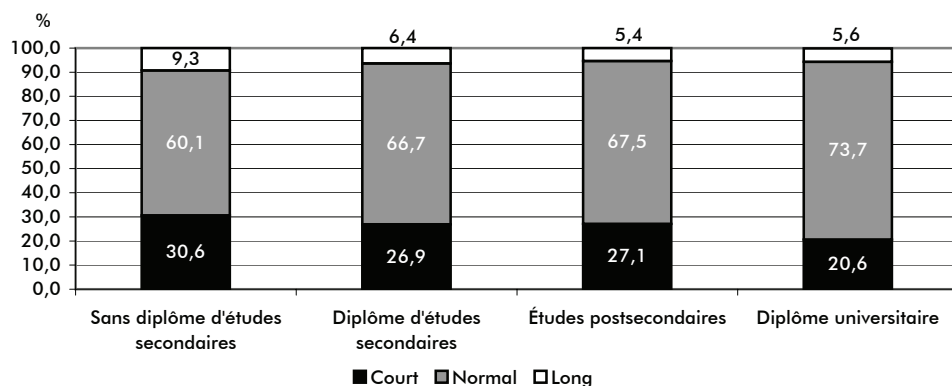


3.3 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le niveau d'études

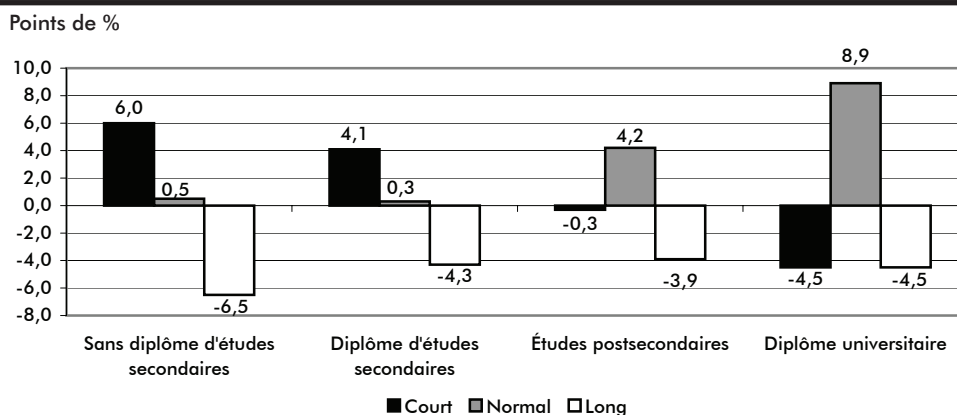


Horaire de travail habituel ¹ (répartition)									
Diplôme d'études secondaires			Études postsecondaires			Diplôme universitaire			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
22,8	66,4	10,7	27,4	63,3	9,3	25,1	64,8	10,1	1997
24,1	65,3	10,6	26,4	63,9	9,7	22,7	67,8	9,5	1998
22,9	67,6	9,6	25,8	65,4	8,8	21,3	70,7	8,0	1999
22,7	68,2	9,1	26,2	65,9	8,0	20,5	70,8	8,8	2000
23,3	69,2	7,6	27,0	66,2	6,8	21,3	70,2	8,4	2001
25,2	67,1	7,7	27,3	66,6	6,1	20,4	73,0	6,6	2002
25,6	67,5	6,9	27,7	66,8	5,5	21,8	72,1	6,2	2003
26,3	66,4	7,3	27,7	66,6	5,7	21,9	72,4	5,7	2004
26,9	66,7	6,4	27,1	67,5	5,4	20,6	73,7	5,6	2005
Points de %									
4,1	0,3 †	-4,3	-0,3 †	4,2	-3,9	-4,5	8,9	-4,5	Variation 1997-2005

3.3 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le niveau d'études, 2005



3.3 D Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le niveau d'études



3.4 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le régime de travail, Québec, 1997-2005

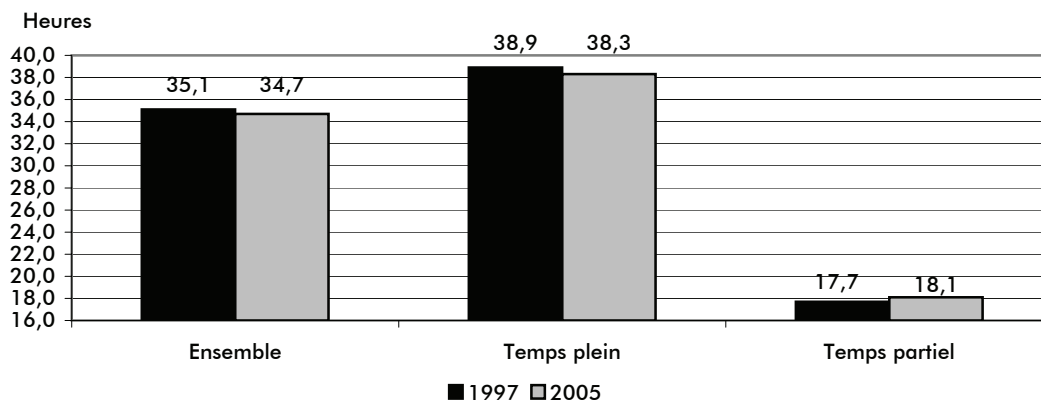
	Heures hebdomadaires habituelles			Horaire de travail habituel ¹ (répartition)					
	Ensemble	Temps plein	Temps partiel	Temps plein			Temps partiel		
				Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	Heures			%					
1997	35,1	38,9	17,7	9,4	77,3	13,3	100,0	...	...
1998	35,2	38,8	17,8	9,5	77,3	13,2	100,0	...	...
1999	35,2	38,7	17,9	9,1	79,0	11,8	100,0	...	...
2000	35,2	38,7	17,8	9,4	79,6	11,0	100,0	...	...
2001	35,0	38,6	18,0	9,5	80,9	9,6	100,0	...	...
2002	34,8	38,5	18,1	9,5	81,9	8,6	100,0	...	...
2003	34,6	38,3	18,1	9,9	82,2	7,8	100,0	...	...
2004	34,6	38,3	18,2	10,4	81,6	8,0	100,0	...	...
2005	34,7	38,3	18,1	10,0	82,5	7,6	100,0	...	...
	Heures			Points de %					
Variation									
1997-2005	-0,4	-0,6	0,4	0,6 †	5,2	-5,7	0,0	...	...

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

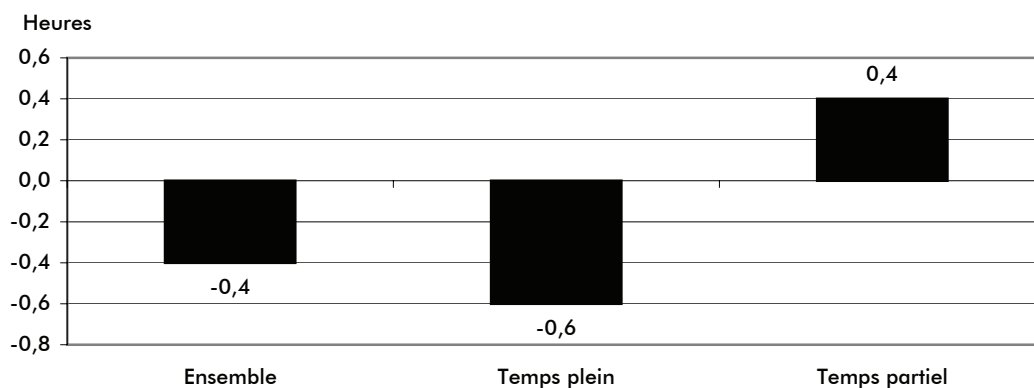
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.4 A Heures hebdomadaires habituelles selon le régime de travail, 1997 et 2005



3.4 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le régime de travail



3.5 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

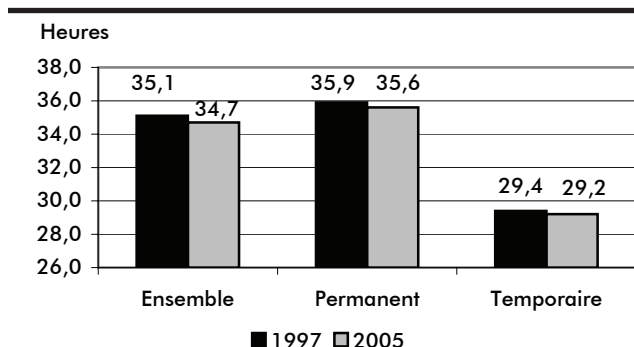
	Heures hebdomadaires habituelles			Horaire de travail habituel ¹ (répartition)					
	Ensemble	Permanent	Temporaire	Permanent			Temporaire		
				Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	Heures			%					
1997	35,1	35,9	29,4	22,1	66,7	11,2	49,3	41,7	8,9
1998	35,2	36,1	29,5	21,6	67,2	11,2	48,7	42,6	8,7
1999	35,2	36,1	29,3	20,5	69,2	10,2	49,0	43,6	7,4
2000	35,2	36,1	29,6	20,9	69,6	9,5	47,7	45,2	7,1
2001	35,0	36,0	29,3	21,4	70,5	8,2	48,1	45,7	6,2
2002	34,8	35,7	29,5	22,1	70,7	7,2	46,8	47,1	6,1
2003	34,6	35,5	29,0	22,8	70,7	6,5	50,0	44,4	5,6
2004	34,6	35,5	29,4	23,3	70,0	6,7	48,2	46,1	5,7
2005	34,7	35,6	29,2	22,5	71,3	6,2	48,5	45,6	5,9
	Heures			Points de %					
Variation 1997-2005	-0,4	-0,3	-0,2 †	0,4 †	4,6	-5,1	-0,8 †	3,9	-3,0

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

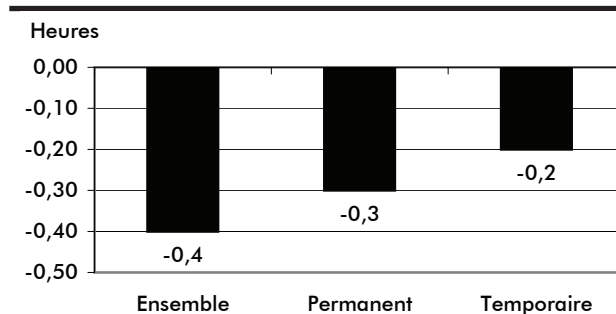
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

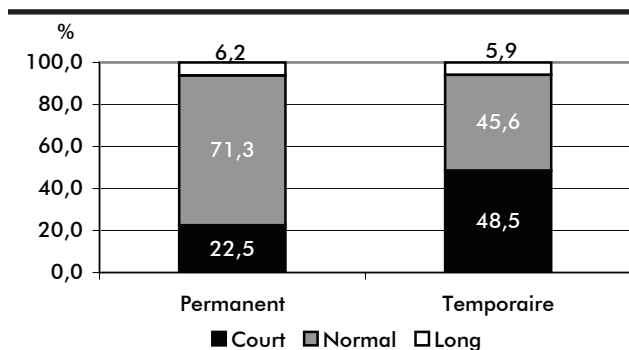
3.5 A Heures hebdomadaires habituelles selon le statut de l'emploi, 1997 et 2005



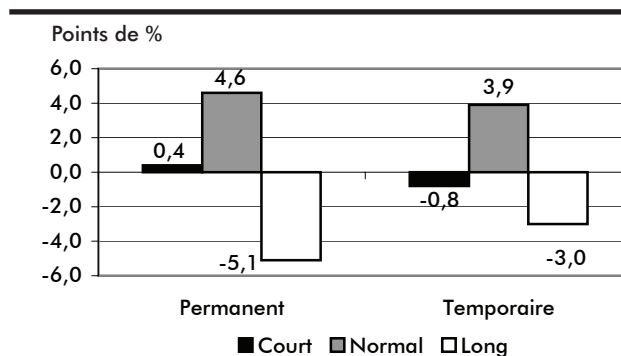
3.5 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le statut de l'emploi



3.5 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le statut de l'emploi, 2005



3.5 D Variation de la proportion du type d'horaire de travail habituel de 1997 à 2005 selon le statut de l'emploi



3.6 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

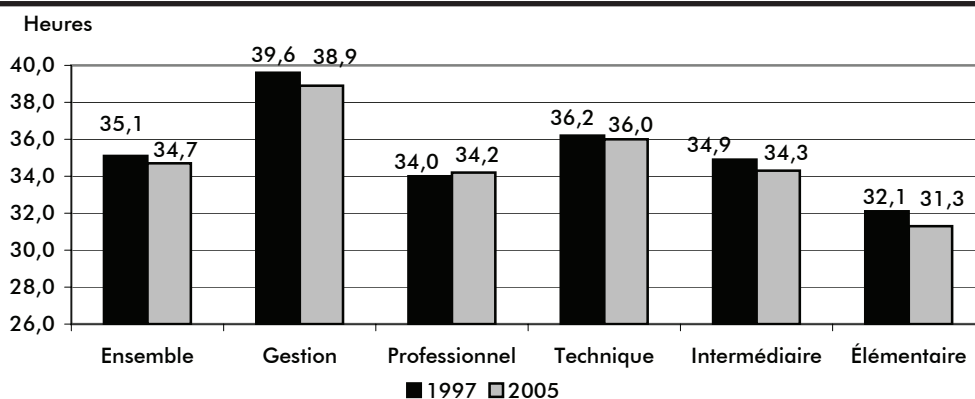
	Heures hebdomadaires habituelles						Horaire de travail habituel ¹ (répartition)		
	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire	Gestion		
	Heures						Court	Normal	Long
							%		
1997	35,1	39,6	34,0	36,2	34,9	32,1	8,1	72,0	19,9
1998	35,2	39,5	34,3	36,3	35,0	32,2	7,5	73,3	19,1
1999	35,2	39,7	34,7	36,3	35,0	31,9	5,6	76,9	17,4
2000	35,2	39,3	34,8	36,2	35,1	31,5	6,2	78,1	15,8
2001	35,0	39,9	34,6	36,2	34,8	31,4	5,5	76,8	17,7
2002	34,8	39,2	34,3	36,1	34,7	31,2	6,3	78,1	15,6
2003	34,6	39,0	34,2	36,1	34,3	31,1	5,0	81,3	13,8
2004	34,6	38,8	34,3	36,1	34,4	30,9	5,4	83,1	11,6
2005	34,7	38,9	34,2	36,0	34,3	31,3	5,6	83,1	11,3
	Heures						Points de %		
Variation 1997-2005	-0,4	-0,7	0,2 [†]	-0,2 [†]	-0,6	-0,8	-2,5	11,1	-8,6

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

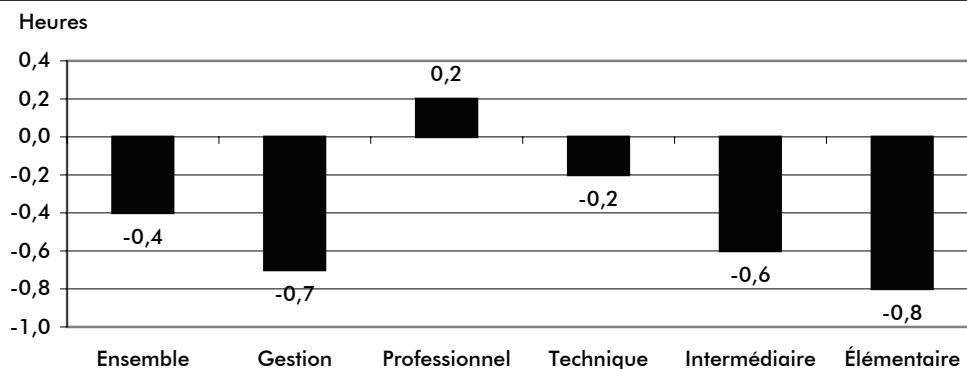
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.6 A Position des heures hebdomadaires habituelles selon le niveau de compétence par rapport à la moyenne d'ensemble, 1997 et 2005

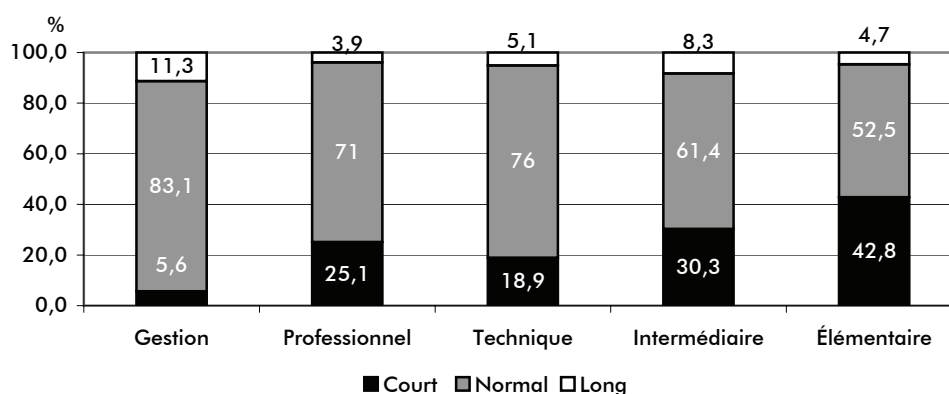


3.6 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le niveau de compétence

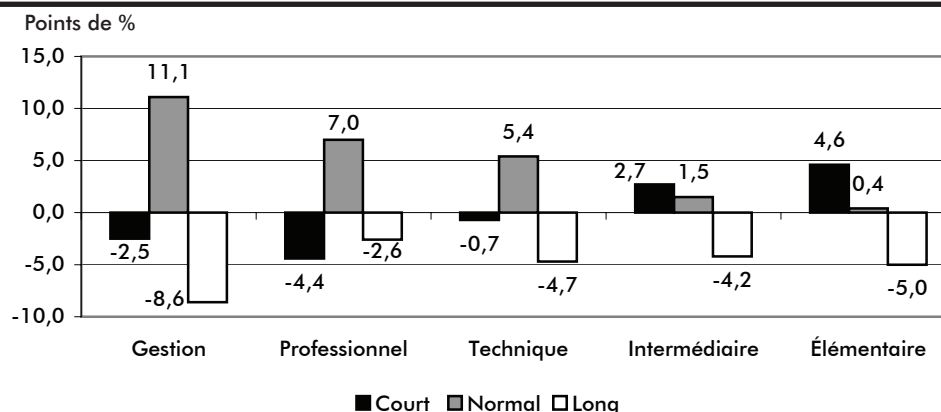


Horaire de travail habituel ¹ (répartition)												
Professionnel			Technique			Intermédiaire			Élémentaire			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
%												
29,5	64,0	6,5	19,6	70,6	9,8	27,6	59,9	12,5	38,2	52,1	9,7	1997
26,7	67,4	5,9	18,4	71,8	9,8	28,1	58,7	13,2	39,7	50,4	9,9	1998
24,5	70,1	5,4	18,4	72,7	8,9	27,1	60,8	12,1	39,3	52,5	8,1	1999
24,8	69,0	6,1	18,3	73,8	7,9	26,5	61,9	11,5	41,9	51,5	6,6	2000
25,4	68,7	5,9	18,6	74,6	6,7	28,1	62,3	9,6	41,3	54,0	4,7	2001
25,3	70,3	4,3	18,3	75,9	5,8	28,5	62,6	9,0	43,3	51,6	5,1	2002
26,5	69,5	3,9	18,3	76,2	5,5	30,0	62,1	7,9	44,2	50,9	4,8	2003
25,7	70,5	3,9	19,4	74,7	5,9	29,6	61,8	8,6	44,6	51,1	4,2	2004
25,1	71,0	3,9	18,9	76,0	5,1	30,3	61,4	8,3	42,8	52,5	4,7	2005
Points de %												
-4,4	7,0	-2,6	-0,7 †	5,4	-4,7	2,7	1,5 †	-4,2	4,6	0,4 †	-5,0	Variation 1997-2005

3.6 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le niveau de compétence, 2005



3.6 D Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le niveau de compétence



3.7 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon les tranches de durée de l'emploi, Québec, 1997-2005

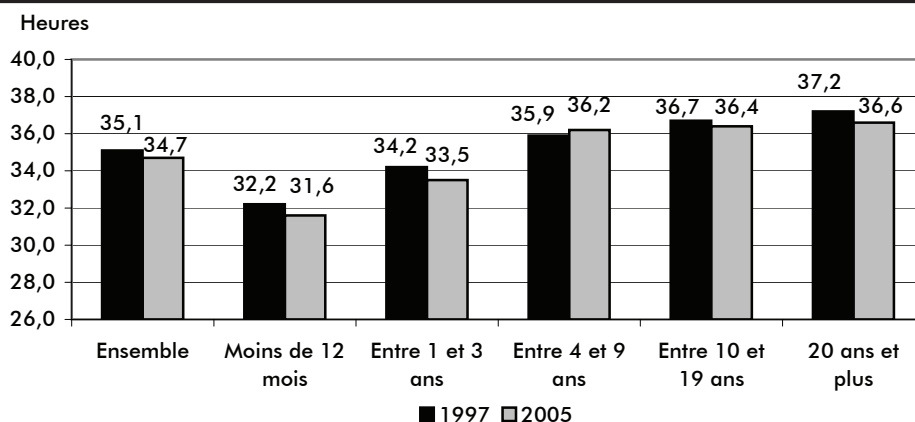
	Heures hebdomadaires habituelles						Horaire de travail habituel ¹ (répartition)		
	Ensemble	Moins de 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 4 et 9 ans	Entre 10 et 19 ans	20 ans et plus	Moins de 12 mois		
	Heures						Court	Normal	Long
							%		
1997	35,1	32,2	34,2	35,9	36,7	37,2	38,6	49,5	11,8
1998	35,2	32,3	34,6	35,9	36,7	37,3	37,9	51,3	10,7
1999	35,2	32,2	34,6	36,3	36,8	37,2	37,6	52,3	10,1
2000	35,2	32,3	34,4	36,6	36,6	37,1	37,3	53,9	8,7
2001	35,0	32,2	34,3	36,3	36,4	37,0	37,6	55,2	7,2
2002	34,8	31,8	34,0	35,9	36,6	37,0	38,7	55,5	5,8
2003	34,6	31,5	33,7	36,0	36,2	36,9	40,1	54,1	5,8
2004	34,6	31,5	33,5	36,0	36,5	36,9	40,2	54,2	5,6
2005	34,7	31,6	33,5	36,2	36,4	36,6	40,3	53,7	6,0
	Heures						Points de %		
Variation 1997-2005	-0,4	-0,6	-0,7	0,3 †	-0,3 †	-0,6	1,7 †	4,2	-5,8

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

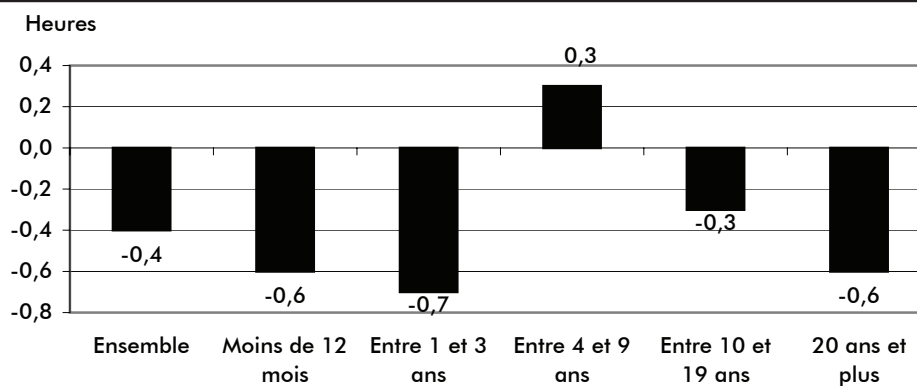
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.7 A Heures hebdomadaires habituelles selon les tranches de durée de l'emploi, 1997 et 2005

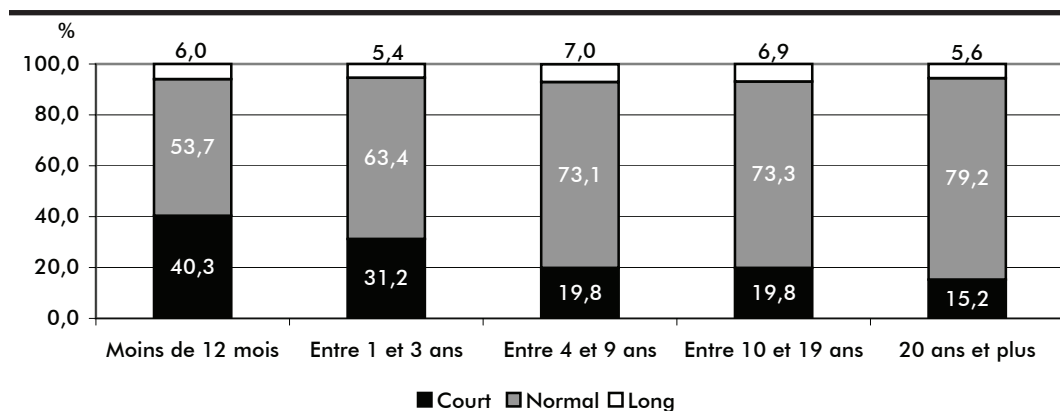


3.7 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon les tranches de durée de l'emploi

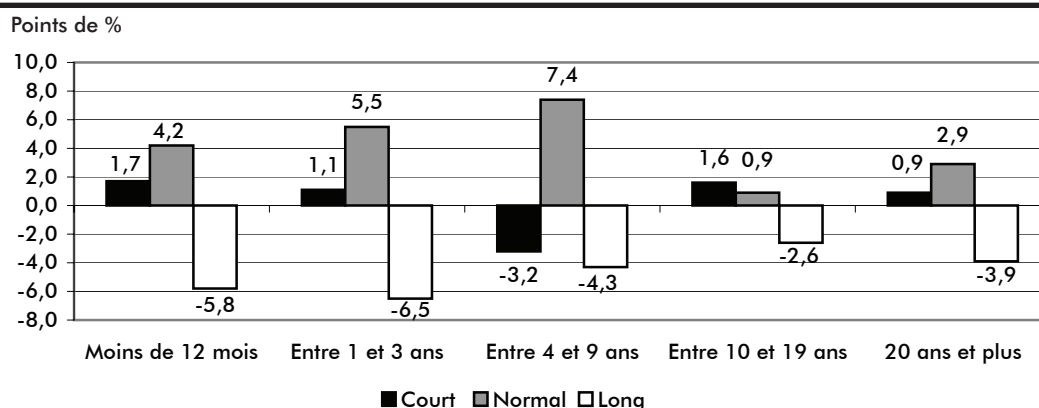


Horaire de travail habituel ¹ (répartition)												
Entre 1 et 3 ans			Entre 4 et 9 ans			Entre 10 et 19 ans			20 ans et plus			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
%												
30,1	57,9	11,9	23,0	65,7	11,3	18,2	72,4	9,5	14,3	76,3	9,5	1997
29,1	58,7	12,1	22,6	65,8	11,6	17,9	71,9	10,2	13,6	77,4	9,0	1998
27,9	61,5	10,6	20,8	69,2	10,0	16,5	74,1	9,4	13,2	78,2	8,7	1999
28,1	62,6	9,3	19,9	68,9	11,1	18,0	73,4	8,6	14,1	78,1	7,8	2000
28,5	63,1	8,4	21,0	70,1	8,9	19,4	73,0	7,6	14,4	78,6	7,0	2001
29,9	63,4	6,8	21,6	70,5	7,9	17,5	74,9	7,6	14,7	77,7	7,6	2002
31,0	63,2	5,8	21,8	71,0	7,2	19,8	73,4	6,8	14,0	79,2	6,8	2003
32,1	62,0	5,9	21,2	71,6	7,2	18,5	74,5	6,9	15,5	76,6	7,8	2004
31,2	63,4	5,4	19,8	73,1	7,0	19,8	73,3	6,9	15,2	79,2	5,6	2005
Points de %												
1,1 †	5,5	-6,5	-3,2	7,4	-4,3	1,6 †	0,9 †	-2,6	0,9 †	2,9	-3,9	Variation 1997-2005

3.7 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon les tranches de durée de l'emploi, 2005



3.7 D Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon les tranches de durée de l'emploi



3.8 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon la couverture syndicale, Québec, 1997-2005

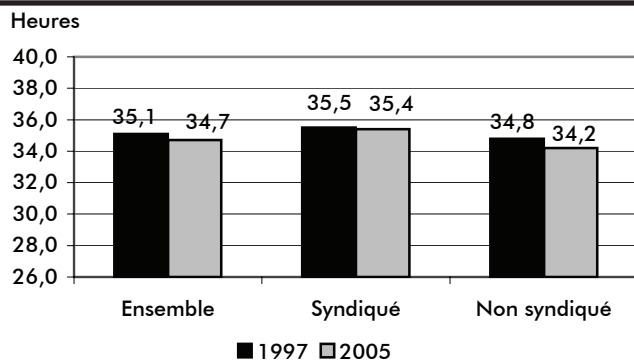
	Heures hebdomadaires habituelles			Horaire de travail habituel ¹ (répartition)					
	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué	Syndiqué			Non syndiqué		
				Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	Heures			%					
1997	35,1	35,5	34,8	22,2	70,7	7,1	28,1	58,2	13,6
1998	35,2	35,7	34,8	21,2	71,1	7,7	28,0	59,0	13,0
1999	35,2	35,8	34,8	20,0	73,3	6,7	27,2	60,8	12,0
2000	35,2	35,7	34,8	21,0	72,2	6,8	27,0	62,2	10,7
2001	35,0	35,6	34,6	22,0	72,1	5,9	27,5	63,2	9,3
2002	34,8	35,4	34,4	22,0	72,6	5,4	28,2	63,6	8,2
2003	34,6	35,4	34,1	22,3	72,3	5,4	29,4	63,4	7,1
2004	34,6	35,3	34,2	23,1	71,5	5,4	29,1	63,6	7,3
2005	34,7	35,4	34,1	22,7	72,4	4,8	28,6	64,3	7,1
	Heures			Points de %					
Variation 1997-2005	-0,4	-0,1 †	-0,7	0,5 †	1,7	-2,3	0,5 †	6,1	-6,5

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

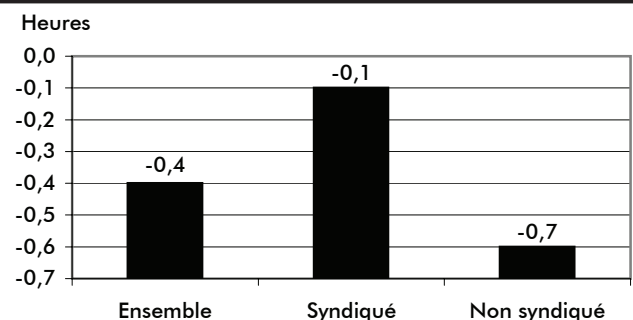
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

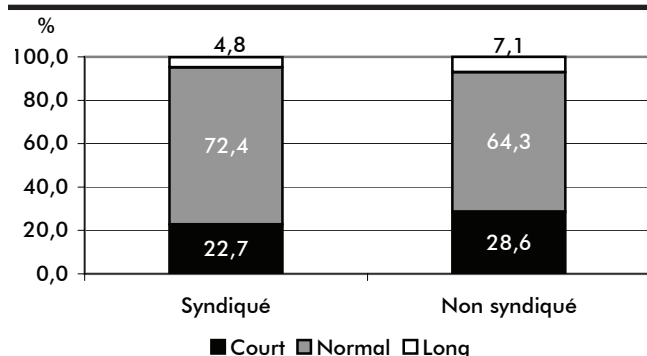
3.8 A Heures hebdomadaires habituelles selon la couverture syndicale, 1997 et 2005



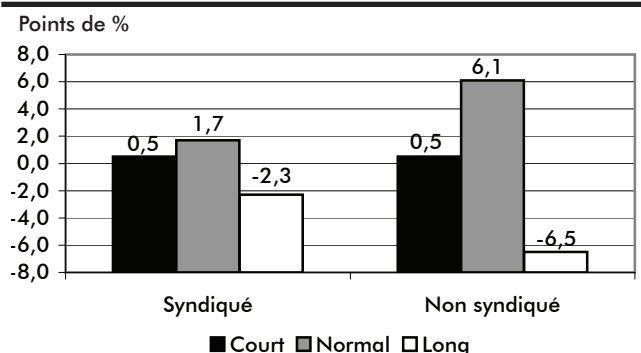
3.8 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon la couverture syndicale



3.8 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon la couverture syndicale, 2005



3.8 D Variation de la proportion du type d'horaire de travail habituel de 1997 à 2005 selon la couverture syndicale



3.9 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005

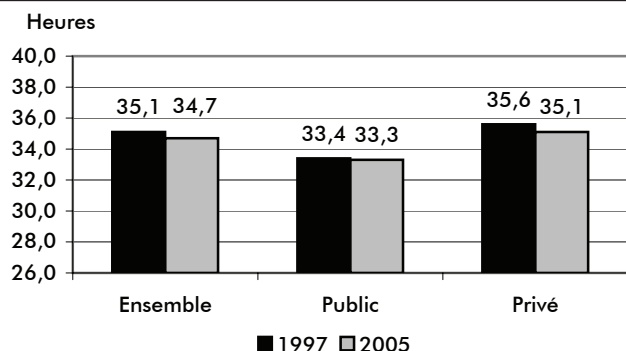
	Heures hebdomadaires habituelles			Horaire de travail habituel ¹ (répartition)					
	Ensemble	Public	Privé	Public			Privé		
				Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
Heures	%								
1997	35,1	33,4	35,6	29,4	66,8	3,8	24,4	62,3	13,3
1998	35,2	33,7	35,6	27,8	67,7	4,5	24,5	62,6	12,9
1999	35,2	33,8	35,6	26,8	69,7	3,5	23,6	64,6	11,8
2000	35,2	33,5	35,7	28,1	68,2	3,7	23,5	65,6	10,9
2001	35,0	33,7	35,5	28,5	67,6	3,9	24,3	66,6	9,2
2002	34,8	33,4	35,3	29,1	67,6	3,3	24,6	67,1	8,2
2003	34,6	33,5	35,0	28,4	68,9	2,7	25,9	66,5	7,6
2004	34,6	33,4	35,0	28,5	68,3	3,1	26,2	66,2	7,6
2005	34,7	33,3	35,1	28,7	69,0	2,3	25,4	67,1	7,5
	Heures			Points de %					
Variation 1997-2005	-0,4	-0,1 †	-0,5	-0,7 †	2,2	-1,5	1,0 †	4,8	-5,8

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

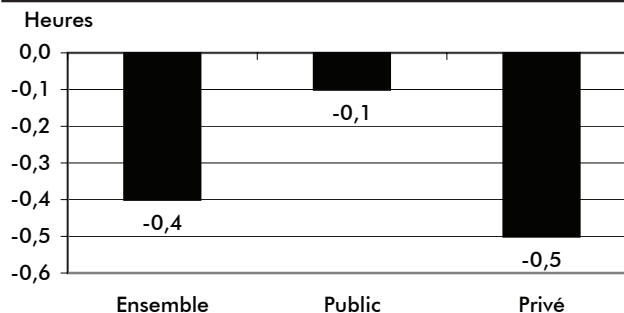
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

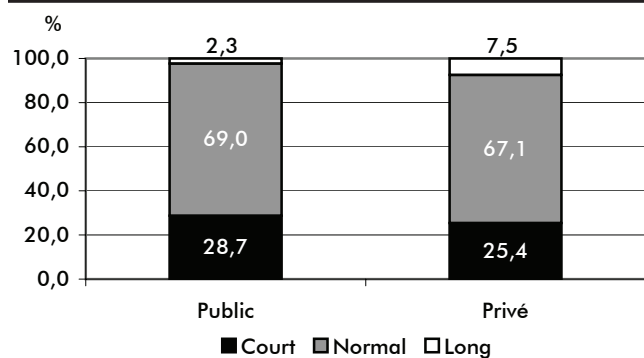
3.9 A Heures hebdomadaires habituelles selon le secteur d'appartenance, 1997 et 2005



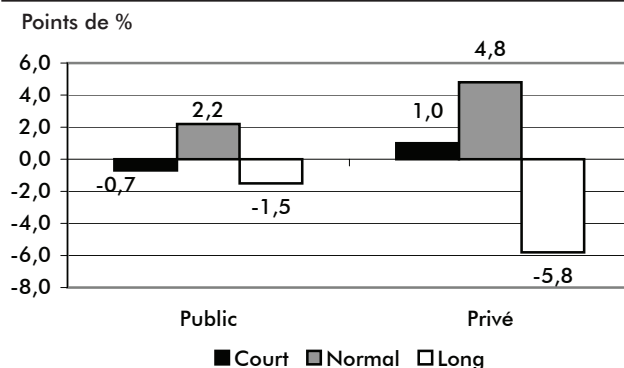
3.9 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon le secteur d'appartenance



3.9 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance, 2005



3.9 D Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon le secteur d'appartenance



3.10 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

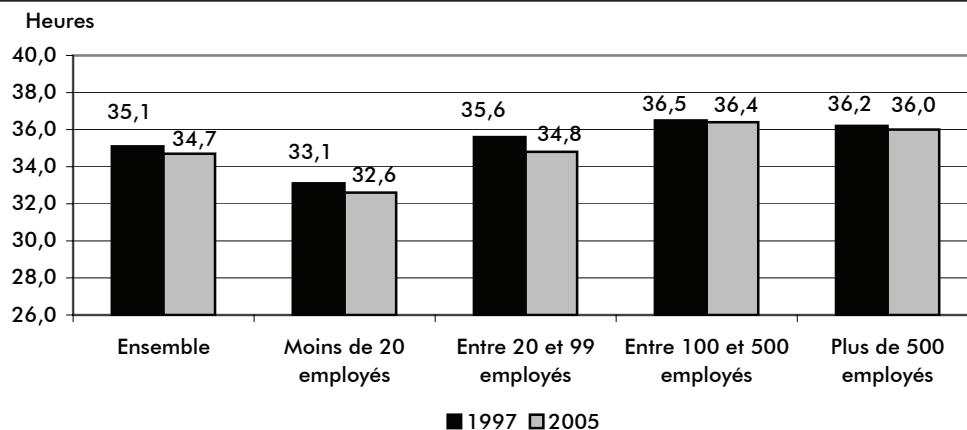
	Heures hebdomadaires habituelles					Horaire de travail habituel ¹ (répartition)		
	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés	Moins de 20 employés		
						Court	Normal	Long
Heures					%			
1997	35,1	33,1	35,6	36,5	36,2	35,9	52,3	11,8
1998	35,2	33,4	35,4	36,7	36,3	35,6	52,6	11,7
1999	35,2	33,3	35,4	36,8	36,7	35,0	54,8	10,2
2000	35,2	33,6	35,3	36,6	36,2	33,8	56,4	9,8
2001	35,0	33,2	35,2	36,6	36,2	35,1	56,7	8,2
2002	34,8	33,0	35,0	36,5	35,7	36,1	56,3	7,6
2003	34,6	32,9	34,6	36,3	35,9	36,2	57,4	6,5
2004	34,6	32,7	34,8	36,2	36,2	37,4	56,1	6,5
2005	34,7	32,6	34,8	36,4	36,0	36,5	57,7	5,8
	Heures					Points de %		
Variation 1997-2005	-0,4	-0,5	-0,8	-0,1 †	-0,2 †	0,6 †	5,4	-6,0

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

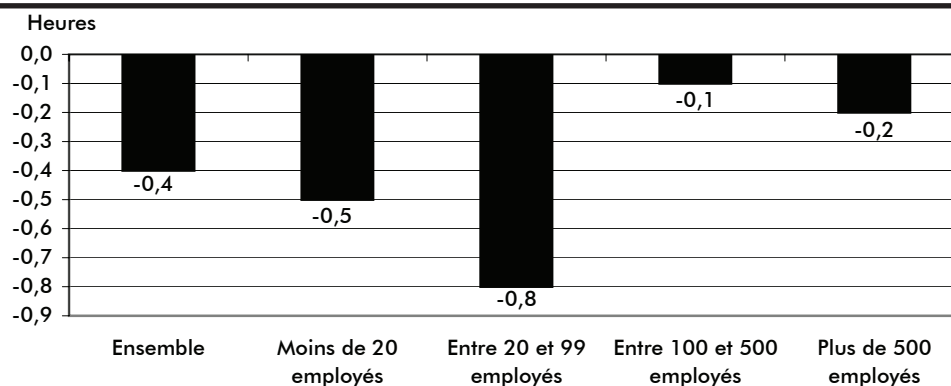
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.10 A Heures hebdomadaires habituelles selon la taille de l'établissement, 1997 et 2005

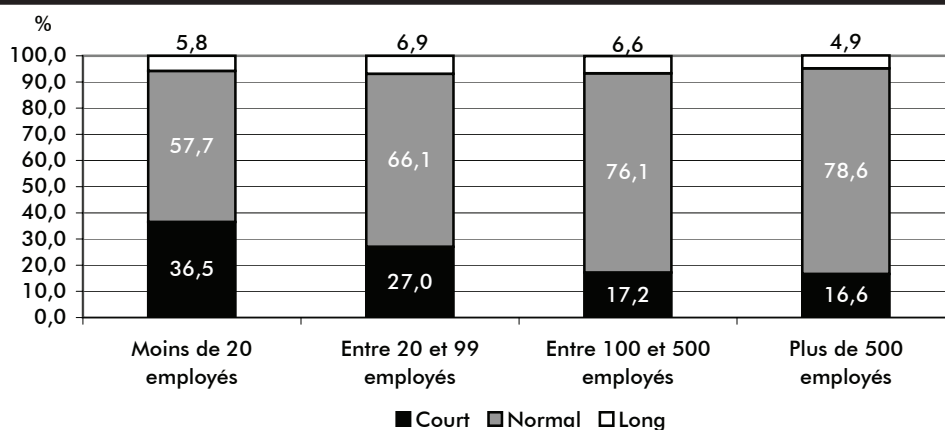


3.10 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon la taille de l'établissement

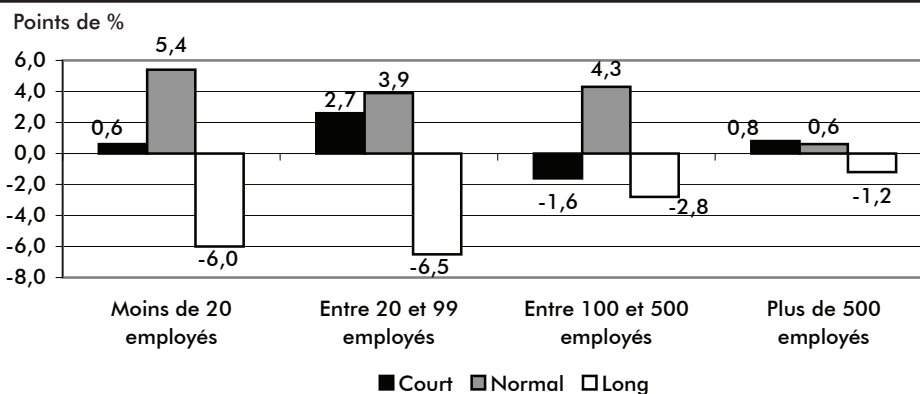


Horaire de travail habituel ¹ (répartition)									
Entre 20 et 99 employés			Entre 100 et 500 employés			Plus de 500 employés			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
%									
24,3	62,2	13,4	18,8	71,8	9,4	15,8	78,0	6,1	1997
24,8	62,6	12,6	16,5	73,9	9,6	15,6	77,5	6,9	1998
24,3	64,5	11,2	15,3	75,5	9,2	14,1	79,2	6,7	1999
24,3	65,5	10,2	17,1	74,1	8,7	15,9	78,2	5,9	2000
24,9	66,6	8,5	17,1	75,1	7,8	17,9	76,3	5,8	2001
24,9	67,7	7,4	16,6	76,0	7,4	18,4	76,9	4,6	2002
27,4	65,7	6,9	17,4	76,1	6,6	17,4	77,6	5,0	2003
26,5	66,6	7,0	18,4	74,7	6,9	16,0	79,0	5,0	2004
27,0	66,1	6,9	17,2	76,1	6,6	16,6	78,6	4,9	2005
Points de %									
2,7	3,9	-6,5	-1,6 †	4,3	-2,8	0,8 †	0,6 †	-1,2 †	Variation 1997-2005

3.10 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement, 2005



3.10 D Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon la taille de l'établissement



3.11 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

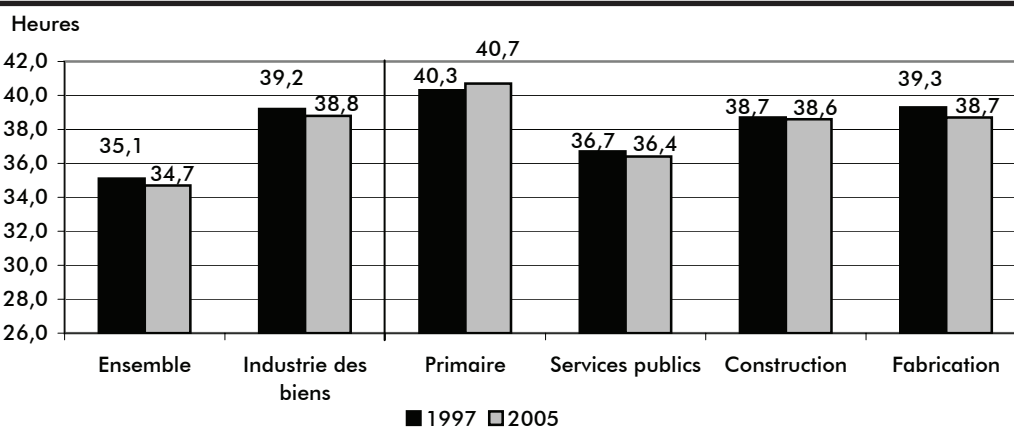
	Heures hebdomadaires habituelles						Horaire de travail habituel ¹ (répartition)		
	Ensemble	Industrie des biens	Primaire	Services publics	Construction	Fabrication	Industrie des biens		
	Heures		Heures				Court	Normal	Long
							%		
1997	35,1	39,2	40,3	36,7	38,7	39,3	7,3	76,1	16,6
1998	35,2	39,2	40,8	37,1	38,8	39,3	7,8	74,7	17,5
1999	35,2	39,1	39,2	37,1	38,7	39,3	7,2	77,0	15,8
2000	35,2	39,1	40,8	37,4	38,8	39,1	7,4	78,1	14,5
2001	35,0	38,9	39,7	36,3	39,1	39,0	8,0	80,5	11,5
2002	34,8	39,0	40,0	36,7	39,1	39,0	7,1	81,7	11,1
2003	34,6	38,8	40,4	36,9	38,7	38,8	7,5	82,2	10,4
2004	34,6	38,8	40,6	36,6	38,9	38,8	8,0	81,2	10,8
2005	34,7	38,8	40,7	36,4	38,6	38,7	8,5	81,2	10,3
Variation 1997 - 2005	-0,4	-0,4	0,4 †	-0,3 †	-0,1 †	-0,6	1,2	5,1	-6,3

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

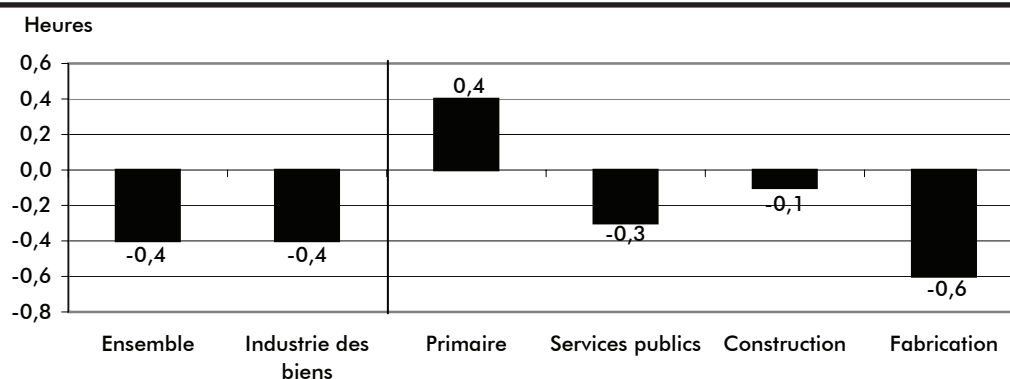
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.11 A Heures hebdomadaires habituelles selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005

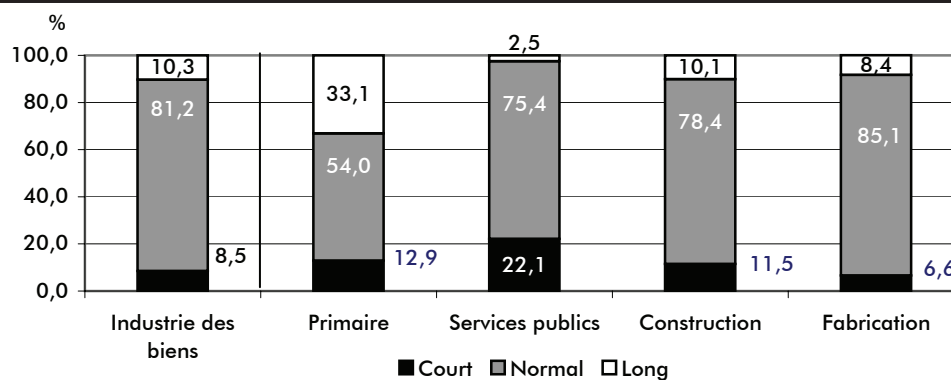


3.11 B Variation des heures hebdomadaires habituelles de 1997 à 2005 selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité

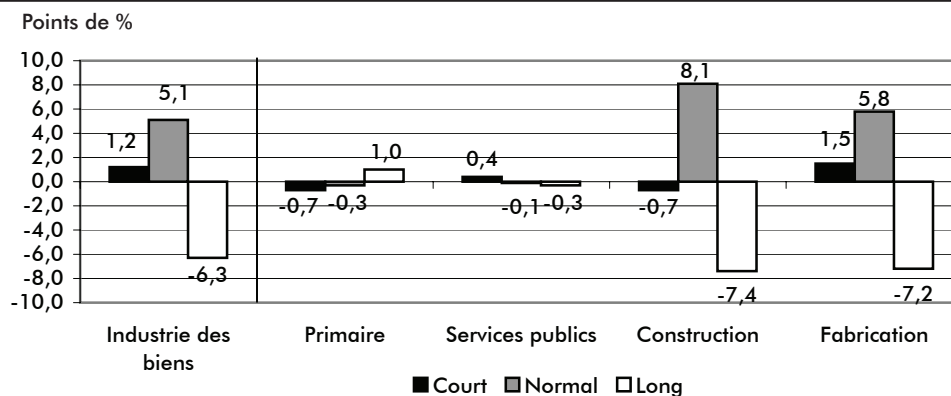


Horaire de travail habituel ¹ (répartition)												
Primaire			Services publics			Construction			Fabrication			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
%												
13,6	54,3	32,1	21,7	75,5	2,8 **	12,2	70,3	17,5	5,1	79,3	15,6	1997
13,4	50,5	36,1	25,4	67,6	7,0 *	11,8	69,2	19,0	5,6	78,6	15,7	1998
15,8	53,7	30,5	18,2	77,9	4,0 **	13,0	72,4	14,6	5,0	79,8	15,2	1999
12,8	53,3	34,0	20,4	73,6	6,0 *	12,3	70,8	16,9	5,5	81,8	12,7	2000
15,9	53,4	30,7	22,4	75,7	1,9 **	9,2	78,3	12,4	6,4	83,5	10,1	2001
15,9	51,2	32,9	21,8	71,8	6,4 *	9,8	77,7	12,5	5,1	85,8	9,1	2002
13,1	56,8	30,1	16,4	79,1	4,5 **	10,2	80,4	9,4	5,9	85,0	9,1	2003
12,3	54,6	33,0	25,0	71,6	3,3 **	11,1	76,3	12,5	6,1	84,9	9,0	2004
12,9	54,0	33,1	22,1	75,4	2,5 **	11,5	78,4	10,1	6,6	85,1	8,4	2005
Points de %												
-0,7 †	-0,3 †	1,0 †	0,4 †	-0,1 †	-0,3 †	-0,7 †	8,1	-7,4	1,5	5,8	-7,2	Variation 1997-2005

3.11 C Répartition de l'horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2005



3.11 D Variation de 1997 à 2005 de la proportion du type d'horaire de travail habituel selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité



3.12 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

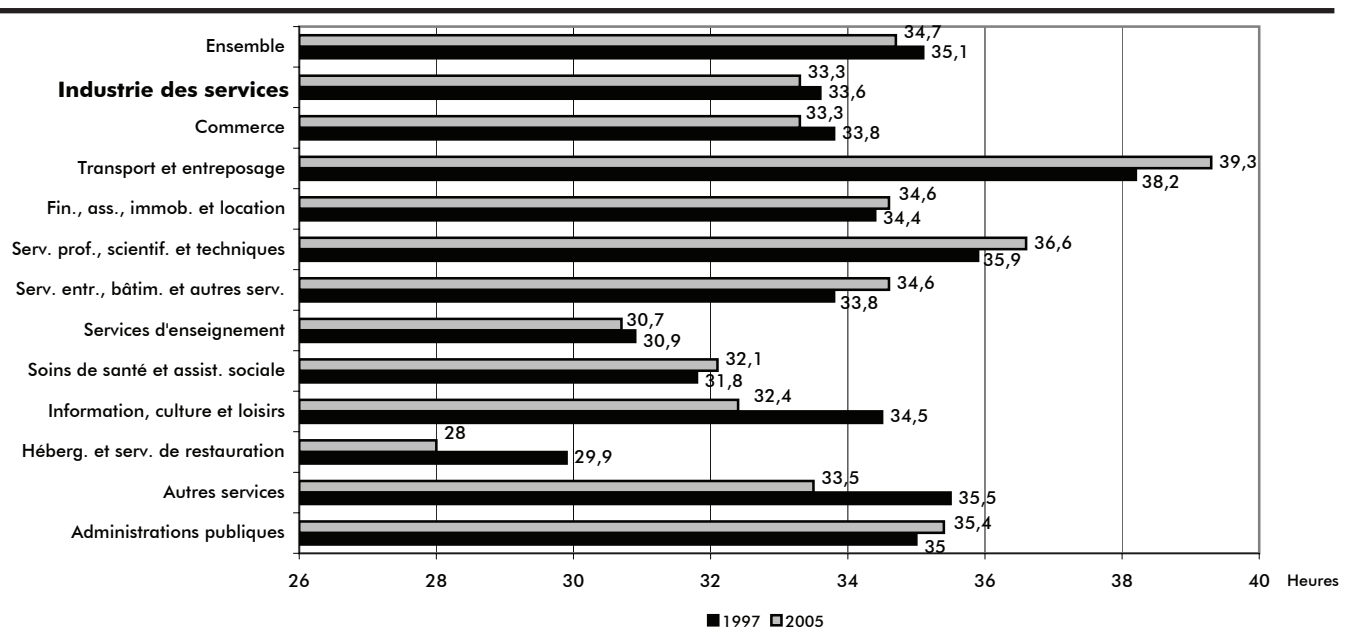
	Heures hebdomadaires habituelles						
	Ensemble	Industrie des services	Commerce	Transport et entreposage	Fin., ass., immob. et location	Serv. prof., scientif. et techniques	Serv. entr., bâtim. et autres serv.
	Heures		Heures				
1997	35,1	33,6	33,8	38,2	34,4	35,9	33,8
1998	35,2	33,7	34,0	38,9	34,7	35,6	34,2
1999	35,2	33,7	33,5	39,4	34,6	36,6	34,3
2000	35,2	33,7	33,7	39,9	34,7	36,5	34,4
2001	35,0	33,6	33,3	39,3	34,5	36,7	33,6
2002	34,8	33,3	33,1	39,1	34,3	36,5	33,2
2003	34,6	33,1	32,9	38,6	35,0	35,9	34,2
2004	34,6	33,2	32,7	38,6	34,7	36,0	34,5
2005	34,7	33,3	33,3	39,3	34,6	36,6	34,6
Variation 1997-2005	-0,4	-0,3	-0,5 †	1,1	0,2 †	0,7 †	0,8 †

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.12 A Heures hebdomadaires habituelles selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 1997 et 2005



Heures hebdomadaires habituelles						
Services d'enseignement	Soins de santé et assist. sociale	Information, culture et loisirs	Héberg. et serv. de restauration	Autres services	Administrations publiques	
Heures						
30,9	31,8	34,5	29,9	35,5	35,0	1997
31,3	32,1	34,3	29,1	35,2	35,2	1998
31,8	32,1	34,0	29,0	34,7	35,5	1999
31,4	32,2	33,8	29,1	34,4	35,2	2000
31,3	32,4	33,6	29,0	34,3	35,4	2001
31,3	32,1	32,6	28,4	34,8	35,5	2002
31,1	31,8	33,2	28,1	34,0	35,4	2003
31,0	32,1	33,1	28,0	34,1	35,5	2004
30,7	32,1	32,4	28,0	33,5	35,4	2005
-0,2 †	0,3 †	-2,1	-1,9	-2,0	0,4	Variation 1997-2005

3.12 Heures hebdomadaires habituelles et horaire de travail habituel selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005 (suite)

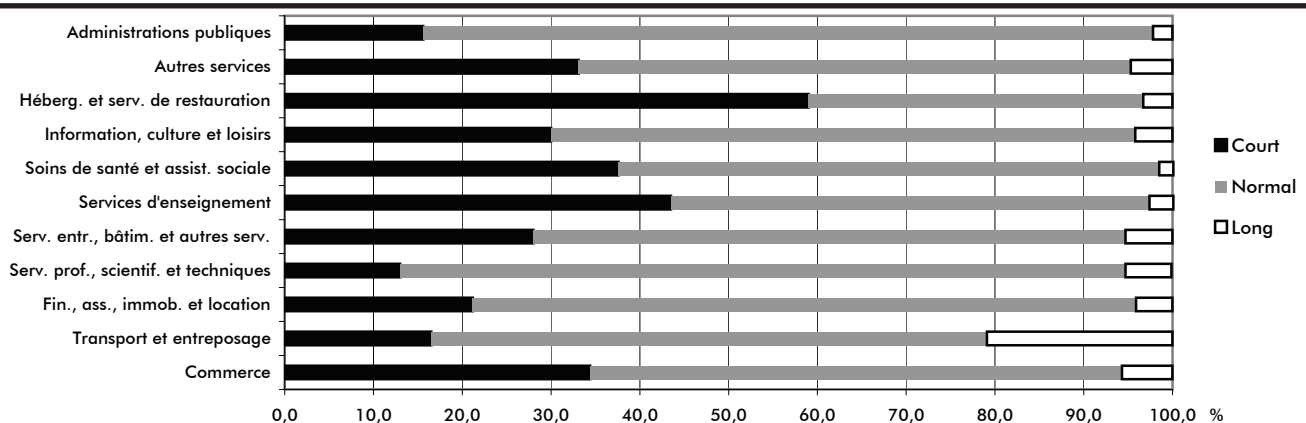
	Horaire de travail habituel ¹ (répartition)								
	Industrie des services			Commerce			Transport et entreposage		
	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	%								
1997	32,4	58,7	8,9	33,4	53,8	12,9	18,2	64,5	17,3
1998	31,7	59,9	8,5	33,0	54,5	12,5	16,8	63,4	19,9
1999	30,9	61,5	7,6	34,2	55,3	10,4	16,8	61,1	22,2
2000	31,0	61,8	7,2	32,7	58,4	8,9	15,6	59,4	25,0
2001	31,4	62,0	6,6	34,3	58,0	7,7	15,6	64,2	20,2
2002	32,4	62,0	5,6	35,2	58,3	6,5	16,5	64,8	18,7
2003	33,2	61,8	5,0	35,8	58,3	5,9	18,4	63,1	18,5
2004	33,1	61,8	5,1	37,5	56,7	5,7	19,0	61,8	19,2
2005	32,3	62,9	4,8	34,4	59,9	5,7	16,5	62,6	20,9
	Points de %								
Variation 1997-2005	-0,1 †	4,2	-4,1	1,0 †	6,1	-7,2	-1,7 †	-1,9 †	3,6 †
	Services d'enseignement			Soins de santé et assist. sociale			Information, culture et loisirs		
	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long
	%								
1997	43,7	51,7	4,6	39,4	57,7	2,9	25,4	65,5	9,1
1998	41,8	53,9	4,3	37,7	60,0	2,3	24,6	67,7	7,7
1999	38,4	57,5	4,1	37,7	59,6	2,7	23,8	70,4	5,9
2000	42,2	53,1	4,7	37,4	60,0	2,6	26,9	66,7	6,4
2001	41,6	53,6	4,8	38,6	58,5	2,9	27,6	65,9	6,5
2002	39,1	56,8	4,1	39,6	58,1	2,3	33,0	62,4	4,6
2003	41,9	54,6	3,5	40,2	57,9	1,9	27,7	69,2	3,1*
2004	43,2	53,1	3,7	38,9	59,5	1,6	27,6	69,6	2,8*
2005	43,5	53,9	2,7	37,6	60,9	1,6	30,0	65,8	4,2*
	Points de %								
Variation 1997-2005	-0,2 †	2,2 †	-1,9	-1,8 †	3,2	-1,3	4,6 †	0,3 †	-4,9

1. Le type d'horaire est défini comme suit : court (1 à 34 heures), normal (35 à 40 heures) et long (41 heures et plus).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.12 B Répartition de l'horaire de travail habituel selon les secteurs de l'industrie des services, 2005



Horaire de travail habituel ¹ (répartition)									
Fin., ass., immob. et location			Serv. prof., scientif. et techniques			Serv. entr., bâtim. et autres serv.			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
%									
23,6	69,2	7,2	20,0	71,1	8,8	31,4	56,4	12,1	1997
24,1	67,9	8,0	18,8	74,6	6,6	30,8	58,4	10,9	1998
21,6	73,3	5,1	15,4	77,7	7,0	29,0	59,4	11,6	1999
21,0	74,4	4,6	13,8	80,7	5,5	27,9	64,5	7,6	2000
23,0	72,6	4,5	13,0	79,5	7,5	32,5	60,9	6,6	2001
22,4	72,8	4,8	13,1	81,1	5,8	35,4	58,6	6,0*	2002
20,7	72,8	6,5	16,1	79,9	4,0*	31,4	63,2	5,4*	2003
20,6	74,7	4,7	15,4	80,7	4,0*	28,0	67,1	4,9*	2004
21,2	74,7	4,1	13,0	81,7	5,2	27,9	66,7	5,3*	2005
Points de %									
-2,4 †	5,5	-3,1	-7,0	10,6	-3,6	-3,5 †	10,3	-6,8	Variation 1997-2005

Héberg. et serv. de restauration			Autres services			Administrations publiques			
Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	Court	Normal	Long	
%									
55,0	35,0	10,0	27,7	56,5	15,8	18,5	77,8	3,7	1997
58,3	34,3	7,4	27,0	59,9	13,1	16,0	79,2	4,8	1998
57,5	35,9	6,6	28,4	60,3	11,3	15,1	81,5	3,4	1999
56,0	37,5	6,5	31,7	59,1	9,2	15,6	80,5	3,9	2000
56,4	37,9	5,6	28,4	63,2	8,4	15,4	80,9	3,7	2001
58,8	37,9	3,3	27,2	64,6	8,2	16,1	80,2	3,7	2002
61,2	35,8	3,0	30,1	63,0	6,9	15,2	82,5	2,3	2003
62,0	34,0	4,0	30,0	63,4	6,6	14,9	80,9	4,1	2004
59,0	37,7	3,3	33,1	62,2	4,7	15,6	82,2	2,2	2005
Points de %									
4,0	2,7 †	-6,7	5,4	5,7	-11,1	-2,9	4,4	-1,5	Variation 1997-2005

3.2 Durée du travail réelle en heures par année

Durée du travail réelle selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, pour l'ensemble des employés (tableau 3.13)

Pour l'ensemble des employés, la durée du travail habituelle est, en moyenne, de 1 808,2 heures en 2005. Lorsque l'on tient compte des diverses absences prises par les employés et du temps supplémentaire effectué (rémunéré ou non), la durée du travail réelle est de 1 648,3 heures ou l'équivalent de 31,6 heures par semaine.

Les hommes affichent une durée du travail réelle (1 810,8 heures) beaucoup plus longue que les femmes (1 478,4 heures) en 2005 en raison d'une durée du travail habituelle plus élevée, d'absences pour obligations personnelles ou familiales moins importantes et du temps supplémentaire plus fréquent. Sur une base hebdomadaire, les hommes ont une durée du travail réelle de 34,7 heures, soit 6,4 heures de plus que les femmes (28,3 heures).

Même si les jeunes montrent en général des heures d'absence beaucoup moins nombreuses que leurs homologues plus âgés, leur durée du travail réelle demeure plus faible (1 365,7 heures) en 2005. Cela s'explique par une durée du travail habituelle nettement inférieure à celle des autres groupes d'âge. Les employés âgés de 25-44 ans et 45-54 ans affichent les durées du travail réelles les plus élevées de tous les groupes d'âge en 2005, soit respectivement de 1 717,0 et 1 725,6 heures. Des heures de travail habituelles plus nombreuses expliquent en grande partie cette situation. Lorsque l'on compare la durée du travail réelle hebdomadaire, les jeunes montrent une semaine de 26,2 heures, soit environ 7 heures de moins que les employés âgés de 25 à 54 ans et environ 4 heures de moins que les 55 ans et plus.

Malgré des absences pour vacances et jours fériés de même que pour obligations personnelles et familiales plus nombreuses, les employés ayant un diplôme universitaire ont une durée du travail réelle plus élevée (1 711,8 heures) que les autres employés moins scolarisés en 2005. Cela s'explique à la fois par du temps supplémentaire non rémunéré

beaucoup plus fréquent et une durée habituelle plus importante. Tous les groupes d'employés, autres que les diplômés universitaires affichent une durée du travail réelle relativement du même ordre en 2005. Sur une base hebdomadaire, la durée du travail réelle varie en 2005 entre 31,1 heures (études postsecondaires) et 32,8 heures (diplôme universitaire).

En 2005, la durée du travail réelle est de 1 818,8 heures chez les employés à temps plein comparativement à 873,9 heures chez ceux à temps partiel, soit plus de deux fois supérieure. Ce dernier groupe montre des absences pour vacances, jours fériés et autres raisons nettement inférieures à celles des employés à temps plein. Sur une base hebdomadaire, la durée du travail réelle des employés à temps plein s'établit à 34,9 heures comparativement à 16,7 heures pour les employés à temps partiel.

Les employés permanents ont une durée du travail réelle beaucoup plus élevée (1 686,1 heures) que les employés temporaires (1 421,4 heures) en 2005. Cela s'explique surtout par une durée du travail habituelle nettement plus élevée chez les personnes occupant des postes permanents. Par semaine, ce groupe d'employés effectue 32,3 heures comparativement à 27,2 heures pour les employés temporaires.

Durée du travail réelle selon le niveau de compétence, la durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, pour l'ensemble des employés (tableau 3.14)

La durée du travail réelle la plus élevée, selon le niveau de compétence, se retrouve chez les gestionnaires (1 972,4 heures) en 2005. Cela s'explique par une durée habituelle plus longue ainsi que par du temps supplémentaire, principalement non rémunéré (174,6 heures), plus fréquent par rapport aux emplois des autres niveaux de compétence. Même si les enseignants affichent également un nombre élevé d'heures supplémentaires non rémunérées (156,6 heures), ceux-ci ont la plus faible durée du travail réelle (1 419,2 heures) en 2005 lorsque comparée avec les autres niveaux de

compétence. Cette situation résulte de la plus faible durée habituelle du travail et du plus grand nombre d'heures d'absence pour vacances et jours fériés (185,1 heures). Les professionnels ont une durée du travail réelle (1 704,9 heures) similaire à celle des techniciens (1 712,0 heures). Ces deux groupes sont suivis dans l'ordre par les employés de niveaux intermédiaire (1 609,4 heures) et élémentaire (1 487,6 heures). Sur une base hebdomadaire, les gestionnaires ont une durée du travail réelle de 37,8 heures; cette durée est plus élevée de 5 heures ou plus par rapport à celle des emplois des autres niveaux de compétence; la différence est même de 9,3 heures avec les employés de niveau élémentaire.

Les trois groupes d'employés ayant une durée de l'emploi de 4 ans ou plus montrent une durée du travail réelle relativement du même ordre en 2005. Ces groupes présentent également une durée habituelle du travail similaire mais se distinguent sur le plan des absences pour vacances et jours fériés et celles pour obligations personnelles ou familiales. La durée du travail réelle est plus faible chez les employés dont la durée de l'emploi est inférieure à 4 ans, se situant à un peu moins de 1 600 heures. Elle diffère peu de la durée de travail habituelle pour les employés ayant moins de 12 mois de durée de l'emploi, ces derniers affichant peu de jours d'absence. Sur une base hebdomadaire, la durée du travail réelle chez les groupes d'employés dont la durée d'emploi est de 4 ans ou plus est supérieure à 32 heures, alors qu'elle s'établit à environ 30 heures chez ceux ayant une plus faible durée de l'emploi.

En 2005, la durée du travail réelle est un peu plus élevée chez le personnel non syndiqué (1 668,0 heures) que chez le personnel syndiqué (1 619,1 heures), alors que la situation inverse est observée sur le plan de la durée de travail habituelle (1 781,9 et 1 847,2 heures respectivement). Cela s'explique par des différences importantes sur le plan des absences, notamment celles pour vacances et jours fériés (90,1 heures chez les non-syndiqués et 142,2 heures chez les syndiqués) et celles pour maladie et incapacité (respectivement 47,7 et 92,9 heures). Du point de vue hebdomadaire, les

non-syndiqués présentent une durée du travail réelle de 32,0 heures comparativement à 31,0 heures chez les syndiqués.

Les employés des établissements comptant entre 100 et 500 employés ont une durée du travail réelle un peu plus élevée en 2005 (1 710,6 heures) que ceux se retrouvant dans les établissements de plus de 500 employés (1 667,1 heures) ou ayant entre 20 et 99 employés (1 666,5 heures). Ce sont les employés des plus petits établissements qui ont la durée la plus courte (1 576,5 heures). Le nombre d'heures d'absences relatives aux vacances, aux jours fériés, à la maladie ou à l'incapacité augmente avec la taille de l'établissement, tout comme le temps supplémentaire. Ainsi, en 2005, on compte 123,3 heures pour ces types d'absence et 49,0 heures en temps supplémentaire (rémunéré ou non) dans les plus petits établissements, alors que dans les plus grands (plus de 500 employés), les chiffres sont respectivement de 242,1 heures et 101,8 heures. La durée du travail réelle hebdomadaire atteint presque 33 heures en 2005 dans les établissements de 100 à 500 employés, mais dépasse à peine les 30 heures dans ceux de moindre taille (moins de 20 employés).

La durée du travail réelle est beaucoup plus élevée (1 694,6 heures) dans le secteur privé que dans le secteur public (1 505,0 heures) en 2005. Cela s'explique par une durée du travail habituelle plus faible et des absences, peu importe la catégorie, plus fréquentes dans ce dernier secteur. Sur une base hebdomadaire, la durée du travail réelle est de 32,5 heures dans le secteur privé, soit 3,7 heures de plus que dans le secteur public (28,8 heures).

Durée du travail réelle selon l'industrie et ses secteurs d'activité pour l'ensemble des employés (tableau 3.15)

Trois des quatre secteurs se trouvant dans l'industrie des biens affichent les plus grandes durées du travail réelles en 2005. Ainsi, le nombre d'heures réelles est de 1 978,3 dans le secteur primaire, de 1 879,1 dans la construction et de 1 875,9 dans le secteur de la fabrication. Parmi les secteurs de l'industrie des services, seul le secteur du transport et de l'entreposage montre une durée réelle de cet

ordre de grandeur (1 860,4 heures). Les plus faibles durées du travail réelles se retrouvent dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (1 363,0 heures), celui des services d'enseignement (1 412,7 heures) ainsi que dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (1 420,0 heures). Ces différences s'expliquent en bonne partie par une durée du travail habituelle généralement plus élevée dans les secteurs de l'industrie des biens que dans ceux de l'industrie des services. En 2005, la durée du travail réelle hebdomadaire s'établit à 36,0 heures en moyenne dans l'industrie des biens comparativement à 30,1 heures dans l'industrie des services.

Durée du travail réelle selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi pour les employés à temps plein (tableau 3.16)

L'ensemble des employés à temps plein présente une durée du travail habituelle moyenne de 1 998,9 heures en 2005. En tenant compte des diverses absences (vacances, jours fériés, maladie, incapacité, etc.) et du temps supplémentaire effectué (rémunéré ou non), la durée du travail réelle s'établit à 1 818,8 heures ou l'équivalent de 34,9 heures par semaine.

Parmi les personnes occupant un emploi à temps plein, les hommes ont une durée du travail réelle beaucoup plus élevée (1 930,3 heures) que celle des femmes (1 679,7 heures) en 2005. Cet écart s'explique par une durée du travail habituelle plus importante, des heures d'absence moins nombreuses (particulièrement pour obligations personnelles ou familiales) et du temps supplémentaire plus fréquent chez les hommes que chez les femmes (surtout rémunéré). Sur une base hebdomadaire, les hommes ont une durée du travail réelle de 37,0 heures, soit presque 5 heures de plus que les femmes (32,2 heures).

En 2005, les jeunes employés travaillant à temps plein affichent la durée du travail réelle la plus longue (1 859,2 heures) parmi tous les groupes d'âge. Cette situation est due au fait que ce groupe présente une durée habituelle moindre mais aussi moins d'heures d'absence en raison de vacances, de jours fériés et de maladie ou incapacité. La

durée du travail réelle est du même ordre dans les groupes d'âge de 25-44 ans et de 45-54 ans (1 817,0 heures), mais un peu plus faible chez les 55 ans et plus (1 790,1 heures). Malgré ces similitudes dans le temps réellement travaillé chez les 25 ans et plus, on observe des différences importantes pour ce qui est des diverses absences. La durée du travail hebdomadaire réelle est de 35,6 heures chez les jeunes employés comparativement à 34,3 heures chez ceux de 55 ans et plus.

En raison d'une durée habituelle plus élevée et d'absences pour vacances et jours fériés moins nombreuses, les employés à temps plein les moins scolarisés (sans diplôme d'études secondaires) présentent la durée du travail réelle la plus longue en 2005 (1 878,3 heures). Les employés ayant un diplôme d'études secondaires et ceux détenant un diplôme universitaire ont une durée du travail réelle relativement du même ordre, soit respectivement de 1 825,2 et 1 821,2 heures. Les employés ayant fait des études postsecondaires affichent pour leur part la durée du travail réelle la plus faible de tous les niveaux d'études (1 798,3 heures). Notons aussi le profil particulier des diplômés universitaires tant sur le plan des divers types d'absences que sur celui du temps supplémentaire. Sur une base hebdomadaire, les employés les moins scolarisés présentent une durée du travail réelle de 36 heures, soit une heure et demie de plus que les employés ayant fait des études postsecondaires.

Les employés temporaires qui travaillent à temps plein ont une durée du travail réelle (1 850,1 heures) légèrement plus élevée que celle de leurs homologues permanents (1 815,1 heures) en 2005. Cela s'explique surtout par des absences pour vacances et jours fériés ainsi que pour maladie ou incapacité plus nombreuses chez les employés permanents.

Durée du travail réelle selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance pour les employés à temps plein (tableau 3.17)

Chez les employés à temps plein, la durée du travail réelle la plus élevée, selon le niveau de compétence, se retrouve chez les gestionnaires (2 002,1 heures) en 2005. Par rapport aux autres niveaux de compétence, les écarts avec les gestionnaires varient de 184,1 heures (personnel technique; 1 818,0 heures) à 383,6 heures (personnel enseignant; 1 618,5 heures). Malgré le temps supplémentaire non rémunéré très important pour ce dernier groupe (168,6 heures), celui-ci affiche la plus faible durée du travail réelle. Cette situation est surtout attribuable aux absences pour vacances et jours fériés (219,9 heures) et, dans une moindre mesure, à celles pour obligations personnelles et familiales (99,4 heures) beaucoup plus fréquentes que dans les autres niveaux de compétence. Sur une base hebdomadaire, les gestionnaires montrent une durée de travail réelle de 38,4 heures comparativement à 31,0 heures chez les enseignants.

De manière générale, chez les employés à temps plein, la durée du travail réelle diminue en même temps que la durée de l'emploi augmente. Ainsi, les employés qui ont la plus faible durée de l'emploi (moins de 12 mois) affichent la plus longue durée du travail réelle en 2005 (1 946,3 heures). Cela s'explique surtout par des absences moins nombreuses au chapitre des vacances, des jours fériés, de la maladie ou de l'incapacité. La durée du travail réelle la plus faible se retrouve à l'inverse chez les employés dont la durée de l'emploi est de 20 ans et plus (1 746,8 heures) en raison d'heures d'absence pour vacances et jours fériés plus nombreuses (200,2 heures). En 2005, la durée du travail réelle hebdomadaire des employés qui ont la plus faible durée de l'emploi est de 37,3 heures comparativement à 33,5 heures chez ceux ayant la durée de l'emploi la plus importante.

En 2005, le personnel à temps plein non syndiqué effectue un plus grand nombre d'heures réelles de travail (1 888,8 heures) par rapport au personnel

syndiqué (1 724,3 heures). Ce sont surtout les absences (vacances et jours fériés et maladie ou incapacité notamment) plus fréquentes chez les employés syndiqués qui expliquent l'écart entre les deux groupes. Le temps réellement travaillé par semaine est de 36,2 heures chez les non-syndiqués, soit un peu plus de 3 heures par rapport aux syndiqués (33,0 heures).

Les résultats montrent que plus la taille de l'établissement est grande, plus la durée réelle du travail est faible chez les employés à temps plein. En effet, les employés des établissements de plus de 500 employés affichent la durée du travail réelle la plus faible en 2005 (1 754,1 heures). À l'inverse, les heures réelles de travail les plus longues se retrouvent chez les employés œuvrant dans les établissements de moins de 20 employés (1 846,5 heures). Cela s'explique par le fait que les heures d'absence pour vacances et jours fériés ainsi que pour maladie ou incapacité deviennent plus fréquentes à mesure que la taille de l'établissement augmente. En 2005, la durée du travail réelle hebdomadaire est de 35,4 heures chez les employés des plus petits établissements comparativement à 33,6 heures chez ceux des plus grands.

Chez les employés à temps plein, la durée du travail réelle est plus élevée dans le secteur privé (1 877,3 heures) que dans le secteur public (1 638,1 heures). Un écart de presque 240 heures sépare les deux groupes. Cette situation est attribuable à une durée du travail habituelle plus longue dans le secteur privé combinée à des absences, peu importe leur type, plus nombreuses dans le secteur public. En 2005, la durée du travail réelle hebdomadaire est de 36,0 heures en moyenne chez les employés du secteur privé comparativement à 31,4 heures dans le secteur public, un écart de plus de 4 heures et demie.

Durée du travail réelle selon l'industrie et les secteurs d'activité pour les employés à temps plein (tableau 3.18)

Cesontsurtoutlesssecteurssetrouvantdansl'industrie des biens qui montrent une longue durée du travail réelle en 2005 chez les employés à temps plein. Ainsi, celle-ci est de 2 115,2 heures dans le secteur

primaire, de 1 940,8 heures dans la construction et de 1 917,4 heures dans celui de la fabrication. Dans l'industrie des services, seul le secteur du transport et de l'entreposage (1 978,8 heures) affiche une importante durée du travail réelle. À l'opposé, certains secteurs de l'industrie des services ont des durées du travail réelles beaucoup plus faibles. C'est le cas notamment du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (1 589,0 heures), de celui des services d'enseignement (1 633,7 heures) et du secteur des administrations publiques (1 675,5 heures). Ces différences s'expliquent surtout par la durée du travail habituelle. En 2005, la durée du travail réelle hebdomadaire chez les employés à temps plein s'établit à 37,0 heures en moyenne dans l'industrie des biens comparativement à 34,0 heures dans l'industrie des services.

Durée du travail réelle en jours par année selon diverses caractéristiques (tableaux 3.19 à 3.21)

À titre indicatif, les tableaux 3.19 à 3.21 présentent les mêmes caractéristiques que les tableaux précédents mais les données sont présentées en jours par année. La durée du travail réelle en jours par année est calculée en divisant la variable de durée en heures par année par le nombre d'heures habituellement travaillées par jour pour chaque groupe d'employés analysé. Le nombre d'heures habituellement travaillées par jour est obtenu en divisant la durée du travail habituelle en heures par année par 260,9 (52,18 semaines * 5 jours par semaine). Le nombre d'heures habituellement travaillées par jour ainsi obtenu est différent d'un groupe à l'autre puisque la durée du travail habituelle en heures par année varie. Ainsi, il faut garder en tête que la durée de chacune de ces journées n'est pas la même pour chacun des groupes présentés.

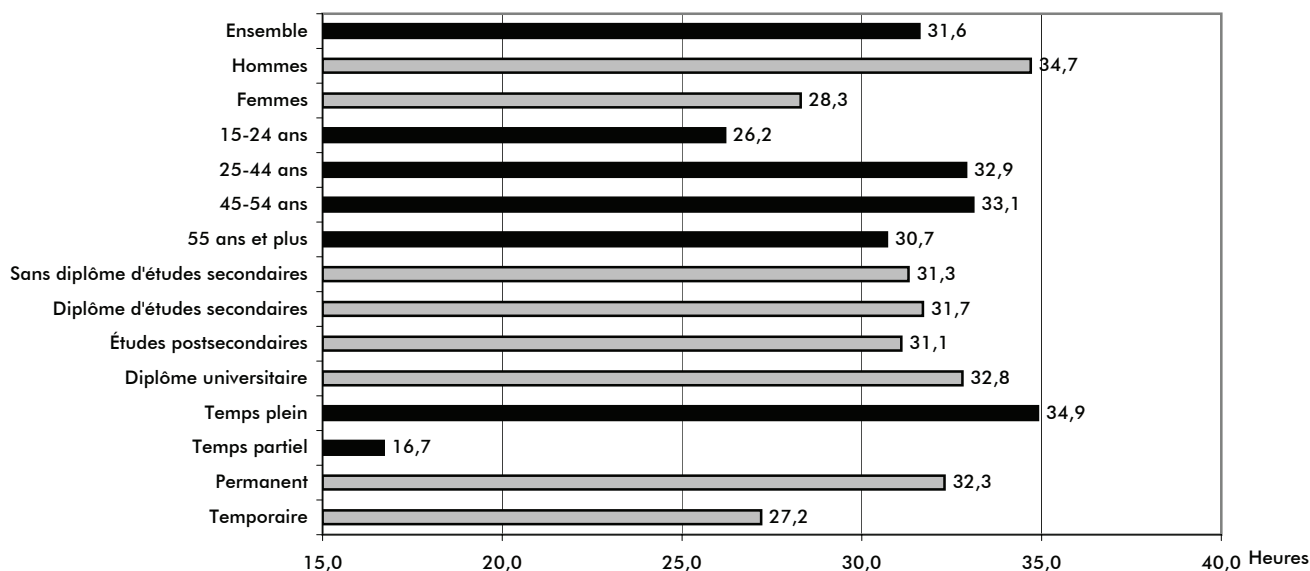
3.13 Durée du travail réelle selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, ensemble des employés, Québec, 2005

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Heures								
Ensemble	1 808,2	111,1	65,9	42,6	14,6	35,1	39,1*	1 648,3
Hommes	1 930,6	117,9	63,6	13,1	16,5	49,4	42,0**	1 810,8
Femmes	1 680,3	103,9	68,3	73,5	12,6	20,2	36,2	1 478,4
Groupe d'âge								
15-24 ans	1 445,7	48,9	27,4	29,7	15,5	29,7	11,6**	1 365,7
25-44 ans	1 894,2	107,2	67,9	72,9	13,6	38,4	45,9	1 717,0
45-54 ans	1 893,9	148,4	74,9	8,7	15,2	34,4	44,5	1 725,6
55 ans et plus	1 787,2	136,5	93,8	7,9*	16,1*	30,5	38,8	1 602,2
Niveau d'études								
Sans diplôme d'études secondaires	1 781,9	87,4	68,9	24,0	15,6	36,7	9,1**	1 631,7
Diplôme d'études secondaires	1 821,1	107,6	73,7	23,7	13,4*	36,0	16,8	1 655,6
Études postsecondaires	1 795,4	106,8	70,9	44,5	14,7	38,9	25,9	1 623,3
Diplôme universitaire	1 846,1	140,3	46,2	66,0	14,5	24,6	108,1	1 711,8
Régime de travail								
Temps plein	1 998,9	126,3	74,3	48,5	15,2	39,6	44,5	1 818,8
Temps partiel	942,1	41,8	28,0	16,0	11,9	14,8	14,6**	873,9
Statut de l'emploi								
Permanent	1 856,0	119,2	70,4	44,5	13,2	36,1	41,2*	1 686,1
Temporaire	1 521,6	62,6	39,1	31,1	23,2	29,1	26,7	1 421,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.13 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études, le régime de travail et le statut de l'emploi, ensemble des employés, 2005

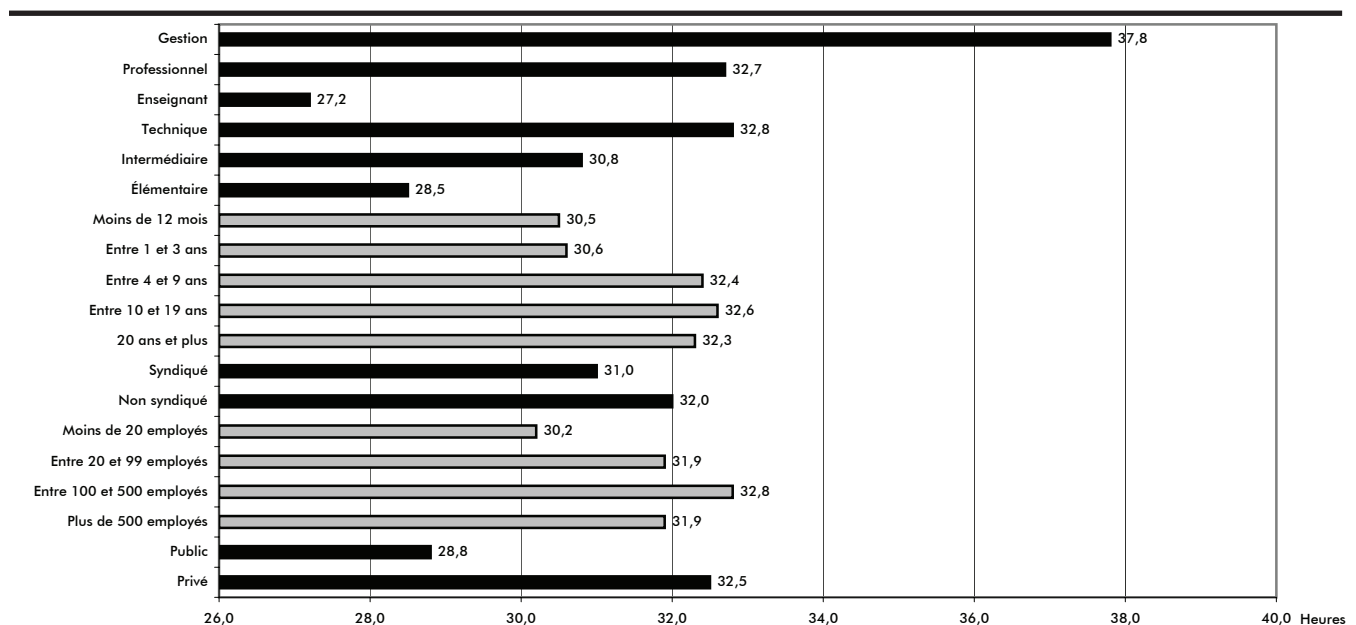


3.14 Durée du travail réelle selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, ensemble des employés, Québec, 2005

	A		B			C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Heures								
Niveau de compétence								
Gestion	2 028,3	143,6	43,6*	50,7*	4,9**	12,1*	174,6	1 972,4
Professionnel ¹	1 856,0	135,1	49,7	62,2	13,0	37,9	71,0	1 704,9
Enseignant	1 612,0	185,1	59,3	78,0	35,5	8,4	156,6	1 419,2
Technique	1 879,6	115,7	66,8	39,5	14,1	41,4	27,0	1 712,0
Intermédiaire	1 789,8	98,5	76,5	37,7	14,2	38,4	8,2	1 609,4
Élémentaire	1 631,9	70,7	67,4	28,6	15,2	31,4	6,1**	1 487,6
Durée de l'emploi								
Moins de 12 mois	1 647,8	48,0	34,9	15,2	16,0	33,8	26,0	1 593,6
Entre 1 et 3 ans	1 748,1	89,4	57,6	57,2	13,2	30,9	36,1**	1 597,6
Entre 4 et 9 ans	1 887,5	114,7	77,1	76,3	12,2	33,6	47,4	1 688,3
Entre 10 et 19 ans	1 896,9	146,1	81,9	34,1	15,0	38,2	45,5	1 703,6
20 ans et plus	1 909,0	191,0	87,4	12,2*	18,4*	43,1	42,5	1 685,5
Couverture syndicale								
Syndiqué	1 847,2	142,2	92,9	50,2	21,3	47,9	30,5**	1 619,1
Non syndiqué	1 781,9	90,1	47,7	37,5	10,1	26,5	45,0	1 668,0
Taille de l'établissement								
Moins de 20 employés	1 701,7	81,9	41,4	37,4	13,5	21,4	27,6	1 576,5
Entre 20 et 99 employés	1 816,6	109,2	66,4	35,8	13,5	33,7	41,3	1 666,5
Entre 100 et 500 employés	1 899,2	126,4	82,8	53,1	16,0	46,3	43,2**	1 710,6
Plus de 500 employés	1 876,7	151,9	90,2	52,3	17,0	49,8	52,0	1 667,1
Secteur d'appartenance								
Public	1 740,1	163,0	83,9	57,0	21,3	34,3	55,8	1 505,0
Privé	1 830,2	94,3	60,1	38,0	12,4	35,4	33,7*	1 694,6

1. Le niveau de compétence « professionnel » exclut les enseignants.

3.14 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, ensemble des employés, 2005



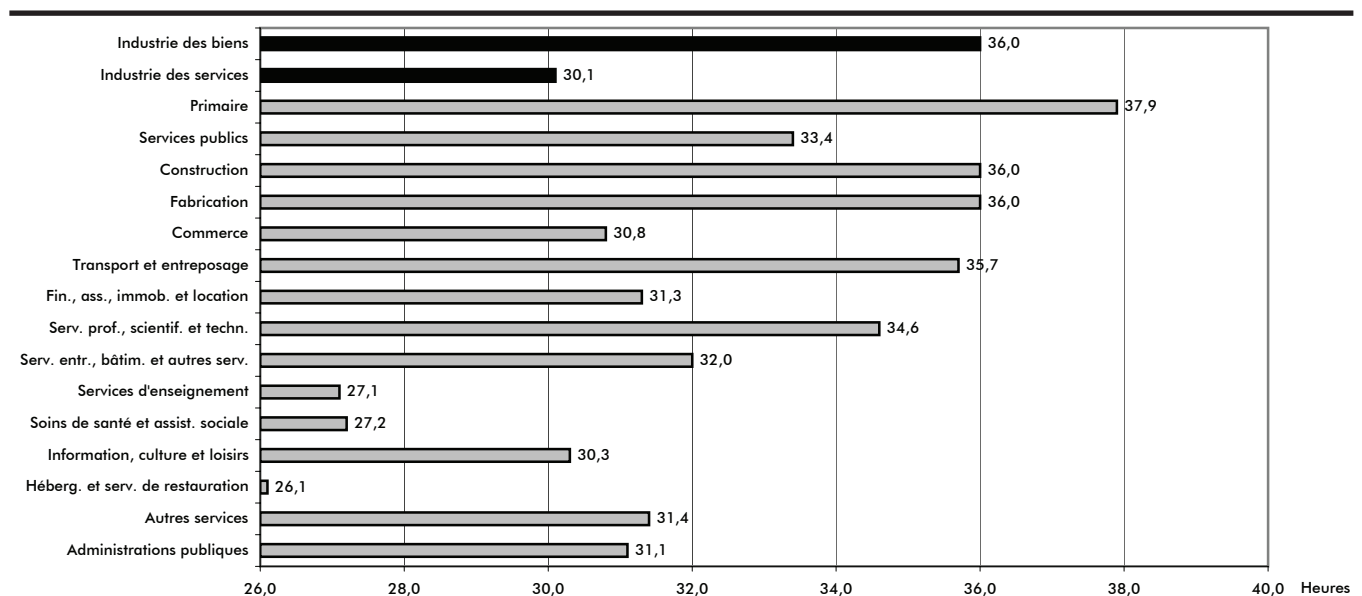
3.15 Durée du travail réelle selon l'industrie et les secteurs d'activité, ensemble des employés, Québec, 2005

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Heures								
Industrie								
Industrie des biens	2 022,5	108,2	70,7	37,5	17,7	59,3	31,3	1 879,0
Industrie des services	1 735,0	112,1	64,3	44,4	13,5	26,8	41,8*	1 569,4
Secteur d'activité								
Primaire	2 124,3	93,9*	49,6*	33,2**	55,4*	53,3*	32,9**	1 978,3
Services publics	1 897,5	191,8*	65,1**	20,0**	9,2**	86,7*	43,4**	1 741,6
Construction	2 012,8	84,0	63,7*	21,3**	26,2*	46,9	14,7*	1 879,1
Fabrication	2 020,7	110,7	74,8	42,6	12,2*	61,2	34,3	1 875,9
Commerce	1 737,1	87,8	53,9	30,0	7,8*	21,2	28,2**	1 607,0
Transport et entreposage	2 049,9	136,2	92,8	29,6*	15,0**	49,6	34,6	1 860,4
Fin., ass., immob. et location	1 806,2	114,6	80,2	49,4*	6,6**	18,9*	58,1	1 632,4
Serv. prof., scientif. et techn.	1 908,9	114,2	32,4*	47,1*	12,2**	31,6*	68,6	1 803,3
Serv. entr., bâtim. et autres serv.	1 802,9	87,2	65,7*	19,3**	13,1**	35,0*	19,4*	1 671,9
Services d'enseignement	1 602,6	168,8	56,1	67,3	29,3	10,5*	121,2	1 412,7
Soins de santé et assist. sociale	1 673,6	126,4	88,5	74,3	17,1	30,2	22,4	1 420,0
Information, culture et loisirs	1 692,8	90,7	48,2*	42,1*	14,2**	30,7**	51,1	1 579,4
Héberg. et serv. de restauration	1 462,7	49,3	49,9	25,4*	8,5**	18,1*	15,3*	1 363,0
Autres services	1 750,1	80,3	47,1*	26,9*	10,2**	27,4*	24,0*	1 637,0
Administrations publiques	1 848,4	165,5	78,7	43,7	15,6*	43,0	34,9	1 622,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.15 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon l'industrie et les secteurs d'activité, ensemble des employés, 2005



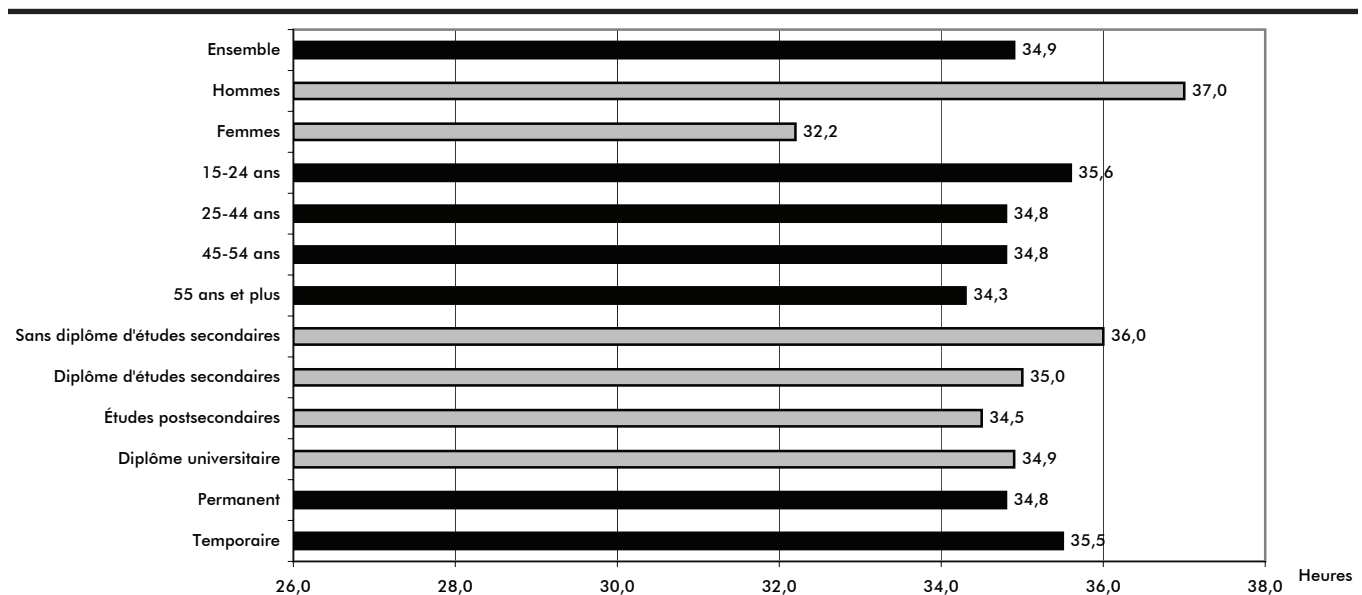
3.16 Durée du travail réelle selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, Québec, 2005

	A	B				C	(A-B)+C	
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Heures								
Ensemble	1 998,9	126,3	74,3	48,5	15,2	39,6	44,5	1 818,8
Hommes	2 060,3	129,2	69,3	14,1	16,9	53,7	45,9	1 930,3
Femmes	1 922,4	122,7	80,5	91,3	13,0	22,0	42,9	1 679,7
Groupe d'âge								
15-24 ans	1 976,3	72,1	41,0	47,2	18,2*	42,2	19,1	1 859,2
25-44 ans	2 003,9	113,9	71,9	77,7	13,6	41,3	49,1	1 817,3
45-54 ans	1 996,5	159,3	77,8	9,3	15,7	36,4	46,2	1 817,0
55 ans et plus	2 003,5	158,3	109,3	8,1*	18,3*	36,5	44,2	1 790,1
Niveau d'études								
Sans diplôme d'études secondaires	2 058,7	106,0	82,9	29,1	17,5*	44,5	10,7*	1 878,3
Diplôme d'études secondaires	2 013,0	123,5	83,6	26,9	14,5*	40,9	19,8	1 825,2
Études postsecondaires	1 993,0	122,6	80,8	50,6	15,0	44,0	30,3	1 798,3
Diplôme universitaire	1 964,4	148,9	48,2	71,5	14,6	26,1	113,8	1 821,2
Statut de l'emploi								
Permanent	1 999,9	130,8	76,8	48,8	13,8	39,6	45,7	1 815,1
Temporaire	1 990,6	88,4	52,9	45,9	26,7	38,9	34,5	1 850,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.16 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, 2005

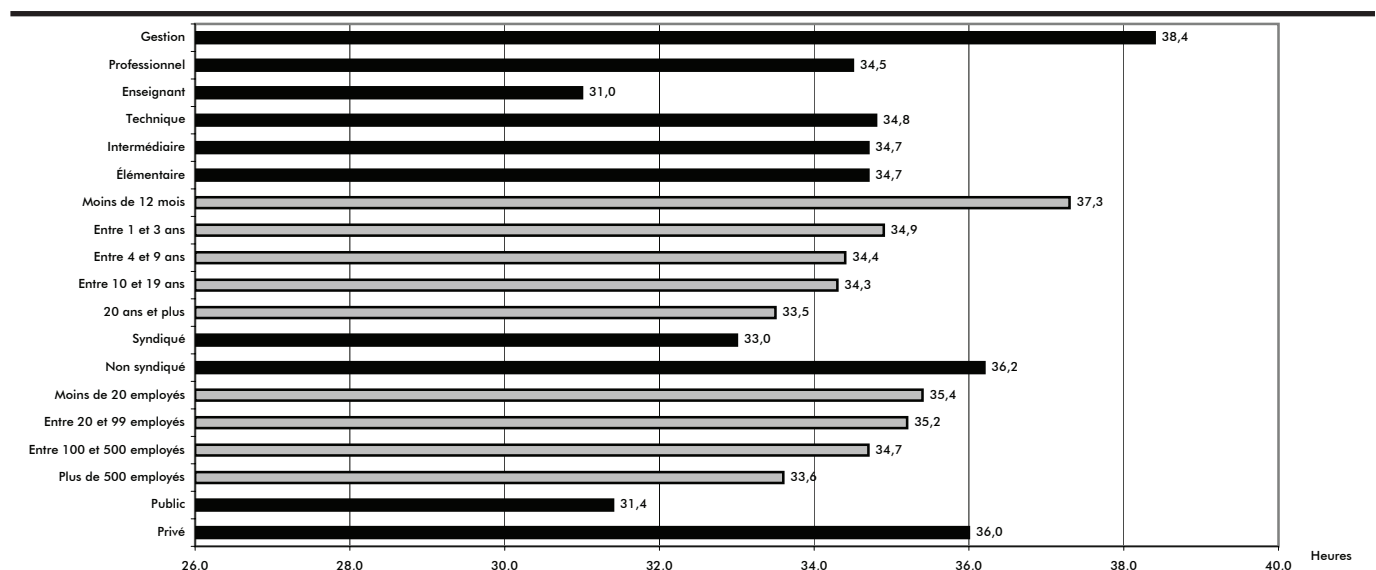


3.17 Durée du travail réelle selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, 2005

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
	Heures							
Ensemble	1 998,9	126,3	74,3	48,5	15,2	39,6	44,5	1 818,8
Niveau de compétence								
Gestion	2 055,0	144,7	43,7*	50,3*	5,0**	12,2*	178,5	2 002,1
Professionnel ¹	1 956,1	142,6	51,2	65,9	12,5	39,6	77,5	1 801,0
Enseignant	1 867,9	219,9	65,4	99,4	40,2	6,9	168,6	1 618,5
Technique	1 998,2	125,6	71,7	42,2	14,4	44,5	29,3	1 818,0
Intermédiaire	2 022,8	115,6	89,7	44,7	15,3	45,3	9,8	1 812,6
Élémentaire	2 000,8	93,6	91,1	37,5	17,3*	40,9	8,0*	1 810,2
Durée de l'emploi								
Moins de 12 mois	2 013,6	61,0	45,0	19,9	18,1	41,8	34,8	1 946,3
Entre 1 et 3 ans	1 997,2	105,8	68,1	68,3	13,6	35,7	44,3	1 821,3
Entre 4 et 9 ans	2 009,9	122,3	82,2	82,9	12,2	36,1	50,4	1 796,8
Entre 10 et 19 ans	1 991,2	153,4	85,6	34,9	15,1*	41,4	47,1	1 790,7
20 ans et plus	1 978,5	200,2	88,8	12,7*	19,1	46,0	43,1	1 746,8
Couverture syndicale								
Syndiqué	1 969,8	153,6	98,8	54,1	21,7	52,6	30,2	1 724,3
Non syndiqué	2 020,5	106,1	56,1	44,3	10,3	29,9	55,1	1 888,8
Taille de l'établissement								
Moins de 20 employés	1 998,9	100,0	49,8	47,2	15,3	25,2	34,8	1 846,5
Entre 20 et 99 employés	2 006,0	124,4	74,5	40,6	13,4	36,8	45,9	1 835,6
Entre 100 et 500 employés	2 007,3	135,4	87,0	54,9	16,3	49,9	46,2	1 809,7
Plus de 500 employés	1 974,0	160,3	96,1	56,3	16,8*	53,8	55,7	1 754,1
Secteur d'appartenance								
Public	1 903,1	182,8	92,7	64,2	22,1	37,7	59,1	1 638,1
Privé	2 029,9	108,0	68,3	43,4	13,0	40,2	39,8	1 877,3

1. Le niveau de compétence « professionnel » exclut les enseignants.

3.17 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, 2005



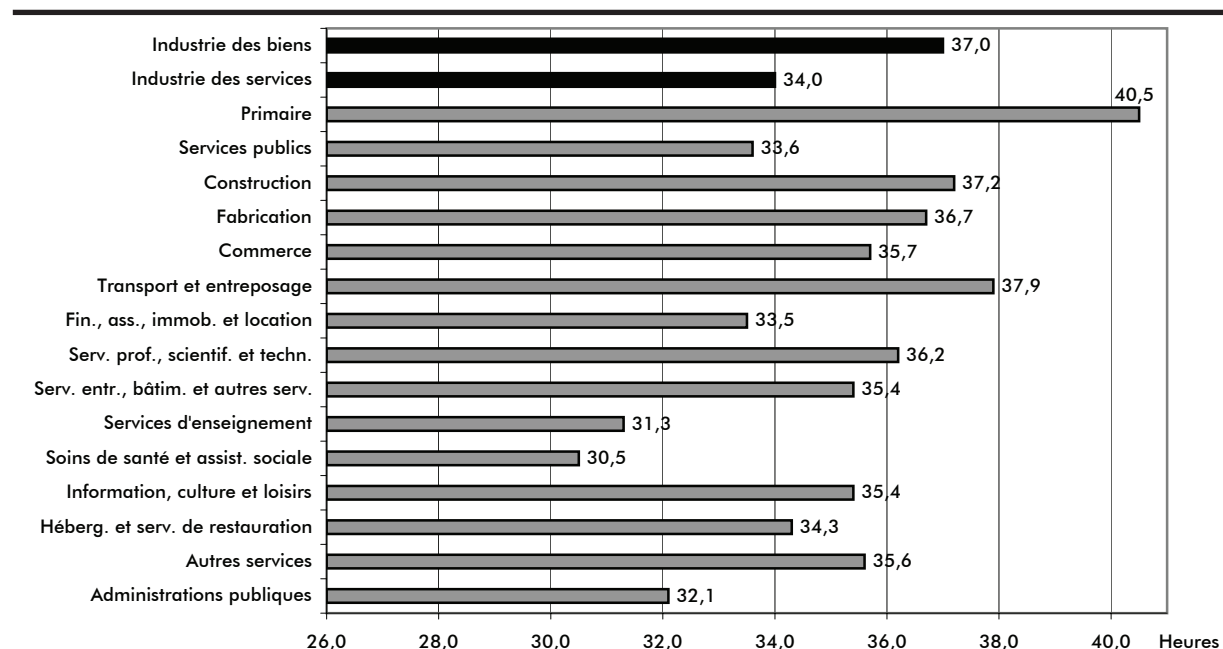
3.18 Durée du travail réelle selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, Québec, 2005

	A	B				C		(A-B)+C
	Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
Heures								
Ensemble	1 998,9	126,3	74,3	48,5	15,2	39,6	44,5	1 818,8
Industrie des biens	2 076,2	111,5	73,3	39,0	17,8	61,6	32,6	1 928,7
Industrie des services	1 966,3	132,6	74,6	52,5	14,1	30,3	49,6	1 772,4
Secteur d'activité								
Primaire	2 274,7	102,0 *	54,6 *	36,5 **	61,2 *	58,3 *	36,3 **	2 115,2
Services publics	1 907,8	193,3 *	65,1 **	20,1 **	9,2 **	87,4 *	43,7 **	1 751,2
Construction	2 080,6	88,6	66,7 *	22,7 **	26,8 *	49,8	15,1 *	1 940,8
Fabrication	2 064,9	113,0	77,1	43,9	11,9 *	63,0	35,5	1 917,4
Commerce	2 015,0	108,0	64,3	36,0	7,7 *	24,6	37,2	1 860,8
Transport et entreposage	2 179,9	146,9	98,1	32,4 *	15,9 **	53,9	38,2	1 978,8
Fin., ass., immob. et location	1 937,2	127,9	86,9	54,5 *	6,3 **	18,9 *	67,1	1 747,7
Serv. prof., scientif. et techn.	1 996,3	118,8	32,9 *	50,5 *	12,1 **	33,7 *	74,1	1 889,8
Serv. entr., bâtim. et autres serv.	1 993,2	103,1 *	73,8 *	22,3 **	11,3 **	39,1 *	23,4 *	1 845,3
Services d'enseignement	1 878,3	202,5	64,6	86,2	34,3	8,9 *	134,1	1 633,7
Soins de santé et assist. sociale	1 885,2	149,2	100,8	88,0	17,6 *	32,5	27,0	1 589,0
Information, culture et loisirs	1 981,2	111,4	61,1 *	48,9 *	14,0 **	33,7 *	65,7	1 845,2
Héberg. et serv. de restauration	1 947,6	72,7 *	83,9 *	40,4 *	9,8 **	23,6 *	26,9 *	1 791,4
Autres services	1 987,2	92,3	54,6 *	32,6 **	11,5 **	32,9 *	27,7 *	1 856,9
Administrations publiques	1 913,4	174,5	82,7	46,5	15,3 *	45,4	35,8	1 675,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.18 A Durée du travail réelle hebdomadaire selon l'industrie et les secteurs d'activité, 2005



3.19 Durée du travail réelle¹ selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, Québec, 2005

	Nombre d'heures habituellement travaillées par jour ²	A	B				C		(A-B)+C
		Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
		Heures	Jours						
Ensemble	7,66	260,9	16,5	9,7	6,3	2,0	5,2	5,8	237,4
Hommes	7,90	260,9	16,4	8,8	1,8	2,1	6,8	5,8	244,4
Femmes	7,37	260,9	16,7	10,9	12,4	1,8	3,0	5,8	228,0
Groupe d'âge									
15-24 ans	7,57	260,9	9,5	5,4	6,2	2,4 *	5,6	2,5	245,4
25-44 ans	7,68	260,9	14,8	9,4	10,1	1,8	5,4	6,4	236,6
45-54 ans	7,65	260,9	20,8	10,2	1,2	2,1	4,8	6,0	237,4
55 ans et plus	7,68	260,9	20,6	14,2	1,1 *	2,4 *	4,8	5,8	233,1
Niveau d'études									
Sans diplôme d'études secondaires	7,89	260,9	13,4	10,5	3,7	2,2 *	5,6	1,4 *	238,0
Diplôme d'études secondaires	7,72	260,9	16,0	10,8	3,5	1,9 *	5,3	2,6	236,6
Études postsecondaires	7,64	260,9	16,0	10,6	6,6	2,0	5,8	4,0	235,4
Diplôme universitaire	7,53	260,9	19,8	6,4	9,5	1,9	3,5	15,1	241,9
Statut de l'emploi									
Permanent	7,67	260,9	17,1	10,0	6,4	1,8	5,2	6,0	236,8
Temporaire	7,63	260,9	11,6	6,9	6,0	3,5	5,1	4,5	242,5

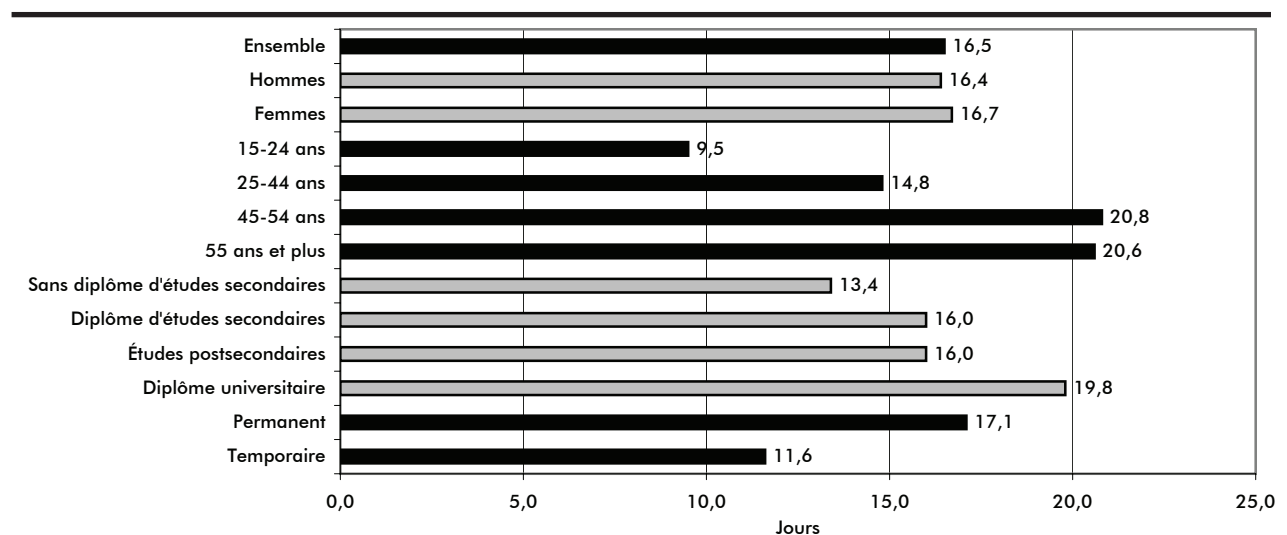
1. Les chiffres présentés peuvent varier légèrement dû à l'approximation du nombre d'heures habituellement travaillées par jour.

2. Le nombre d'heures habituellement travaillées est calculé de cette manière : (Durée du travail habituelle en heures par année/52,18) * 1/5.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.19 A Absences en raison de vacances et jours fériés selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'études et le statut de l'emploi, employés à temps plein, 2005



3.20 Durée du travail réelle¹ selon le niveau de compétence, les tranches de durée de l'emploi, la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, Québec, 2005

	Nombre d'heures habituelles travaillées par jour ²	A		B			C		(A-B)+C
		Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
		Heures	Jours						
Niveau de compétence									
Gestion	7,88	260,9	18,4	5,5 *	6,4 *	0,6 **	1,5 *	22,7	254,2
Professionnel ³	7,50	260,9	19,0	6,8	8,8	1,7	5,3	10,3	240,2
Enseignant	7,16	260,9	30,7	9,1	13,9	5,6	1,0	23,5	226,1
Technique	7,66	260,9	16,4	9,4	5,5	1,9	5,8	3,8	237,4
Intermédiaire	7,75	260,9	14,9	11,6	5,8	2,0	5,8	1,3	233,8
Élémentaire	7,67	260,9	12,2	11,9	4,9	2,3 *	5,3	1,0 *	236,0
Durée de l'emploi									
Moins de 12 mois	7,72	260,9	7,9	5,8	2,6	2,3	5,4	4,5	252,2
Entre 1 et 3 ans	7,66	260,9	13,8	8,9	8,9	1,8	4,7	5,8	237,9
Entre 4 et 9 ans	7,70	260,9	15,9	10,7	10,8	1,6	4,7	6,5	233,2
Entre 10 et 19 ans	7,63	260,9	20,1	11,2	4,6	2,0 *	5,4	6,2	234,6
20 ans et plus	7,58	260,9	26,4	11,7	1,7 *	2,5	6,1	5,7	230,3
Couverture syndicale									
Syndiqué	7,55	260,9	20,3	13,1	7,2	2,9	7,0	4,0	228,4
Non syndiqué	7,74	260,9	13,7	7,2	5,7	1,3	3,9	7,1	243,9
Taille de l'établissement									
Moins de 20 employés	7,66	260,9	13,1	6,5	6,2	2,0	3,3	4,5	241,0
Entre 20 et 99 employés	7,69	260,9	16,2	9,7	5,3	1,7	4,8	6,0	238,7
Entre 100 et 500 employés	7,69	260,9	17,6	11,3	7,1	2,1	6,5	6,0	235,2
Plus de 500 employés	7,57	260,9	21,2	12,7	7,4	2,2 *	7,1	7,4	231,8
Secteur d'appartenance									
Public	7,29	260,9	25,1	12,7	8,8	3,0	5,2	8,1	224,6
Privé	7,78	260,9	13,9	8,8	5,6	1,7	5,2	5,1	241,3

1. Les chiffres présentés peuvent varier légèrement dû à l'approximation du nombre d'heures habituellement travaillées par jour.

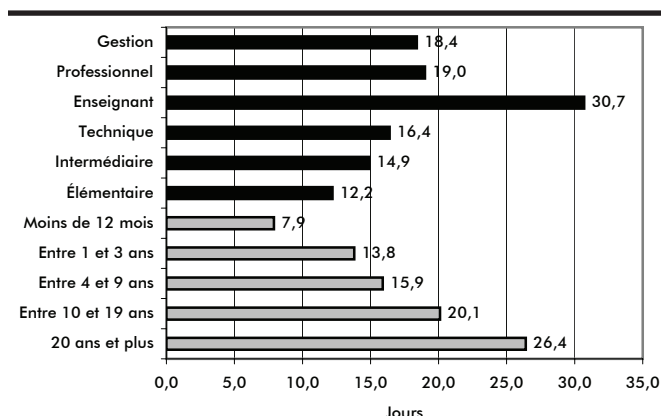
2. Le nombre d'heures habituellement travaillées est calculé de cette manière : (Durée du travail habituelle en heures par année/52,18) * 1/5.

3. Le niveau de compétence « professionnel » exclut les enseignants.

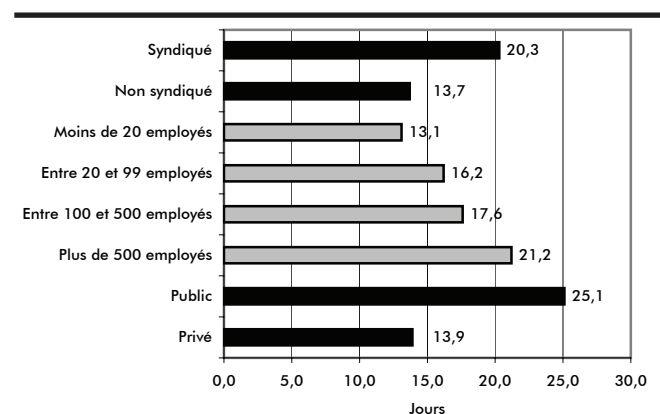
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.20 A Absences en raison de vacances et jours fériés selon le niveau de compétence et les tranches de durée de l'emploi, employés à temps plein, 2005



3.20 B Absences en raison de vacances et jours fériés selon la couverture syndicale, la taille de l'établissement et le secteur d'appartenance, employés à temps plein, 2005



3.21 Durée du travail réelle¹ selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, Québec, 2005

	Nombre d'heures habituelles travaillées par jour ²	A	B				C		(A-B)+C
		Durée du travail habituelle	Absences vacances et jours fériés	Absences maladie ou incapacité	Absences obligations personnelles ou familiales	Absences autres raisons	Temps suppl. rémunéré	Temps suppl. non rémunéré	Durée du travail réelle
		Heures	Jours						
Ensemble	7,66	260,9	16,5	9,7	6,3	2,0	5,2	5,8	237,4
Industrie									
Industrie des biens	7,96	260,9	14,0	9,2	4,9	2,2	7,7	4,1	242,4
Industrie des services	7,54	260,9	17,6	9,9	7,0	1,9	4,0	6,6	235,2
Secteur d'activité									
Primaire	8,72	260,9	11,7 *	6,3 *	4,2 **	7,0 *	6,7 *	4,2 **	242,6
Services publics	7,31	260,9	26,4 *	8,9 **	2,7 **	1,3 **	12,0 *	6,0 **	239,5
Construction	7,97	260,9	11,1	8,4 *	2,8 **	3,4 *	6,2	1,9 *	243,4
Fabrication	7,91	260,9	14,3	9,7	5,5	1,5 *	8,0	4,5	242,3
Commerce	7,72	260,9	14,0	8,3	4,7	1,0 *	3,2	4,8	240,9
Transport et entreposage	8,36	260,9	17,6	11,7	3,9 *	1,9 **	6,5	4,6	236,8
Fin., ass., immob. et location	7,43	260,9	17,2	11,7	7,3 *	0,8 **	2,5 *	9,0	235,4
Serv. prof., scientif. et techn.	7,65	260,9	15,5	4,3 *	6,6 *	1,6 **	4,4 *	9,7	247,0
Serv. entr., bâtim. et autres serv.	7,64	260,9	13,5 *	9,7 *	2,9 **	1,5 **	5,1 *	3,1 *	241,5
Services d'enseignement	7,20	260,9	28,1	9,0	12,0	4,8	1,2 *	18,6	226,9
Soins de santé et assist. sociale	7,23	260,9	20,6	14,0	12,2	2,4 *	4,5	3,7	219,9
Information, culture et loisirs	7,59	260,9	14,7	8,0 *	6,4 *	1,8 **	4,4 *	8,7	243,0
Héberg. et serv. de restauration	7,46	260,9	9,7 *	11,2 *	5,4 *	1,3 **	3,2 *	3,6 *	240,0
Autres services	7,62	260,9	12,1	7,2 *	4,3 **	1,5 **	4,3 *	3,6 *	243,8
Administrations publiques	7,33	260,9	23,8	11,3	6,3	2,1 *	6,2	4,9	228,5

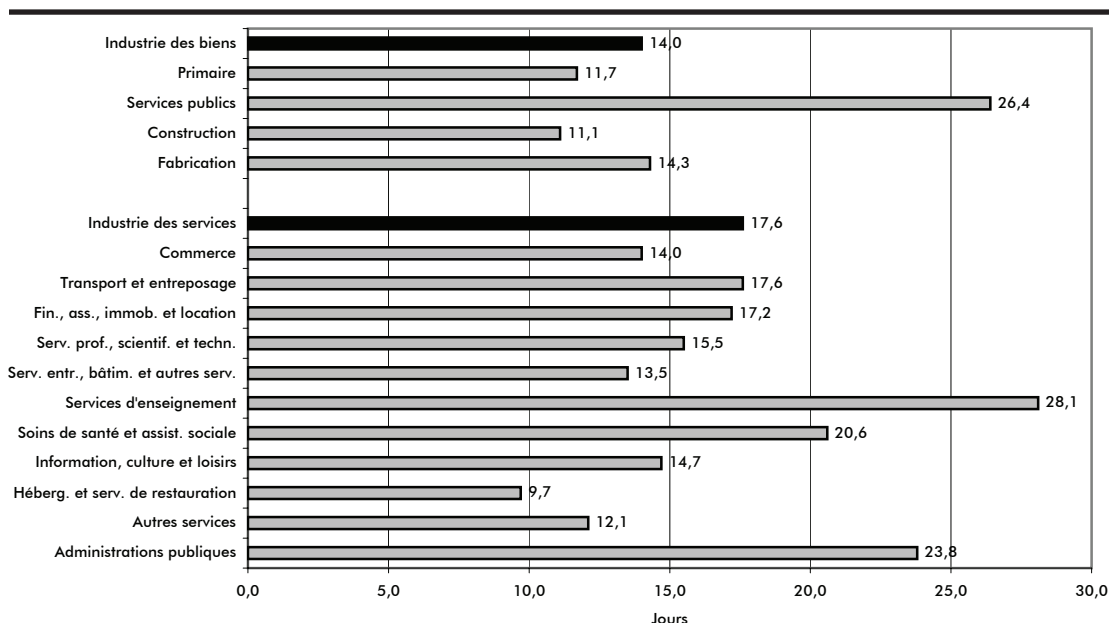
1. Les chiffres présentés peuvent varier légèrement dû à l'approximation du nombre d'heures habituellement travaillées par jour.

2. Le nombre d'heures habituellement travaillées est calculé de cette manière : (Durée du travail habituelle en heures par année/52,18) * 1/5.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

3.21 A Absences en raison de vacances et jours fériés selon l'industrie et les secteurs d'activité, employés à temps plein, 2005



4.1 Cessations d'emploi

Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le sexe (tableaux 4.1 et 4.2)

En 2005, le nombre de cessations d'emploi est demeuré relativement stable (522 400) par rapport à ce qui a été observé en 2004 (521 900). Les cessations d'emploi involontaires augmentent légèrement (+ 1,3 %) pour atteindre 270 800, tandis que les cessations d'emploi volontaires diminuent faiblement (- 1,1 %), se fixant à 251 600.

De 1997 à 2005, le nombre de cessations d'emploi est resté sensiblement le même, passant de 526 300 à 522 400. Par contre, des mouvements importants sont survenus dans les deux types de cessations. Les cessations d'emploi involontaires ont diminué de 11,3 % sur la période. En 1997, elles représentaient 58,0 % de l'ensemble des cessations d'emploi alors qu'elles n'en constituent que 51,8 % en 2005. À l'inverse, une hausse de 13,8 % est observée du côté des cessations d'emploi volontaires.

Les femmes enregistrent moins de cessations d'emploi (236 400) que les hommes (286 000) en 2005. La part des femmes dans les cessations d'emploi est donc de 45,3 % contre 54,7 % pour les hommes¹. De plus, les femmes affichent une baisse en 2005 à ce chapitre (- 9 200) alors que les hommes connaissent une hausse (+ 9 700). L'écart entre les deux groupes sur le plan des cessations d'emploi s'est ainsi accentué en 2005. L'augmentation chez les hommes en 2005 concerne presque uniquement les cessations de type involontaire (+ 9 600). Les femmes, quant à elles, enregistrent un recul, davantage concentré du côté des cessations d'emploi involontaires (- 6 200) que volontaires (- 3 000).

Pour chacune des années de la période, les femmes sont moins fréquemment touchées que les hommes par les cessations d'emploi. La répartition entre les deux groupes reste toutefois, année après année, assez semblable à celle que l'on observe pour l'emploi. Généralement, les femmes qui cessent

de travailler le font plus souvent pas choix, tandis que les hommes cessent plus souvent de façon involontaire d'occuper un emploi. Le portrait des mouvements de cessations d'emploi sur la période est sensiblement le même chez les hommes et les femmes. Les cessations d'emploi volontaires ont progressé (+ 13,3 % chez les femmes; + 14,4 % chez les hommes) alors que les cessations d'emploi involontaires ont diminué (baisse de 14,0 % chez les femmes et de 9,4 % chez les hommes). De 1997 à 2005, la croissance des cessations d'emploi volontaires combinée à la régression des cessations d'emploi involontaires explique le peu de changements observés quant au nombre total des cessations d'emploi, et ce, pour chacun des deux sexes.

Cessations d'emploi volontaires et involontaires selon le groupe d'âge (tableau 4.3)

En 2005, les 15-24 ans surpassent les autres groupes d'âge avec 188 700 cessations d'emploi et sont ainsi responsables de 36,1 % de celles-ci. Cette part représente plus du double de celle des jeunes dans l'emploi total (14,6 %) pour la même année. Les changements fréquents d'emplois en début de carrière, le fait d'occuper des emplois temporaires, la forte présence des jeunes dans des secteurs ayant un taux de roulement de main-d'œuvre élevé (comme l'hébergement et les services de restauration) de même que le retour aux études à temps plein ne sont pas étrangers à ce phénomène. En 2005, les 15-24 ans sont cependant suivis de près par les 25-44 ans (175 300 ou 33,6 %) au chapitre des cessations d'emploi; les travailleurs âgés de 55 ans et plus font l'objet de 87 600 cessations d'emploi (16,8 %) comparativement à 71 000 chez les 45-54 ans. Les jeunes de 15-24 ans et les 55 ans et plus qui cessent de travailler le font également davantage sur une base volontaire. À l'opposé, les 25-44 ans et les 45-54 ans qui cessent de travailler le font plus souvent sur une base involontaire.

Pour chacune des années de la période étudiée, les personnes de 15-24 ans dominent dans le nombre

1. Ces proportions sont relativement du même ordre que celles de l'emploi. En 2005, les femmes occupent 46,9 % des emplois comparativement à 53,1 % pour les hommes.

de cessations d'emploi volontaires. La croissance sur l'ensemble de la période a été de 19,9 % entraînant ainsi une part plus grande de ce groupe d'âge dans ce type de cessations. En effet, en 1997, les jeunes représentaient 45,8 % des cessations d'emploi volontaires; cette proportion est passée à 48,2 % en 2005. On enregistre simultanément une baisse dans le nombre de cessations d'emploi involontaires dans ce groupe. Les jeunes sont d'ailleurs les seuls à avoir un nombre supérieur de cessations d'emploi volontaires par comparaison avec les cessations involontaires. Entre 1997 et 2005, les 55 ans et plus connaissent la plus forte hausse (+ 17,1 %) de l'ensemble des cessations d'emploi, et celle-ci provient essentiellement de la progression des cessations de type involontaire (+ 29,0 %). À l'opposé, les 25-44 ans connaissent la plus forte baisse de cessations d'emploi sur la période (- 12,3 %) en raison de la diminution des cessations involontaires (- 24,9 %), et ce, malgré la forte hausse enregistrée sur le plan des cessations volontaires (+ 28,3 %). Ce dernier groupe d'âge représente la plus grande part des cessations d'emploi involontaires (42,3 %) en 2005, malgré la baisse notée sur la période. Finalement, les 45-54 ans affichent un recul de 25,3 % en matière de cessations d'emploi volontaires sur la période alors que les autres groupes montrent des hausses sur ce plan.

Raisons des cessations d'emploi (tableau 4.4)

En 2005, les mises à pied (270 800) ainsi que le retour aux études (103 000) constituent les raisons les plus fréquentes à l'origine des cessations d'emploi. Dans l'ensemble des cessations d'emploi volontaires enregistrées en 2005, le retour aux études est invoqué dans 40,9 % des cas. La retraite vient en deuxième position, avec une proportion de 16,2 %, suivie de près par l'insatisfaction (15,1 %). La maladie ou l'incapacité est à l'origine de 10,6 % des cessations d'emploi volontaires en 2005.

Sur l'ensemble de la période, parmi toutes les raisons invoquées, c'est la raison liée à l'insatisfaction qui montre la plus forte hausse (+ 99,5 %). En 1997, on dénombrait 19 000 cessations d'emploi de ce type; son niveau a pratiquement doublé en 2005

(37 900). Pour ce qui est des autres motifs donnant lieu à une cessation d'emploi volontaire, celui concernant la maladie ou l'incapacité a augmenté de 48,6 % entre 1997 et 2005. Cette hausse est similaire à celle relative aux obligations personnelles ou familiales (+ 45,6 %). La croissance du nombre de cessations reliées au retour aux études se chiffre à 18,5 % sur la période. Enfin, la plus forte baisse dans les raisons invoquées se retrouve dans la catégorie « vendu ou fermé l'entreprise », soit un recul de 49,6 % sur la période. La prise de la retraite est également en baisse (- 14,5 %). Finalement, les mises à pied (cessation d'emploi involontaire) ont fléchi de 11,3 % entre 1997 et 2005.

Raisons des cessations d'emploi selon le sexe (tableau 4.5)

En 2005, les mises à pied sont la raison la plus fréquente ayant conduit à des cessations d'emploi, et ce, tant chez les hommes (161 700) que chez les femmes (109 100). Ainsi, 56,5 % des hommes qui ont cessé d'être en emploi l'ont fait, non par choix, mais en raison d'une mise à pied; chez les femmes cette proportion est de 46,2 %. Cependant, lorsque l'on s'attarde aux cessations d'emploi de type volontaire, c'est le retour aux études qui constitue la raison la plus souvent invoquée (44,0 % chez les hommes et 37,9 % chez les femmes). Les autres motifs donnant lieu à une cessation d'emploi ont des fréquences relativement semblables en 2005 pour les hommes et les femmes, à l'exception des obligations personnelles ou familiales (poids de 12,7 % pour les femmes et de 2,9 % pour les hommes).

Pour chacune des années de la période étudiée, la part des mises à pied dans l'ensemble des cessations d'emploi est plus élevée dans le cas des hommes que dans celui des femmes. De plus, la diminution des mises à pied entre 1997 et 2005 est plus prononcée chez les femmes (- 14,0 %) que chez les hommes (- 9,4 %).

Raisons des cessations d'emploi selon le groupe d'âge (tableau 4.6)

En 2005, comme pour l'ensemble de la période étudiée, dans le groupe des 15-24 ans, le retour aux études (89 400 cessations d'emploi) et les mises à pied (67 400) sont les raisons les plus fréquemment invoquées dans les cessations d'emploi. Chez les 25-44 ans et les 45-54 ans, les mises à pied sont de loin la principale raison, tandis que chez les 55 ans et plus, la prise de la retraite (35 000) est presque aussi souvent invoquée que les mises à pied (38 700) pour expliquer les cessations d'emploi.

Sur l'ensemble de la période, c'est la raison reliée à l'insatisfaction qui présente la plus forte hausse en pourcentage chez les 15-24 ans, les 25-44 ans et les 45-54 ans. Dans ce dernier groupe d'âge, la prise de la retraite est de moins en moins souvent invoquée pour cesser d'occuper un emploi, cette raison ayant diminué de 60,8 % de 1997 à 2005; le retour aux études, pour sa part, connaît une augmentation de 64,2 % dans le groupe des 25-44 ans. Quant aux 55 ans et plus, les mises à pied ont grimpé de 29,0 % sur la période étudiée, alors qu'elles sont en baisse de 24,9 % chez les 25-44 ans.

4.1 Cessations d'emploi¹ volontaires et involontaires, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Volontaires	Involontaires
	k		
1997	526,3	221,1	305,2
1998	508,1	216,9	291,2
1999	484,3	206,9	277,4
2000	467,3	223,9	243,4
2001	470,7	221,2	249,5
2002	521,3	250,9	270,4
2003	541,6	262,3	279,3
2004	521,9	254,5	267,4
2005	522,4	251,6	270,8
Variation 1997-2005 (%)	-0,7 †	13,8	-11,3

1. Correspond aux cessations d'emploi des chômeurs et des personnes inactives qui ont travaillé au cours des 12 derniers mois; les résultats excluent donc les personnes inactives et en chômage depuis plus d'un an.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.2 Cessations d'emploi¹ volontaires et involontaires selon le sexe, Québec, 1997-2005

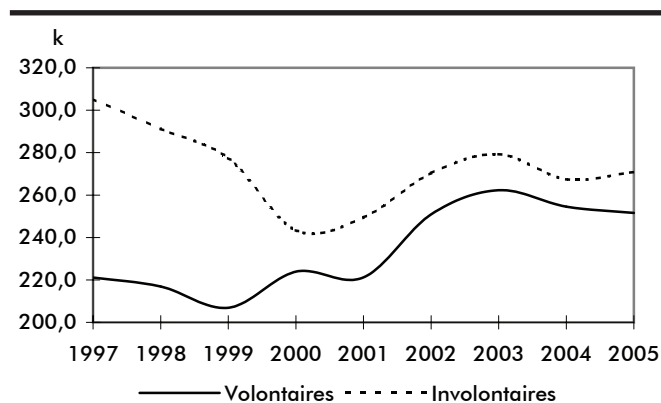
	Ensemble		Volontaires		Involontaires	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	k					
1997	239,2	287,1	112,4	108,7	126,8	178,4
1998	237,0	271,1	109,5	107,4	127,5	163,7
1999	228,5	255,9	108,5	98,5	120,0	157,4
2000	218,7	248,6	112,5	111,4	106,2	137,2
2001	223,3	247,4	114,6	106,7	108,7	140,7
2002	245,8	275,5	132,1	118,8	113,7	156,7
2003	255,2	286,2	135,0	127,2	120,2	159,0
2004	245,6	276,3	130,3	124,2	115,3	152,1
2005	236,4	286,0	127,3	124,3	109,1	161,7
Variation 1997-2005 (%)	-1,2 †	-0,4 †	13,3	14,4	-14,0	-9,4

1. Correspond aux cessations d'emploi des chômeurs et des personnes inactives qui ont travaillé au cours des 12 derniers mois; les résultats excluent donc les personnes inactives et en chômage depuis plus d'un an.

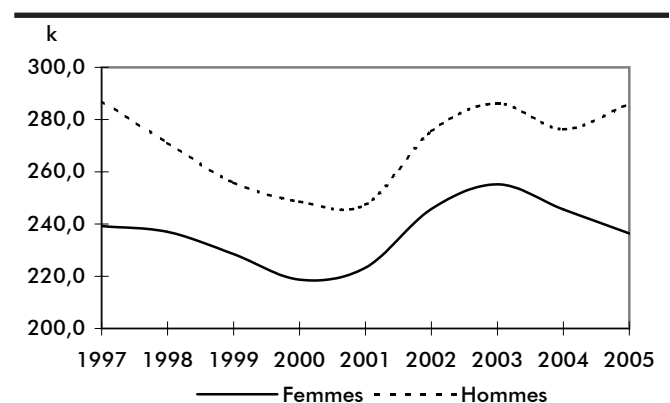
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.1 A Cessations d'emploi volontaires et involontaires



4.2 A Cessations d'emploi selon le sexe



4.3 Cessations d'emploi¹ volontaires et involontaires selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

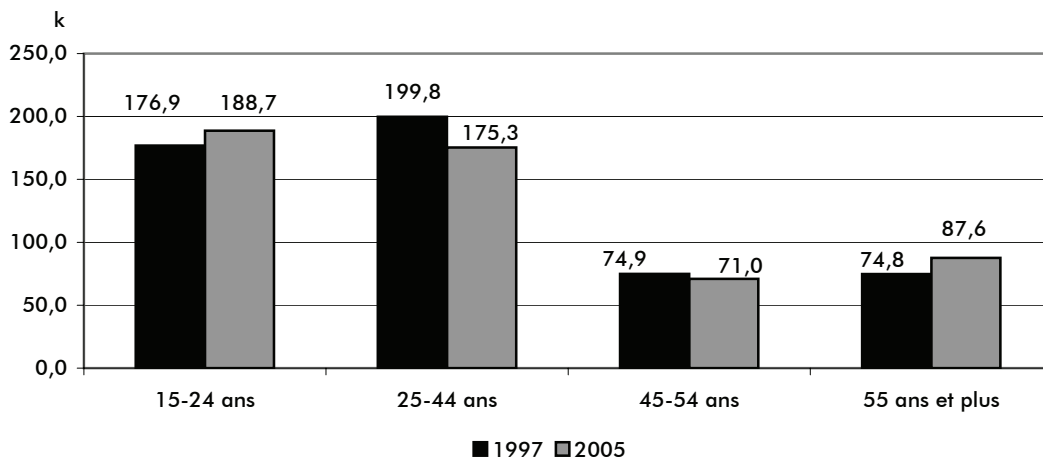
	Ensemble				Volontaires				Involontaires			
	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	k											
1997	176,9	199,8	74,9	74,8	101,2	47,4	27,7	44,8	75,7	152,4	47,2	30,0
1998	175,8	183,7	76,8	71,7	100,4	48,3	25,9	42,2	75,4	135,4	50,9	29,5
1999	180,4	173,0	71,7	59,2	106,3	51,1	19,0	30,5	74,1	121,9	52,7	28,7
2000	174,7	161,6	66,3	64,7	111,1	56,5	20,3	36,0	63,6	105,1	46,0	28,7
2001	167,3	172,3	64,2	66,8	106,1	59,4	20,3	35,4	61,2	112,9	43,9	31,4
2002	202,8	172,3	68,5	77,8	128,0	59,7	18,7	44,5	74,8	112,6	49,8	33,3
2003	203,0	185,8	73,6	79,2	130,3	69,1	20,6	42,3	72,7	116,7	53,0	36,9
2004	194,6	171,9	70,0	85,5	121,1	64,0	21,9	47,5	73,5	107,9	48,1	38,0
2005	188,7	175,3	71,0	87,6	121,3	60,8	20,7	48,9	67,4	114,5	50,3	38,7
Variation 1997-2005 (%)	6,7	-12,3	-5,2 †	17,1	19,9	28,3	-25,3	9,2 †	-11,0	-24,9	6,6 †	29,0

1. Correspond aux cessations d'emploi des chômeurs et des personnes inactives qui ont travaillé au cours des 12 derniers mois; les résultats excluent donc les personnes inactives et en chômage depuis plus d'un an.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.3 A Cessations d'emploi selon le groupe d'âge, 1997 et 2005



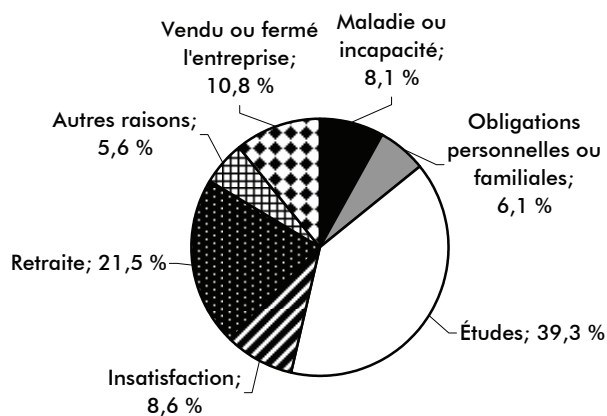
4.4 Raisons des cessations d'emploi, Québec, 1997-2005

	Volontaires						Involontaires	
	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Études	Insatisfaction	Retraite	Autres raisons	Vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs autonomes)	Mise à pied
	k							
1997	17,9	13,6	86,9	19,0	47,6	12,3	24,0	305,2
1998	17,9	14,2	86,6	21,1	46,1	12,3	18,6	291,2
1999	18,5	16,9	87,2	31,3	26,6	11,8	14,7	277,4
2000	26,1	18,4	93,5	29,6	31,1	11,0	14,1	243,4
2001	27,6	20,1	90,0	30,8	29,9	9,7	13,2	249,5
2002	28,7	22,1	106,0	36,2	34,6	11,3	12,0	270,4
2003	30,6	17,9	112,0	39,8	36,3	14,5	11,3	279,3
2004	25,1	18,1	103,7	38,5	39,8	15,3	14,0	267,4
2005	26,6	19,8	103,0	37,9	40,7	11,5	12,1	270,8
Variation 1997-2005 (%)	48,6	45,6	18,5	99,5	-14,5	-6,5 †	-49,6	-11,3

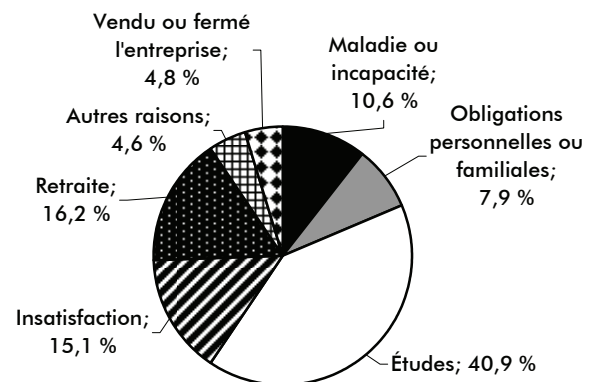
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.4 A Raisons des cessations d'emploi volontaires, 1997



4.4 B Raisons des cessations d'emploi volontaires, 2005



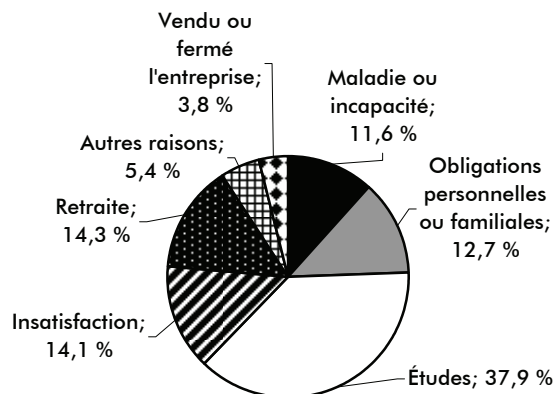
4.5 Raisons des cessations d'emploi selon le sexe, Québec, 1997-2005

	Femmes							Involontaires Mise à pied
	Volontaires							
	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Études	Insatisfaction	Retraite	Autres raisons	Vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs autonomes)	
k								
1997	9,4	12,0	41,4	9,4	20,6	7,3	12,2	126,8
1998	8,7	12,0	39,2	11,2	22,9	7,6	7,9	127,5
1999	10,6	14,2	41,7	17,1	10,7	7,0	7,2	120,0
2000	15,0	15,9	42,1	15,1	12,6	6,0	5,9	106,2
2001	15,9	17,4	43,1	13,9	11,4	6,8	6,0	108,7
2002	15,5	19,9	52,3	18,9	13,9	6,9	4,8	113,7
2003	15,4	14,9	52,7	20,1	16,6	9,4	6,0	120,2
2004	13,6	14,3	50,7	19,7	18,0	9,2	4,8*	115,3
2005	14,8	16,2	48,3	18,0	18,2	6,9	4,9*	109,1
Variation 1997-2005 (%)	57,4	35,0	16,7	91,5	-11,7 †	-5,5 †	-59,8	-14,0
	Hommes							Involontaires Mise à pied
	Volontaires							
	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Études	Insatisfaction	Retraite	Autres raisons	Vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs autonomes)	
k								
1997	8,5	1,6*	45,4	9,6	27,0	5,0	11,7	178,4
1998	9,2	2,2*	47,5	9,9	23,2	4,8	10,7	163,7
1999	7,9	2,7*	45,4	14,2	15,9	4,8	7,5	157,4
2000	11,0	2,5*	51,4	14,6	18,5	5,1	8,3	137,2
2001	11,7	2,7*	46,9	16,9	18,5	2,9*	7,2	140,7
2002	13,2	2,3*	53,7	17,3	20,7	4,4*	7,2	156,7
2003	15,2	3,0*	59,3	19,7	19,8	5,0	5,3	159,0
2004	11,5	3,8*	53,0	18,8	21,8	6,1	9,2	152,1
2005	11,7	3,6*	54,7	20,0	22,5	4,6*	7,3	161,7
Variation 1997-2005 (%)	37,6 †	125,0	20,5	108,3	-16,7 †	-8,0 †	-37,6	-9,4

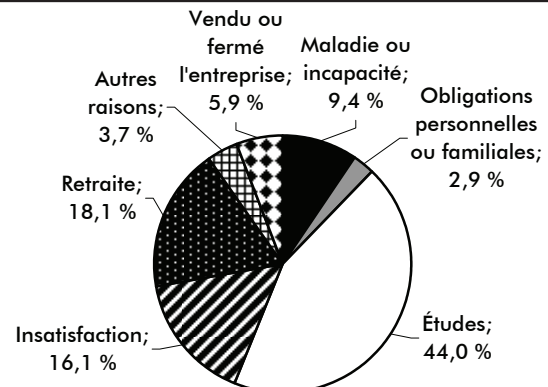
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.5 A Raisons des cessations d'emploi volontaires, Femmes, 2005



4.5 B Raisons des cessations d'emploi volontaires, Hommes, 2005



4.6 Raisons des cessations d'emploi, 15-24 ans et 25-44 ans, Québec, 1997-2005

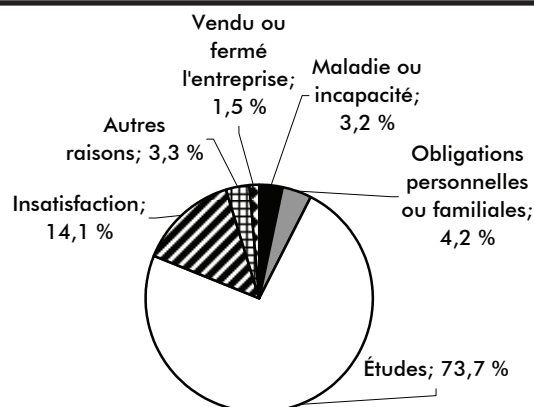
	15-24 ans							Involontaires Mise à pied
	Volontaires							
	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Études	Insatisfaction	Retraite	Autres raisons	Vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs autonomes)	
	k							
1997	1,8*	3,8	78,3	7,9	...	4,4	5,0	75,7
1998	3,1*	4,6	76,2	9,9	...	3,7*	2,9*	75,4
1999	2,6*	5,5	77,9	14,0	...	3,2*	3,1*	74,1
2000	4,8	6,6	79,4	14,4	...	3,4*	2,6*	63,6
2001	4,1*	5,7	77,6	15,3	...	1,8*	1,6**	61,2
2002	4,9	6,1	94,5	17,1	...	3,5*	1,9*	74,8
2003	3,5*	6,2	97,3	17,3	...	4,1*	1,7**	72,7
2004	3,1*	4,9	88,7	17,4	...	5,1	2,0*	73,5
2005	3,9*	5,1	89,4	17,1	...	4,0*	1,8*	67,4
Variation 1997-2005 (%)	116,7	34,2 †	14,2	116,5	...	-9,1 †	-64,0	-11,0

	25-44 ans							Involontaires Mise à pied
	Volontaires							
	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Études	Insatisfaction	Retraite	Autres raisons	Vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs autonomes)	
	k							
1997	7,5	8,2	8,1	8,5	x	6,2	8,4	152,4
1998	7,4	8,0	10,1	8,0	x	7,1	7,4	135,4
1999	8,2	9,4	8,3	11,9	x	6,7	6,2	121,9
2000	10,2	10,3	13,3	11,0	x	7,0	4,5*	105,1
2001	12,3	12,0	11,6	11,3	x	6,1	6,0	112,9
2002	10,6	13,9	10,9	13,8	x	5,8	4,6*	112,6
2003	14,8	10,3	14,2	17,7	x	7,3	4,6*	116,7
2004	10,6	11,4	14,3	14,6	x	7,1	5,8	107,9
2005	11,9	12,8	13,3	14,1	x	4,8*	3,3*	114,5
Variation 1997-2005 (%)	58,7	56,1	64,2	65,9	...	-22,6 †	-60,7	-24,9

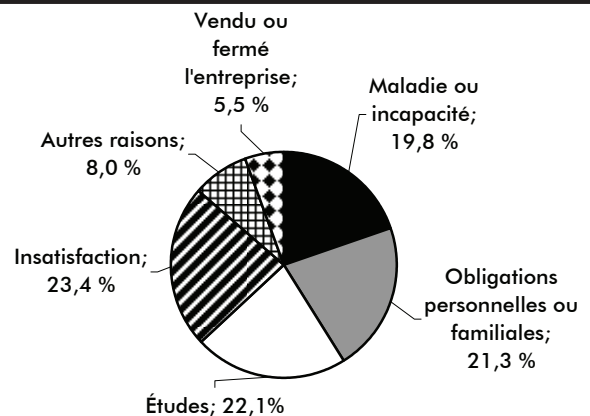
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.6 A Raisons des cessations d'emploi volontaires, 15-24 ans, 2005



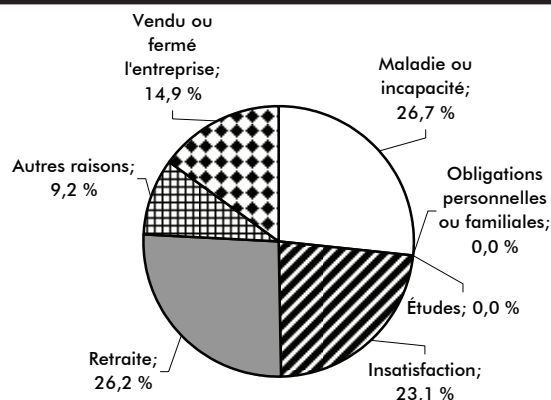
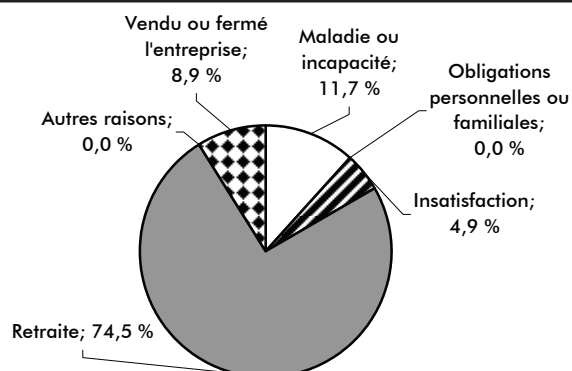
4.6 B Raisons des cessations d'emploi volontaires, 25-44 ans, 2005



4.6 Raisons des cessations d'emploi, 45-54 ans et 55 ans et plus, Québec, 1997-2005 (suite)

45-54 ans								
Volontaires							Involontaires	
Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Études	Insatisfaction	Retraite	Autres raisons	Vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs autonomes)	Mise à pied	
k								
1997	3,6*	x	x	1,9*	13,0	x	6,5	47,2
1998	4,5	x	x	2,6*	12,2	x	4,0	50,9
1999	4,2	1,5*	x	4,0	4,7	x	2,8*	52,7
2000	5,7	x	x	3,0*	4,1	x	4,6	46,0
2001	6,5	x	x	3,3*	4,0	x	3,2*	43,9
2002	5,7	x	x	3,5*	3,7	x	2,6*	49,8
2003	6,4	x	x	2,5*	5,0	2,2*	3,2*	53,0
2004	5,6	x	x	5,5	4,7	1,8*	2,7*	48,1
2005	5,2	x	x	4,5	5,1	1,8*	2,9*	50,3
Variation 1997-2005 (%)	44,4 †	...	...	136,8	-60,8	...	-55,4	6,6 †

55 ans et plus								
Volontaires							Involontaires	
Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Études	Insatisfaction	Retraite	Autres raisons	Vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs autonomes)	Mise à pied	
k								
1997	5,0	x	...	x	34,1	x	4,0	30,0
1998	2,9 *	x	...	x	33,6	x	4,3	29,5
1999	3,5 *	x	...	x	21,5	x	2,7 *	28,7
2000	5,4	x	...	x	26,7	x	2,5 *	28,7
2001	4,7	x	...	x	25,7	x	2,5 *	31,4
2002	7,5	x	...	1,8 *	30,8	x	2,9 *	33,3
2003	5,9	x	...	2,4 *	31,0	x	1,7**	36,9
2004	5,9	x	...	x	35,0	x	3,5 *	38,0
2005	5,5	x	...	2,3 *	35,0	x	4,2 *	38,7
Variation 1997-2005 (%)	10,0 †	...	...	...	2,6 †	...	5,0 †	29,0

4.6 C Raisons des cessations d'emploi volontaires, 45-54 ans, 2005**4.6 D Raisons des cessations d'emploi volontaires, 55 ans et plus, 2005**

ERRATUM

Veuillez prendre note que les données sur la durée de l'emploi (tableaux, graphiques et analyses) présentées dans ce chapitre sont erronées. Vous trouverez la version corrigée des tableaux 4.7 à 4.17 dans le fichier : **Erratum – volume 2, numéro 2, édition 2006**

4.2 Durée de l'emploi**Durée moyenne de l'emploi selon le sexe et le groupe d'âge (tableaux 4.7 et 4.8)**

En 2005, la durée moyenne de l'emploi est de 7,5 ans pour l'ensemble des employés. Les femmes (7,4 ans) ont une durée de l'emploi légèrement inférieure à celle des hommes (7,6 ans).

De 1997 à 2005, la durée moyenne de l'emploi a diminué de 0,3 an pour l'ensemble des employés. Sur cette période, l'écart entre les sexes sur ce plan s'est amenuisé en raison de la baisse de la durée de l'emploi chez les hommes (- 0,4 an). En effet, les hommes affichent une durée de l'emploi de 8,0 ans en 1997 comparativement à 7,6 ans en 2005. Chez les femmes, la situation a peu changé, la durée passant de 7,5 ans en 1997 à 7,4 ans en 2005.

Comme il existe une relation positive entre la durée de l'emploi et l'âge, surtout au début de la vie active, il n'est pas étonnant de constater que les jeunes présentent la plus faible durée de l'emploi (1,5 an) en 2005. La durée moyenne de l'emploi chez les 25-44 ans (6,3 ans) se situe pour sa part à mi-chemin entre celle des jeunes et celles des deux autres groupes de travailleurs plus âgés. En 2005, les durées moyennes de l'emploi des 45-54 ans (11,7 ans) et des 55 ans et plus (11,9 ans) sont du même ordre.

De 1997 à 2005, la durée moyenne de l'emploi est généralement à la baisse. Le recul le plus important sur la période est observé chez les 25-44 ans (- 0,9 an), qui sont suivis par les 45-54 ans (- 0,5 an); la durée de l'emploi des jeunes, quant à elle, est demeurée stable.

Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études et le régime de travail (tableaux 4.9 et 4.10)

En 2005, les employés ayant un diplôme d'études secondaires (8,2 ans) ont la durée de l'emploi la plus élevée de tous les niveaux d'études. Les employés détenant un diplôme universitaire (7,7 ans) suivent en deuxième position. Les deux niveaux d'études restants, soit les employés ne possédant pas de diplôme d'études secondaires ainsi que les employés

ayant fait des études postsecondaires, affichent la même durée de l'emploi (7,2 ans) en 2005.

De 1997 à 2005, le changement le plus important dans la durée de l'emploi est survenu chez les employés qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires. Leur durée moyenne de l'emploi a diminué de 0,8 an sur la période, passant de 8,0 ans à 7,2 ans. Les employés détenant un diplôme universitaire affichent également une baisse de leur durée moyenne de l'emploi (- 0,5 an) entre 1997 et 2005.

En 2005, les employés travaillant à temps plein présentent une durée de l'emploi de 8,1 ans comparativement à 4,6 ans chez les employés à temps partiel. Cela n'est pas surprenant puisque les emplois temporaires sont plus fréquents chez les travailleurs à temps partiel que chez ceux à temps plein. De plus, les emplois à temps partiel sont fortement occupés par les personnes de 15-24-ans et ces dernières montrent des durées de l'emploi plus courtes (moins d'ancienneté) comme mentionné précédemment.

Sur la période, l'écart entre la durée de l'emploi des deux régimes de travail est demeuré stable puisque la durée de l'emploi a diminué de la même manière (- 0,3 an) chez les employés travaillant à temps partiel et chez ceux travaillant à temps plein.

Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi et le niveau de compétence (tableaux 4.11 et 4.12)

En 2005, la durée moyenne de l'emploi chez les employés temporaires atteint 3,1 ans tandis qu'elle se fixe à 8,2 ans chez les employés permanents. L'écart de 5,1 ans en 2005 entre les deux statuts de l'emploi n'est pas surprenant, l'emploi temporaire étant un emploi dont la date de cessation est prédéterminée tandis qu'il n'en existe pas du côté de l'emploi permanent.

Sur l'ensemble de la période, une hausse notable de la durée moyenne de l'emploi temporaire est observée (+ 0,8 an). À l'opposé, les employés permanents affichent un repli de 0,4 an de leur durée moyenne de l'emploi de 1997 à 2005. Cette situation a fait en sorte de réduire de 1,2 an

l'écart sur ce plan qui séparait les deux statuts sur la période.

Tout le long de la période analysée, la durée de l'emploi augmente avec le niveau de compétence. Ainsi, en 2005, les gestionnaires affichent une durée de l'emploi de 9,3 années tandis qu'elle est de 8,6 années chez les professionnels. L'écart s'élargit à 4 ans lorsque l'on compare les gestionnaires avec les employés occupant des emplois de niveau élémentaire (5,3 ans). Sur la période, les employés de niveaux professionnel (- 0,7 an) et technique (- 0,3 an) affichent des diminutions significatives de leur durée moyenne de l'emploi.

Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement (tableaux 4.13 et 4.14)

En 2005, comme pour l'ensemble de la période, la durée moyenne de l'emploi est nettement inférieure chez les employés non syndiqués (5,9 ans) que chez les employés syndiqués (9,9 ans). Sur la période, la durée de l'emploi a fortement diminué chez les employés syndiqués. En effet, ces derniers affichent une baisse de 0,9 an tandis que les employés non syndiqués enregistrent une hausse de 0,3 an. La différence de 5,2 ans notée en 1997 entre la durée de l'emploi des deux groupes à l'étude s'est par conséquent repliée de 1,2 an sur la période.

La durée de l'emploi augmente à mesure que la taille de l'établissement prend de l'importance. Ainsi, en 2005, les travailleurs se retrouvant dans les plus petits établissements (moins de 20 employés) affichent une durée de l'emploi de 5,5 ans comparativement à 10,4 ans chez ceux œuvrant dans les établissements de plus de 500 employés. La durée de l'emploi est de 7,1 ans dans les établissements de 20 à 99 employés et de 9,0 ans dans ceux de 100 à 500 employés. Sur l'ensemble de la période, les travailleurs se retrouvant dans les établissements de plus de 500 employés (- 1,2 an) et ceux travaillant dans les établissements qui comptent entre 100 et 500 employés (- 0,8 an) subissent des diminutions significatives de leur ancienneté; cela réduit donc les écarts sur ce plan entre ces derniers et les employés œuvrant dans les établissements plus petits.

Durée moyenne de l'emploi selon le secteur d'appartenance et l'industrie des biens et ses secteurs d'activité (tableaux 4.15 et 4.16)

La durée moyenne de l'emploi est nettement plus élevée dans le secteur public que dans le secteur privé, et ce, peu importe l'année de la période étudiée. En 2005, elle est de 10,7 ans dans le premier et de 6,5 ans dans le second. Sur l'ensemble de la période, la durée moyenne de l'emploi a diminué légèrement dans les deux secteurs d'appartenance. En 1997, elle était de 11,1 ans dans le secteur public et de 6,7 ans dans le secteur privé.

En 2005, la durée moyenne de l'emploi est de 8,0 ans dans l'industrie des biens, durée légèrement supérieure à celle de l'ensemble des employés (7,5 ans). En 2005, le secteur des services publics affiche la durée moyenne de l'emploi la plus élevée (13,9 ans) dans l'industrie des biens. Celle-ci est nettement plus élevée que les durées des autres secteurs. Elle est d'ailleurs deux fois et demie plus longue que celle observée dans la construction qui, pour sa part, est la plus faible (5,6 ans). La durée moyenne de l'emploi pour chacun des secteurs de l'industrie des biens n'a pratiquement pas changé sur l'ensemble de la période 1997-2005, à l'exception du secteur primaire qui présente une hausse significative (+ 1,1 an) sur ce plan.

Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité (tableau 4.17)

La durée moyenne de l'emploi dans l'industrie des services est légèrement plus faible que dans l'industrie des biens pour toutes les années de la période étudiée. En 2005, la durée moyenne est de 7,3 ans dans l'industrie des services. Cette même année, les secteurs des administrations publiques (11,0 ans), des services d'enseignement (9,3 ans) et des soins de santé et de l'assistance sociale (9,1 ans) affichent les durées moyennes de l'emploi les plus élevées. Les plus faibles sont, pour leur part, enregistrées dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (4,0 ans) ainsi que dans celui des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (4,6 ans).

Sur l'ensemble de la période, le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 0,7 an) ainsi que celui des administrations publiques (+ 0,6 an) montrent des hausses de leur durée moyenne de l'emploi. Le secteur des services d'enseignement (-1,3 an) ainsi que celui de l'information, de la culture et des loisirs (- 1,1 an) enregistrent, quant à eux, les baisses les plus importantes à ce chapitre.

4.7 Durée moyenne de l'emploi selon le sexe, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Femmes	Hommes
	années		
1997	7,8	7,5	8,0
1998	7,6	7,4	7,8
1999	7,4	7,1	7,7
2000	7,4	7,2	7,6
2001	7,4	7,1	7,7
2002	7,3	7,1	7,6
2003	7,4	7,2	7,7
2004	7,4	7,2	7,6
2005	7,5	7,4	7,6
Variation 1997-2005	-0,3	-0,1 †	-0,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

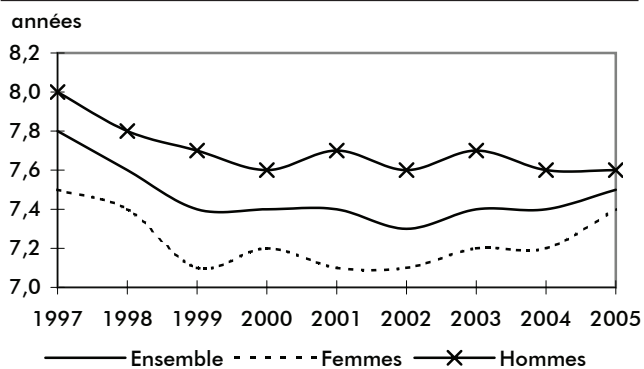
4.8 Durée moyenne de l'emploi selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	années				
1997	7,8	1,6	7,2	12,2	12,3
1998	7,6	1,5	7,0	11,8	11,9
1999	7,4	1,4	6,9	11,8	11,6
2000	7,4	1,5	6,7	11,8	11,6
2001	7,4	1,4	6,7	11,9	11,7
2002	7,3	1,5	6,6	11,5	11,8
2003	7,4	1,5	6,6	11,7	11,7
2004	7,4	1,5	6,3	11,7	11,8
2005	7,5	1,5	6,3	11,7	11,9
Variation 1997-2005	-0,3	-0,1	-0,9	-0,5	-0,4 †

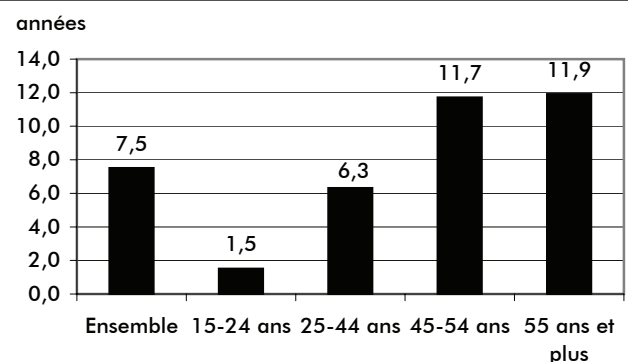
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.7 A Durée moyenne de l'emploi selon le sexe



4.8 A Durée moyenne de l'emploi selon le groupe d'âge, 2005



4.9 Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Études postsecondaires	Diplôme universitaire
	années				
1997	7,8	8,0	8,4	7,3	8,2
1998	7,6	7,6	8,4	7,3	7,8
1999	7,4	7,4	8,1	7,1	7,7
2000	7,4	7,2	8,2	7,0	7,7
2001	7,4	7,3	8,4	7,0	7,5
2002	7,3	7,1	8,4	7,0	7,5
2003	7,4	7,4	8,3	7,0	7,8
2004	7,4	7,6	8,5	7,0	7,2
2005	7,5	7,2	8,2	7,2	7,7
Variation 1997-2005	-0,3	-0,8	-0,2 [†]	-0,1 [†]	-0,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

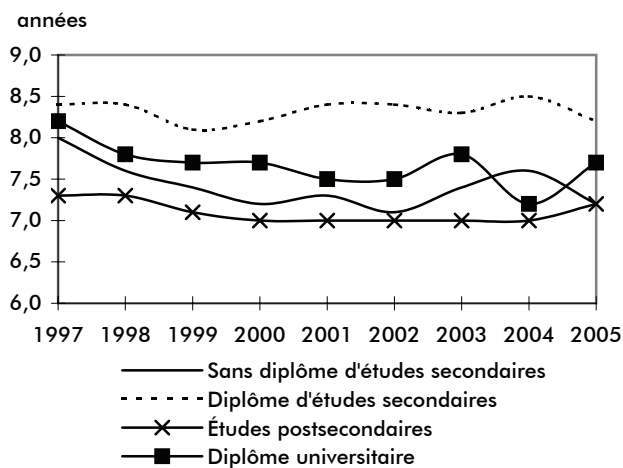
4.10 Durée moyenne de l'emploi selon le régime de travail

	Ensemble	Temps plein	Temps partiel
	années		
1997	7,8	8,4	4,9
1998	7,6	8,3	4,6
1999	7,4	8,1	4,4
2000	7,4	8,0	4,5
2001	7,4	8,0	4,6
2002	7,3	8,0	4,4
2003	7,4	8,1	4,6
2004	7,4	8,1	4,4
2005	7,5	8,1	4,6
Variation 1997-2005	-0,3	-0,3	-0,3

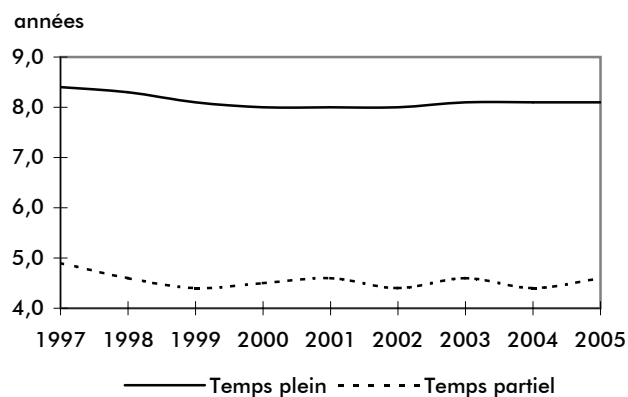
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.9 A Durée moyenne de l'emploi selon le niveau d'études



4.10 A Durée moyenne de l'emploi selon le régime de travail



4.11 Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Permanent	Temporaire
	années		
1997	7,8	8,6	2,3
1998	7,6	8,5	2,2
1999	7,4	8,2	2,3
2000	7,4	8,2	2,5
2001	7,4	8,2	2,8
2002	7,3	8,1	2,8
2003	7,4	8,2	2,8
2004	7,4	8,1	2,8
2005	7,5	8,2	3,1
Variation 1997-2005	-0,3	-0,4	0,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

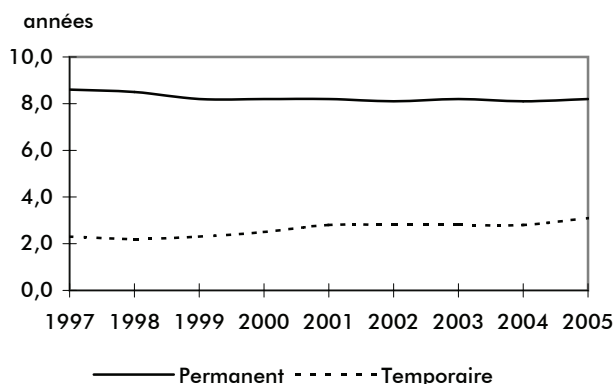
4.12 Durée moyenne de l'emploi selon le niveau de compétence, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
	années					
1997	7,8	9,3	9,3	8,3	7,3	5,4
1998	7,6	8,9	9,0	8,1	7,2	5,4
1999	7,4	8,8	8,8	8,0	6,9	5,2
2000	7,4	9,0	8,7	7,8	7,1	5,0
2001	7,4	8,9	8,5	7,8	7,2	5,3
2002	7,3	9,0	8,6	7,7	7,2	5,0
2003	7,4	9,4	8,7	7,9	7,0	5,4
2004	7,4	9,2	8,3	7,8	7,3	5,2
2005	7,5	9,3	8,6	8,0	7,1	5,3
Variation 1997-2005	-0,3	0,0 †	-0,7	-0,3	-0,2 †	-0,1 †

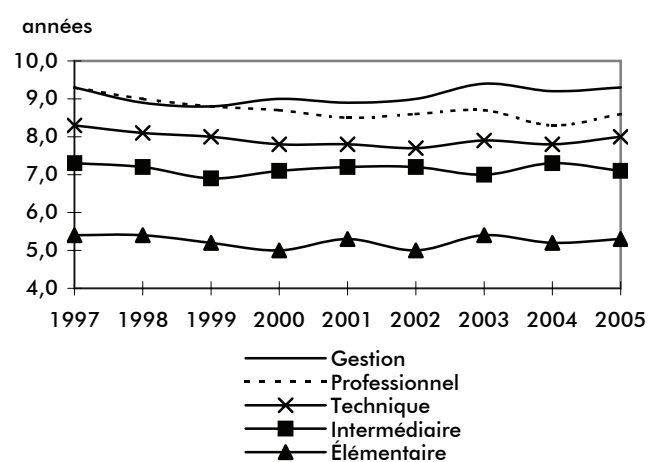
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.11 A Durée moyenne de l'emploi selon le statut de l'emploi



4.12 A Durée moyenne de l'emploi selon le niveau de compétence



4.13 Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Syndiqué	Non syndiqué
	années		
1997	7,8	10,8	5,6
1998	7,6	10,7	5,6
1999	7,4	10,5	5,4
2000	7,4	10,4	5,4
2001	7,4	10,3	5,5
2002	7,3	10,0	5,5
2003	7,4	10,1	5,6
2004	7,4	9,9	5,8
2005	7,5	9,9	5,9
Variation 1997-2005	-0,3	-0,9	0,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

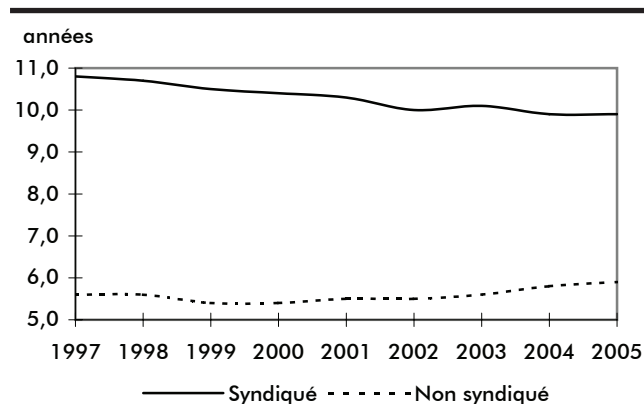
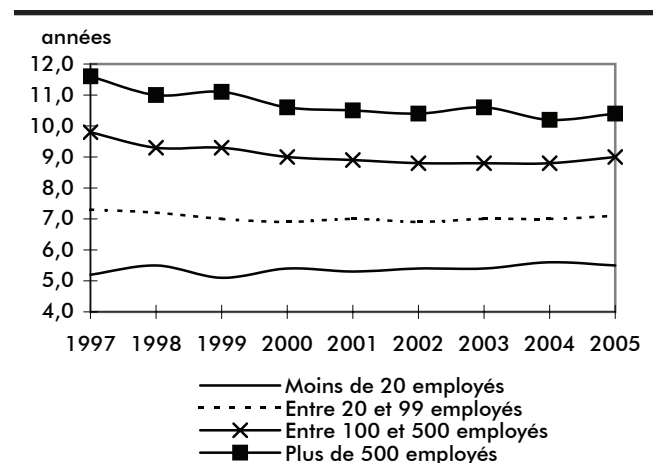
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.14 Durée moyenne de l'emploi selon la taille de l'établissement, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Moins de 20 employés	Entre 20 et 99 employés	Entre 100 et 500 employés	Plus de 500 employés
	années				
1997	7,8	5,2	7,3	9,8	11,6
1998	7,6	5,5	7,2	9,3	11,0
1999	7,4	5,1	7,0	9,3	11,1
2000	7,4	5,4	6,9	9,0	10,6
2001	7,4	5,3	7,0	8,9	10,5
2002	7,3	5,4	6,9	8,8	10,4
2003	7,4	5,4	7,0	8,8	10,6
2004	7,4	5,6	7,0	8,8	10,2
2005	7,5	5,5	7,1	9,0	10,4
Variation 1997-2005	-0,3	0,3	-0,2 †	-0,8	-1,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.13 A Durée moyenne de l'emploi selon la couverture syndicale**4.14 A Durée moyenne de l'emploi selon la taille de l'établissement**

4.15 Durée moyenne de l'emploi selon le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Public	Privé
	années		
1997	7,8	11,1	6,7
1998	7,6	11,0	6,6
1999	7,4	10,9	6,4
2000	7,4	10,9	6,3
2001	7,4	10,9	6,3
2002	7,3	10,6	6,3
2003	7,4	10,6	6,4
2004	7,4	10,4	6,5
2005	7,5	10,7	6,5
Variation 1997-2005	-0,3	-0,4	-0,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

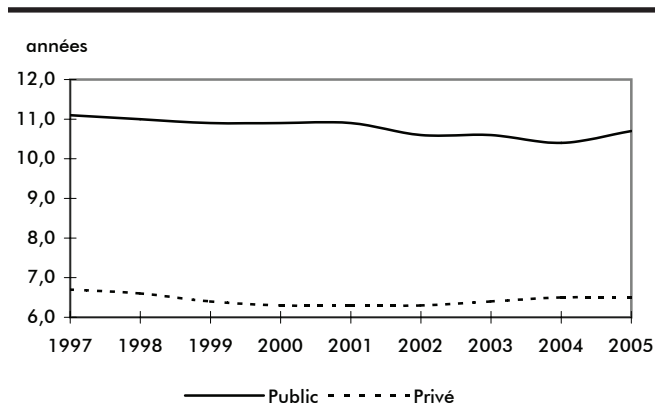
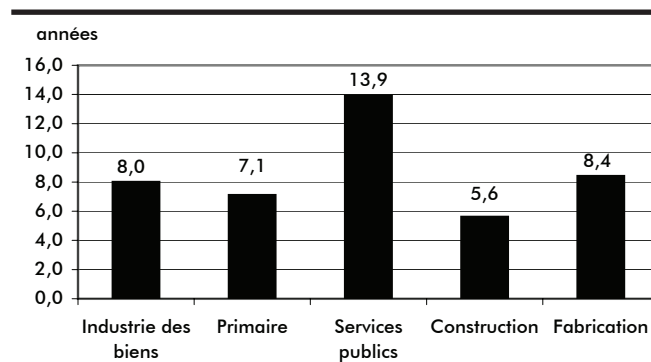
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.16 Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Industrie des biens	Primaire	Services publics	Construction	Fabrication
	années					
1997	7,8	8,0	6,0	14,1	5,7	8,2
1998	7,6	7,8	5,8	13,0	5,3	8,1
1999	7,4	7,8	5,6	13,4	5,6	8,1
2000	7,4	7,6	6,7	13,3	6,1	7,7
2001	7,4	7,7	6,1	14,0	5,5	7,9
2002	7,3	7,8	6,7	14,1	5,9	7,9
2003	7,4	8,0	6,6	13,8	5,8	8,3
2004	7,4	8,1	7,3	13,5	5,6	8,4
2005	7,5	8,0	7,1	13,9	5,6	8,4
Variation 1997-2005	-0,3	0,0 †	1,1	-0,2 †	-0,1 †	0,2 †

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.15 A Durée moyenne de l'emploi selon le secteur d'appartenance**4.16 A Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des biens et ses secteurs d'activité, 2005**

4.17 Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, Québec, 1997-2005

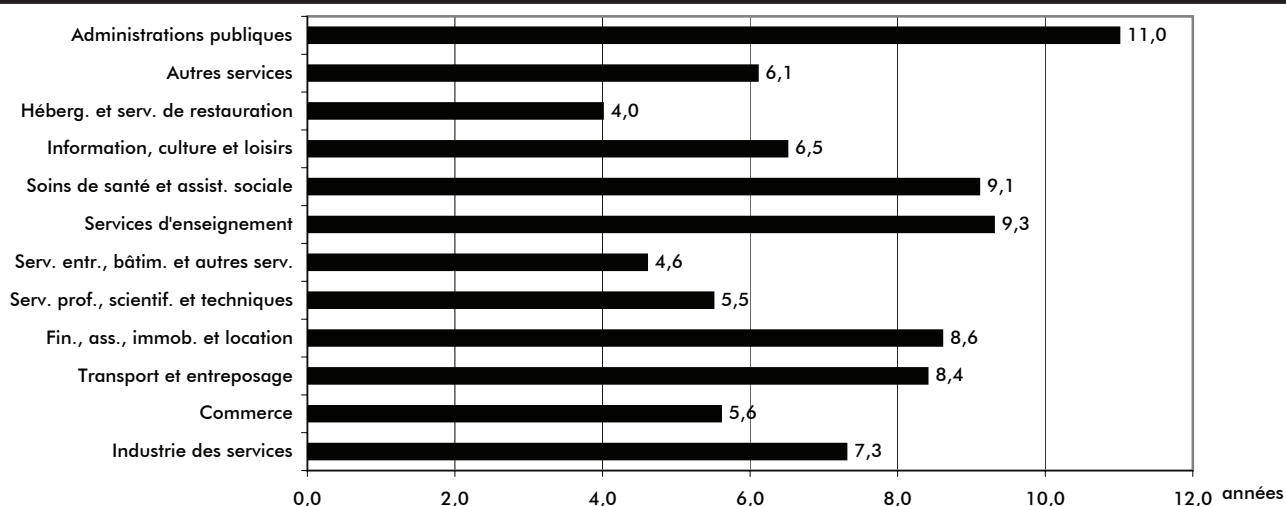
	Ensemble	Industrie des services	Commerce	Transport et entreposage	Fin., ass., immob. et location	Serv. prof., scientif. et techniques
	années					
1997	7,8	7,7	5,6	9,3	8,7	4,8
1998	7,6	7,6	5,8	8,8	8,5	5,1
1999	7,4	7,3	5,5	8,6	8,4	4,7
2000	7,4	7,3	5,5	8,2	8,8	4,6
2001	7,4	7,3	5,4	8,9	8,5	5,2
2002	7,3	7,2	5,4	9,0	8,4	4,7
2003	7,4	7,2	5,4	8,5	8,4	5,2
2004	7,4	7,1	5,5	8,4	8,6	5,3
2005	7,5	7,3	5,6	8,4	8,6	5,5
Variation 1997-2005	-0,3	-0,4	0,0 †	-0,9	-0,1 †	0,7

	Serv. entr., bâtim. et autres serv.	Services d'enseignement	Soins de santé et assist. sociale	Information, culture et loisirs	Héberg. et serv. de restauration	Autres services	Administrations publiques
	années						
1997	4,3	10,6	10,0	7,6	4,0	6,1	10,4
1998	4,7	10,4	9,4	6,5	4,2	6,5	10,8
1999	4,0	10,5	9,2	7,1	3,4	5,7	10,4
2000	3,9	10,5	9,3	6,6	3,6	5,9	10,5
2001	3,9	9,7	9,1	6,3	3,7	6,1	11,0
2002	4,4	9,6	9,0	6,1	3,7	6,3	10,8
2003	4,7	9,7	9,2	6,7	4,0	6,0	10,5
2004	4,3	9,0	9,0	6,4	4,0	6,1	10,2
2005	4,6	9,3	9,1	6,5	4,0	6,1	11,0
Variation 1997-2005	0,3 †	-1,3	-0,9	-1,1	0,0 †	0,0 †	0,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.17 A Durée moyenne de l'emploi selon l'industrie des services et ses secteurs d'activité, 2005



4.3 Âge moyen de la prise de la retraite

Âge moyen de la prise de la retraite selon le sexe et le secteur d'appartenance (tableaux 4.18 et 4.19)

L'âge moyen de la prise de la retraite est de 60,0 ans en 2005 pour l'ensemble des travailleurs du Québec. L'âge moyen plus élevé chez les hommes (60,7 ans) influence la moyenne à la hausse, les femmes n'affichant qu'un âge moyen de 59,1 ans. Pour les deux sexes, l'âge moyen de la prise de la retraite a diminué de 2004 à 2005; cette tendance est plus forte chez les femmes (- 1,0 an) que chez les hommes (- 0,2 an). La situation inverse est observée sur l'ensemble de la période; pour les deux sexes comme pour l'ensemble des employés, l'âge moyen augmente. Cette hausse est plus forte chez les femmes (2,0 ans) que chez les hommes (0,7 an). L'écart entre les deux sexes s'en retrouve donc réduit. De 2,9 ans qu'il était en 1997, il est ramené à 1,6 an en 2005.

Les travailleurs autonomes (65,3 ans) affichent un âge moyen de la prise de la retraite beaucoup plus élevé que celui de l'ensemble des travailleurs (60,0 ans) en 2005. L'âge moyen a beaucoup fluctué pour les travailleurs autonomes sur l'ensemble de la période, variant de 60,9 ans en 1999 à 65,3 ans (un sommet) en 2005. Pour l'ensemble des employés, ceux du secteur privé (60,6 ans) enregistrent un âge moyen plus élevé que ceux du secteur public (58,3 ans) en 2005, comme pour chaque année étudiée. Sur la période, l'âge moyen de la prise de la retraite a augmenté pour les employés du secteur public (+ 1,4 an) tandis qu'il a relativement stagné pour les employés du secteur privé (+ 0,2 an). L'écart sur ce plan entre les deux secteurs qui était de 3,5 ans en 1997 diminue et se fixe à 2,3 ans en 2005.

4.18 Âge moyen de la prise de la retraite¹ selon le sexe, Québec, 1997-2005

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	années					
1997	58,7	-2,4	60,0	-1,7	57,1	-2,8
1998	58,4	-0,3	59,9	-0,1	56,9	-0,2
1999	59,3	0,9	59,9	0,0	58,3	1,4
2000	60,5	1,2	61,4	1,5	59,0	0,7
2001	60,7	0,2	61,4	0,0	59,5	0,5
2002	59,7	-1,0	60,2	-1,2	58,9	-0,6
2003	60,5	0,8	61,6	1,4	58,9	0,0
2004	60,6	0,1	60,9	-0,7	60,1	1,2
2005	60,0	-0,6	60,7	-0,2	59,1	-1,0
Variation 1997-2005		1,3		0,7		2,0

1. Il n'y a pas de calcul de CV ni de test de différence qui ont été effectués pour cette variable.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.19 Âge moyen de la prise de la retraite¹ selon le secteur d'appartenance, Québec, 1997-2005

	Ensemble		Employés du secteur public		Employés du secteur privé		Travailleurs autonomes ²	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
	années							
1997	58,7	-2,4	56,9	-2,2	60,4	-1,7	64,9	-0,4
1998	58,4	-0,3	56,4	-0,5	60,5	0,1	61,8	-3,1
1999	59,3	0,9	57,3	0,9	60,0	-0,5	60,9	-0,9
2000	60,5	1,2	58,6	1,3	60,4	0,4	64,4	3,5
2001	60,7	0,2	57,8	-0,8	61,2	0,8	65,1	0,7
2002	59,7	-1,0	58,1	0,3	60,5	-0,7	62,5	-2,6
2003	60,5	0,8	58,3	0,2	61,3	0,8	64,5	2,0
2004	60,6	0,1	57,9	-0,4	61,7	0,4	64,4	-0,1
2005	60,0	-0,6	58,3	0,4	60,6	-1,1	65,3	0,9
Variation 1997-2005		1,3		1,4		0,2		0,4

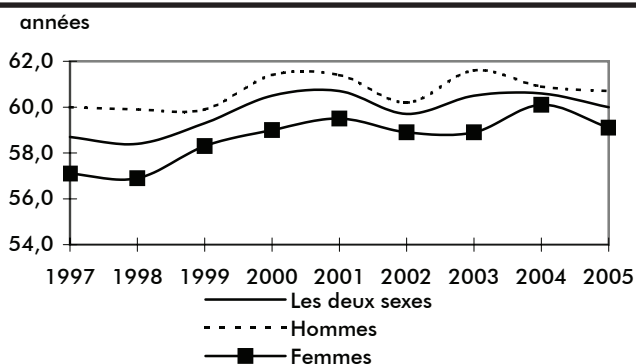
1. Il n'y a pas de calcul de CV qui a été effectué pour cette variable.

2. Incluant les travailleurs familiaux non rémunérés.

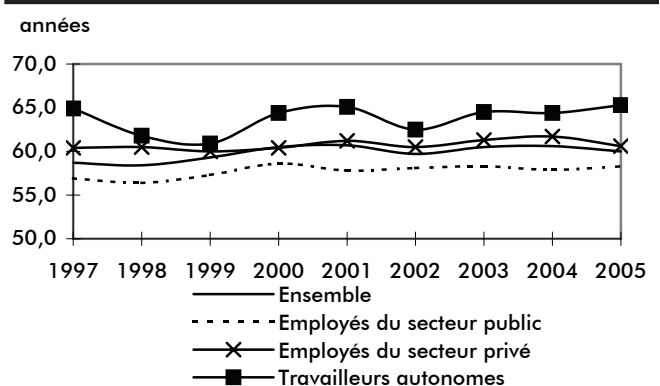
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

4.18 A Âge moyen de la prise de la retraite selon le sexe



4.19 A Âge moyen de la prise de la retraite selon le secteur d'appartenance



Ce chapitre contient des résultats et des analyses concernant les arrêts de travail au Québec. Les quatre indicateurs suivants ont été retenus : nombre de conflits de travail, nombre de travailleurs touchés, nombre de jours-personnes non travaillés et ratio du temps non travaillé. Des résultats d'ensemble sont présentés de même que des résultats selon la compétence législative (provinciale ou fédérale), le secteur d'appartenance (public¹ ou privé) et la nature du conflit (grève, lock-out ou « grève et lock-out »), et ce, en fonction de la disponibilité des données. On entend par conflit de travail tout conflit ayant engendré un arrêt de travail. Il est à noter qu'un seul conflit peut donner lieu à plusieurs arrêts de travail sporadiques, mais celui-ci sera toutefois comptabilisé comme un seul conflit. La catégorie « grève et lock-out » regroupe les cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out ainsi que ceux où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail. Les données ventilées selon le secteur (public ou privé) ne sont disponibles que pour les conflits de travail de compétence québécoise. Finalement, certains résultats selon les régions administratives sont présentés.

La période couverte par l'analyse est de 2000 à 2005; ce choix est principalement dû à l'instauration par le ministère du Travail d'un nouveau mode de comptabilisation des arrêts de travail en 2000. Depuis, l'arrêt de travail est directement lié à l'accréditation syndicale, alors qu'auparavant, celui-ci reposait sur la notion d'établissement, sans tenir compte du nombre d'accréditations en présence.

1. Le secteur public comprend les sous-secteurs de la fonction publique, ceux des secteurs parapublics et des organismes et sociétés d'État (secteur péripublic) ainsi que les municipalités.

5.1 Conflits de travail (tableau 5.1)

Comme le montre le tableau 5.1, le nombre de conflits de travail au Québec est demeuré relativement stable en 2005 avec 130 conflits, après l'augmentation notée en 2004 (132 conflits versus 115 en 2003). Le nombre de conflits observé en 2005 est supérieur à la moyenne annuelle de la période 2000-2005, qui atteint 121 conflits. Le nombre de conflits de travail le moins élevé dans l'ensemble de la période est noté en 2002; il s'établissait à 109.

L'année 2005 ne compte que des conflits de compétence québécoise. Il n'y a eu aucun conflit de compétence fédérale, contrairement à l'année 2004; en effet, cette dernière année a été témoin de 13 conflits de cette nature, un sommet. Sur l'ensemble de la période 2000-2005, les conflits de compétence québécoise constituent, en moyenne, 94,1 % de l'ensemble des conflits de travail.

En 2005, 81 conflits sont rattachés au secteur privé, ce qui correspond à 62,3 % de l'ensemble des conflits de travail. Il s'agit d'une baisse significative par rapport à 2004 (- 22,1 %). Par contre, le secteur public affiche une hausse notable du nombre de ses conflits en 2005, qui se fixe à 49 alors qu'on en dénombrait seulement 15 en 2004. Cela n'est pas surprenant puisque l'année 2005 a été caractérisée par le renouvellement des conventions collectives dans l'administration québécoise.

Sur l'ensemble de la période 2000-2005, le nombre moyen de conflits observé dans le secteur public est de 23; le résultat de l'année 2005 équivaut donc à plus du double. La part moyenne du secteur privé dans l'ensemble des conflits de 2000 à 2005 est de près de 80 %. Le fait que plus des trois quarts (75,6 %) des employés² sur le marché du travail se retrouvent dans le secteur privé explique cette situation. La part moyenne des conflits survenus dans le secteur public (20,2 %) est, à l'inverse, moins importante que celle des employés de ce secteur (24,4 %).

En 2005, des 130 conflits observés, 109 sont des grèves (83,8 %), 11 des lock-out (8,5 %) et 10 des

« grèves et lock-out » (7,7 %). Par rapport à 2004, les grèves sont en hausse, les lock-out, en forte baisse et les « grèves et lock-out » demeurent pour ainsi dire stables. La part des grèves dans l'ensemble des conflits a effectivement augmenté de plus de 10 points de pourcentage de 2004 (73,5 %) à 2005.

Sur l'ensemble de la période 2000-2005, les grèves représentent en moyenne les trois quarts des conflits de travail. Quant à eux, les lock-out constituent en moyenne près de 2 conflits sur 10 et les « grèves et lock-out », moins d'un conflit sur 10. Le nombre de lock-out est en baisse, de près de 40 % sur la période, tandis que les grèves augmentent de 12,4 %. Les « grèves et lock-out » varient peu d'une année à l'autre.

5.2 Travailleurs touchés (tableau 5.2)

Le ministère du Travail définit les travailleurs touchés comme étant le « nombre total de salariés directement touchés par le conflit qui a provoqué l'arrêt de travail. Dans la détermination de ce nombre, on tient compte des salariés qui n'ont pas réintégré leur poste à la fin de l'arrêt de travail, soit parce qu'ils avaient trouvé du travail chez un autre employeur, soit parce qu'ils s'étaient retirés du marché du travail. Une moyenne est ainsi calculée en additionnant le nombre de travailleurs touchés en début de conflit et le nombre de ceux ayant effectivement réintégré le travail à la date de la reprise des activités, et en divisant le résultat par deux³ ».

En 2005, le nombre de travailleurs touchés (114 697) est en forte hausse par rapport au niveau relativement bas de 2004 (35 131). Cette progression de 226 % des salariés impliqués dans un conflit de travail est attribuable principalement aux négociations qui ont eu lieu dans le secteur public québécois.

2. Le nombre d'employés correspond à celui des personnes en emploi duquel on a soustrait le nombre de travailleurs autonomes.

3. Annie HARVEY et Johanne TURGEON (2006). *Les arrêts de travail au Québec. Bilan de l'année 2005*, Ministère du Travail, (Collection Travail-Actualité), Québec.

Le nombre de travailleurs touchés fluctue énormément d'une année à l'autre. Sur l'ensemble de la période 2000-2005, le niveau le plus bas est enregistré en 2003, avec 17 925 salariés impliqués alors que le niveau le plus élevé est observé en 2005. En moyenne, on dénombre 44 500 travailleurs touchés par année sur la période.

Les conflits de travail dans le secteur public en 2005 ont fait progresser l'ampleur moyenne des conflits. Étant donné que le nombre de travailleurs touchés a augmenté entre 2004 et 2005 alors que le nombre de conflits de travail stagnait relativement, le nombre moyen de travailleurs touchés par conflit atteint 882 en 2005, comparativement à 266 en 2004. Sur l'ensemble de la période 2000-2005, un conflit de travail touche en moyenne 368 travailleurs.

La totalité des travailleurs touchés (114 697) sont impliqués dans un conflit de compétence québécoise en 2005. Il s'agit d'une très forte hausse par rapport à 2004 et aux deux années précédentes. En 2004, seulement 46,8 % de l'ensemble des travailleurs touchés l'étaient par ce type de conflit (16 424). Cette année-là, on dénombrait exceptionnellement plus de travailleurs touchés par un conflit de compétence fédérale (18 707) en raison du renouvellement de plusieurs conventions dans cette administration. En moyenne, sur la période 2000-2005, 85,4 % (37 987) de l'ensemble des travailleurs touchés sont affectés par un conflit de compétence québécoise.

Le nombre de travailleurs touchés dans le secteur public a très fortement progressé de 2004 (4 779) à 2005 (97 376); cela s'explique en grande partie par les conflits de travail au sein de l'administration québécoise qui couvrent un très grand nombre de travailleurs. Le nombre de travailleurs touchés dans le secteur public en 2005 équivaut à près de 85 % de l'ensemble des travailleurs touchés, la part restante étant occupée par le secteur privé (17 321 travailleurs touchés). Par ailleurs, le secteur privé affiche lui aussi une certaine hausse de 2004 à 2005, mais le nombre de travailleurs touchés ne s'écarte pas de la moyenne annuelle sur la période.

Sur l'ensemble de la période 2000-2005, la répartition des travailleurs touchés entre les secteurs

d'appartenance est d'environ 6 travailleurs sur 10 dans le secteur public contre 4 travailleurs sur 10 dans le secteur privé. Au cours de cette période, le nombre moyen de travailleurs touchés dans le secteur privé (16 040) est en effet inférieur à celui observé dans le secteur public (21 947), chaque conflit de travail dans ce dernier secteur pouvant toucher un nombre très élevé de travailleurs. Le nombre de travailleurs touchés du secteur public est effectivement volatil : il se fixe à 17 000 en 2000, à 627 en 2002 pour grimper jusqu'à 97 376 en 2005.

En 2005, la quasi-totalité des travailleurs touchés, soit 98,9 %, le sont par des grèves (113 471). Cette proportion progresse légèrement par rapport à 2004, où 92,2 % des travailleurs touchés l'étaient par ce genre de conflit. Tout le long de la période étudiée, soit de 2000 à 2005, les grèves regroupent la majorité des travailleurs touchés, en l'occurrence 92,6 %. Les lock-out ainsi que les « grèves et lock-out » représentent respectivement en moyenne 4,1 % et 3,3 % des travailleurs touchés sur la période.

5.3 Jours-personnes non travaillés (tableau 5.3)

Les jours-personnes non travaillés correspondent au produit du nombre de travailleurs touchés et du nombre de jours ouvrables non travaillés. La durée moyenne en jours ouvrables correspond à la moyenne de la durée des conflits. Ainsi, si on assistait à une augmentation du nombre de jours-personnes non travaillés, la cause en serait une plus forte ampleur des conflits (plus de travailleurs touchés) ou un allongement de la durée moyenne des conflits ou encore une combinaison de ces deux éléments. Une hausse du nombre de jours-personnes non travaillés alors que la durée moyenne des conflits est en baisse serait donc la conséquence d'une augmentation du nombre de travailleurs touchés plus forte que la baisse de la durée moyenne et inversement.

En 2005, les jours-personnes non travaillés se chiffrent à 1 450 950, soit plus du double des

jours-personnes perdus en 2004 (722 147). La durée moyenne en jours ouvrables est toutefois plus faible en 2005 (29 jours) qu'en 2004 (60 jours). Ce recul s'explique principalement par les grèves des salariés du gouvernement du Québec faites à raison de demi-journées. Si le nombre de jours-personnes non travaillés est plus élevé en 2005 qu'en 2004, malgré la baisse de la durée moyenne des conflits, c'est parce que les conflits touchent davantage de travailleurs, particulièrement dans le secteur public. Sur l'ensemble de la période 2000-2005, le nombre annuel moyen de jours-personnes non travaillés est de 815 667, avec une durée moyenne de 49 jours ouvrables par conflit. L'année 2005 affiche donc un bilan nettement plus élevé que celui de la période étudiée en ce qui a trait aux jours-personnes non travaillés.

La forte croissance des jours-personnes non travaillés en 2005 peut s'expliquer, encore une fois, par le grand nombre de travailleurs touchés par la grève dans l'administration québécoise. Rappelons que, cette année là, tous les conflits sont de compétence québécoise, aucun conflit de compétence fédérale n'étant enregistré. Sur la période 2000-2005, la part moyenne des jours-personnes non travaillés en raison d'un conflit de compétence québécoise dans l'ensemble des jours-personnes non travaillés se fixe aux alentours de 82 %. En excluant l'influence de l'année 2005 sur la moyenne de la période, cette part se situe à près de 74 %.

À l'exception de l'année 2005, la courbe d'ensemble des jours-personnes non travaillés suit d'assez près les fluctuations du secteur privé. Toutefois, en 2005, 80,3 % des jours-personnes non travaillés proviennent du secteur public (1 164 985). Cette dernière année est d'ailleurs la seule de l'ensemble de la période étudiée où une telle proportion est notée dans le secteur public. En moyenne, sur la période 2000-2005, cette part s'établit à moins de 40 %⁴. D'autre part, année après année, le secteur public a toujours un poids plus important en ce qui a trait au nombre de travailleurs touchés que sur le plan des jours-personnes non travaillés, ce qui

laisse supposer que la durée moyenne des conflits y est plus courte que dans le secteur privé.

En 2005, 97,2 % de l'ensemble des jours-personnes non travaillés sont attribuables aux grèves, moins de 1 %, aux lock-out et, finalement, environ 2 % concernent la catégorie « grèves et lock-out ». Ces proportions diffèrent grandement de la moyenne de la période : 71,6 % de l'ensemble des jours-personnes non travaillés dans le cadre d'une grève, 12,4 % à l'occasion d'un lock-out et 16,0 % dans la catégorie « grève ou lock-out ».

5.4 Ratio du temps non travaillé (tableau 5.4)

Cet indicateur fait référence au nombre de jours-personnes non travaillés par tranche de 1 000 employés⁵. Il prend en considération la variation du nombre d'employés au Québec, permettant ainsi d'isoler l'impact des arrêts de travail dans l'ensemble de l'économie québécoise. Un ratio égal à 1 000 signifie qu'en moyenne, chaque employé a subi un arrêt de travail pendant une journée. L'analyse porte uniquement sur les résultats d'ensemble.

En 2005, le ratio du temps non travaillé est de 451,5 jours-personnes non travaillés pour 1 000 employés, soit le plus élevé de la période analysée. En 2004, il se situait à 225,9. Sur l'ensemble de la période 2000-2005, le ratio moyen du temps non travaillé s'établit à 260,8; cela équivaut à une journée non travaillée pour environ un employé sur quatre. De 2000 à 2005, on observe une augmentation de l'impact des conflits de travail au Québec. Le ratio est effectivement passé de 119,0 en 2000 à 451,5 en 2005.

En comparant le ratio du temps non travaillé du Québec avec celui de l'ensemble du Canada, il ressort que les conflits de travail ont causé un plus grand impact au Québec en 2002, 2003 et 2005. Pour les trois autres années de la période étudiée,

4. La hausse observée sur ce plan en 2005 résulte conjointement de l'augmentation du nombre de jours-personnes non travaillés dans le secteur public et de la baisse de ce nombre dans le secteur privé.

5. Les employés sont définis comme étant des personnes en emploi à l'exception des travailleurs autonomes. Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

le ratio du temps non travaillé de l'ensemble du Canada est supérieur à celui du Québec. Le ratio de l'Ontario surpasse quant à lui celui du Québec une seule fois durant la période, soit en 2000. Par la suite, la situation s'est inversée.

5.5 Conflits de travail selon les régions administratives (tableau 5.5)

L'analyse porte principalement sur les conflits de travail qui n'ont touché qu'une seule région administrative à la fois. En effet, aucune analyse détaillée ne peut être faite sur les catégories « plus d'une région » et « toutes les régions ». Notons cependant que les conflits de ces deux regroupements sont nombreux en 2005 car ils incluent la grève de l'administration québécoise, entre autres. Il en va de même pour les travailleurs touchés et les jours-personnes perdus. Enfin, on ne dénombre aucun conflit de travail pour la catégorie « Québec plus autres provinces » tant en 2005 qu'en 2000. Cette dernière catégorie comprendrait, entre autres, les conflits dans l'administration fédérale.

En 2005, c'est la région de Montréal qui compte le plus de conflits de travail (45). Elle est suivie par la région de la Montérégie (13) et celle de la Capitale-Nationale (9). Ce constat n'est pas surprenant puisqu'il est conforme au poids démographique de ces trois régions administratives dans l'ensemble de la population québécoise. D'autre part, pour ce qui est des travailleurs touchés, ce sont les régions de Montréal (7 872), des Laurentides (1 311) et de l'Estrie (1 104) qui affichent les résultats les plus élevés. Quant aux jours-personnes non travaillés, Montréal figure encore une fois en première position (83 521), suivie de la Côte-Nord (46 572) et de la Capitale-Nationale (44 940).

Sur l'ensemble de la période, outre les trois régions les plus peuplées (Montréal, Montérégie et Capitale-Nationale), d'importants changements sont également survenus dans la région de la Côte-Nord et dans le Centre-du-Québec au chapitre des jours-personnes non travaillés. En effet, la Côte-Nord a vu son nombre grimper de 11 929

tandis que le Centre-du-Québec affiche une baisse de 23 307 lorsque l'on compare les résultats de l'année 2005 avec ceux de la moyenne de la période. La région de Montréal enregistre, pour sa part, le gain le plus élevé en ce qui concerne le nombre de conflits de travail (+ 15) et le nombre de travailleurs touchés (+ 1 873) sur la même période. Par ailleurs, la région de la Capitale-Nationale a enregistré un repli de 860 au chapitre des travailleurs touchés. De plus, cette région affiche la plus importante baisse du nombre de conflits de travail (- 4) lorsque les résultats de l'année 2005 sont comparés avec ceux de la moyenne de la période.

5.1 Nombre de conflits de travail selon diverses ventilations, Québec, 2000-2005

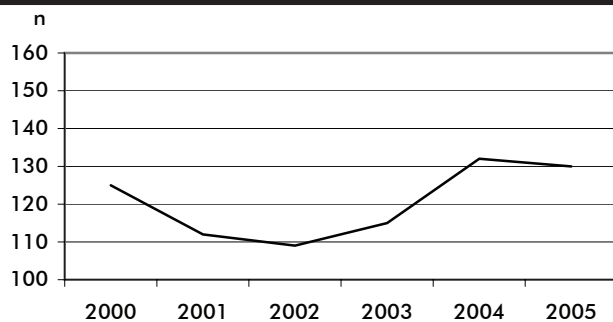
	Ensemble	Compétence québécoise	Compétence fédérale	Secteur privé ¹	Secteur public ¹	Grève	Lock-out	Grève et lock-out ²
	n							
2000	125	119	6	90	29	97	18	10
2001	112	107	5	90	17	84	17	11
2002	109	101	8	91	10	79	22	8
2003	115	108	7	89	19	79	26	10
2004	132	119	13	104	15	97	26	9
2005	130	130	0	81	49	109	11	10
Moyenne 2000-2005	121	114	7	91	23	91	20	10
Variation 2000-2005	5	11	-6	-9	20	12	-7	0

1. Les ventilations selon le secteur d'origine (privé ou public) ne sont disponibles que pour les conflits de compétence québécoise. La somme des parties correspond donc aux données sur les conflits de compétence québécoise.
2. Cette catégorie regroupe les cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out et ceux où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail.

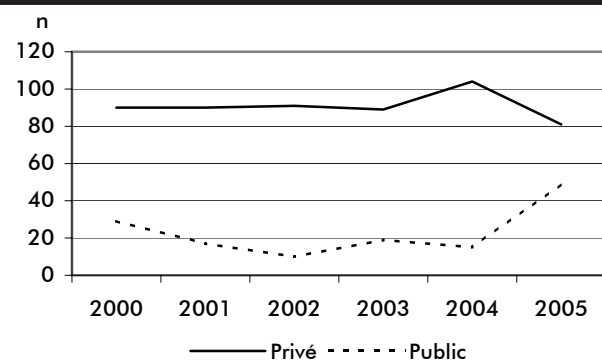
Source : Ministère du Travail.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

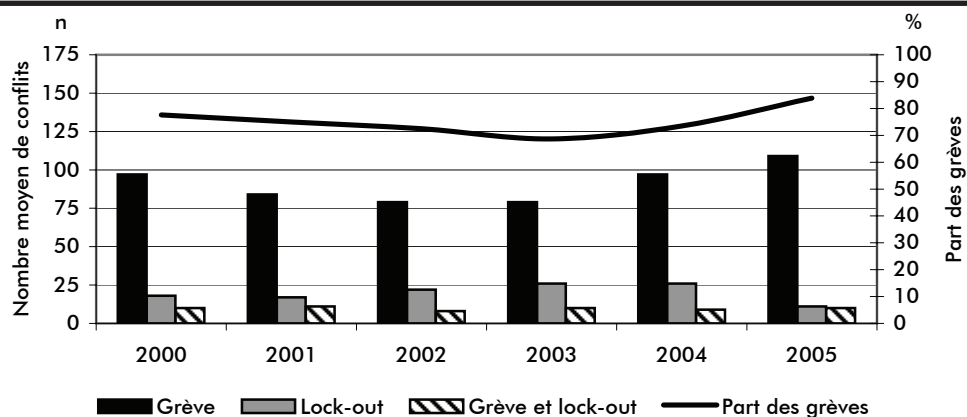
5.1 A Conflits de travail



5.1 B Conflits de compétence québécoise, secteurs privé et secteur public



5.1 C Conflits selon leur nature et part des grèves dans l'ensemble des conflits



5.2 Nombre de travailleurs touchés par un conflit de travail selon diverses ventilations, Québec, 2000-2005

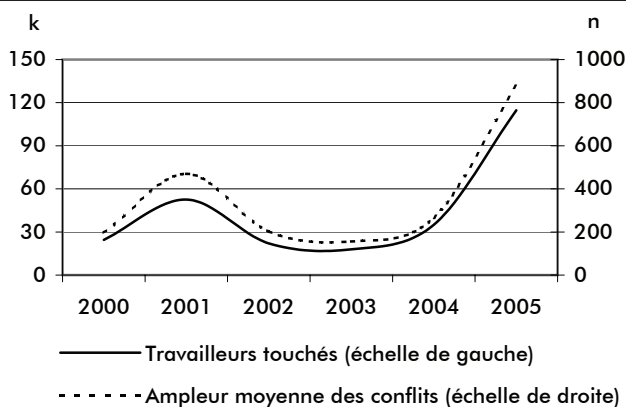
	Ensemble	Compétence québécoise	Compétence fédérale	Secteur privé ¹	Secteur public ¹	Grève	Lock-out	Grève et lock-out ²
	n							
2000	24 554	23 359	1 195	6 359	17 000	23 199	1 030	325
2001	52 597	39 412	13 185	30 123	9 289	49 056	2 328	1 213
2002	22 094	18 392	3 702	17 765	627	16 238	2 717	3 139
2003	17 925	15 636	2 289	13 028	2 608	12 795	2 355	2 775
2004	35 131	16 424	18 707	11 645	4 779	32 378	1 997	756
2005	114 697	114 697	0	17 321	97 376	113 471	529	697
Moyenne 2000-2005	44 500	37 987	6 513	16 040	21 947	41 190	1 826	1 484
Variation 2000-2005	90 143	91 338	-1 195	10 962	80 376	90 272	-501	372

1. Les ventilations selon le secteur d'origine (privé ou public) ne sont disponibles que pour les conflits de compétence québécoise. La somme des parties correspond donc aux données sur les conflits de compétence québécoise.
2. Cette catégorie regroupe les cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out et ceux où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail.

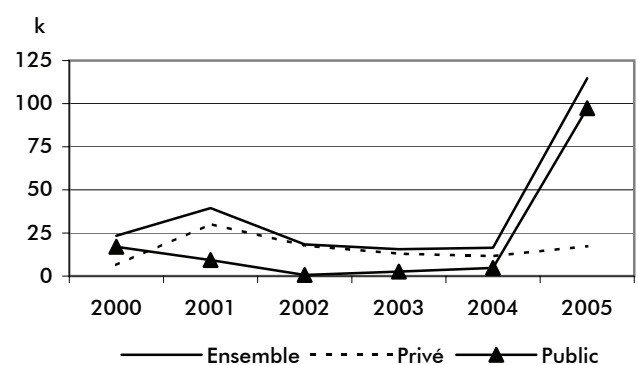
Source : Ministère du Travail.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

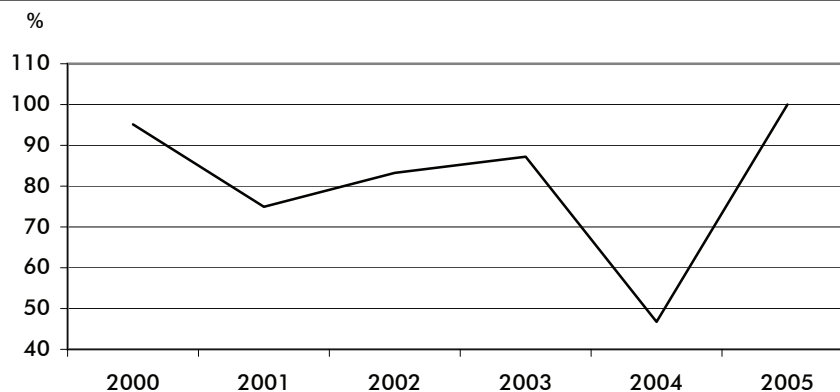
5.2 A Travailleurs touchés et ampleur moyenne des conflits



5.2 B Travailleurs touchés, ensemble, secteur privé et secteur public



5.2 C Proportion de travailleurs touchés par un conflit de compétence québécoise



5.3 Nombre de jours-personnes non travaillés selon diverses ventilations, Québec, 2000-2005

	Ensemble	Compétence québécoise	Compétence fédérale	Secteur privé ¹	Secteur public ¹	Grève	Lock-out	Grève et lock-out ²
	n							
2000	345 640	296 514	49 126	204 543	91 971	278 822	46 864	19 954
2001	488 867	449 784	39 083	421 584	28 200	323 116	105 279	60 472
2002	1 009 517	527 138	482 380	516 222	10 915	452 624	142 658	414 236
2003	876 879	678 936	197 943	663 956	14 980	411 517	252 815	212 546
2004	722 147	590 853	131 294	430 881	159 972	628 129	43 430	50 589
2005	1 450 950	1 450 950	0	285 964	1 164 985	1 410 810	13 391	26 748
Moyenne 2000-2005	815 667	665 696	149 971	420 525	245 171	584 170	100 740	130 758
Variation 2000-2005	1 105 310	1 154 436	-49 126	81 421	1 073 014	1 131 988	-33 473	6 794

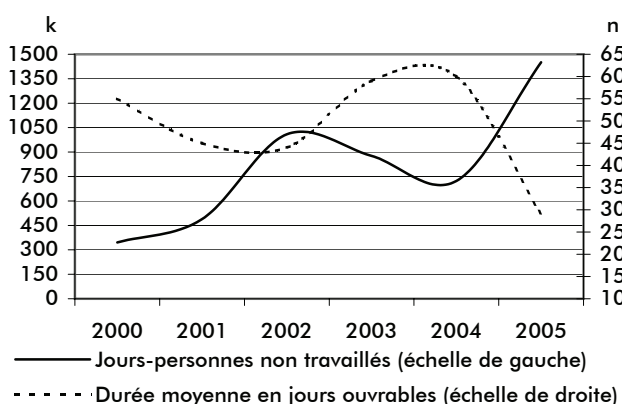
1. Les ventilations selon le secteur d'origine (privé ou public) ne sont disponibles que pour les conflits de compétence québécoise. La somme des parties correspond donc aux données sur les conflits de compétence québécoise.

2. Cette catégorie regroupe les cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out et ceux où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail.

Source : Ministère du Travail.

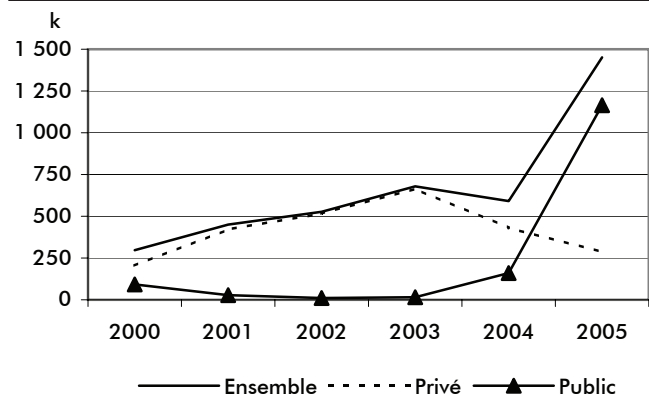
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

5.3 A Jours-personnes non travaillés et durée moyenne des conflits¹



1. La durée moyenne est calculée à partir du nombre de conflits déclenchés au cours de l'année.

5.3 B Jours-personnes non travaillés, ensemble, secteur privé et secteur public



5.3 C Jours-personnes non travaillés selon la nature du conflit et part des jours-personnes non travaillés dans le cadre d'une grève par rapport à l'ensemble



5.4 Ratio du temps non travaillé, Québec, Canada et Ontario¹, 2000-2005

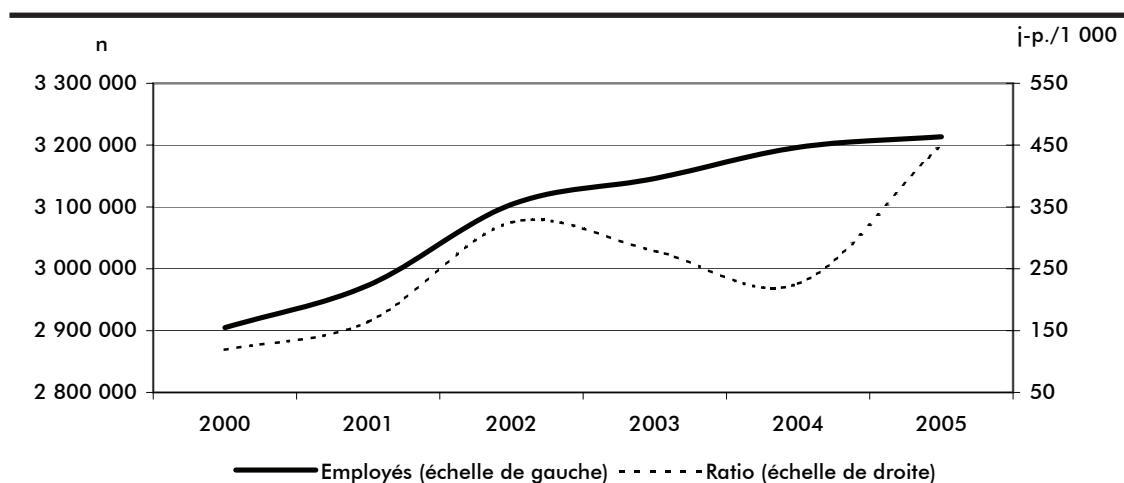
	Québec	Canada	Ontario	Écart Qc-Canada	Écart Qc-Ont.
	i-p./1 000				
2000	119,0	133,7	131,5	-14,7	-12,5
2001	164,4	173,6	133,0	-9,1	31,4
2002	325,2	233,4	293,1	91,8	32,1
2003	278,7	130,8	93,4	147,9	185,3
2004	225,9	239,0	90,4	-13,0	135,5
2005	451,5	300,7	73,7	150,8	377,8

1. Seuls les jours-personnes non travaillés en raison d'un conflit de compétence provinciale sont considérés dans le calcul du ratio du temps non travaillé en Ontario, ce qui entraîne une sous-estimation de ce ratio.

Sources : Ministère du Travail du Québec, Ressources humaines et développement social du Canada et Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

5.4 A Nombre d'employés et ratio du temps non travaillé



5.5 Nombre de conflits, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon les régions administratives, Québec, 2000 et 2005

	Conflits				Travailleurs touchés				Jours-personnes perdus			
	2000	2005	(2000-2005)		2000	2005	(2000-2005)		2000	2005	(2000-2005)	
			Var.	Moy.			Var.	Moy.			Var.	Moy.
	n											
Bas-Saint-Laurent	7	2	-5	4	81	63	-18	141	11 454	454	-11 000	4 743
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	4	2	5	73	160	87	206	283	13 825	13 542	14 532
Capitale-Nationale	18	9	-9	13	994	496	-498	1 356	22 155	44 940	22 785	62 438
Mauricie	11	4	-7	7	1 010	286	-724	362	42 624	3 532	-39 092	15 907
Estrie	3	3	0	4	163	1 104	941	379	1 790	1 892	102	4 250
Montréal	27	45	18	30	2 690	7 872	5 182	5 999	88 703	83 521	-5 182	112 817
Outaouais	4	4	0	4	115	227	112	224	16 584	588	-15 996	12 931
Abitibi-Témiscamingue	6	1	-5	3	230	14	-216	238	5 669	49	-5 620	27 018
Côte-Nord	3	3	0	6	91	932	841	565	9 164	46 572	37 408	34 643
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	0	-1	5	31	0	-31	478	123	0	-123	24 747
Chaudière-Appalaches	3	3	0	1	166	247	81	12	4 828	3 086	-1 742	85
Laval	3	5	2	4	77	364	287	293	7 751	1 284	-6 467	5 668
Lanaudière	3	6	3	5	98	287	189	210	3 274	11 138	7 864	6 250
Laurentides	5	6	1	5	956	1 311	355	808	2 368	16 422	14 054	12 644
Montérégie	14	13	-1	14	630	395	-235	828	61 725	19 754	-41 971	46 107
Centre-du-Québec	0	1	1	3	0	37	37	367	0	888	888	24 195
Plus d'une région ¹	6	6	0	4	16 523	39 812	23 289	11 825	48 722	580 804	532 082	232 605
Toutes les régions ²	9	15	6	6	626	61 090	60 464	14 852	18 424	622 200	603 776	144 066
Québec plus autres provinces ³	0	0	0	2	0	0	0	5 358	0	0	0	30 021
Total	125	130	5	121	24 554	114 697	90 143	44 500	345 641	1 450 950	1 105 309	815 667

1. Comprend les arrêts de travail qui ont touché plus d'une région administrative.

2. Comprend les arrêts de travail qui ont touché toutes les régions administratives.

3. Comprend les conflits qui ont cours simultanément au Québec et dans au moins une autre province. On n'en dénombre aucun en 2000 et 2005.

Source : Ministère du Travail.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Au Québec, depuis 1980, le régime de santé et de sécurité du travail est administré par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (ci-après nommée la CSST). La CSST est en charge de la compilation des événements, de l'indemnisation et de la réadaptation, du financement du programme ainsi que de la prévention et de l'inspection.

Ce chapitre de l'Annuaire fournit des données statistiques permettant d'analyser l'ampleur et l'évolution des lésions professionnelles¹ (accidents du travail et maladies professionnelles) au Québec, pour l'ensemble des travailleurs couverts² et selon diverses ventilations. La période étudiée s'étend de 1997 à 2005, selon la disponibilité des données.

Quatre indicateurs ont été retenus pour l'analyse : les dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés³, le taux de lésion professionnelle, les dossiers de décès et les dossiers du programme « Pour une maternité sans danger ».

-
1. Une des limites des données sur les lésions professionnelles est que celles-ci ne portent que sur les cas déclarés à la CSST. Il y a donc une sous-estimation du nombre de cas de lésion professionnelle.
 2. Le nombre de travailleurs en emploi à temps plein (30 heures ou plus) de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada est utilisé pour déterminer le nombre de travailleurs couverts. Ce choix méthodologique mène toutefois à une sous-estimation du nombre de travailleurs couverts puisqu'un certain nombre de travailleurs à temps partiel seraient couverts dans la réalité.
 3. Un dossier ouvert et accepté est un dossier pour lequel la dernière décision rendue par la Commission est l'acceptation de la demande d'indemnisation au 1^{er} mars de l'année suivant l'ouverture du dossier; cela inclut les cas de décès où le dossier a été ouvert et accepté durant l'année de référence.

6.1 Dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le sexe (tableau 6.1)

En 2005, le nombre de dossiers relatifs à une lésion professionnelle ouverts et acceptés par la CSST est le plus faible de la période 1997-2005, soit 125 931. La quasi-totalité des dossiers de cette année-là sont liés aux accidents du travail, moins de 5 % étant rattachés aux maladies professionnelles. Cette répartition est du même ordre que celle observée sur l'ensemble de la période. La baisse de 5,2 % du nombre de dossiers ouverts et acceptés notée en 2005 est la cinquième baisse consécutive enregistrée sur la période.

De 1997 à 2005, le nombre de dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés a reculé de 9,2 % (- 12 777). Ce repli est presque entièrement attribuable à la diminution des accidents du travail (- 12 069; - 9,0 %). On note également un recul de 708 dossiers ayant trait aux maladies professionnelles, entre 1997 et 2005, qui représente une importante diminution lorsqu'il est exprimé sous forme de pourcentage (- 13,2 %). Parallèlement au recul des deux types de lésion professionnelle, le nombre de travailleurs couverts a augmenté de 438 800 sur la période étudiée (+ 16,8 %) pour se fixer à 3 043 600 en 2005. La variation du nombre de travailleurs couverts n'explique donc pas la baisse observée au chapitre des dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés.

Tout le long de la période de référence, le nombre de dossiers de lésion professionnelle est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Cela tient en partie au fait que ces derniers sont plus présents sur le marché du travail, en particulier dans certains secteurs considérés à risque (notamment les travailleurs manuels masculins). En 2005, les hommes comptent 89 668 dossiers de lésion professionnelle contre 36 263 chez les femmes. Dans le cas des premiers, le nombre de dossiers est inférieur de 16,4 % à son niveau de 1997 (107 272) alors qu'on observe une augmentation de 15,4 % chez les femmes (31 436 dossiers en 1997). Ainsi, ces dernières représentent une part plus importante de l'ensemble des dossiers de lésion professionnelle en 2005 (28,8 %) qu'en 1997

(22,7 %). Les femmes sont en effet plus présentes sur le marché du travail. Elles constituent 42,5 % de l'ensemble des travailleurs couverts en 2005 alors que cette proportion ne s'établissait qu'à 39,8 % en 1997.

L'écart entre les sexes se rétrécit également sur la période dans les dossiers qui se rapportent aux accidents du travail. Les femmes sont concernées par 29,0 % de ces dossiers en 2005 contre 22,2 % en 1997. Une baisse de 17,0 % (- 17 672) a en effet été enregistrée chez les hommes tandis que les femmes présentent une hausse de 19,0 % (+ 5 603) sur ce plan. Les hommes sont donc entièrement responsables de la baisse du nombre total d'accidents du travail. Pour les dossiers ayant trait aux maladies professionnelles, les femmes présentent une forte baisse de 41,1 % alors que les hommes subissent une légère augmentation de 2,0 % sur la période. Ainsi, la part des femmes dans l'ensemble des dossiers de ce type a diminué, passant de 35,4 % en 1997 à 24,0 % en 2005. Étant donné le faible poids des dossiers concernant les maladies professionnelles dans l'ensemble des dossiers ouverts et acceptés, leur évolution n'a que peu d'impact sur celle de l'ensemble.

6.2 Dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le groupe d'âge (tableau 6.2)

En 2005, les 15-24 ans représentent 15,3 % des dossiers de lésion professionnelle, les 25-34 ans, 22,6 %, les 35-44 ans, 26,5 %, les 45-54 ans, 24,9 % et les 55 ans et plus, 10,7 %. Compte tenu de leur poids dans l'emploi à temps plein (9,7 % en 2005), les 15-24 ans constituent le seul groupe d'âge surreprésenté dans les dossiers de lésion professionnelle. En effet, ces dossiers se répartissent entre les autres groupes d'âge dans les mêmes proportions approximativement que les travailleurs couverts. Cela était également le cas en 1997.

Sur l'ensemble de la période, les deux groupes d'âge les plus âgés sont les seuls à afficher une hausse du nombre de dossiers ouverts et acceptés, soit 4 508

dossiers de plus chez les 45-54 ans (+ 16,8 %) et 3 424 de plus chez les 55 ans et plus (+ 34,1 %). Les 25-34 ans ont quant à eux enregistré une baisse de 10 421 dossiers (- 26,8 %), les 35-44 ans, une diminution de 7 412 (- 18,2 %) et les 15-24 ans, un recul de 2 876 (- 13,0 %). Ce sont donc les 25-34 ans qui ont le plus contribué à la baisse de l'ensemble des dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés sur la période étudiée.

6.3 Taux de lésion professionnelle⁴ (tableau 6.3)

En 2005, le taux de lésion professionnelle est à son plus bas niveau de toute la période, soit 4,1 %. En 1997, il se fixait à 5,3 %. Ce recul de 1,2 point de pourcentage correspond à une baisse de 22,6 % de l'indicateur au cours de la période. Ce dernier diminue ainsi plus fortement que le nombre de dossiers en proportion (- 9,2 %). Cela s'explique par la hausse du nombre de travailleurs couverts (+ 16,8 %) entre 1997 et 2005.

En 2005, le taux de lésion professionnelle des hommes s'élève à 5,1 %, comparativement à 2,8 % pour les femmes. Les hommes présentent d'ailleurs un taux plus élevé tout le long de la période étudiée. Leur forte présence dans des secteurs et professions à risque peut expliquer en partie ce phénomène.

L'augmentation du nombre de travailleurs couverts a surtout été le cas des femmes. Ces dernières ont en effet connu sur la période une progression de près de 24,8 % dans l'emploi à temps plein tandis que la croissance chez les hommes n'est que de 11,6 %.

Une baisse du taux de lésion professionnelle est observée tant chez les hommes que chez les femmes, entre 1997 et 2005, mais elle est beaucoup plus forte chez les hommes. Durant cette période, le taux de lésion professionnelle chez les hommes

est passé de 6,8 % à 5,1 %, soit un recul de 1,7 point de pourcentage. Les femmes, quant à elles, connaissent une diminution modeste de leur taux, celui-ci ayant passé de 3,0 % en 1997 à 2,8 % en 2005. L'écart entre les taux masculin et féminin a donc diminué sur la période. Il s'établissait à 3,8 points de pourcentage en 1997 alors qu'il se fixe à 2,3 points en 2005.

Les lésions professionnelles touchent davantage les plus jeunes travailleurs (15-24 ans); en effet, le taux de lésion professionnelle de ce groupe demeure le plus élevé tout le long de la période étudiée. Il s'élève à 6,5 % en 2005, comparativement à 4,0 % chez les 25-34 ans, à 4,1 % chez les 35-44 ans, à 3,7 % chez les 45-54 ans et à 3,6 % chez les 55 ans et plus. Dans tous les groupes d'âge, les taux de 2005 sont inférieurs à ceux de 1997; toutefois, les reculs les plus importants sont notés chez les deux plus jeunes groupes : - 2,7 points de pourcentage chez les 15-24 ans et - 1,8 point chez les 25-34 ans. Ainsi, les augmentations du nombre de travailleurs couverts expliqueraient en grande partie les baisses du taux de lésion professionnelle observées dans les divers groupes d'âge. La seule exception concerne les 35-44 ans qui affichent un repli (- 18 500) de leur nombre de travailleurs couverts.

6.4 Dossiers de décès inscrits et acceptés^{5,6} (tableaux 6.4 et 6.5)

En 2005, la CSST a accepté 223 dossiers de décès à la suite d'une lésion professionnelle; il s'agit du niveau le plus élevé de la période analysée. De 2004 à 2005, le nombre de décès connaît un bond de 26,7 %. Cette augmentation s'explique principalement, selon les données de la CSST, par la hausse de 35 décès reliés à l'amiante de même que celle de 20 décès attribuables aux accidents de transport et aux chutes.

4. Le taux de lésion professionnelle représente le nombre de dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés par rapport au nombre de travailleurs couverts. Il permet de relativiser les résultats en prenant en considération la variation du nombre de travailleurs couverts.

5. Décès relié à une lésion professionnelle dont la date d'inscription et de l'acceptation se situe entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année de référence.

6. Afin d'alléger le texte, on ne parlera que de décès dans la suite du document.

Le nombre moyen de décès par année se fixe à 188 sur la période étudiée. De 1997 à 2005, le nombre de dossiers de décès à la suite d'une lésion professionnelle a augmenté de 11,5 %. Une hausse de 16,8 % du nombre de travailleurs couverts est par ailleurs enregistrée sur cette même période. La progression du nombre de travailleurs serait un élément d'explication de l'augmentation du nombre de décès.

Le ratio du nombre de décès pour 100 000 travailleurs couverts permet d'analyser ce résultat en annulant l'impact de la variation de cette couverture. On observe alors une relative stagnation dans le nombre de décès sur l'ensemble de la période. Le ratio s'établit à 7,3 en 2005 comparativement à 7,7 en 1997. Ce dernier ne s'est pas maintenu à ce niveau tout le long de la période étudiée. Il a atteint un creux en 2004 (5,8 décès pour 100 000 travailleurs couverts) avant d'augmenter fortement en 2005. Le ratio « décès/100 000 travailleurs couverts » moyen est de 6,6 sur la période.

Historiquement, les décès ont toujours été majoritairement attribuables à un accident du travail. Ce type de décès en constituait même près des deux tiers en 1998. Depuis, on observe une tendance à la baisse des décès attribuables à un accident du travail alors que ceux reliés à une maladie professionnelle augmentent. En 2003, le nombre de décès se répartit pour la première fois également entre les deux types. À partir de 2004, la majorité des décès (51,7 %) surviennent à la suite de maladies professionnelles. En 2005, cette proportion atteint 52,9 %.

La quasi-totalité des 223 décès survenus en 2005 (soit 220 décès) concernent les hommes; cette situation est aussi observée pour l'ensemble des années à l'étude. Par conséquent, chez les femmes, très peu de décès ont été constatés au cours de la période. Ce nombre varie entre 3 et 11, ce qui représente une part de l'ordre de 5 % ou moins dans l'ensemble des décès.

Chez les hommes, le nombre de décès pour 100 000 travailleurs couverts est du même ordre en 1997 (12,3) et en 2005 (12,7). Le niveau le plus bas

est noté en 1999 avec un ratio de 9,5 décès. Chez les femmes, le ratio « décès/100 000 travailleurs couverts », déjà faible en 1997 (0,7), se fixe à 0,2 en 2005. C'est en 1998 qu'il atteint son plus haut niveau avec 1,0. En raison de leur présence plus grande dans les secteurs et professions à risque, les hommes seraient plus souvent victimes d'une lésion professionnelle menant au décès.

Si l'on considère le type d'événement dans l'analyse (données non présentées), la tendance qui s'inscrit chez les hommes est sensiblement la même que celle observée dans l'ensemble. La majorité des décès (53,2 %) survenus chez les hommes sont reliés aux maladies professionnelles en 2005, soit l'inverse de la situation en 1997, où 53,4 % des décès avaient eu lieu à la suite d'un accident du travail. Chez les femmes, les décès surviennent principalement en raison d'un accident du travail tout le long de la période.

Les travailleurs âgés de 55 ans et plus constituent le groupe où l'on retrouve le plus grand nombre de décès tout le long de la période. En 2005, ce groupe représente 64,1 % de tous les décès. Cette proportion est d'ailleurs en forte progression depuis 2002 où elle atteignait 51,6 %. Ce groupe d'âge détient également le ratio « décès/100 000 travailleurs couverts » le plus important (38,0 en 2005). Les 55 ans et plus sont aussi responsables de la montée de l'ensemble des décès reliés aux maladies professionnelles. Ce groupe est en effet le seul à avoir enregistré une majorité de décès à la suite de maladies professionnelles; les décès dans les autres groupes d'âge sont essentiellement dus à un accident du travail.

De façon générale, le nombre de dossiers de décès acceptés par année chez les 15 à 24 ans⁷ est le plus faible de tous les groupes d'âge. En 2005, 10 décès sont survenus chez les jeunes, soit le même nombre qu'en 1997. Cependant, le ratio « décès/100 000 travailleurs couverts » des 15-24 ans est semblable à ceux des autres groupes, à l'exception du ratio

7. En 2005, le nombre de décès survenus dans le groupe d'âge des 15-24 ans inclut exceptionnellement un décès enregistré dans le groupe des 14 ans ou moins.

des 55 ans et plus. Le ratio est de 2,8 décès pour 100 000 travailleurs chez les 25-34 ans, de 4,0 décès chez les 35-44 ans et de 2,0 chez les 45-54 ans.

6.5. Dossiers du programme « Pour une maternité sans danger⁸ » (tableau 6.6)

La CSST est en charge d'un programme intitulé « Pour une maternité sans danger »; celui-ci permet le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite, dans certaines situations. En 2004, 26 536 réclamations ont été acceptées dans le cadre de ce programme, soit 43,8 % de plus qu'en 1997 (18 448). La hausse du nombre de réclamations acceptées est supérieure à celle du nombre de travailleuses couvertes; ce dernier nombre a augmenté de 22,2 % entre 1997 et 2004. Ainsi, le taux de réclamation (le nombre de réclamations acceptées par rapport au nombre de travailleuses couvertes) passe de 1,8 % en 1997 à 2,1 % en 2004.

La présence accrue des femmes sur le marché du travail, le rajeunissement de la main-d'œuvre féminine dans certains secteurs à risque pour la travailleuse enceinte ou qui allaite (enseignante, infirmière), l'entrée des femmes dans certains secteurs à risque (construction, industrie, etc.) ainsi qu'une plus grande sensibilité face aux dangers qui peuvent affecter celles-ci ou leur enfant sont des facteurs explicatifs de la hausse des demandes. Le nombre de réclamations reçues est effectivement en constante progression depuis 1997 (19 538). En 2004, il atteint 27 980, soit son plus haut niveau de toute la période. Cependant, le taux d'acceptation (nombre de demandes acceptées par rapport au nombre de demandes reçues) est du même ordre en 2004 (94,8 %) et en 1997 (94,4 %).

Le nombre annuel moyen de jours d'indemnisation croît lentement mais régulièrement depuis 1997. Il se fixait alors à 136 jours civils et s'élève en 2004 à 147 jours. Cette dernière durée correspond à environ 21 semaines d'absence. Le coût moyen par dossier augmente aussi sur la période; il s'élevait à 4 698 \$ en 1997 pour atteindre 6 603 \$ en 2004. Il s'agit d'une hausse de plus de 40 %.

8. Les données sont observées au 31 décembre de l'année suivant l'année de réclamation. L'année de référence correspond à l'année au cours de laquelle le médecin remet à la travailleuse un certificat attestant que les conditions de son travail comportent des dangers. La dernière année pour laquelle les données sont disponibles est donc 2004.

6.1 Travailleurs couverts par le régime de santé et de sécurité du travail et dossiers ouverts et acceptés selon l'événement et selon le sexe, Québec, 1997-2005

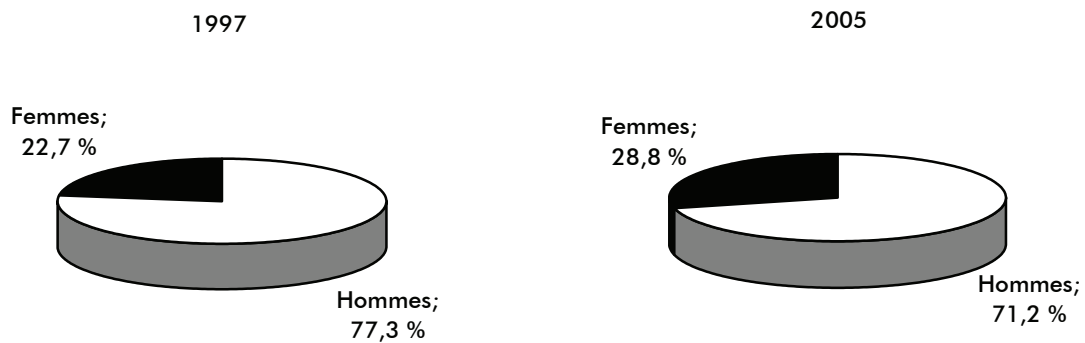
Les deux sexes				
	Travailleurs couverts¹	Dossiers ouverts et acceptés		
		Ensemble	Accident du travail	Maladie prof.
		n		
1997	2 604 800	138 708	133 362	5 346
1998	2 686 600	138 196	132 884	5 312
1999	2 770 700	138 627	133 406	5 221
2000	2 830 700	143 517	138 403	5 114
2001	2 849 400	141 283	135 997	5 286
2002	2 930 800	137 456	132 485	4 971
2003	2 957 700	135 724	130 633	5 091
2004	3 012 200	132 906	128 104	4 802
2005	3 043 600	125 931	121 293	4 638
Variation 1997-2005 (n)	438 800	-12 777	-12 069	-708
Variation 1997-2005 (%)	16,8	-9,2	-9,0	-13,2
Hommes				
	Travailleurs couverts¹	Dossiers ouverts et acceptés		
		Ensemble	Accident du travail	Maladie prof.
		n		
1997	1 568 600	107 272	103 816	3 456
1998	1 614 600	106 257	102 777	3 480
1999	1 655 000	105 706	102 310	3 396
2000	1 674 500	107 287	103 949	3 338
2001	1 682 700	104 315	100 620	3 695
2002	1 729 500	100 210	96 714	3 496
2003	1 723 400	98 110	94 395	3 715
2004	1 745 600	95 324	91 798	3 526
2005	1 750 300	89 668	86 144	3 524
Variation 1997-2005 (n)	181 700	-17 604	-17 672	68
Variation 1997-2005 (%)	11,6	-16,4	-17,0	2,0
Femmes				
	Travailleurs couverts¹	Dossiers ouverts et acceptés		
		Ensemble	Accident du travail	Maladie prof.
		n		
1997	1 036 100	31 436	29 546	1 890
1998	1 072 000	31 939	30 107	1 832
1999	1 115 700	32 921	31 096	1 825
2000	1 156 200	36 230	34 454	1 776
2001	1 166 700	36 968	35 377	1 591
2002	1 201 300	37 246	35 771	1 475
2003	1 234 300	37 614	36 238	1 376
2004	1 266 500	37 582	36 306	1 276
2005	1 293 300	36 263	35 149	1 114
Variation 1997-2005 (n)	257 200	4 827	5 603	-776
Variation 1997-2005 (%)	24,8	15,4	19,0	-41,1

1. Correspond au nombre de travailleurs à temps plein de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

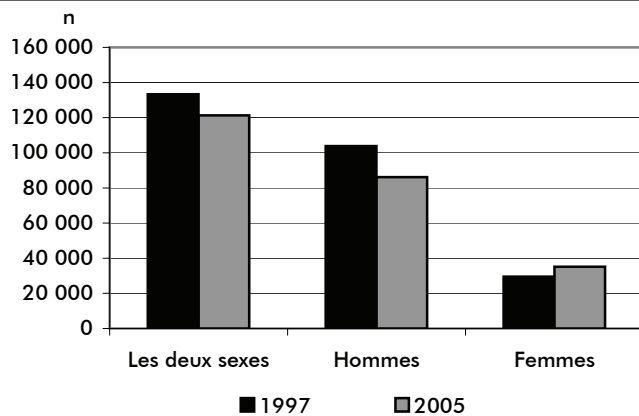
Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Service de la statistique.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

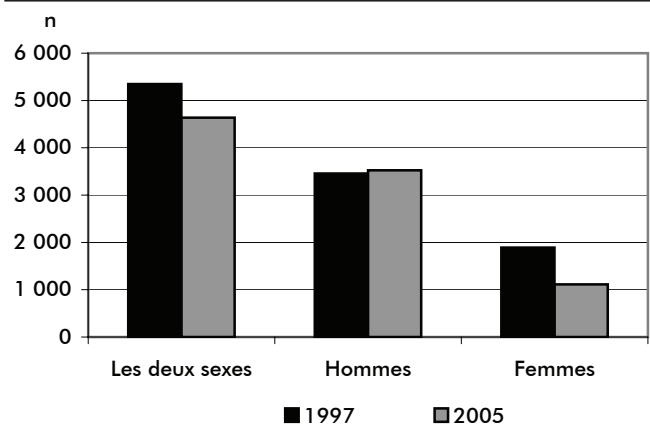
6.1 A Répartition des dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le sexe, 1997 et 2005



6.1 B Répartition des dossiers d'accident de travail selon le sexe, 1997 et 2005



6.1 C Répartition des dossiers de maladie professionnelle selon le sexe, 1997 et 2005



6.2 Travailleurs couverts par le régime de santé et de sécurité du travail et dossiers ouverts et acceptés selon l'événement et selon le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Travailleurs couverts ¹					Ensemble des dossiers ouverts et acceptés				
	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	n									
1997	241 400	675 000	842 500	615 600	230 200	22 089	38 918	40 810	26 837	10 054
1998	255 700	682 000	853 000	655 200	240 600	23 473	36 700	41 084	26 911	10 028
1999	283 800	673 000	884 400	682 000	247 500	24 485	35 150	41 563	27 531	9 898
2000	301 200	666 800	891 200	710 700	260 700	26 015	34 938	42 757	29 143	10 664
2001	307 400	659 100	878 000	733 700	271 100	24 632	32 765	41 991	30 461	11 434
2002	313 900	671 500	876 300	770 100	299 000	23 407	31 388	40 129	30 762	11 770
2003	313 500	676 600	854 700	784 600	328 300	22 163	30 535	38 197	32 024	12 805
2004	302 200	694 400	849 700	811 900	354 000	21 191	29 922	36 527	32 066	13 200
2005	294 700	707 700	824 000	841 000	376 200	19 213	28 497	33 398	31 345	13 478
Variation 1997-2005	53 300	32 700	-18 500	225 400	146 000	-2 876	-10 421	-7 412	4 508	3 424

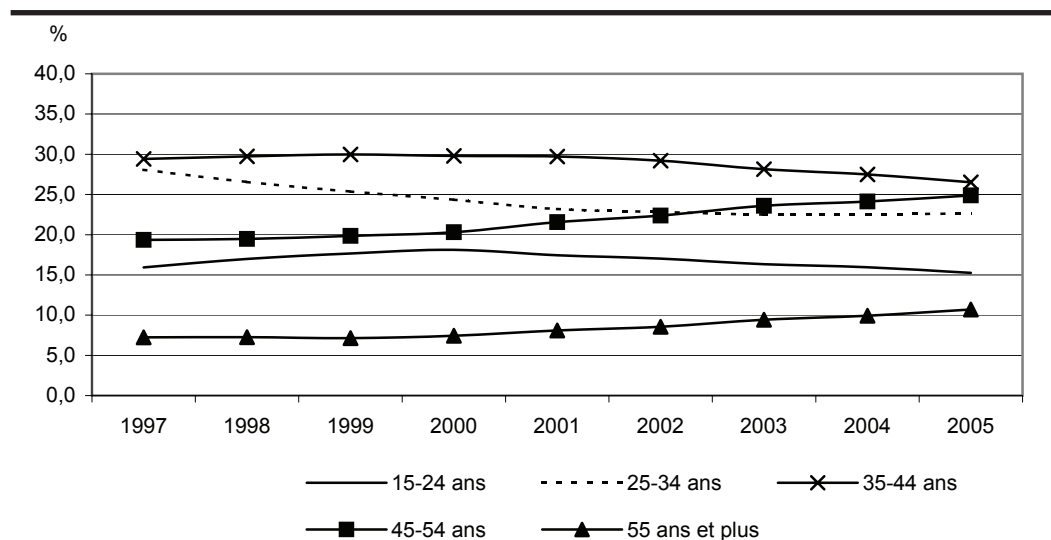
	Accident du travail					Maladie professionnelle				
	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	n									
1997	21 548	37 811	39 359	25 662	8 982	541	1 107	1 451	1 175	1 072
1998	22 902	35 680	39 660	25 738	8 904	571	1 020	1 424	1 173	1 124
1999	23 915	34 184	40 156	26 312	8 839	570	966	1 407	1 219	1 059
2000	25 411	34 041	41 401	27 974	9 576	604	897	1 356	1 169	1 088
2001	24 138	31 938	40 655	29 232	10 034	494	827	1 336	1 229	1 400
2002	22 974	30 717	38 956	29 496	10 342	433	671	1 173	1 266	1 428
2003	21 777	29 908	37 145	30 713	11 090	386	627	1 052	1 311	1 715
2004	20 844	29 287	35 530	30 890	11 553	347	635	997	1 176	1 647
2005	18 919	27 987	32 527	30 177	11 683	294	510	871	1 168	1 795
Variation 1997-2005	-2 629	-9 824	-6 832	4 515	2 701	-247	-597	-580	-7	723

1. Correspond au nombre de travailleurs à temps plein de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Service de la statistique.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6.2 A Répartition des dossiers de lésion professionnelle ouverts et acceptés selon le groupe d'âge



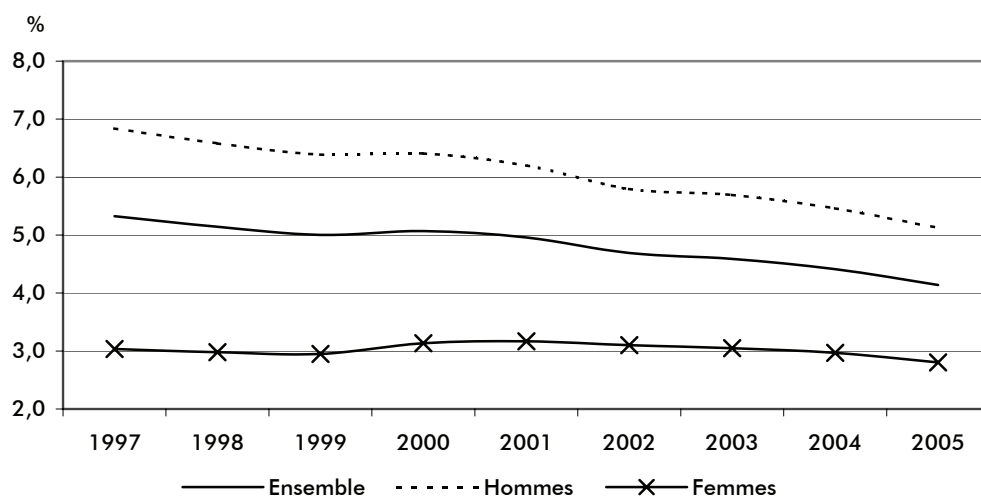
6.3 Taux de lésion professionnelle selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Sexe		Groupe d'âge				
		Hommes	Femmes	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	%							
1997	5,3	6,8	3,0	9,2	5,8	4,8	4,4	4,4
1998	5,1	6,6	3,0	9,2	5,4	4,8	4,1	4,2
1999	5,0	6,4	3,0	8,6	5,2	4,7	4,0	4,0
2000	5,1	6,4	3,1	8,6	5,2	4,8	4,1	4,1
2001	5,0	6,2	3,2	8,0	5,0	4,8	4,2	4,2
2002	4,7	5,8	3,1	7,5	4,7	4,6	4,0	3,9
2003	4,6	5,7	3,0	7,1	4,5	4,5	4,1	3,9
2004	4,4	5,5	3,0	7,0	4,3	4,3	3,9	3,7
2005	4,1	5,1	2,8	6,5	4,0	4,1	3,7	3,6
Variation 1997-2005 (points de %)	-1,2	-1,7	-0,2	-2,7	-1,8	-0,7	-0,7	-0,8
Variation 1997-2005 (%)	-22,6	-25,0	-6,7	-29,3	-31,0	-14,6	-15,9	-18,1

Sources : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Service de la statistique, et Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6.3 A Taux de lésion professionnelle selon le sexe



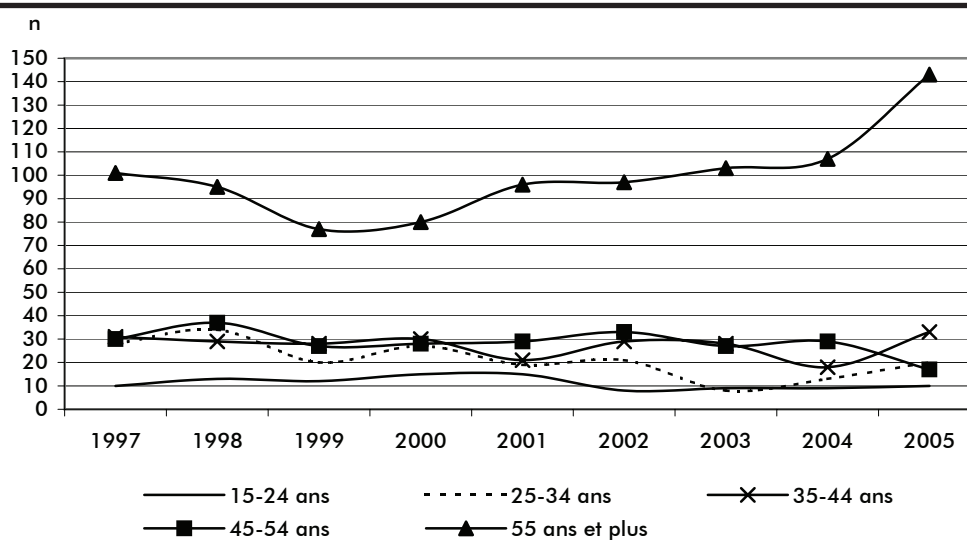
6.4 Nombre de décès selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Sexe			Groupe d'âge				
	Ensemble	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	n							
1997	200	193	7	10	28	31	30	101
1998	208	197	11	13	34	29	37	95
1999	164	158	6	12	20	28	27	77
2000	180	176	4	15	27	30	28	80
2001	180	174	6	15	19	21	29	96
2002	188	184	4	8	21	29	33	97
2003	175	172	3	9	8	28	27	103
2004	176	171	5	9	13	18	29	107
2005	223	220	3	10	20	33	17	143
Variation 1997-2005 (n)	23	27	-4	0	-8	2	-13	42
Variation 1997-2005 (%)	11,5	14,0	-57,1	0,0	-28,6	6,5	-43,3	41,6

Sources : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Service de la statistique, et Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6.4 A Décès selon le groupe d'âge, 1997-2005



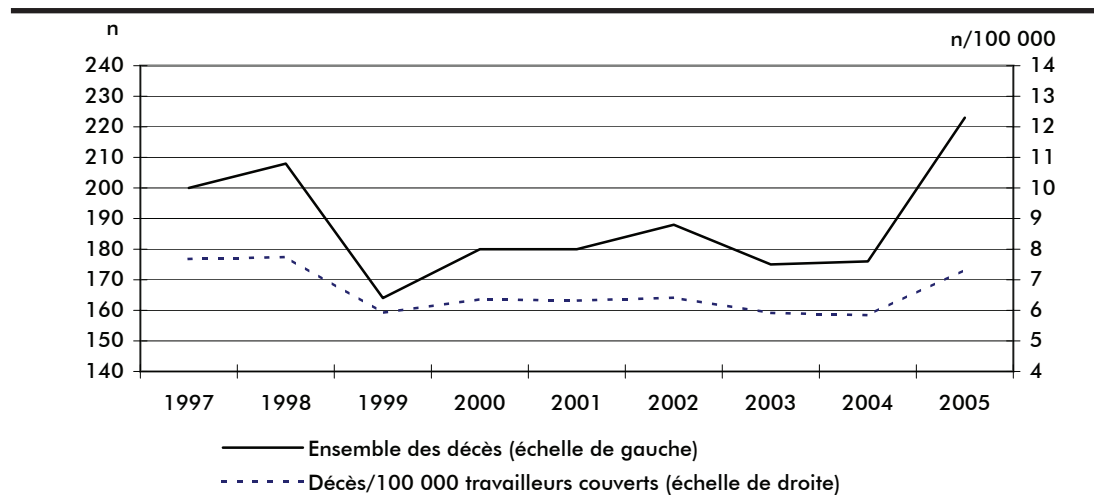
6.5 Ratio « décès/100 000 travailleurs couverts » selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1997-2005

	Ensemble	Hommes	Femmes	15-24	25-34	35-44	45-54	55 et plus
1997	7,7	12,3	0,7	4,1	4,1	3,7	4,9	43,9
1998	7,7	12,2	1,0	5,1	5,0	3,4	5,6	39,5
1999	5,9	9,5	0,5	4,2	3,0	3,2	4,0	31,1
2000	6,4	10,5	0,3	5,0	4,0	3,4	3,9	30,7
2001	6,3	10,3	0,5	4,9	2,9	2,4	4,0	35,4
2002	6,4	10,6	0,3	2,5	3,1	3,3	4,3	32,4
2003	5,9	10,0	0,2	2,9	1,2	3,3	3,4	31,4
2004	5,8	9,8	0,4	3,0	1,9	2,1	3,6	30,2
2005	7,3	12,6	0,2	3,4	2,8	4,0	2,0	38,0
Variation 1997-2005	-0,4	0,3	-0,5	-0,7	-1,3	0,3	-2,9	-5,9

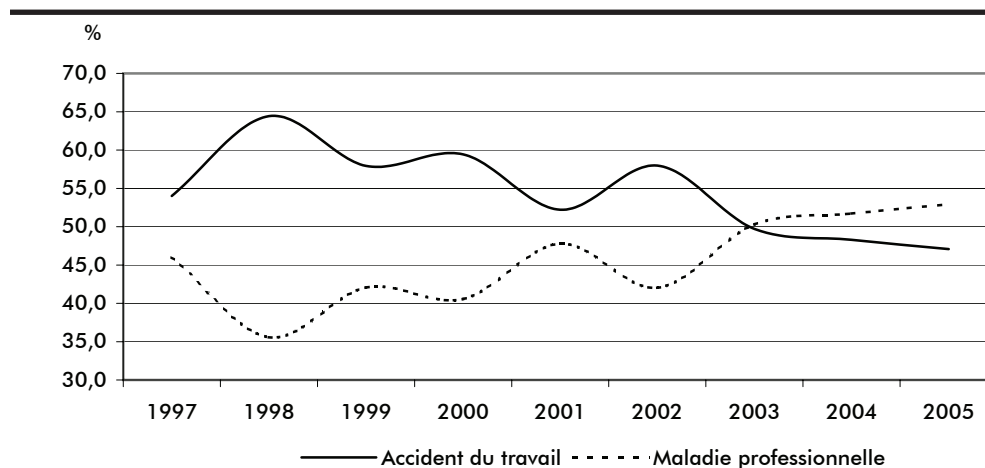
Sources : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Service de la statistique, et Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6.5 A Décès inscrits et acceptés et ratio « décès/100 000 travailleurs couverts »



6.5 B Répartition des décès inscrits et acceptés selon le type d'événement



6.6 Évolution du programme « Pour une maternité sans danger », Québec, 1997-2004

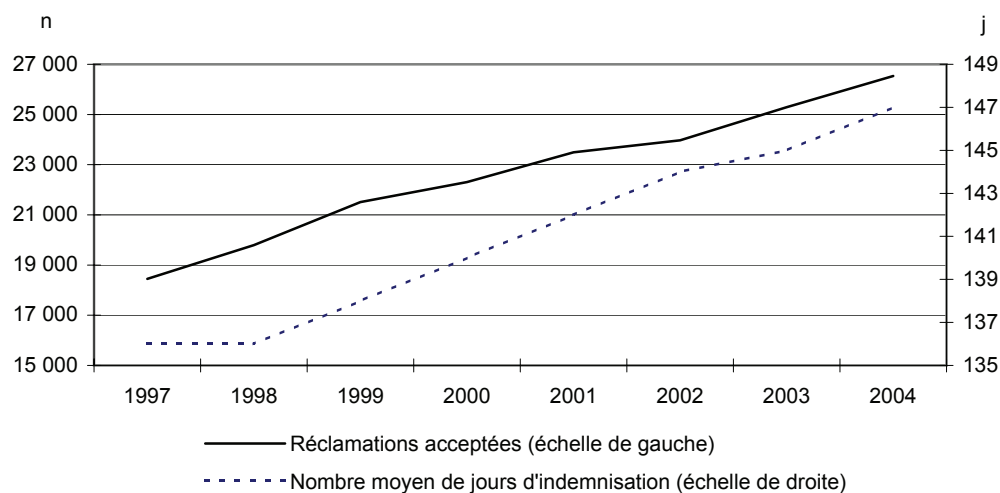
Année de référence ¹	Réclamations reçues	Réclamations acceptées	Taux d'acceptation ²	Nombre moyen de jours d'indemnisation	Débours totaux ³	Débours moyen par dossier
	n	n	%		\$ courants	
1997	19 538	18 448	94,4	136	86 670 812	4 698
1998	21 033	19 794	94,1	136	93 875 554	4 743
1999	22 821	21 513	94,3	138	107 046 762	4 976
2000	23 625	22 309	94,4	140	114 140 159	5 116
2001	24 818	23 493	94,7	142	130 621 941	5 560
2002	25 307	23 974	94,7	144	143 674 234	5 993
2003	26 636	25 291	95,0	145	157 608 669	6 232
2004	27 980	26 536	94,8	147	175 224 462	6 603

1. Année durant laquelle le médecin a remis à la travailleuse un certificat attestant que les conditions de son travail comportent des dangers.
2. Il s'agit du nombre de réclamations acceptées par rapport au nombre de réclamations reçues.
3. Les débours totaux comprennent les frais d'assistance médicale (frais du certificat), les débours pour affectation de la travailleuse à un nouveau poste de travail et les indemnités de remplacement du revenu qui correspondent à 90 % du salaire hebdomadaire net de la travailleuse.

Sources : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Service de la statistique, et Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

6.6 A Réclamations acceptées dans le cadre du programme « Pour une maternité sans danger » et nombre moyen de jours d'indemnisation



TERMES GÉNÉRAUX

Accident du travail

« Un événement imprévu et soudain attribuable à toute cause, survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle¹ ».

Administration québécoise

Fonction publique québécoise, réseau de l'éducation (commissions scolaires et cégeps) ainsi que le réseau de la santé et des services sociaux.

Conflit de travail

Tout conflit ayant engendré un arrêt de travail (un seul conflit peut donner lieu à des arrêts de travail sporadiques).

Croissance nominale

Croissance en dollars courants, c'est-à-dire selon les prix ayant cours dans la période à laquelle on fait référence.

Croissance réelle

Croissance en dollars constants, c'est-à-dire selon les prix ayant cours dans une période de référence fixe. L'effet des prix (l'inflation) est donc soustrait de la croissance.

Dossier de décès inscrit et accepté

Dossier de décès relié à une lésion professionnelle dont la date d'inscription de l'acceptation (par la Commission de la santé et de la sécurité du travail) se situe entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année de référence.

Dossier de lésion professionnelle ouvert et accepté

Dossier ouvert à la suite d'une demande d'indemnisation pour lésion professionnelle auprès

de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, et pour lequel la dernière décision rendue est l'acceptation de la demande d'indemnisation au 1^{er} mars de l'année de référence; cela inclut les dossiers de décès ouverts et acceptés durant l'année de référence.

Durée de l'emploi

Période continue au cours de laquelle un employé est au service du même employeur, peu importe que la personne ait changé ou non d'emploi au sein même de son organisation.

Durée du travail réelle

Temps réellement travaillé par les employés pendant une année civile en tenant compte des diverses absences et des heures supplémentaires effectuées.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Employé

Personne qui travaille pour un employeur dans le secteur public ou privé.

Heures hebdomadaires habituelles

Heures régulières ou définies par contrat dans une semaine, exclusion faite des heures supplémentaires.

Horaire de travail court

Semaine de travail entre 1 et 34 heures.

Horaire de travail normal

Semaine de travail entre 35 et 40 heures.

1. QUÉBEC. *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* : LRQ, chapitre A-3.001, à jour au 1^{er} décembre 2004, [Québec], Éditeur officiel du Québec, chapitre I, art. 2.

Horaire de travail long

Semaine de travail de 41 heures ou plus.

Indice des prix à la consommation

« Mesure du taux de variation du prix des biens et services achetés par les consommateurs² ».

Jours-personnes non travaillés

Produit du nombre de travailleurs touchés et du nombre de jours ouvrables non travaillés en raison des arrêts de travail.

Lésion professionnelle

Lésion survenue à la suite d'un des deux événements suivants : accident du travail ou maladie professionnelle.

Maladie professionnelle

« Une maladie contractée par le fait ou à l'occasion du travail et qui est caractéristique de ce travail ou reliée directement aux risques particuliers de ce travail³ ».

Ratio du temps non travaillé

Nombre de jours-personnes non travaillés par rapport au nombre d'employés sur le marché du travail. Ce ratio est exprimé par 1 000 employés.

Rémunération horaire

Salaire ou traitement (avant impôts et autres déductions), y compris les pourboires, les commissions ou les primes, prévu pour une heure de travail ou toute autre rémunération (hebdomadaire, mensuelle, annuelle) ramenée sur une base horaire en tenant compte du nombre d'heures de travail habituellement payées.

Rémunération hebdomadaire

Salaire ou traitement (avant impôts et autres déductions), y compris les pourboires, les commissions ou les primes, obtenu pour une semaine en tenant compte des heures de travail habituellement payées.

Rémunération annuelle

Salaire ou traitement (avant impôts et autres déductions), y compris les gains des propriétaires d'entreprises constituées en société, les commissions, les primes et les salaires occasionnels, obtenu sur toute l'année.

Taux de lésion professionnelle

Importance relative du nombre de dossiers de lésion professionnelle par rapport au groupe de référence soit, dans ce document, les travailleurs couverts par le régime québécois de santé et de sécurité du travail.

Travailleurs autonomes

Cette catégorie de travailleurs inclut les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel constitué ou non en société, avec ou sans employés et les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est propriétaire ou exploitant et qui occupe le même logement.

2. STATISTIQUE CANADA (1996). *Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation*, Statistique Canada, n° 62-557-XPB au catalogue, p.1.

3. QUÉBEC, *op. cit.*

TERMES RELATIFS AUX VARIABLES D'ANALYSE

COMPÉTENCE LÉGISLATIVE

Compétence fédérale

Entreprise dont les activités s'étendent hors du Québec.

Compétence québécoise (provinciale)

Entreprise dont les activités ne s'étendent pas à l'extérieur du Québec.

COUVERTURE SYNDICALE

Syndiqué

Employés qui sont membres d'un syndicat et ceux qui ne sont pas membres, mais qui sont couverts par une convention collective ou par un contrat de travail négocié par un syndicat.

Non syndiqué

Employés qui ne sont pas membres d'un syndicat et qui ne sont pas couverts par une convention collective ou par un contrat de travail négocié par un syndicat.

NATURE DU CONFLIT

Grève

« La cessation concertée de travail par un groupe de salariés⁴ ».

Lock-out

« Le refus par un employeur de fournir du travail à un groupe de salariés à son emploi en vue de

les contraindre à accepter certaines conditions de travail ou de contraindre pareillement des salariés d'un autre employeur⁵ ».

Grève et lock-out

Cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer s'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out et cas où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail.

NIVEAU DE COMPÉTENCE

Pour cette variable d'analyse, les professions (niveau de classification à trois chiffres) ont été classées dans cinq catégories de compétences. Pour déterminer le niveau de compétence d'un emploi, l'expérience requise pour accéder à l'emploi, la complexité des tâches et les responsabilités inhérentes à cet emploi ont été examinées par rapport aux exigences des autres emplois.

Gestionnaire

Cadres supérieurs, directeurs spécialistes et directeurs de la vente au détail, de la restauration et des services d'hébergement.

Professionnel

Professionnels en gestion des affaires et en finance; professionnels des sciences naturelles et appliquées; professionnels des soins de santé; professionnels en sciences infirmières; juges; avocats; psychologues; travailleurs sociaux; ministres du culte; agents des politiques et des programmes; enseignants; paraprofessionnels du droit, des services sociaux et de l'enseignement; professionnels des arts et de la culture.

4. QUÉBEC. *Code du travail : LRQ, chapitre C-27, à jour au 1^{er} mars 2005*, [Québec], Éditeur officiel du Québec, chapitre I, art. 1.

5. *Ibid.*

Technique

Personnel d'administration des finances et des assurances; secrétaires, personnel administratif et de réglementation; personnel de supervision du travail de bureau; personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées; personnel technique dans le secteur de la santé; personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs; personnel de supervision des ventes et des services; personnel de la vente en gros technique et non technique, de l'assurance et de l'immobilier, des achats en gros et au détail et des achats de grains; chefs et cuisiniers; entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et des transports; personnel des métiers de la construction; mécaniciens, opérateurs et électriciens; machinistes, personnel au formage, profilage et montage du métal; mécaniciens; surveillants dans la fabrication et autres métiers.

Intermédiaire

Personnel de bureau; personnel de soutien des services de santé; vendeurs; personnel des services des aliments et boissons; personnel des services de protection; personnel de soutien familial et de garderie; conducteurs d'équipement lourd et grutiers et foreurs; conducteurs de matériel de transport; professions propres à l'agriculture; professions propres à l'exploitation forestière, minière, pétrolière et gazéifère et la pêche; conducteurs de machines dans la fabrication et monteurs dans la fabrication.

Élémentaire

Caissiers; personnel de l'hébergement et des voyages et préposés dans les sports et les loisirs; aides de soutien aux métiers; personnel élémentaire de la production primaire; manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique.

NIVEAU D'ÉTUDES

Sans diplôme d'études secondaires

Personnes n'ayant pas obtenu un diplôme d'études secondaires.

Diplôme d'études secondaires

Personnes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires.

Études postsecondaires

Personnes ayant complété ou non une formation en vue de l'obtention d'un certificat (incluant un certificat de métiers) ou d'un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire (incluant l'université). Cela comprend une école de métiers, une période d'apprentissage, un collège communautaire, un cégep, une école de sciences infirmières, etc. Sont également incluses les personnes qui ont obtenu un certificat ou diplôme universitaire de niveau inférieur au baccalauréat.

Diplôme universitaire

Personnes ayant obtenu au moins un baccalauréat à l'université.

RÉGIME DE TRAVAIL

Temps plein

Personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal ou seul emploi.

Temps partiel

Personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou seul emploi.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002 – Canada

Primaire

Comprend les sous-secteurs suivants : cultures agricoles; élevage; foresterie et exploitation forestière; pêche, chasse et piégeage; activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie; extraction de pétrole et de gaz; extraction minière; activités

de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz.

Services publics

Comprend les sous-secteurs suivants : production, transport et distribution d'électricité; distribution de gaz naturel; réseaux d'aqueduc et d'égout et autres.

Construction

Comprend les sous-secteurs suivants : construction résidentielle; construction non résidentielle; construction d'installations de services publics; lotissement de terrains; construction de routes, de rues et de ponts; autres travaux de génie civil; entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiments; entrepreneurs en installations d'équipements techniques; entrepreneurs en travaux de finition de bâtiments et autres entrepreneurs spécialisés.

Fabrication

Comprend les sous-secteurs suivants : fabrication d'aliments; de boissons et de produits du tabac; usines de textiles; usines de produits textiles; fabrication de vêtements; de produits en cuir et de produits analogues; fabrication de produits en bois; de papier; impression et activités connexes de soutien; fabrication de produits du pétrole et du charbon; de produits chimiques; de produits en caoutchouc et en plastique; de produits minéraux non métalliques; première transformation des métaux; fabrication de produits métalliques; de machines; de produits informatiques et électroniques; de matériel, d'appareils et de composants électriques; fabrication de matériel de transport; de meubles et de produits connexes; activités diverses de fabrication.

Commerce

Comprend les sous-secteurs suivants :

Commerce de gros : grossistes-distributeurs de produits agricoles; de produits pétroliers; de produits alimentaires, de boissons et de tabac; d'articles

personnels et ménagers; de véhicules automobiles et de leurs pièces; de matériaux et fournitures de construction; de machines, de matériel et de fournitures; de produits divers; agents et courtiers du commerce de gros.

Commerce de détail : marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces; magasins de meubles et d'accessoires de maison; magasins d'appareils électroniques et ménagers; marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage; magasins d'alimentation; de produits de santé et de soins personnels; stations-service; magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires; magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres; magasins de fournitures de tout genre; magasins de détail divers; détaillants hors magasin.

Transport et entreposage

Comprend les sous-secteurs suivants : transport aérien; ferroviaire; par eau; par camion; transport en commun et transport terrestre de voyageurs; transport par pipeline; transport de tourisme et d'agrément; activités de soutien au transport; services postaux; messageries et services de messagers; entreposage.

Finance, assurances, immobilier et location

Comprend les sous-secteurs suivants : autorités monétaires – banque centrale; intermédiation financière et activités connexes; valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes; sociétés d'assurance et activités connexes; fonds et autres instruments financiers; services immobiliers; services de location et de location à bail; bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur.

Services professionnels, scientifiques et techniques

Comprend les sous-secteurs suivants : services juridiques; services de comptabilité, de préparation

des déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye; architecture, génie et services connexes; services spécialisés de design; conception de systèmes informatiques et services connexes; services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques; services de recherche et de développement scientifiques; publicité et services connexes; autres services professionnels, scientifiques et techniques.

Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien

Comprend les sous-secteurs suivants : services administratifs et de soutien; services de gestion des déchets et d'assainissement.

Services d'enseignement

Comprend les sous-secteurs suivants : écoles primaires et secondaires; collèges communautaires et cégeps; universités; écoles de commerce et de formation en informatique et en gestion; écoles techniques et écoles de métiers; autres établissements d'enseignement et de formation; services de soutien à l'enseignement.

Soins de santé et assistance sociale

Comprend les sous-secteurs suivants : services de soins ambulatoires; hôpitaux; établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes; assistance sociale.

Information, culture et loisirs

Comprend les sous-secteurs suivants : édition; industries du film et de l'enregistrement sonore; radiotélévision et télécommunications; services d'information et de traitement des données; arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes; établissements du patrimoine; divertissement, loisirs et jeux de hasard et loteries.

Hébergement et services de restauration

Comprend les sous-secteurs suivants : services d'hébergement; services de restauration et débits de boissons.

Autres services

Comprend les sous-secteurs suivants : réparation et entretien; services personnels et services de blanchissage; organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires et ménages privés.

Administrations publiques

Comprend les sous-secteurs suivants : administration publique fédérale; administration publique provinciale (québécoise); administrations publiques locales, municipales et régionales; administrations publiques autochtones; organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

STATUT DE L'EMPLOI

Permanent

Emploi qui devrait durer aussi longtemps que l'employé le désire, à la condition que la conjoncture économique le permette, c'est-à-dire que la date de cessation de l'emploi n'est pas déterminée à l'avance.

Temporaire

Emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet spécifique aura pris fin. Comprend les emplois saisonniers, les emplois temporaires (c'est-à-dire pour une durée déterminée ou dans le cadre d'un contrat de travail, y compris le travail effectué par le biais d'une agence de placement) et les emplois occasionnels.

TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le nombre d'employés sur le lieu de travail (c'est-à-dire l'immeuble ou le chantier). Les regroupements sont les suivants : moins de 20 employés, entre 20 et 99 employés, entre 100 et 500 employés, plus de 500 employés.

SECTEUR D'APPARTENANCE

Public

Administrations municipale, provinciale et fédérale, organismes publics, sociétés d'État ainsi que les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités) ou les hôpitaux.

Privé

Toute autre organisation ne faisant pas partie du secteur public.

INDUSTRIE

Industrie des biens

Comprend les secteurs suivants : primaire, services publics, construction et fabrication.

Industrie des services

Comprend les secteurs suivants : commerce, transport et entreposage; finance, assurances, immobilier et location; services professionnels, scientifiques et techniques; services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien; services d'enseignement; soins de santé et assistance sociale; information, culture et loisirs; hébergement et services de restauration; autres services; administrations publiques.

Liste des plus récentes publications de l'Institut de la statistique du Québec

LISTE DES PLUS RÉCENTES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Conditions de vie

- Données sociales du Québec, édition 2005
 - Parution : juin 2005
 - Prix : 25,95 \$ + TPS
- Données sociodémographiques en bref, 3 parutions par année
 - Distribution gratuite
- Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale
 - Parution : octobre 2005
 - Prix : 14,95 \$ + TPS
- La violence conjugale envers les hommes et les femmes, au Québec et au Canada, 1999
 - Parution : novembre 2003
 - Prix : 25,95 \$ + TPS
- Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socio-économiques au Québec
 - Parution : janvier 2006
 - Prix : 19,95 \$ + TPS
- Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain. Volume I
 - Parution : juin 2004
 - Prix : 27,95 \$ + TPS

Culture et communications

- État des lieux du livre et des bibliothèques
 - Parution : septembre 2004
 - Prix : 29,95 \$ + TPS
- État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives – Cahier I : Premier regard
 - Parution : décembre 2006
 - Prix : 15,95 \$ + TPS
- Statistiques en bref
 - Distribution gratuite
- Statistiques principales de la culture et des communications au Québec, édition 2006
 - Parution : juin 2006
 - Prix : 19,95 \$ + TPS
- Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante, édition 2006
 - Parution : septembre 2006
 - Prix : 18,95 \$ + TPS
- Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante, édition 2006 (Annexe statistique)
 - Parution : novembre 2006
 - Prix : 18,95 \$ + TPS + TVQ
- Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004
 - Parution : novembre 2003
 - Prix : 19,95 \$ + TPS

Démographie

- La situation démographique au Québec, bilan 2006. La migration interne de 55 à 65 ans au cours de la décennie 1995-2005
 - Parution : décembre 2006
 - Prix : 34,95 \$ + TPS
- Les noms de famille au Québec : aspects statistiques et distribution spatiale
 - Parution : mai 2006
 - Prix : 21,95 \$ + TPS

Documents de référence

- Le Québec chiffres en main, édition 2006
- Québec Handy Numbers, 2006 edition
- Québec cifras en mano, edición de 2006
 - Prix : 1,00 \$ + TPS
 - Remise sur quantité : 10 à 30 exemplaires : 20 %
31 à 50 exemplaires : 30 %
51 exemplaires et plus : 40 %
- Le Québec statistique, édition 2002
 - Parution : juillet 2002
 - Prix : 64,95 \$ + TPS (cédérom inclus)
- Modifications aux municipalités du Québec, bulletin mensuel
 - Parution : mensuelle

Économie

- Commerce international de marchandises du Québec, bulletin trimestriel
 - Distribution gratuite
- Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec, édition 2005
 - Parution : mars 2006
 - Prix : 21,95 \$ + TPS
- Comptes économiques du Québec, publication trimestrielle
 - Prix : 65,50 \$ / 4 n^{os} + TPS + TVQ 20,50 \$ / l'unité + TPS + TVQ
- L'Écostat, revue trimestrielle
 - Prix : 125 \$ / 4 n^{os} + TPS + TVQ 35 \$ / l'unité + TPS + TVQ
- Le Québec dans le monde. Statistiques socioéconomiques. Mars 2006
 - Parution : avril 2006
 - Distribution gratuite
- Portrait statistique de l'évolution récente de l'industrie des services financiers au Québec : comparaison interprovinciale des principaux indicateurs économiques
 - Parution : mai 2006
 - Distribution gratuite
- Produit intérieur brut par industrie au Québec, publication mensuelle
 - Prix : 110 \$ / 12 n^{os} + TPS + TVQ (format papier et disquette)
75 \$ / 12 n^{os} + TPS + TVQ (format papier ou disquette)
6,25 \$ / l'unité + TPS + TVQ (format papier)
- Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2005
 - Parution : janvier 2006
 - Prix : 13,95 \$ + TPS
- Stat-Express, bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels
 - Distribution gratuite et distribution par courrier électronique

Économie du savoir

- Indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec. Compendium, édition 2006
 - Parution : juin 2006
 - Prix : 21,95 \$ + TPS
- S@voir.stat – Bulletin de l'économie du savoir, trimestriel
 - Distribution gratuite

Santé et bien-être

- Connaître, débattre et décider : la contribution d'une Enquête socioéconomique et de santé intégrée longitudinale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) 2003
 - Parution : août 2005
 - Distribution gratuite
- Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) 2003
 - Parution : mai 2006
 - Prix : 29,95 \$ + TPS
- Enquête de nutrition auprès des enfants québécois de 4 ans
 - Parution : novembre 2005
 - Prix : 25,95 \$ + TPS
- Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2004
Quoi de neuf depuis 2002?
 - Parution : novembre 2005
 - Prix : 27,95 \$ + TPS
- Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois. Volet nutrition
 - Parution : novembre 2004
 - Prix : 25,95 \$ + TPS
- Grandir en qualité 2003. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs
 - Parution : juin 2004
 - Prix : 49,95 \$ + TPS
- La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004
 - Parution : novembre 2005
 - Prix : 25,95 \$ + TPS
- L'incapacité dans les familles québécoises. Composition et conditions de vie des familles, santé et bien-être des proches
 - Parution : juin 2004
 - Distribution gratuite
- L'incapacité et les limitations d'activités au Québec. Un portrait statistique à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001 (EPLA)
 - Parution : mai 2006
 - Distribution gratuite
- Recueil statistique sur l'allaitement maternel au Québec, 2005-2006
 - Parution : septembre 2006
 - Prix : 21,95 \$ + TPS
- Recueil statistique sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, de 1998 à 2004
 - Parution : novembre 2006
 - Prix : 21,95 \$ + TPS
- Zoom santé
 - Distribution gratuite

Travail et rémunération

- Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait historique des principaux indicateurs du marché du travail – Deuxième édition révisée et mise à jour – Volume 1, numéro 1
 - Parution : septembre 2005
 - Prix : 21,95 \$ + TPS
- Portrait historique des conditions et de la dynamique du travail – Volume 1, numéro 2
 - Parution : novembre 2005
 - Prix : 21,95 \$ + TPS
- Portrait des principaux indicateurs du marché du travail, 1997-2005 – Volume 2, numéro 1
 - Parution : juin 2006
 - Prix : 21,95 \$ + TPS
- Portrait des principaux indicateurs des conditions et de la dynamique du travail – Volume 2, numéro 2
 - Parution : décembre 2006
 - Prix : 21,95 \$ + TPS
- Étude sur les ajustements relatifs à l'équité salariale. Établissements de 200 employés et plus au Québec
 - Parution : juin 2005
 - Prix : 21,95 \$ + TPS
- Étude sur l'évolution du pouvoir d'achat des salariés de l'administration québécoise durant la décennie 1990
 - Parution : juin 2006
 - Prix : 14,95 \$ + TPS
- Flash-info, bulletin trimestriel
 - Distribution gratuite
- Les régimes complémentaires de retraite : concepts et données générales
 - Parution : avril 2005
 - Distribution gratuite
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés, 2006
 - Parution : novembre 2006
 - Prix : 37,95 \$ + TPS
- Brochure sur les faits saillants du rapport « Rémunération des salariés. État et évolution comparés, 2006 »
 - Parution : novembre 2006
 - Distribution gratuite
- Rémunération des salariés. Étude de sensibilité. Effet d'un mode de collecte allégé introduit dans l'ERG 2004
 - Parution : septembre 2004
 - Distribution gratuite
- Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec en 2005
 - Parution : mars 2006
 - Distribution gratuite

Les publications qui ont été publiées au cours des années antérieures sont toujours offertes à l'Institut ou aux Publications du Québec.



Bon de commande

À remplir en lettres moulées SVP

Nom : _____

Fonction/direction/service : _____

Organisme/entreprise : _____

Adresse : _____

Municipalité : _____

Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____-_____ Courriel : _____

Télécopieur : _____-_____ Site Web : _____

Titre : _____

	Quantité	Total
S'il y a lieu, préciser le type d'abonnement : mensuel ☐ trimestriel ☐		\$
à l'unité		\$
Sous total		\$
+ TPS (7%)		\$
+ TVQ (7,5%) S'il y a lieu (voir liste)		\$
Total		\$

Retourner à :

Institut de la statistique du Québec
Centre d'information et de documentation
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4

Télécopieur : (418) 643-4129



L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* a pour objectif de présenter un portrait détaillé et actuel de l'état du marché du travail ainsi que des conditions et de la dynamique du travail au Québec, à raison de deux numéros par année. Le premier volume portait sur une analyse historique de ces éléments. Ce deuxième volume est consacré principalement à une analyse conjoncturelle. La présentation de celui-ci diffère de celle du précédent volume; davantage de tableaux et figures y sont présentés et l'analyse est plus succincte.

Tandis que le premier numéro de ce deuxième volume, publié en juin 2006, était consacré aux indicateurs du marché du travail, le présent document aborde les éléments relatifs aux conditions et à la dynamique du travail. Parmi les thèmes développés se trouvent la rémunération, la durée du travail, les mouvements de main-d'œuvre, les arrêts de travail ainsi que la santé et la sécurité du travail. Selon les éléments étudiés, diverses ventilations sont effectuées, notamment en regard des caractéristiques de l'employé, de l'emploi et du milieu de travail.

L'*Annuaire québécois des statistiques du travail* est une publication importante de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dans le domaine de la statistique du travail. Par des analyses et un suivi systématique, il vise à répondre aux besoins de ceux qui veulent disposer d'une lecture à jour de l'état et de l'évolution du marché du travail québécois et des conditions et de la dynamique du travail en leur offrant, deux fois l'an, de l'information détaillée et pertinente dans ce domaine.

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

*Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011)
adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.*

**Institut
de la statistique**

Québec



EOQ 50100



Imprimé au Québec, Canada

21,95 \$

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca